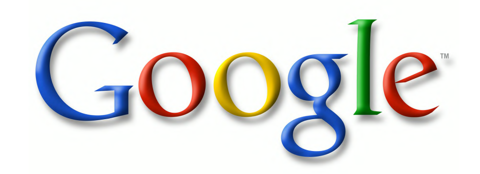


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

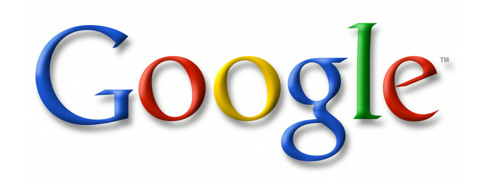
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

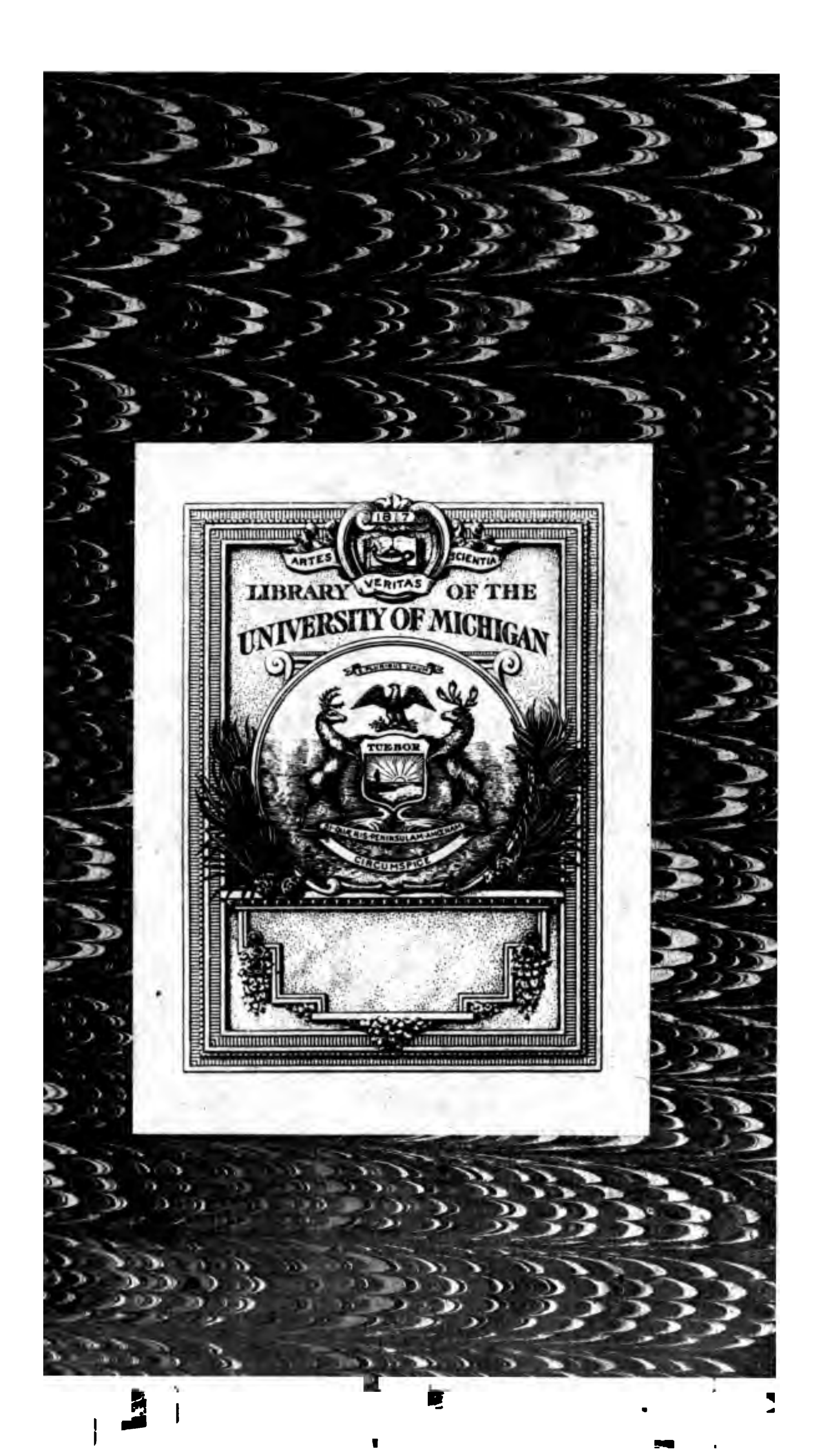
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 492178


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



HISTOIRE

DES

QUARANTE FAUTEUILS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
rue Garancière, 5, derrière Saint-Sulpice.

HISTOIRE

DES

QUARANTE FAUTEUILS

DE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

DEPUIS LA FONDATION JUSQU'A NOS JOURS.

1635-1855.

PAR M. TYRTÉE TASTET.

L'accord de beaux talents et de beaux caractères.
DUCIS.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

LACROIX-COMON, ÉDITEUR,

QUAI MALAQUAIS, N. 15.

1855.

AS
162
.P281
T22
V.3

899:30-190

XVI.

LE FAUTEUIL DE SUARD.

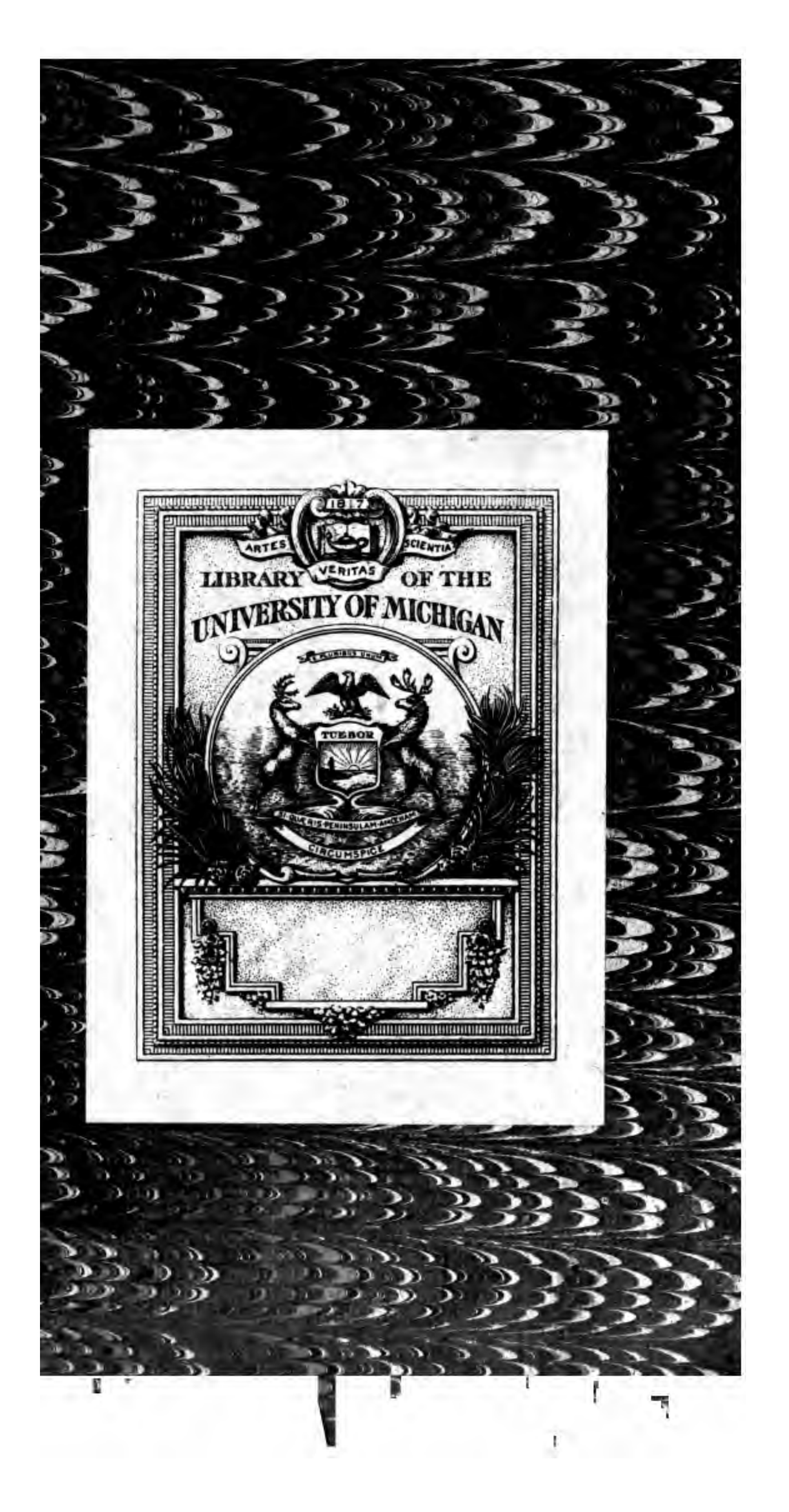
LE FAUTEUIL DE SUARD.

I

BOURZEYS.

1634

AMABLE DE BOURZEYS, né à Volvic, près de Riom, en 1606, mort à Paris en 1672. Il fut élevé, en qualité de page, chez le marquis de Chandenier. La précocité de son esprit et de ses études fut extraordinaire. Ses progrès dans les lettres eurent tant d'éclat que le jésuite Arnoult, son parent, ancien confesseur du roi, l'ayant amené à Rome lorsqu'il n'avait encore que dix-sept ans, ne craignit pas de l'y présenter comme un génie surprenant. Dans la ville des arts, le jeune Bourzeys s'occupa d'augmenter le vaste trésor de ses connaissances ; il y fit son cours de théologie et apprit les langues orientales. Ces études arides lui faisaient de la poésie un besoin et un doux passe-temps; il composait parfois des vers grecs et latins. Le pape Urbain VIII avait fait un poëme la-


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

de Mazarin. La grande estime que ce ministre faisait de notre abbé l'engagea à le placer à la tête de l'Académie, alors naissante, des Inscriptions et Belles-Lettres, et à lui donner la haute main sur une autre assemblée, toute composée de théologiens, qui se tenait dans la bibliothèque du roi. Bourzeys travailla souvent, par ordre du même ministre, sur des matières qui regardaient le service du roi, et étonna par son savoir en jurisprudence ceux qu'il avait familiarisés depuis longtemps avec ses connaissances théologiques. Profondément versé dans les matières de grammaire et de littérature, il fut un des premiers académiciens chargés par la compagnie de conférer avec Chapelain sur le plan à adopter pour un dictionnaire et une grammaire. Il coopéra à la révision du projet de statuts composé par Du Chastelet, et fut jugé digne de partager avec Desmarets et Chapelain la mission difficile d'examiner le *Cid*. Le sort le désigna pour prononcer le second discours hebdomadaire; il prit pour sujet : *Sur le dessein de l'Académie et sur les différents génies des langues ;* et ce discours, dit Pellisson, « n'est pas, à mon avis, un des moindres. »

II.

GALLOIS.

1673.

Jean Gallois, né à Paris en 1632, mort en 1707. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre.

sement que d'en acheter. Il avait mis ensemble plus de douze mille volumes, et en augmentait le nombre tous les jours. Si une aussi nombreuse bibliothèque peut être nécessaire, elle l'était à un homme d'une aussi vaste littérature, et dont la curiosité se portait à mille objets différents et voulait se contenter sur-le-champ. Ses mœurs et surtout son désintéressement ont paru dans toute sa conduite auprès de M. Colbert. » — Il avait été reçu à l'Académie le même jour que Racine et Fléchier. C'était la première fois qu'une même séance servait à trois réceptions, et, depuis, pareille solennité ne s'est reproduite qu'une fois : ce fut, en 1807 pour Raynouard, Picard et Laujon.

III.

MONGIN.

1708.

EDME MONGIN, né à Baroville, dans le diocèse de Langres, en 1668, mort à Bazas en 1746, donna dès l'âge de dix-neuf ans des preuves de son talent pour la chaire, à une époque où dans ce genre d'éloquence il n'était guère de degré du sublime au ridicule, où ce qui ne s'appelait pas un Bossuet ou un Bourdaloue n'a plus de nom aujourd'hui. Dans les premiers temps de la fondation des prix d'éloquence à l'Académie, il en remporta trois successivement;

c'était la première fois que cette espèce de phénomène académique se produisait; aussi les juges, à ces marques ayant cru reconnaître leur pair, s'empressèrent-ils de se l'associer, dès qu'ils le purent.

Ces nombreux succès oratoires le firent choisir par la maison de Condé pour l'éducation de deux de ses princes, le duc de Bourbon et le comte de Charolais; et plus tard, par l'Académie, pour prononcer dans son sein, l'oraison funèbre de Louis XIV. « Cette oraison funèbre, quoique fort goûtée de la compagnie, dit d'Alembert, eut le sort de tous les autres éloges que l'éloquence a consacrés à la mémoire de ce prince : elle fut reçue froidement du public. C'est une leçon triste sans doute, mais peut-être utile pour les rois, d'observer ici que ce monarque tant exalté pendant sa vie, l'idole de ses sujets durant plus d'un demi siècle, a été célébré après sa mort par les orateurs et les écrivains les plus distingués, sans qu'aucun de ces panégyriques funèbres ait mérité d'échapper à l'oubli.

« Mongin continua de donner nombre d'autres discours, qui presque tous avaient la religion pour objet, et dont il a lui-même publié le recueil une année avant sa mort. On trouvera dans ces discours plus de goût que de chaleur, plus de pensées que de mouvement, plus de sagesse que de coloris; mais on y trouvera partout un ton noble et simple, une sensibilité douce, une diction élégante et pure, un style en un mot qui a la première qualité d'un bon style, celle de laisser au lecteur toute son attention pour la

matière traitée; on y trouvera surtout cette solidité d'instruction qui doit faire la base de l'éloquence chrétienne. »

Nommé évêque de Bazas en 1724, « le nouveau pasteur consacra entièrement son talent pour la parole à l'instruction du troupeau confié à ses soins. Complétement livré au devoir de son état, il fut comme perdu pour l'Académie, mais il l'aima et s'en souvint toujours; et la compagnie, dont le premier désir est que ses membres soient utiles, fit céder avec joie ses intérêts littéraires à des intérêts plus grands et plus respectables. »

IV.

DE LA VILLE.

1746.

JEAN-IGNACE DE LA VILLE, abbé de Noailles et de Saint-Quentin-les-Beauvais, évêque *in partibus* de Tricomie, né vers 1690, mort le 15 avril 1774. « L'abbé de La Ville, a dit son successeur, fit ses premières études chez les jésuites. Ses heureuses dispositions n'échappèrent pas à l'œil de ses maîtres, qui n'oublièrent rien pour l'attirer à eux, et qui surent y parvenir. Il entra donc dans cette société, dont le sort fut toujours d'essuyer ou de susciter des orages. » Mais il en sortit au bout de quelques années. « Peu de temps après, ayant accompagné M. de Fénelon, ambassadeur en Hollande, il fut employé avec le ca-

ractère de ministre dans des négociations également importantes et délicates : obligé de traiter avec les ministres des nations ennemies, il sut forcer leur estime par son caractère et mériter de s'en faire craindre par ses talents. En traitant avec les Hollandais, qu'il fallait disposer à la paix, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'ils obéissaient à la vieille et profonde haine qui les animait contre la France, plus qu'ils n'écoutaient les conseils d'une politique sage et éclairée; et s'il ne parvint pas à empêcher les effets de leurs dispositions, il en changea du moins le principe en affaiblissant leur animosité.

« Le mérite d'un homme toujours chargé des secrets de l'Etat est lui-même un secret qui rarement se révèle. Condamné par son devoir à ensevelir dans les ténèbres les preuves de ses talents, l'honneur forçait l'abbé de La Ville à renoncer à la gloire; mais son mérite devint bientôt éclatant par les marques singulières d'estime et de considération que s'empressèrent de lui accorder les différents ministres dont il exécuta les ordres, et dont peut être il dirigea quelquefois les vues et les projets. » Après quarante années de services utiles, on créa pour lui la charge de directeur des affaires étrangères, qui lui donnait rang immédiatement après le ministre. « Comme il avait apporté dans sa place un mérite nouveau, on crut devoir lui décerner une récompense extraordinaire.

« Il avait fait une étude approfondie de notre langue; le style de ses dépêches était noble, simple et

correct, tel en un mot qu'il doit être lorsqu'on fait parler des hommes d'État, qui, toujours occupés de grands objets, ne doivent avoir que de grandes idées.

« N'ayant jamais à traiter qu'avec des étrangers, il devait être discret; mais il était dispensé d'être faux; il lui suffisait d'observer un profond silence, et sa fidélité sur ce point ne se trahit jamais, je ne dirai point par la parole, mais par aucun signe, aucun mouvement extérieur; jamais personne dans les affaires ne fut plus accessible, jamais aussi personne ne fut plus impénétrable : on pourrait lui appliquer ce qu'un ancien disait d'un politique de son temps : « Que sa porte était toujours ouverte et son visage toujours fermé. » Sa conversation était assaisonnée de mots et de réflexions qui supposaient une grande connaissance des affaires, et la connaissance, plus rare et plus nécessaire encore, des hommes par qui les grandes affaires sont conduites. »

V.

SUARD.

1774.

JEAN-BAPTISTE-ANTOINE SUARD naquit à Besançon, le 15 janvier 1734. Le goût des lettres et le goût des armes lui vinrent naturellement dans cette ville d'étude et de guerre, où le secrétaire de l'Université était son père, où la garnison entretenait la manie des duels. Il excellait surtout en l'escrime. Un jour, il

n'avait alors que dix-sept ans, il assista, comme témoin, un de ses amis, qui avait reçu un affront sanglant de la part d'un officier, neveu du ministre de la guerre, et qui eut le malheur de tuer son adversaire. Suard, soupçonné du coup, et ne voulant pas en dénoncer l'auteur, fut arrêté. On lui mit les fers aux pieds : « Y en a-t-il encore pour les mains ? » dit-il en tendant les bras. Le résultat de cette généreuse bravade fut qu'on le jeta dans un cachot infect, pêle-mêle avec des scélérats voués à l'échafaud. De là il fut transféré dans les prisons du Parlement, et ensuite conduit au fort des îles Sainte-Marguerite, toujours persistant à taire le nom du coupable. Sa captivité se prolongea pendant dix-huit mois.

Enfin, rendu à sa famille et à ses amis, il oublia bien vite les mauvais jours passés, avec cette modération d'esprit qui ne devait l'abandonner jamais, et vint à Paris pour s'y livrer aux lettres. Pauvre, il sentit le besoin de commencer par trouver un emploi. Grand, bien fait de sa personne, distingué de manières et de langage, sans la moindre nuance de gaucherie provinciale ou innée, il entra de plain-pied dans les salons les plus élégants de l'époque, chez Mme de Tencin, chez Mme Geoffrin. Cette dernière l'avait recommandé à un homme puissant, qui le tint un peu trop à distance ; Suard s'obstinait à ne vouloir point retourner chez lui : « Mais, lui dit Mme Geoffrin avec impatience, quand on n'a pas de chemises, il ne faut pas avoir de fierté. — Au contraire, reprit-il, puisque c'est le seul moyen

d'avoir quelque chose. » Marmontel réussit à lui trouver une place, mais elle était convoitée par un des amis de Suard; celui-ci aima mieux la faire obtenir à cet ami que de l'accepter. Enfin, un riche financier le prit dans ses bureaux : il y avait douze cents francs de traitement et rien à faire. Suard, qui voulait gagner son argent, se démit bientôt et rendit les émoluments reçus.

Ce fut vers cette époque qu'il se lia avec l'abbé Arnaud, de cette étroite amitié dont nous avons parlé à la notice de cet académicien. Logement, bourse, esprit, tout fut mis en commun, mais l'esprit, est-il besoin de le dire? fut le plus net de l'apport social. Ils fondèrent ensemble le *Journal étranger*, idée heureuse, utile, qui consistait à traduire, à populariser en France les morceaux les plus remarquables des littératures étrangères, en un temps où l'imagination nationale aux abois éprouvait le besoin de retremper son originalité à des sources inexplorées. Le journal fut estimé, et tomba. Le duc de Choiseul, ce protecteur bienveillant des lettres, chargea nos deux amis de la rédaction d'un journal officiel, la *Gazette de France*, à laquelle il attacha dix mille francs de traitement; c'était une fortune, mais qui ne survécut pas à la chute, trop tôt venue, du ministre. Reprenant philosophiquement leur médiocrité première, Suard et Arnaud recommencèrent leur journal étranger sous le titre de *Gazette littéraire de l'Europe ;* mais la plume paresseuse des deux rédacteurs était peu faite pour le travail incessant du journalisme, et,

au bout de deux années, leur gazette s'éteignit, faute d'aliment. De tout cela il est resté les *Variétés littéraires*, quatre volumes publiés par Suard (1769), remarquables par une agréable diversité d'objets, traités toujours avec esprit, et dans un style élégant et pur. Là, parmi des esquisses de Diderot, des traductions de Mme Necker, de Turgot, se trouvent plusieurs morceaux de Suard; nous signalerons, entre autres, une série d'*Observations sur l'histoire de France*, sainement pensées, fortement écrites, où tous les déchirements de la vieille Angleterre sont mis à nu avec une judicieuse sagacité.

Grâce à l'accueil fait à quelques-uns de ces articles, Suard avait vu s'étendre le cercle de ses relations aristocratiques et de ses amitiés honorables. Buffon, qui l'affectionnait, l'introduisit chez Panckoucke, et celui-ci, sur le conseil du grand naturaliste, donna bientôt en mariage à Suard sa sœur, personne également distinguée par les charmes de la beauté et par les grâces de l'esprit. Suard, pendant cinquante ans, lui a dû l'agrément, le bonheur de sa vie. Lié aussi avec des étrangers célèbres, avec Hume, Walpole, qu'il avait reçus à Paris, il alla leur rendre visite en Angleterre : la langue et la littérature du pays lui étaient familières. Il en fut accueilli avec un flatteur empressement. Il y connut Robertson, ce simple pasteur de village que son *Histoire d'Écosse* avait déjà mis en renom, et qui terminait alors son *Histoire de Charles-Quint*. Il obtint de lui la faveur de traduire, le premier, ce livre en

notre langue, et, par une gracieuse obligeance de l'écrivain anglais, il recevait les feuilles à mesure qu'elles étaient imprimées. L'élégante facilité de cette traduction, son allure libre, naturelle et, pour ainsi dire, originale, lui valurent les plus honorables suffrages, celui de Robertson lui-même, le plus flatteur sans contredit.

« L'éclatant succès de l'*Histoire de Charles-Quint*, disait le successeur de Suard, mit à la mode les traductions de l'anglais; et, comme cela ne manque jamais d'arriver, la mode en fut poussée jusqu'à la fureur, et se soutint jusqu'à ce qu'une autre manie vînt occuper la mobile imagination des Parisiens. Ce fut, en effet, à cette époque que commença cette guerre si puérile dans son objet, si étonnante par sa durée, cette guerre de musique, image grotesque, mais fidèle, des tristes divisions politiques qui nous ont agités depuis. Deux partis s'étaient formés. Le nom de Gluck, le nom de Piccini étaient les cris de ralliement; le théâtre de la guerre était la salle de l'Opéra. Marmontel armait pour Piccini, l'abbé Arnaud pour le chevalier Gluck ; Suard se déclara pour celui-ci. Mais, de tous les généraux de cette armée burlesque, il fut le seul peut-être que sa politesse n'abandonna jamais. On fit jouer des deux côtés une artillerie de chansons, d'épigrammes et de pamphlets. Le seul écrit digne de survivre à la circonstance qui l'a fait naître est de Suard ; ce sont les *Lettres d l'Anonyme de Vaugirard*, persiflage plein d'esprit, de finesse et de goût, où toutes les bienséances étaien



respectées, où la raillerie, toujours piquante, était toujours sans amertume; vrai modèle de plaisanterie qu'on lira longtemps avec plaisir.... pourvu qu'on ne soit pas picciniste. »

La révolution française trouva Suard censeur royal et académicien, riche, honoré. Elle lui enlevait sa position, ses relations aristocratiques, son salon, l'un des plus aimables de l'époque, et l'Académie; par-dessus tout elle froissait ses idées d'ordre et de modération; il ne pouvait manquer de s'y montrer hostile, lui qui l'avait déjà pressentie et combattue lors du *Mariage de Figaro*, seule pièce contre laquelle, durant sa longue carrière de censeur des théâtres, il eût exercé son *veto* rigoureux; lui qui, d'ailleurs ami de la liberté, détestait la licence. Tant qu'il fut possible de parler et d'écrire, il publia ses protestations conservatrices dans le *Journal de Paris* et celui des *Indépendants*. Quand la terreur commanda le silence, il alla se confiner à Fontenay-aux-Roses, où son bonheur voulut qu'on l'oubliât. Il redescendit, dès qu'il put, dans l'arène politique, où il poursuivit son rôle de champion de la raison et du goût; mais le 13 vendémiaire le persécuta, et le 18 fructidor le proscrivit et le força de s'exiler hors de France.

Suard reparut sous le gouvernement consulaire, qui l'entoura de séductions, mais sans réussir à le gagner complètement. Il consigna son opposition, modérée mais ferme, dans le *Publiciste*, journal qu'il avait fondé et qu'il soutint jusqu'en 1810 avec beaucoup d'honneur, car le tour ingénieux de son esprit

se prêtait à merveille à ce genre de polémique, en même temps que la droiture de son caractère le rendait très propre à cette espèce de ministère public. Il fournit la preuve de son indépendance dans une circonstance solennelle : après l'assassinat du duc d'Enghien et lors du procès de Moreau, Maret lui insinua que Bonaparte le verrait avec plaisir prendre dans son journal le parti de l'autorité, et redresser l'opinion égarée sur ces deux points : « j'ai 73 ans ; mon caractère ne s'est pas plus assoupli avec l'âge que mes membres, » répondit Suard dans une lettre fort connue, où il désapprouvait hautement ce double coup d'état, comme contraire à toutes les lois de la justice politique et de l'équité naturelle. En 1815, Louis XVIII récompensa ses anciens services par la place de censeur honoraire et par la croix et le grand cordon de Saint-Michel.

Suard mourut le 20 juillet 1817, après une courte maladie, sans avoir connu dans sa vieillesse, qui rappelait celle de Fontenelle, les infirmités ni l'ennui. Dès que l'aménité des relations sociales avait reparu en France, il avait rouvert son salon, car il ne pouvait s'en passer. « On y causait pour causer, a dit M. Guizot qui fut un des hôtes de ce salon ; on ne recherchait pas, il est vrai, on ne produisait pas les idées pour elles-mêmes ; on leur demandait quelque chose au-delà, un plaisir social, mais rien de plus. Et c'est là ce qui faisait de cette coterie la dernière, la plus fidèle et l'unique image de la société d'avant cinquante ans, qui avait mené Paris et l'Europe au

nom de Paris... Suard, dit encore le même écrivain, était bien plus homme du monde qu'homme de lettres. Esprit difficile, paresseux, d'une élégance et d'un dédain tout aristocratiques, pourvu qu'il menât une vie honorable, semée d'intérêts doux et de relations agréables, peu lui importait de produire et de se faire un nom. Depuis que le travail n'était plus pour lui une nécessité, il le prenait, il le quittait comme un passe-temps, lisant et écrivant à loisir, sans but, avec une sorte d'épicuréisme intellectuel qui pourtant n'avait rien en soi d'égoïste ni d'indifférent. » Il disait, au terme de sa carrière, à l'un de nos plus spirituels académiciens : « ne m'imitez pas; j'ai perdu ma vie. » Le mot est exact en ce sens que Suard était fort supérieur à tout ce qu'il a fait. Que lui a-t-il manqué pour édifier un monument, sinon la volonté? et, au lieu de cela, qu'a-t-il laissé après une existence presque nonagénaire? Quelques articles, en petit nombre, et de peu de pages, dans les *Variétés littéraires* et dans le seul livre qui porte son nom : *Mélanges de Littérature et de Morale* (1803-5, 5 v. in-8° dont une partie est due soit à sa femme, soit à De Vaines, Malouet, Mounier, Mlle Pauline de Meulan). C'est peu. Ici, il est vrai, la qualité se trouve au degré le plus éminent, à défaut de la quantité. Cette élégance, cette urbanité, ce bon goût, dont la conversation et toutes les manières de Suard étaient empreintes, ont passé jusque dans les formes de son style, et son talent, on peut le dire, reflète toute la distinction de sa personne. Il savait décrire et carac-

tériser avec un tact particulier l'esprit ou la manière des personnages célèbres dont il traitait, et c'est là ce qui donne tant d'agrément et de piquant à ses notices sur Robertson, Vauvenargues, Larochefoucauld, Mme de Sévigné, Le Tasse, Douais, Pigalle, Clément IV. Sa notice sur Labruyère, son *Cid* à lui, comme disait Chénier, offre un fini d'analyse et une délicatesse de formes d'une fusion exquise.

Suard avait été élu membre de l'Académie dès l'année 1772, à la place laissée vacante par la mort de Duclos ; mais, quoiqu'il n'eût jamais écrit une ligne pour l'Encyclopédie, on le dépeignit comme un encyclopédiste à Louis XV, qui refusa son assentiment à l'élection, et le fauteuil de Duclos échut à Beauzée (et non pas à Buffon, comme une erreur typographique, passée inaperçue, nous l'a fait dire à la page 393 de notre précédent volume). Il prit éloquemment la défense de la compagnie contre les attaques de Chamfort. *Si pergama dextrâ*!... A la fondation de l'institut, il ne fit point partie de la classe de littérature et beaux-arts, et ne fut réintégré que par l'arrêté consulaire de 1803, qui, en même temps, le nommait secrétaire perpétuel de sa classe. L'autorité de son âge, et de son nom mêlé à tout ce que le dix-huitième siècle avait eu de noms illustres, sa longue expérience de l'Académie le rendaient très propre à cette fonction, pour laquelle autrefois, à la mort de d'Alembert, il avait balancé les suffrages avec Marmontel. Impartial dans ses rapports sur les concours annuels, « il fit servir ses jugements

au progrès de la langue et du goût, disait le duc de Lévis; le talent était sûr de trouver en lui un utile appui, et plusieurs des écrivains qui honorent aujourd'hui la littérature lui doivent une partie de leurs succès. » Il est cependant un reproche dont on aurait de la peine à laver sa mémoire : s'il ne provoqua pas l'exclusion de ceux de ses confrères auxquels l'ordonnance royale de 1816 nomma des successeurs, toujours est-il qu'il l'accepta sans combattre, et ce n'était pas là le rôle que devait jouer un secrétaire perpétuel de l'Académie française.

VI.

ROGER.

1817.

François Roger, né à Langres le 17 avril 1776, mort le 1er mars 1842, fit ses humanités dans sa ville natale et vint faire sa rhétorique à Paris, où il séjourna jusqu'au 10 août. A peine de retour dans sa famille, il composa des chansons dans lesquelles il attaquait les opinions alors dominantes; il se compromit lui et les siens, en les chantant publiquement. Jeté en prison avec ses parents, il n'en sortit qu'au bout de dix-sept mois. Il revint à Paris, étudia le droit, reconnut cette étude peu conforme à ses goûts, et l'abandonna pour la poésie et les compositions dramatiques. Attaché, dès l'âge de vingt ans, au minis-

tère de l'intérieur, il perdit son emploi, le 22 juin 1798, pour avoir donné lecture, à l'athénée, d'une traduction en vers du début des annales de Tacite, où l'allusion était trop flagrante aux évènements de la veille ; mais Chaptal le réintégra bientôt. Français de Nantes, directeur des droits réûnis, le prit pour secrétaire. Fontanes étant devenu grand maître de l'université, Roger en fut nommé conseiller ordinaire ; puis, il devint inspecteur-général des études, sous la Restauration. Il exerça ces fonctions universitaires avec conscience et dévouement. « Son zèle le porta même à éditer modestement des livres de la nature la plus élémentaire, destinés aux plus humbles usages de l'enseignement, dit son successeur : (ainsi, des *Fables choisies* de Lafontaine, avec notes (1805); ainsi, un *Abrégé de l'histoire poétique* de Jouvency (1806). On doit rapporter à part, comme moins étranger aux habitudes, aux préférences de sa pensée et de son talent, un *Théâtre classique*, qu'il publia en 1807, avec des notes où brillent discrètement, dans de fines remarques sur des beautés de composition et de style, dans de judicieux rapprochements, le savoir et le goût d'un littérateur consommé. » On est aussi redevable à Roger d'une estimable traduction du *Cours de poésie sacrée*, du docteur Lowth (1812), et de *Notes* pour ce même cours (1813).

Mais c'est au théâtre que Roger doit ses vrais titres d'honneur. Il y donna une douzaine de comédies, presque toutes représentées avec succès : l'*Epreuve délicate*, un acte en vers; la *Dupe de lui-même*, trois

actes en vers ; *Caroline* ou le tableau, petite pièce en vers, remplie d'art et d'agrément, de sentiments gracieux et d'une douce gaîté ; la *Revanche*, trois actes en prose, aux situations artistement concertées, au dialogue élégant et vif, aux saillies fines et délicates; enfin, laissons en quelques-unes dans l'ombre, l'*Avocat* (1800), trois actes en vers, le chef-d'œuvre de son auteur : lorsque Roger, nouvellement élu, fut présenté à Louis XVIII, ce roi homme d'esprit lui dit : « Eh! bien, M. Roger, vous avez gagné votre procès à l'Académie française; cela ne m'étonne pas, vous aviez un excellent *avocat.* » Toutes ces productions sont remarquables par des caractères bien dessinés, par un style choisi et correct ; mais l'intérêt, mais la verve comique, ces principales qualités dramatiques, n'y abondent point assez. Au théâtre, comme ailleurs, Roger est, avant tout, un écrivain distingué par la finesse de ses idées et par la grâce de son langage, mais rien de plus. Il ne paraît pas qu'il ait porté plus haut ses prétentions.

Les diverses œuvres de Roger, recueillies par les soins de Charles Nodier, parurent en 1835. « Les amis de la bonne littérature accueillirent très favorablement ces deux volumes, où reparurent ses principales compositions, précédées de notices qui en augmentaient beaucoup le prix, a dit M. Patin. On y trouve, sous des formes aimables et spirituelles, l'histoire des ouvrages, la biographie de l'écrivain, le tout encadré dans des tableaux de mœurs d'une vérité piquante, testament, pour ainsi dire, du poëte

comique. Il s'y juge lui-même avec cette impartialité des bons esprits, qui font volontiers à l'égard de leurs œuvres l'office du public. C'était une conformité de plus qui le rapprochait, à la fin de sa carrière, de ceux auprès desquels il s'était placé en la commençant, d'Andrieux, de Picard, de Duval. »

La *Biographie universelle* doit à cet académicien quelques notices excellentes : *Racine*, *Fontanes*, *Suard.* Cette dernière brille entre les plus élégantes du recueil ; elle n'est autre chose que le discours de réception de Roger, réduit aux proportions biographiques. L'auteur la terminait par ce vœu toujours utile : « Heureux si l'esquisse que je viens de tracer peut donner aux jeunes gens qui n'ont pas connu Suard quelque désir de l'imiter, et de fonder, comme lui, leur réputation littéraire sur la considération personnelle. »

VII.

M. PATIN.

1843.

M. Henri-Joseph-Guillaume Patin est né à Paris le 21 Août 1793. De bonne heure il fit preuve d'une vocation marquée pour le professorat. Après avoir été élève de l'Ecole normale en 1811 et 1812, il y reparut, en 1815, comme maître de conférences pour l'enseignement de la littérature ancienne et moderne.

Il y exerça ces fonctions jusqu'à la suppression de l'école en 1822, et les reprit lors de son rétablissement en 1830. Il s'y fit remarquer par des études sérieuses et suivies de la littérature dramatique des grecs, à laquelle il appliqua, le premier parmi nous, cette critique élevée qui distingue si éminemment M. Villemain. Ses élèves se rappellent encore avec quel intérêt ils écoutaient cette voix modeste, combien le professeur savait attirer et retenir les moins sérieux, les plus distraits, à l'aide d'une exposition nette aux vues fines et d'une connaissance intime et familière du génie antique. Les anciens membres de la société des bonnes lettres ne l'ont pas oublié non plus : là en effet, de 1824 à 1830, M. Patin, dans sa chaire libre, commentait et développait avec sagacité, esprit et grace les théories de la nouvelle critique sur la tragédie grecque; il y donnait des lectures qui excitaient un intérêt toujours plus vif.

Après qu'il eût professé la réthorique dans plusieurs colléges de l'université, tant en province qu'à Paris, et notamment au collége Henri IV de 1817 à 1819, un enseignement plus vaste et plus important échut à M. Patin en 1830 : il fut appelé à suppléer M. Villemain dans la chaire d'éloquence française à la faculté des lettres. C'était là un honneur dangereux, et les traditions du maître illustre étaient encore bien récentes ; mais, quoique le succès fût bien difficile, le nouveau professeur prouva qu'il n'était point impossible. Deux ans après, à la mort de Lemaire, M.

Patin fut nommé titulaire de la chaire de poésie latine, sur la présentation unanime de la faculté des lettres; il n'a cessé, depuis lors, avec une persévérance que la faiblesse de sa santé rend plus louable encore, d'occuper cette chaire, et chaque année consolide, accroît la vogue des ses leçons; grâce à lui, ce cours, autrefois aussi désert que celui de littérature grecque, a son auditoire empressé, assidu; la poésie latine renaît franche et vive, et n'est plus une lettre morte. Il en a su rajeunir la vieille histoire, en pénétrant dans l'intimité de la famille romaine, en apportant à la biographie des poëtes romains l'étude curieuse et zélée que provoquerait un contemporain. Son érudition solide ne s'interdit pas l'agrément, et chaque leçon se développe, a dit un critique, « avec ce charme exquis des détails, cette proportion délicate du cadre et de l'ensemble, cette finesse d'aperçus qui semblent une pure émanation des grâces antiques. »

M. Patin avait été couronné par l'Académie de Rouen, en 1816, pour son *Éloge de Bernardin de Saint-Pierre*, une charmante étude; puis, à l'Académie française, il obtint trois prix d'éloquence, aux trois concours consécutifs de 1822 à 1827. Ainsi ce même fauteuil, autrefois donné, en récompense de ses triomphes, au lauréat qui, le premier, avait été trois fois de suite vainqueur, est échu encore à celui qui de nos jours a renouvelé, le dernier, un triple succès de même nature. L'*Eloge de Lesage* (1822) se distingue par l'éclat et l'élégance du style unis à

la finesse des traits, à la justesse des vues, à la profondeur de l'analyse. Dans le *Discours sur la vie et les écrits du président de Thou* (1824) brillent la force et la solidité du raisonnement, au jugement de l'Académie exprimé par le secrétaire perpétuel : « l'auteur a bien embrassé son sujet, et l'a traité plus largement que les autres concurrents. Son style, toujours pur, offre en général une propriété d'expression très remarquable. Il a apprécié avec sagacité le président de Thou et ses ouvrages. » L'*Eloge de Bossuet* (1827) « est une composition sage et régulière, qui porte, avant tout, le caractère d'une étude approfondie et consciencieuse du sujet. Les vertus et les talents de Bossuet, ses actions et ses ouvrages, y sont appréciés avec exactitude; la narration et la critique y sont mêlées et fondues avec art; des pensées toujours justes y sont revêtues d'un style constamment clair, pur, élégant, noble et harmonieux; enfin on y remarque, dans un degré peu commun, les principales qualités qui font estimer un écrit, et plusieurs de celles qui font estimer l'écrivain lui-même. » Ainsi parlait encore l'Académie par l'organe de son secrétaire.

Ces *Eloges* ont été réunis en 1840 par M. Patin, sous le titre de *Mélanges de littérature ancienne et moderne*, à d'autres écrits également recommandables et dont la réputation était faite depuis longtemps auprès des hommes restés fidèles à l'étude des grands modèles et à celle des critiques dignes de les apprécier et de les faire comprendre : ainsi, une *Vie de*

Rollin, « où, c'est l'auteur lui-même qui parle, je me suis appliqué, homme de la nouvelle université, à exprimer une image fidèle de l'ancienne, où il m'a été doux de rendre un juste hommage au savoir, au goût aux vertus qui l'honoraient » ; ainsi, une excellente étude, *De l'influence de l'imitation sur le développement des littératures ;* ainsi, quelques fragments sur l'histoire de la poésie latine, traités avec tout le charme d'esprit, toute l'exactitude et l'étendue d'érudition nécessaires pour rendre encore attachant un sujet qui semble épuisé, morceaux détachés d'un tout complet et qui sont du plus favorable augure pour la publication prochaine, que leur auteur fait espérer, de l'*Histoire de la poésie latine.*

Les *Etudes sur les tragiques grecs*, ou examen critiques d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, précédées d'une histoire générale de la tragédie grecque, trois volumes dont la publication s'est terminée en 1844, composent le dernier et plus important écrit de M. Patin. Notre littérature ne possédait encore rien qu'elle pût justement opposer aux travaux des Allemands sur cette matière. Aujourd'hui nous n'avons plus rien à leur envier de ce côté, et le livre de M. Patin est sans contredit le plus complet et le plus précieux qui ait paru, depuis W. Schelegel, sur le théâtre ancien. Nulle part le génie particulier de ces trois grands tragiques n'a été mieux défini, leurs caractères propres rendus plus distincts, leur beauté singulière et originale mieux mise en relief. Grâce à une patience de recherches qui peut défier la patience

allemande, l'écrivain a toujours pu donner pour base à sa critique la science, et appliquer au texte même des tragédies grecques, si chargé de variantes et d'interpolations, un examen approfondi, minutieux mais indispensable. De nombreux passages, traduits avec cette parfaite connaissance de la langue grecque et cette sûreté de goût attique dès longtemps révélées par le savant professeur, viennent à l'appui de toutes ses assertions critiques. En un mot, et c'est le cachet distinctif de M. Patin, la science la plus scrupuleuse des détails n'empêche pas sa critique d'être vivante; sans se cacher, elle sait se faire gracieuse et animée; c'est de l'érudition saine, vive, aimable; et les connaissances philologiques les plus étendues n'excluent pas en lui le sentiment le plus élevé, le plus juste de la vie et de l'art antiques.

M. Patin a publié de nombreux articles dans le Lycée français, la revue encyclopédique, le Globe, le Lycée, le journal général de l'instruction publique, la revue française, la revue de Paris et celle des deux mondes, dans le journal des savants, au bureau duquel il appartient depuis le mois de janvier 1838. Enfin, il a été le plus judicieux coopérateur d'une vaste entreprise littéraire, le répertoire universel de littérature ancienne et moderne. A l'Académie, c'est sur lui principalement que repose aujourd'hui, depuis la mort de Charles Nodier, le travail important de la rédaction du grand dictionnaire historique de notre langue.

Il faut donner son assentiment aux paroles de M. de

Barante recevant M. Patin : « heureuse l'Académie, lui disait-il, quand, de loin en loin, elle peut maintenir son illustration par des choix éclatants dont le reflet conserve à nos élections la valeur d'une honorable récompense littéraire ! A qui pourrait-elle être mieux due qu'à l'écrivain modeste dont la vie entière fut consacrée au culte assidu des lettres, qui en a expliqué les beautés, qui en a répandu le goût parmi la jeunesse, qui, par le bienfait de son enseignement, a maintenu les traditions dont les siècles et les peuples se sont transmis l'héritage, ces traditions du beau, du vrai, du simple, ces traditions où se concilient l'imagination et la raison. Une telle recommandation devait être d'autant mieux écoutée par l'Académie que vous n'en avez jamais cherché aucune autre. Vous vous êtes renfermé et comme enveloppé dans un amour complètement désintéressé pour les lettres et pour l'enseignement. Vos désirs, vos regards même n'ont point semblé se porter au-delà de l'horizon où vous aviez placé les limites de votre vocation. Les opinions et les intérêts politiques qui se mêlent à tout, qui envahissent tous les succès, qui s'emparent de toutes les capacités, sont restés ignorés de vous. Vous n'avez appartenu à aucune de ces coteries si secourables aux renommées qu'elles adoptent. Vous n'avez pas été non plus un homme du monde ; l'étude et le devoir vous ont composé une solitude honorable et douce ; mais les amis des lettres, mais l'Académie française ne pouvait vous oublier. »

Peu de changements sont survenus dans la carrière de M. Patin depuis l'époque où nous écrivions les lignes précédentes (1846). Pendant que les événements se succédaient, enlaidissant l'histoire de notre pays, l'excellent professeur, enveloppé, comme le lui disait M. de Barante, dans son amour exclusif pour les lettres, oubliait au milieu de ses nombreux élèves et savait leur faire oublier, pour les Romains et les Grecs, les petits tribuns et les petits philosophes de nos carrefours. Mais ceux-ci étaient loin d'imiter pour lui sa conduite à leur égard. L'année 1848, qui fut témoin de tant de folies, vit ravir à M. Patin le titre de bibliothécaire du roi qu'il possédait au château de Versailles. Eloigné des palais de la royauté qui tombait, il se rejeta dans l'Académie, ce palais de la littérature; et tandis que la République répandait ses productions indigestes et mal écrites, il y défendait les lettres.

Nous avons dit le rôle que M. Patin remplit à l'Académie depuis la mort de Nodier; et l'on sait, du reste, quel soin, quelle sagacité et quel goût il est capable d'apporter dans le travail qui lui a été confié. Il appartient, en outre, depuis quelques années à la rédaction du *Journal des savants*, un des rares recueils où le fond ne le cède jamais à la pureté de la forme: il y offre au public de nouveaux *Mélanges*, en attendant qu'il puisse mettre au jour les ouvrages que laissent espérer ses profondes études et son laborieux talent.

XVII.

LE FAUTEUIL DE RACINE.

LE FAUTEUIL DE RACINE.

I.

MÉZIRIAC.

1634.

Claude-Gaspar Bachet de Méziriac, né à Bourg en Bresse en 1581, mort en 1638. Issu d'une famille noble et riche, il ne s'inquiéta nullement d'agrandir sa fortune; mais il ne négligea rien pour acquérir des connaissances en tout genre, et de bonne heure il fut compté parmi les hommes les plus savants, parmi les esprits les plus étendus et les plus agréables de son temps. Il avait commencé par être jésuite, et avait professé à Milan dans un collége de la compagnie; puis bientôt, rentrant dans le monde, il était revenu à Paris. Là il fut question de le donner pour précepteur à Louis XIII. La perspective de cet honneur, qui l'effrayait, lui fit abandonner la cour en toute hâte : « Il lui semblait, disait-il plus tard, qu'il avait déjà sur les épaules le pesant fardeau de tout un royaume.»

Il retourna pour toujours dans sa province, où il épousa une femme pauvre, mais belle et noble, qui ne lui donna jamais lieu de se repentir de l'avoir choisie.

Il a laissé un nombre assez considérable d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits. Ce sont tantôt des poèmes italiens, latins, des poésies françaises, car il pouvait écrire dans une foule de langues et connaissait à fond l'hébreu, le grec, le latin, l'italien et l'espagnol; tantôt des traductions; tantôt des dissertations historiques; quelques fois aussi des livres de mathématique : ainsi, l'*Arithmétique de Diophante* traduite du grec en latin, et accompagnée d'observations qui montrent un esprit profondément versé dans la matière. Ce livre curieux, que Fermat commenta plus tard, le premier où il ait été question d'algèbre, aurait bien mérité que Méziriac le mît en français; mais de son temps et du temps même de Fermat, le français n'était pas encore la langue des sciences, auxquelles pourtant il convient si bien par sa clarté. Ainsi, les *Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres*, livre ingénieux d'où l'on a tiré une partie des *Récréations mathématiques*. L'ouvrage qui lui fit le plus d'honneur fut sa traduction en vers français de quelques épîtres d'Ovide, ou plutôt, disons mieux, les commentaires fort curieux qui enrichissent cette traduction. Méziriac avait toujours étudié de prédilection l'histoire mythologique, « en laquelle, dit Pellisson, il passait parmi les doctes pour le premier homme de son siècle. »

Aussi ses commentaires offrent-ils, de l'aveu de tous les critiques, l'érudition la plus variée, la plus intéressante, source féconde où la plupart des écrivains qui ont traité de la mythologie ne se sont point fait faute de puiser. — Sa *Vie d'Esope* est encore d'une lecture assez attachante.

Ce fut à sa réputation seule que Méziriac, fixé dans ses terres, dut l'honneur d'être compris parmi les premiers membres de l'Académie naissante. Son discours, le dix-septième prononcé au sein de la compagnie, fut lu par Vaugelas. Il roulait sur *la traduction*. L'auteur y louait sans restriction l'esprit et le style du Plutarque d'Amyot, mais il prétendait avoir découvert dans l'ouvrage du naïf traducteur jusqu'à deux mille fautes de divers genres, quelques-unes fort grossières, et il en citait plusieurs exemples. Il annonçait, dans ce même discours, son projet d'entreprendre à son tour la traduction de l'illustre biographe ; et en effet il avait à peu près achevé ce travail quand il mourut. C'était là son œuvre capitale ; mais elle est restée manuscrite. « Il était bien fait et de belle taille, avait le visage agréable et la conversation fort douce, » suivant le premier historien de l'Académie.

II.

LA MOTHE-LE-VAYER.

1639.

François de La Mothe-le-Vayer, historiographe de France et conseiller d'état ordinaire, né à Paris en 1588. Il avait hérité de son père la charge de substitut du procureur-général au Parlement, et il l'exerça longtemps; il ne s'en défit que pour avoir plus de loisirs à donner aux lettres. Il avait embrassé, dans ses fortes études, le droit, la morale, et surtout l'histoire. La spirituelle Mademoiselle de Gournay, la fille adoptive de Montaigne, lui avait légué sa bibliothèque, faisant ainsi pour lui ce que devait faire plus tard pour Voltaire la belle Ninon de Lenclos. Il touchait à la cinquantaine quand il publia son premier écrit, ce qui ne l'empêcha pas d'en produire environ quarante, formant quatorze volumes in-8°. Lorsque les portes de l'Académie s'ouvrirent pour lui, il n'avait encore fait paraître que quatre de ses ouvrages : c'étaient un *Discours sur la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations et singulièrement entre la française et l'espagnole* (1636); un *Petit discours chrétien de l'immortalité de l'âme* (1637); des *Considérations sur l'éloquence française de ce temps* (1638); et un *Discours de l'histoire* (1638); mais déjà il était lié avec la plupart des savants de l'époque, et avait la réputation d'être le Plutarque de la France, au rapport de Naudé. Dans

la séance où on l'adopta pour remplacer le quatrième membre déjà enlevé par la mort, on proposa, pour compléter le nombre de quarante non encore atteint, le conseiller d'état Daniel de Priézac, qui fut reçu huit jours après.

Son cinquième écrit (1640) traitait *De l'insctruction de M. le dauphin*. Le cardinal de Richelieu se montra fort satisfait de cet ouvrage, et, comme d'ailleurs il honorait l'auteur d'une estime particulière, il le désigna, en mourant, pour précepteur à donner à l'enfant qui allait être Louis XIV ; mais Anne d'Autriche, prétextant que La Mothe était marié, refusa son consentement. Plus tard néanmoins, en 1649, on lui confia la direction des études du jeune duc d'Orléans, frère du roi, et l'élève fit des progrès tellement remarquables que, trois ans après, l'habile maître se vit enfin chargé de terminer l'éducation du souverain, à laquelle il demeura attaché jusqu'en 1660, année du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche. La *Géographie*, la *Rhétorique*, la *Morale*, l'*Economique*, la *Politique*, la *Logique*, la *Physique du prince*, traités successivement publiés de 1651 à 1656, répondirent aux besoins de ces deux éducations royales.

Voici quelques autres principaux ouvrages de La Mothe : *De la vertu des païens* (1642). Ce livre ne se vendait pas et le libraire s'en plaignait à l'auteur : « Ne vous inquiétez pas, répondit celui-ci, j'ai assez de crédit à la Cour pour en faire défendre la lecture. » Le livre en effet fut défendu, et dès lors eut

un tel débit que, pour satisfaire à l'empressement du public, il fallut plusieurs fois le réimprimer. *Jugement sur les anciens et principaux auteurs grecs et latins* (1646), où l'auteur fait preuve d'un commerce assidu avec les grands modèles antiques. *Du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire* (1668); *hexameron rustique* ou les six journées passées à la campagne. *Dialogues faits à l'imitation des anciens*. C'est dans ces trois écrits principalement qu'il a développé le scepticisme qui faisait le fond de sa philosophie; car, frappé de trouver dans les livres qu'il feuilletait sans cesse, livres de langues, de siècles et de sujets divers, une multitude d'opinions contradictoires sur tous les points, il en était venu à penser que le doute est la plus sage des croyances.

Lamothe-le-Vayer mourut dans sa 85e année, en 1672. La vieillesse n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude et sa soif de connaître. Il avait un goût passionné pour les relations des pays lointains. Peu d'instants avant de mourir, il disait au voyageur Bernier, qui l'était venu voir : « Eh! bien, quelles nouvelles avez-vous du Grand-Mogol? » Il s'était remarié à l'âge de soixante-seize ans, après bien des années de veuvage, et après avoir écrit pour et contre le mariage en homme qui paraissait peu regretter sa première femme et peu disposé à en prendre une seconde. Mais la perte d'un fils unique de la plus belle espérance, déjà remarqué parmi les écrivains de son temps et estimé de Boileau, avait bouleversé toutes ses idées, en le laissant tout accablé de son isolement; au reste

la nouvelle épouse qu'il se donna avait bien passé quarante ans. Son habillement, sa physionomie décelaient l'homme bizarre. Il marchait la tête levée, les yeux attachés aux enseignes des rues. Le son des instruments lui était insupportable, mais il éprouvait un grand plaisir aux éclats du tonnerre. Ses sentiments et ses mœurs étaient d'un sage antique ; il cachait une extrême douceur sous un air bourru. Passant, un jour, sous la galerie du Louvre, il entendit quelqu'un dire en le désignant : « Voilà un homme sans religion. — Mon ami, lui dit-il, j'ai tant de religion que, pouvant vous faire punir, je vous pardonne. »

L'Académie de cette époque le considérait comme un de ses premiers sujets. « Il a tout embrassé dans ses écrits, disait l'abbé d'Olivet, l'ancien, le moderne, le sacré, le profane, mais sans confusion. Il avait tout lu, tout retenu et fait usage de tout. Si quelquefois il ne tire point assez de lui-même pour se faire regarder comme auteur original, du moins il en tire toujours assez pour ne pouvoir être traité de copiste ou de compilateur ; et sa mémoire, quoiqu'elle brille partout, n'efface jamais son esprit. » Et l'opinion de Voltaire est que : « on trouve beaucoup d'esprit et de raison dans ses ouvrages trop diffus. »

III.

RACINE.

1673.

Jean Racine, l'un de ces génies privilégiés que l'on n'admire point assez quand on ne le fait pas avec amour, naquit à la Ferté-Milon, de Jean Racine, contrôleur du grenier à sel dans cette ville, et de Jeanne Sconin, fille d'un procureur du roi aux Eaux-et-Forêts de Villers-Coterets, le 21 décembre 1639, l'année même où l'Académie complétait enfin son nombre de quarante, l'année où Corneille faisait paraître *Horace* et *Cinna*. Un cygne (particularité que l'évènement a rendue remarquable) se trouvait dans les armoiries de sa famille, anoblie par l'acquisition d'une charge. Il se vit, dès l'âge de trois ans, orphelin de père et de mère, avec un très mince héritage. Il fit ses humanités à Port-Royal, cette maison des fortes et religieuses études, où il puisa des principes et noua des attachements qui influèrent sur toute sa vie. Ses premiers goûts se portèrent sur les poëtes grecs, Sophocle et Euripide de préférence, qu'il lisait dans l'original; il aima aussi de passion le roman grec de *Théagéne et Chariclée*. Lancelot, le sacristain de l'abbaye, le lui ayant trouvé dans les mains, le lui arracha et le jeta au feu, une première fois, puis une seconde. Racine alors s'en procura un troisième exemplaire, l'apprit par cœur, et le portant à son maître lui dit: « Vous pouvez brûler maintenant celui-là comme

les deux autres. » Ainsi se révèlait en lui, dès l'adolescence, cette prédilection instinctive pour les scènes d'amour que la nature le prédestinait à peindre en traits si profonds et si inneffaçables.

Sept odes sur les beautés champêtres de Port-Royal furent ses premiers vers; il avait dix-sept ans quand il les composa. Son goût, ce goût si délicat et qui n'a peut-être pas été égalé, était bien loin encore : Benserade ou Voiture n'a rien produit de plus prétentieux, de plus subtilement bizarre; mais Racine ne les donna point au public, et son véritable début dans le monde littéraire date de 1660, par la *Nymphe de la Seine*, ode sur le mariage de Louis XIV, pour laquelle seule le bon Chapelain lui fit donner par Colbert une gratification de cent louis et une pension de six cents livres ; aussi faut-il dire que les vers de Racine furent trouvés les meilleurs de tous ceux en grand nombre qu'avait inspirés la circonstance. C'étaient là des commencements prospères, mais non encore une position, tant s'en faut. Or, la position, Racine espérait la trouver à Uzès, où un de ses oncles, ancien général de la congrégation de sainte Geneviève, possédait un bénéfice qu'il promettait de lui résigner ; mais pour cela il fallait entrer dans les ordres, et peu s'en fallut que le jeune poëte ne devînt prêtre et chanoine. Il se rendit à Uzès, d'où il écrivait à ses amis de Paris des lettres qu'on nous a conservées et qui ne le laissent guère pressentir. Là, il occupait ses longs loisirs à rêver de théâtre, il jetait sur le papier des scènes de tragédie sur ce même sujet

de *Théagène et Chariclée* dont la lecture l'avait tant passionné autrefois. Puis à la longue, fatigué des lenteurs de son oncle à réaliser ses promesses, il revint à Paris.

Il y publia bientôt la *Renommée aux muses*, ode consacrée à célébrer les généreuses sollicitudes du roi à l'égard des savants, des lettrés, des artistes, qui lui valut une nouvelle gratification accompagnée de gracieux encouragements, et, mieux encore, l'amitié de Boileau, cette amitié précieuse et sainte, à laquelle le poëte dut tant de conseils utiles et l'homme tant de bienfaisantes consolations : ayant eu connaissance de quelques observations critiques du jeune satirique sur son ode, il en avait reconnu toute la justesse, et s'était empressé d'en aller remercier l'auteur. C'est par là qu'ils se connurent, se comprirent et s'aimèrent. Vers le même temps il avait aussi fait connaissance de Molière ; il était allé trouver ce grand homme et en avait reçu trois bons offices du même coup : le conseil de jeter au feu son *Théagène*, le sujet de ses *Frères ennemis*, et un prêt aventureux de cent louis. O temps! ô mœurs! adorable Molière!

Les *Frères ennemis* (1664) eurent quelques succès. S'il y a peu d'intérêt, il y a déjà de beaux vers. L'année suivante, *Alexandre* réussit complétement, et marqua de grands progrès dans la versification du jeune poëte, qui toutefois n'avait fait jusques là qu'imiter la manière de Corneille, dont il avait exagéré les défauts et atténué les beautés. On y rencontre pourtant certains traits de dialogue et quelques scè-

ties qui pouvaient laisser entrevoir le génie tragique. Mais ce ne fut pas l'opinion du vieil auteur du *Cid*; car, consulté par Racine à propos d'*Alexandre*, il lui conseilla, dit-on, de ne plus faire de tragédies. Heureusement ce conseil ne fut pas suivi, et *Andromaque* parut (1667).

Andromaque! ce fut toute une révélation, et une transfiguration pour Racine. Il n'avait plus obéi qu'à sa propre nature, il avait suivi ses inspirations personnelles, et d'un seul coup il s'était montré créateur, fondateur d'un nouveau genre. Aux ressorts tragiques de Corneille, l'étonnement et l'admiration, il en substitua d'inconnus jusqu'alors, l'émotion et l'attendrissement, ressorts moins élevés sans doute, mais aussi bien plus puissants et autrement féconds. Il s'attacha à la grande peinture du cœur humain, jusque dans les replis les plus secrets de ses passions et de ses faiblesses. Par son succès et l'admiration qu'elle excita dès l'abord, *Andromaque* rappela le *Cid*, à l'éclosion retentissante; par la vigueur de l'intrigue et l'expressive énergie des caractères, elle est des tragédies de Racine la plus émouvante au théâtre.

De ce moment, Racine dota son siècle et la postérité presque chaque année d'un nouveau chef-d'œuvre tragique, non pas cependant avant d'avoir tenté la plus joviale incursion sur le terrain de la comédie. Quelle farce gaie, charmante et admirablement écrite que les *Plaideurs* (1668)! Combien de vers devenus proverbes! et quelle prodigieuse variété d'aptitudes ne prouve-t-elle pas, conçue entre les fureurs d'Oreste

et la sérénité de Burrhus! Un bénéfice qu'on lui avait donné et auquel il dut un moment le titre de *Prieur*, lui avait été enlevé par un procès que, disait-il, « ni mes juges ni moi n'avons jamais compris. » Voilà ce qui lui avait donné la pensée de cette pièce. A Paris elle ne fut point heureuse d'abord et avoisina même la chute ; mais, jouée à Versailles, elle eut le don d'amuser extrêmement le roi et, par conséquent, sa cour. Les comédiens, charmés de cette bonne fortune, pensèrent ne pouvoir trop tôt l'apprendre à Racine. Le poëte habitait alors, dans la rue des Marais-Saint-Germain, un appartement qui depuis, par parenthèse, a été occupé successivement par deux des tragédiennes qui ont le mieux interprété ses chefs-d'œuvre, Mesdemoiselles Lecouvreur et Clairon. Voilà donc qu'au beau milieu de la nuit, et avec grand fracas de voiture, toute la troupe folle s'en vient de Versailles débarquer dans cette petite rue. Tout le voisinage d'abord ne douta pas que ce ne fut la magistrature qui se vengeait de l'auteur des *Plaideurs* en l'arrêtant, et tout Paris le lendemain partagea la même opinion. L'erreur se dissipa, l'approbation royale fut connue, et le public alors courut en foule aux *Plaideurs* rire et s'amuser de tout cœur, et à son tour se montra bon prince.

La tragédie la plus sévère de Racine et probablement la plus difficile à faire, *Britannicus*, parut en 1669, et reçut un froid accueil. Dans cette œuvre, en effet, brillant et mâle développement de Tacite, il y

avait trop de profondeur pour que le public la saisît de prime abord ; il lui fallait un parterre d'esprits élevés, patients et sérieux. Boileau, presque seul, la comprit, et il s'écria publiquement en embrassant Racine : « Voilà ce que vous avez fait de mieux ! »

Une fantaisie d'Henriette d'Angleterre donna naissance à *Bérénice*, dont le fonds est tout entier dans trois mots de Suétone : *invitus invitam dimisit.* Un tel sujet plaisait à la princesse par analogie avec sa propre destinée, à elle qui avait eu à combattre sa passion pour Louis XIV, son beau-frère, et avait su la vaincre. Aussi ne chargea-t-elle pas seulement Racine de le traiter, mais aussi le vieux Corneille. Les deux grands poëtes travaillèrent donc simultanément et à l'insu l'un de l'autre. Les deux *Bérénice* parurent sur la fin de 1670 ; celle de Corneille au Palais-Royal, représentée par la troupe de Molière ; celle de Racine à l'hôtel de Bourgogne. Corneille, et cela devait être en un tel sujet et avec une telle disparité d'âge, fut vaincu par son jeune rival, dont la pièce obtint trente représentations de suite, honorées des larmes de la cour et de la ville. N'appelons pas la *Bérénice* de Racine une tragédie, soit ! mais n'est-ce pas la plus ravissante des élégies?

En revanche, c'est bien une tragédie, et des plus fortement conçues, et des plus profondément dramatiques, que *Bajazet* (1672), admirable par la plus savante des expositions, par la passion de Roxane, par la calme intrépidité d'Acomat, le plus vrai, le plus profond des caractères politiques mis au théâtre, et dont

Voltaire appelait la création « un effort de l'esprit humain. » Boileau trouvait négligé le style de cette tragédie. Or, sur deux mille vers environ dont elle se compose, il y en a peut-être bien une trentaine de répréhensibles plus ou moins; pour porter un tel jugement il fallait donc être un Boileau, et, pour qu'il fût juste, un Racine. *Bajazet* obtint un succès de vogue.

Racine menait alors une existence fort douce et fort brillante. Très bien vu à la cour, parfaitement accueilli dans les maisons les plus illustres, et particulièrement chez le grand Condé, « prince digne de reconnaître partout ses confrères de la postérité, » comme a dit Creuzé de Lesser, il était en outre respecté, obéi des comédiens, ce qui est au théâtre la pierre de touche de la faveur populaire. Ainsi il pouvait dire à l'orgueilleux Baron : « Je vous ai fait venir pour vous donner des avis et non pour en recevoir. » Au reste il fut fort utile au talent de cet acteur, car il était un excellent maître de déclamation théâtrale, et il forma aussi Mlle Champmêlé, qui ne se montra jamais plus expressive que dans les rôles de notre poëte, soit qu'aucun autre ne la sût mieux endoctriner, soit encore que l'amour de l'auteur lui soufflât l'amour de l'ouvrage. A cette même époque il entrait à l'Académie. L'excessive timidité avec laquelle il prononça son discours de réception, entre celui de Fléchier, qui venait d'être fort applaudi, et celui de l'abbé Gallois, qui l'allait être, l'empêcha d'être bien entendu et de réussir. Il ne voulut pas même laisser

imprimer ce discours, qui est resté inconnu. La même semaine le succès de *Mithridate* (1673) dut le consoler de cet échec académique. Cette tragédie n'est point assez souvent citée parmi les chefs-d'œuvre de Racine. Parfaitement conduite, remplie d'un intérêt noble et touchant, elle a de plus le mérite de présenter, dans le personnage de Monime, la plus adorable figure de la scène française.

Voltaire proclamait *Iphigénie en Aulide* (1674) le chef-d'œuvre du théâtre. « O tragédie des tragédies! s'écriait-il, beauté de tous les temps et de tous les pays! Malheur au barbare qui ne sent pas ton prodigieux mérite! » Hélas! il ne lui manqua pas de ces barbares! Une foule immense courait chaque soir s'attendrir et pleurer à l'œuvre de Racine; mais sa gloire et son talent toujours en progrès avaient lassé la patience de l'envie. On lui opposa une autre *Iphigénie*, pièce stupide qui ne put être jouée que trois ou quatre fois, et dont l'existence même serait aujourd'hui inconnue sans cette anecdocte et une épigramme de Racine. Déjà l'on préludait à Pradon par *Leclerc et son ami Coras*.

Il est supposable que ce premier dégoût détourna quelque temps Racine du travail; car trois ans s'écoulèrent d'*Iphigénie* à *Phèdre* (1677). Jamais encore ce beau génie si divers, dont aucune tragédie ne se ressemble, quoiqu'on ait pu dire, si ce n'est pas la perfection, ne s'était élevé si haut en poésie; aussi regardait-il *Phèdre* comme ce qu'il avait fait de mieux. Eh bien! en plein siècle de Louis XIV, un

duc de Nevers, une duchesse de Bouillon, ennemis (et pourquoi s'il vous plaît?) de Racine, osèrent se déclarer contre lui, en faveur de qui? de Pradon! et leurs manœuvres, pour comble de scandale, réussirent. Deux *Phèdre* furent représentées à peu près simultanément : l'une, ridicule, reçut une sorte d'ovation ; l'autre, sublime, fut méconnue. Il est vrai qu'il n'en coûta que vingt-huit mille francs à un grand seigneur pour acheter ce déboire d'un grand homme, car les loges des deux théâtres, louées de la même main pour les premières représentations des deux tragédies, furent laissées vides pour le génie, et regorgèrent d'applaudisseurs de qualité pour la sottise. L'œuvre de Racine se releva l'année suivante; mais il n'était plus temps, le coup avait porté. On n'est pas un grand poëte sans être doué d'une sensibilité excessive, souvent même maladive; on n'est pas un noble cœur sans se révolter de l'injustice, surtout quand l'injustice déborde à la fois de toutes parts. Racine donc, froissé, rentra son génie en lui même, et resta oisif désormais, oisif à trente-huit ans, quand depuis dix ans il enfantait à peu près un prodige par année. Il poussa même le dédain de l'avenir jusqu'à ne jamais revoir les diverses réimpressions de ses œuvres, ce qui explique le petit nombre d'imperfections, perceptibles à peine, que l'on y rencontre. Il se tut douze ans, il se tut de douze chefs-d'œuvre! Et nous, la postérité, nous qui avons été le plus lésés dans tout cela, nous ne saurions avec raison l'en blâmer. Ah! sachons seulement détester l'envie, et

ne pas l'imiter à l'égard des Racine présents ou à venir, si le ciel nous en gratifie!

Mélancolique par caractère, Racine eut alors un moment la pensée de se faire chartreux; mais il ne donna point suite à ce projet, et il se maria l'année même de *Phèdre*. Il épousa une femme d'une simplicité plus que vulgaire, mais d'une vertu, d'une piété accomplies, Catherine Romanet, la fille d'un trésorier de France au bureau des finances d'Amiens. Son choix fut bon et le rendit heureux. Il eut sept enfants, dont deux seulement moururent en bas âge. Plus épris du bonheur domestique que de tout autre, il ne se plaisait qu'au milieu de sa famille, et il fut aussi bon père qu'il était grand poëte. Parfois il jouait à la chapelle avec ses enfants, et dans leurs feintés processions c'était lui qui portait la bannière. Un jour qu'il revenait de Versailles, on vint l'inviter à dîner de la part du prince de Condé. « Je ne puis avoir cet honneur, répondit-il, ma femme et mes enfants, que je n'ai pas vus depuis huit jours, se font une fête de manger avec moi une belle carpe; je ne puis me dispenser de dîner avec eux. »

Ce fut encore l'année de *Phèdre* que Louis XIV nomma Racine et Boileau ses historiographes. Ce prince se fit un plaisir de prodiguer à notre poëte les faveurs et les gratifications, une entre autres de mille louis à elle seule; il lui donna la charge de trésorier de la généralité de Moulins, avec survivance pour son fils aîné, et le titre de gentilhomme ordinaire; il lui accorda les entrées et un appartement au château, le

comprit plusieurs fois dans ses *Marly* si enviés, et l'admit souvent dans son intimité, à l'exclusion même de ses courtisans. Durant une maladie, il le fit coucher dans une chambre voisine de la sienne, afin de l'avoir, pour ainsi dire, sous la main, tant il trouvait de charme à sa conversation. Racine, l'homme de son temps qui lisait et récitait le mieux, lui servit aussi de lecteur en cette circonstance, et son élocution était si facile que, lisant le Plutarque d'Amyot au roi qui n'aimait pas les expressions gauloises, il leur substituait à mesure le langage moderne, sans que ce travail intérieur se fît sentir au dehors.

Mme de Montespan avait fort bien accueilli Racine, Mme de Maintenon l'accueillit mieux encore, et bientôt lui fournit l'occasion d'augmenter sa faveur auprès d'elle. Dans la maison qu'elle avait fondée à Saint-Cyr pour l'éducation de jeunes filles nobles et pauvres, elle avait fait représenter *Andromaque*, et les charmantes pensionnaires s'étaient acquittées de leurs rôles avec tant d'intelligence qu'elle jura, si ce mot pouvait s'employer pour une personne si pieuse, qu'on ne l'y reprendrait plus. Cependant, comme elle tenait beaucoup à les façonner aux grâces du débit et du maintien, elle demanda au poëte un divertissement pieux, sans prétention et surtout sans amour. Ce fut alors que, après douze ans, Racine revint à la poésie par *Esther* (1689); et, par un miracle qui n'appartient qu'à lui, il la retrouva plus fraîche, plus noble, plus suave, plus colorée que jamais. Il y inséra des chœurs à la manière antique,

et ces chœurs attestent le talent lyrique le plus élevé, le plus varié. Il n'y a rien au dessus de la poésie de style d'*Esther*. La pièce, représentée plusieurs fois à Saint-Cyr, eut un succès prodigieux : Louis-le-grand l'avait prise sous son patronage ; il présidait en personne aux introductions et au placement des spectateurs et des spectatrices ; aussi n'y eut-il jésuites, prélats, hautes dames et grands seigneurs qui ne briguassent la précieuse faveur d'y être admis. Voyant cela, le roi commanda à l'auteur une nouvelle tragédie tirée des livres saints, et Racine fit *Athalie* (1691), *Athalie* « le chef-d'œuvre de l'esprit humain, » suivant Voltaire, création complète, remplie de majesté, d'intérêt, de sublime poésie, émanation de Dieu. Mais Racine venait de triompher dans *Esther*, il fallait bien qu'il succombât ici, qu'il expiât son crime de génie. Oh ! l'emblème vrai que le sifflet du soldat marchant à la suite du triomphateur romain ! Il est donc dit qu'on ne peut impunément s'élever au dessus du niveau humain. L'envie, masquée d'un saint zèle, empêcha la représentation d'*Athalie* à Saint-Cyr. Seulement elle fut donnée à Versailles, deux fois, dans une chambre, sans théâtre, sans costumes, et, même dépouillée de tout prestige, ses beautés sont tellement saillantes qu'elle réussit encore dans ce huis-clos, au moins composé de spectateurs sincères. Bientôt imprimée, elle passa pour une œuvre d'enfants, puis pour une pièce détestable, illisible, et, dans quelques salons de soi-disant beaux esprits, la lecture en fut infligée comme pénitence, ainsi qu'il

en avait été de la *Pucelle* de Chapelain. Racine, l'écrivain par excellence, ne pouvoir même être lu ! c'est triste pour l'homme, et c'est le cas de se rappeler le mot de Chamfort : « Combien de sots faut-il pour composer le public ! » Cette torture de Promethée a cela de cruel que, quelque fort qu'on soit, on se prend à douter de soi-même, et c'est là le pire. Racine eut la douleur de croire qu'il s'était trompé, qu'il survivait à son talent. En vain Boileau lui cria: « C'est votre meilleure tragédie, le public y reviendra. » Le poëte, désespéré, n'osa s'y fier. Le public y revint cependant, mais seulement en 1716, dix-sept ans après la mort de Racine. Depuis lors au moins le renom d'*Athalie* a toujours été de plus en plus grandissant ; mais son auteur n'en a pas moins été comblé de dégoûts.

Racine s'entretenait parfois avec Mme de Maintenon des affaires publiques, qui, sur la fin du dix-septième siècle, prenaient une tournure alarmante. Un jour celle-ci, frappée du bon sens avec lequel il s'en expliquait, lui demanda un mémoire sur la misère du peuple. Racine le composa, et le lui remit, sous promesse qu'elle n'en nommerait pas l'auteur. Elle ne tint point parole ; et Louis XIV, d'autant plus mécontent qu'il ne s'absolvait pas complètement de la misère publique, s'écria : « Parce qu'il fait bien les vers croit-il tout savoir? et parce qu'il est grand poëte veut-il être ministre? » Ce déplaisir, innocemment causé par lui à son roi, aggrava l'abcès au foie dont la santé de Racine était déjà profondé-

ment altérée; il en mourut. Et ce ne fut point là, comme on l'a trop répété, la mort d'un courtisan, mais bien la mort d'un homme de cœur, que son exquise sensibilité accompagnait partout. Dans le roi Racine aimait l'homme, et, s'il eût pu rester indifférent en le désobligeant, ce stoïcisme n'eût été rien autre chose que de l'ingratitude : est-ce par hasard que l'ingratitude, cette odieuse bassesse de cœur, deviendrait vertu à l'égard d'un roi? Au reste, le ressentiment du roi n'avait été que fort passager ; il demanda chaque jour avec un touchant intérêt des nouvelles de la santé du poëte mourant, et lui continua ses bienfaits jusque par delà le tombeau, car il conserva à la veuve de Racine sa pension de deux mille livres.

L'âme mélancolique et douce de Racine, âme virgilienne, était d'une inépuisable tendresse. Les émotions tristes, austères, lui étaient plus familières que celles de la joie. Il avait un génie naturellement railleur, mais il s'étudiait à le comprimer, et, recommandable par toutes les qualités d'un homme de bien, il aimait encore mieux obliger les gens que s'en moquer. Compatissant et fort généreux, il aidait de ses secours beaucoup de parents éloignés ; il avait un soin tout particulier de sa nourrice, et il ne l'oublia pas dans son testament. Un de ses amis, Poignant, cet officier célèbre par son duel avec La Fontaine, avait promis de le faire son légataire universel. Il tint parole, mais tous ses biens ne valaient pas ses dettes : Racine paya.

Quant au génie de Racine, tout a été dit là dessus, et peut se résumer par le mot de Voltaire. On sait que l'auteur de *Zaïre*, sollicité d'entreprendre un commentaire de l'auteur d'*Athalie*, comme il avait fait de celui de *Cinna*, répondit : « Ce commentaire est tout fait : il n'y a qu'à écrire au bas de chaque page : beau, pathétique, harmonieux, admirable. » La plupart des biographes de Racine ont répété ce mot ; c'est qu'il est d'une exacte justesse ; c'est que Racine est, en effet, d'une *perfection désespérante*, comme parle La Harpe. Au fond comme dans la forme il prend à chaque sujet tout ce que le sujet peut donner à une main mortelle ; mais « ce qui le caractérise particulièrement, a dit Roger, c'est l'union complète et peut-être unique de deux qualités qui semblent incompatibles, de l'imagination la plus brillante et de la raison la plus parfaite qui fut jamais, de la sensibilité la plus exquise avec le bon sens le plus invariable. La raison, en effet, autant et plus encore peut-être que l'imagination, domine dans la conception de ses œuvres les plus touchantes, dans l'exécution de ses scènes les plus dramatiques, dans le choix même de ses expressions les plus riches, de ses tours les plus elliptiques, de ses alliances de mots les plus hardies. Boileau, que plusieurs critiques ont surnommé le poëte de la raison, Boileau lui-même n'est pas, sous ce point de vue, supérieur à Racine ; et, d'ailleurs, cette qualité nous étonne moins en lui, parce quelle est accompagnée d'une imagination beaucoup moins vive. On a souvent proclamé Racine

le plus grand des poëtes français, il faudrait aussi le proclamer le plus raisonnable; ou plutôt, n'est ce pas parce qu'il a été le plus raisonnable qu'il a été le plus grand. » Un autre apanage de son génie, c'est son aptitude universelle en littérature. A partir de son âge de raison poétique, à dater d'*Andromaque*, il excella dans tous les genres auxquels il toucha. « Poëte tragique, dit Auger, il fut tour-à-tour grave comme l'histoire, brillant comme la fable, sublime comme les livres sacrés, et toujours varié comme le cœur humain. Une seule fois infidèle à Melpomène, il fit une comédie dont Molière aurait pu envier le style étincelant d'esprit, de malice et de gaieté. Lyrique non moins élevé, mais plus touchant que Rousseau, dans ses chœurs et dans ses cantiques, il fut vif et caustique comme lui dans les épigrammes peu nombreuses qui échappèrent à sa malice naturelle. Le poëte, si divers et si parfait, ne fut pas un prosateur moins parfait et moins varié. On le vit descendre avec grâce jusqu'aux familiarités du style épistolaire, et s'élever sans effort jusqu'à la sublimité du style oratoire : il fit de Corneille un éloge digne de Corneille et de lui-même; et il écrivit, contre les solitaires de Port-Royal, deux lettres dont leur plus grand écrivain, l'auteur même des *Provinciales*, n'a pas surpassé l'ingénieuse moquerie. Joignez à tous ces dons, à tous ces prodiges de génie, la figure la plus douce et la plus noble, (que Louis XIV se plaisait à citer comme la plus remarquable de sa cour), une voix sonore et touchante, une admirable facilité d'élocution, le véri-

table esprit de la conversation, celui qui plaît par ses grâces sans fatiguer par ses prétentions ; et vous aurez l'idée complète de l'homme dont l'organisation fut la plus parfaite, de l'homme qui fut le plus heureusement doué par la nature pour enchanter son siècle et pour charmer la postérité. »

Racine mourut le 22 avril de la dernière année du dix-septième siècle : comme si (poétique symbole) son siècle et lui le génie qui le caractérise le mieux eussent dû tomber ensemble dans l'éternité. Il fut aussi le dernier académicien mort avant 1700, comme si l'histoire de l'Académie au grand siècle n'eût pu être fermée par un événement plus douloureux, mais plus mémorable.

IV

VALINCOUR.

1699.

Jean Baptiste Henri du Trousset de Valincour, né à Paris en 1653, mort en 1730. L'Académie, après avoir perdu Racine, pensa ne pouvoir mieux lui rendre hommage qu'en lui donnant pour successeur Valincour, dont le premier titre était d'être l'ami commun de ce grand homme et de Boileau. Ce titre néanmoins n'était pas le seul. Valincour avait publié, sous cet intitulé : *Lettres de la marquise de....* (1678) une critique du fameux roman *La princesse de Clèves*, critique judicieuse, éclairée, remplie d'urbanité, où la louange se produit avec plaisir, et la censure

avec modération. Trois ans plus tard, il avait donné la *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*, « petit morceau d'histoire, dit Fontenelle, qui remplit tout ce qu'on demande à un bon historien : des recherches qui, quoique faites avec beaucoup de soin, et prises quelquefois dans des sources éloignées, ne passent point les bornes d'une raisonnable curiosité; une narration bien suivie et animée, qui conduit naturellement le lecteur et l'intéresse toujours; un style noble et simple, qui tire ses ornements du fond des choses, ou les tire d'ailleurs bien finement ; nulle partialité pour le héros, qui pouvait cependant inspirer de la passion à son écrivain. »

Valincour se proposait de consacrer sa plume à d'autres ouvrages du même genre ; mais les emplois qu'il eut à remplir vinrent le distraire du culte assidu des lettres : en effet, en cette même année 1681, Bossuet le fit entrer comme gentilhomme dans la maison du comte de Toulouse, prince du sang et grand-amiral. Une fois là, Valincour devint bientôt secrétaire de la marine, ensuite secrétaire des commandements du prince, auprès duquel il assista en 1701 à la bataille navale de Malaga, où un éclat de mitraille lui blessa la jambe. Ses goûts se tournant volontiers du côté des ses devoirs, il embrassa particulièrement les études qui se rapportent à la marine, la physique et surtout les mathématiques. Il mérita par là une place d'honoraire à l'Académie des Sciences, et à ce titre son éloge a été composé par Fontenelle. « Je l'ai vu, dit l'illustre panégyriste,

dans l'une et dans l'autre Académie; j'ai été témoin de sa conduite et de ses sentiments. Il ne croyait pas que ce fût assez de voir son nom écrit dans les deux listes; qu'il en retirerait toujours, sans y rien mettre du sien, l'honneur qui lui en pouvait revenir; que tout le reste lui devait être indifférent, et que des titres qui par eux-mêmes laissent une grande liberté, laissent jusqu'à celle de ne prendre part à rien. Il avait pour ces compagnies une affection sincère, une vivacité peu commune pour leurs intérêts; et en effet une Académie est une espèce de patrie nouvelle que l'on est d'autant plus obligé d'aimer qu'on l'a choisie; mais il faut convenir que ces obligations délicates ne sont pas pour tout le monde.»

Louis XIV l'avait, pour ainsi dire, désigné au choix de l'Académie française en le donnant pour successeur à Racine et pour collaborateur à Boileau dans l'emploi d'historiographe. Valincour avait rassemblé de nombreux matériaux, et commencé, dit-on, son histoire du roi; il avait en outre d'autres écrits en portefeuille, des résumés de ses immenses lectures, des mémoires sur la marine, et diverses ébauches d'ouvrages; tout cela se trouvait à sa maison de campagne de Saint-Cloud, où il se retirait souvent pour travailler à l'aise, et dans laquelle il avait rassemblé une bibliothèque choisie de six à sept mille volumes; et tout cela, bibliothèque et manuscrits, fut entièrement consumé, en 1725, dans un incendie dont il pensa demeurer victime lui-même. Cet événement douloureux ne lui arracha aucun soupir : « je n'aurais

guère profité de mes livres, dit-il, si je ne savais pas les perdre. » La plus regrettable des pertes occasionnées par cet incendie fut celle du manuscrit de l'histoire du roi par Racine. Valincour, le voyant près de devenir la proie des flammes, donna vingt louis à un savoyard pour aller le chercher au milieu du feu ; mais celui-ci se trompa, et ne rapporta qu'un recueil de gazettes de France.

La préface de la seconde édition du Dictionnaire de l'Académie (1718) est l'ouvrage de Valincour. Son successeur disait de lui : « A la beauté, à la solidité de son esprit, se joignaient la candeur et la probité. Un homme qui pense toujours juste doit nécessairement avoir de la vertu. »

V

LAFAYE.

1730.

Jean-François Leriget de Lafaye, né à Vienne en 1674, mort à Paris en 1731. Son frère aîné avait une vocation prononcée pour les sciences exactes, il devint membre de l'Académie des sciences. Lui ne se sentait de penchant que pour la littérature agréable. Il n'a écrit qu'un très petit nombre de poésies, mais elles sont charmantes de naturel et de délicatesse.

Ses études terminées, il avait obtenu une compagnie d'infanterie ; mais bientôt, sa santé délicate le forçant de renoncer aux armes, il s'était fait pourvoir d'une charge de gentilhomme ordinaire du roi. Plus

tard, il devint ambassadeur à Gènes, à Utrecht, en Angleterre. Ses pérégrinations diplomatiques cessèrent, et alors il rechercha de preférence la société des écrivains et des artistes. Il était l'ami intime de Lamotte, quoiqu'il fut loin de partager ses paradoxes littéraires; c'est ainsi qu'il combattit contre lui en faveur de la rime dans une belle ode, dont une strophe au moins vit dans la mémoire de tout le monde. Lamotte fit à cette ode un honneur à sa manière, il la traduisit en prose.

« M. de Lafaye, dit d'Alembert, avait mérité son titre d'académicien par les agréments de son esprit, la finesse de son goût, son amour et ses talents pour les lettres et surtout pour la poésie... C'était vraiment un homme de goût, digne en tout genre et en tout sens de ce nom si souvent usurpé. Jamais convive ne fut plus agréable. Doux et animé, modeste sans affectation, docile pour lui-même et indulgent pour les autres, on disait de lui qu'il était l'homme que la nation devait montrer aux étrangers pour leur faire connaître un français vraiment aimable. Il l'était au point de sacrifier quelque fois les avantages qu'il avait dans la conversation au plaisir d'y voir briller les autres. Il aimait, par exemple, à piquer doucement, par de légères contradictions, son ami Lamotte, pour lui donner occasion de déployer, dans ses réponses, toute la finesse et toute l'aménité de son esprit » Il faisait peu de cas des sciences sérieuses, en convenait de bonne foi et avec les grâces d'un homme du monde. On lui montrait un gros ouvrage sur l'histoire natu-

relle des insectes : « Je ne me soucie nullement, dit-il, de connaître l'histoire de tous ces gens-là ; il ne faut pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre. »

VI

CRÉBILLON.

1731.

Prosper Jolyot de Crébillon, né à Dijon le 15 février 1674. Il fut élevé chez les jésuites. On sait que cette société avait pour habitude de tenir registre des qualités de ses éléves. Un jour Crébillon, déjà membre de l'Académie française, désira connaître quelle épithète avait pu être accolée à son nom d'écolier. L'abbé d'Olivet fit consulter le registre, et, sous le nom de Prosper Jolyot de Crébillon, furent trouvés ces mots : *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo.* « Enfant ingénieux, mais insigne vaurien. » Cette apostille fut lue à haute voix dans une assemblée particulière de l'Académie ; Crébillon en rit beaucoup et se plut à répandre l'anecdote. Il fit son droit et fut reçu avocat au Parlement. Alors son père, Melchior Jolyot, greffier en chef en la chambre des comptes de Dijon, voulant le disposer à hériter de sa charge, l'adressa à un procureur de Paris, qui se nommait Prieur, homme d'esprit au père duquel Scarron avait dédié quelques vers. Tous deux, clerc et patron, étaient grands amateurs de spectacle et oubliaient volontiers l'*Étude* pour le théâtre. Quoique rien n'avertît encore le jeune

gue chaleureuse, les rôles d'Oreste, d'Electre et de Palamède largement tracés, des vers heureux et qu'on a retenus, voilà ce qui enleva tous les suffrages. C'était déjà la preuve d'un grand talent que ce progrès continuel, cette marche constamment ascendante. Crébillon monta plus haut encore dans *Rhadamiste* (1711), son chef-d'œuvre et l'un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la scène française. « Cette pièce, dit d'Alembert, est d'un dessein fier et hardi, d'une touche originale et vigoureuse. Les caractères de Rhadamiste, de Zénobie et de Pharasmane sont tracés avec autant d'énergie que de chaleur; l'action est intéressante et animée, les situations frappantes et théâtrales; le style a d'ailleurs une sorte de noblesse sauvage, qui semble être la qualité propre de cette tragédie et la distinguer de toutes les autres.» Il ne lui manque pour être irréprochable qu'une exposition moins obscure et moins compliquée.

Deux éditions de *Rhadamiste* parurent en huit jours, et le cabinet n'affaiblit pas les impressions de la scène. La gloire et le talent de Crébillon étaient à leur apogée. *Xercès* (1714) fut un premier pas en arrière, et *Sémiramis* (1717) un second pas plus marqué; mais après neuf ans de silence, il se réveilla par la tragédie de *Pyrrhus* (1726), le plus régulier peut-être et le plus classique de ses ouvrages; il s'y révéla même sous un jour tout nouveau : ici en effet ce n'était plus la terreur qui dominait, mais bien l'élévation et la dignité. Le succès de cet ouvrage, qu'il appelait une *ombre* de tragédie, qu'il avait composé

avec une sorte de dégoût et auquel il avait mis cinq ans, l'étonna.

Vingt-deux années s'écoulèrent entre *Pyrrhus* et *Catilina* : c'est que Crébillon s'était assoupi dans ses embarras domestiques, ses chagrins et son indigence, cette torpille de l'artiste. Des hommes opulents voulurent réparer envers lui les torts de la fortune; mais il était trop fier, et ignorait l'art de payer en complaisances obséquieuses, en flatteries rampantes, les onéreux bienfaits des riches. D'ailleurs, après l'éclatant succès de *Rhadamiste*, fort de l'opinion publique qui le plaçait à côté de Corneille et de Racine, ce n'était point aux aumônes des particuliers, mais au récompenses dues au génie par l'État qu'il aspirait. Elles vinrent enfin ces récompenses, mais après de longues années de misère et par des voies honteuses, en haine de Voltaire et non pas en honneur de Crébillon. Depuis longtemps il n'avait pour vivre que les jetons de l'Académie et le traitement mesquin d'une place de censeur de la police, quand Mme de Pompadour lui fit donner par Louis XV mille francs de pension et une place à la bibliothèque. Alors, l'esprit plus calme, il put se reprendre à la composition de son *Catilina*, qu'il avait commencée pendant les représentations de *Pyrrhus*. Durant ces vingt-deux ans d'abstinence littéraire, on avait dit de lui : « il a fait, il fait, il fera toute sa vie Catilina. » On avait parodié le mot de Cicéron : « jusques à quand, Catilina, abuserez-vous de notre patience? » Ce fut jusqu'en 1749. Le roi voulut faire lui-même les frais de tous

les costumes des acteurs, rien ne fut négligé pour succès, tant la cour avait à cœur de faire une férule Voltaire du laurier de Crébillon. Une assemblée nombreuse, brillante, se pressait à la première représentation, qui fut très applaudie, applaudie même ave enthousiasme au premier acte. La tragédie fut représentée vingt fois de suite ; mais la lecture lui fu moins favorable : à part le caractère de Catilina, énergiquement et profondément crayonné, peu de détai sont dignes de l'auteur de *Rhadamiste.*

Crébillon avait soixante-douze ans quand il donn cette pièce. Il commença le *Triumvirat* à soixante seize, et le fit représenter à quatre-vingt-un. Ne nou étonnons donc pas si l'on y trouve à peine un rest de force et de chaleur. Entre *Xercès* et *Sémirami* Crébillon avait commencé un *Cromwel*, où il donna carrière aux sentiments de liberté qu'il puisait dan son cœur ; mais le sujet parut malsonnant à l'autorité, et il reçut défense de continuer cette tragédie

L'auteur d'*Atrée*, d'*Electre* et de *Rhadamiste* es placé dès longtemps, d'une commune voix, au ran des tragiques de premier ordre ; non, cependant, qu' n'y ait loin encore de lui à Racine, à Corneille. San doute il a de nombreux défauts, une diction incorrecte, parfois obscure et barbare ; mais il a des beautés sublimes et personnelles, un génie vrai. Sa manière est large, originale. Il sait donner à ses tableau la couleur, à ses personnages la vie. S'il est parfoi noir jusqu'à l'horreur, au moins quand il est noi n'est-il pas froid.

Crébillon était doué d'une mémoire prodigieuse. Il ne composait que dans son cerveau, y raturant, corrigeant, réformant à son gré, et ne retenant que la version jugée la meilleure. Il confiait son œuvre au papier alors seulement qu'il était question de la faire représenter, et, plus que septuagénaire, c'est de mémoire qu'il récita *Catilina* aux comédiens. Il avait une constitution fort robuste, et qu'il ménageait peu, mangeait prodigieusement, ne dormait guère et couchait volontiers sur la dure. Il fumait beaucoup. Il avait un goût excessif pour les animaux, surtout pour les chiens et les chats; il en ramassait dans les rues, et ceux qui l'intéressaient de préférence étaient non les plus beaux, mais les plus malades; sa chambre en était peuplée. Que voulez-vous? « J'aime les animaux, disait-il, depuis que je connais trop bien les hommes. » Malgré son caractère grave et sérieux, son esprit ne manquait pas d'une certaine gaîté, et il eut parfois des saillies fort heureuses. Un jour, dans un dangereux état de maladie, s'entendant demander par son médecin le legs de deux actes de *Catilina*, les seuls composés en ce moment, il lui répondit par ce vers de *Rhadamiste* :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine!

Ses pièces, au dire de l'envie, étaient l'ouvrage d'un frère qu'il avait aux chartreux. Un jeune homme à qui il venait de réciter une scène de sa composition lui en ayant répété sur l'heure plusieurs tirades : « Ah! monsieur, lui dit Crébillon, seriez-vous par hasard le chartreux qui fait mes pièces? » Une autre fois, au

milieu d'une société nombreuse, on lui demanda lequel de ses ouvrages lui semblait le meilleur. « Je ne sais, répondit-il, mais (montrant son fils) voilà, je crois, le plus mauvais. — C'est que celui-là n'est pas du chartreux, » répliqua vivement le fils. Il avait une passion prononcée pour les romans; non content d'en dévorer une quantité, il passait des journées entières à en composer, de mémoire comme toujours (peut-être est-il à regretter qu'il n'en n'ait point écrit). Un jour il se livrait avec amour à la composition d'un de ces romans, lorsqu'on entra brusquement chez lui : « Ne me troublez pas, dit-il à l'importun, je suis dans une situation intéressante; je vais faire pendre un ministre fripon et chasser un ministre imbécile. » Dédaignant la médecine et les médecins, il donna peu d'attention à une érysipèle qui lui était venue aux jambes, l'humeur rentra, il s'affaissa, et mourut le 17 juin 1762.

« Malgré le grand nombre de ses succès, dit d'Alembert, il n'avait pu obtenir, dans le temps le plus brillant de sa gloire, une place à l'Académie française; les cabales littéraires les plus opposées étaient réunies contre lui, parce que les chefs et les suppôts de ces cabales voyaient dans Crébillon un homme qui menaçait de les faire bientôt oublier tous par l'éclat de sa renommée. Il faut convenir aussi qu'il avait un peu irrité par sa faute l'amour-propre de ceux qui jouissaient, à tort ou à droit, de quelque réputation dans les lettres; il s'était permis contre eux une satire ingénieuse et piquante, qn'il eut pourtant la modé-

ration ou la prudence de ne jamais faire imprimer; ses détracteurs y étaient désignés d'une manière plaisante, par des noms d'animaux qui les caractérisaient d'une manière assez frappante pour leur déplaire; l'un était la *taupe*, l'autre le *singe*, celui-là le *chameau*, celui-ci le *renard*. » Sa réception fut remarquable par une singularité sans exemple : il fit son discours en vers. Arrivé à celui-ci :

> Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume,

les applaudissements réitérés du public confirmèrent le témoignage que Crébillon s'y rendait à lui-même.

VII.

VOISENON.

1763.

Claude-Henri Fusée de Voisenon naquit, en 1708, au château de Voisenon, près de Melun. Cadet de famille, et d'une constitution délicate, il dut céder aux desseins de ses parents qui le poussaient dans la carrière ecclésiastique, et ne fut qu'un mauvais prêtre. Il eut, en littérature légère, de précoces succès qui aboutirent à l'avortement. Dès l'âge de onze ans, il adressait une épître à Voltaire, qui lui répondait : « Vous aimez les vers; je vous le prédis, vous en ferez de charmants. Soyez mon élève, et venez me voir. » La prédiction ne s'est que bien faiblement réalisée. Des cinq volumes in-8° dont se composent les œuvres complètes de Voisenon, et où son esprit

« ressemble à un papillon écrasé dans un in-folio, » comme disait La Harpe, il y en a bien quatre et demi de trop. On trouverait dans le reste quelques poésies fugitives où la grâce abonde à côté de la négligence, de bon traits et des passages brillants dans ses pièces de théâtre, comédies et opéras. Son œuvre née la plus viable et qui a eu le plus de durée fut la *Coquette fixée*, comédie en trois actes et en vers, représentée aux Italiens en 1746. Là se rencontrent un plan assez raisonnable, des caractères assez bien indiqués, des morceaux d'un bon style, toutes qualités trop rares dans ses autres productions dramatiques, mais suffisantes pour montrer ce qu'aurait pu produire cet esprit heureusement doué, s'il eût considéré la littérature autrement que comme un hochet de bel air, et s'il ne se fût pas tant laissé distraire de l'étude par les plaisirs.

Voisenon, malgré le peu d'importance de ses titres, ne laissait pas de jouir d'une certaine considération littéraire. Il la devait principalement à l'opinion, fort accréditée dans le public et fort injuste, que la meilleure partie des œuvres de Favart, son ami, était son propre ouvrage. L'abbé avait beau s'en défendre avec loyauté, on mettait ses dénégations sur le compte de sa modestie, et l'on se croyait d'autant mieux fondé à persister dans cette croyance que la plume de Voisenon était au service du premier venu ! en effet, fort indifférent sur sa propre fécondité, il prêtait à qui le voulait, sans compter, des traits, des saillies, de brillantes tirades, ce qu'il appelait enfin

des *paquets de vers*. Il avait, d'ailleurs, avec une figure de singe, un esprit rempli de vivacité, de gaîté, de malice et de finesse. On a de lui de nombreux à-propos d'un grand bonheur. En voici un d'un sel fort délicat. L'abbé se présentait chez le prince de Conti, qui, ayant à se plaindre de lui, lui tourna le dos: « Ah! monseigneur, s'écria-t-il, je suis satisfait, je vois que vous ne me traitez pas comme un ennemi. — Comment cela? demanda l'altesse. — C'est que vous ne lui avez jamais tourné le dos. »

Si l'abbé de Voisenon se montra un ecclésiastique fort peu édifiant, il convient beaucoup plus de l'en plaindre que de l'en blâmer : ses mœurs appartenaient malheureusement à son époque. Ce qui lui appartient en propre, le voici. A peine ordonné prêtre, il était devenu grand-vicaire de M. Henriot, évêque de Boulogne, son parent; à la mort de ce dernier, en 1741, le cardinal de Fleury fit choix de lui pour occuper le siége vacant, et Voisenon refusa l'épiscopat. « Eh! comment veut-on que je conduise un diocèse, lorsque j'ai tant de peine à me conduire moi-même, » disait-il. Il y a une grande moralité dans ce refus, et bien faite pour racheter quelques écarts. Quoique ses revenus fussent assez modiques, il consacrait tous les ans une pension de deux milles livres à soulager des familles indigentes, et l'on apprit après sa mort qu'il avait consigné des fonds destinés à la réparation de pauvres maisons incendiées dans une terre qu'il habitait. L'évêque de Senlis,

Roquelaure, directeur de l'Académie, disait de Voisenon à son successeur : « Son âme naturellement douce ne sentait point les amertumes de la satire et de la critique. Il se laissait aller à son penchant, ennemi de toutes querelles littéraires. Eût-on attaqué ses ouvrages, il eût conseillé le censeur ; eût-on attaqué sa personne, il eût pardonné. Il aurait pu par cela seul confondre et désarmer son ennemi ; et ce que je viens de dire qu'il eût pu faire est véritablement ce qu'il a fait. » L'évêque faisait allusion à l'anecdote suivante : Un jeune homme, ayant écrit contre Voisenon une amère satire, fut assez impudent pour la lui présenter et lui en demander son avis. « Monsieur, lui dit l'abbé, il y a quelques fautes dans cet ouvrage, permettez-moi de les corriger. » Et aussitôt il s'assied à son bureau, retranche, ajoute, aiguise, polit, puis il écrit en tête : Contre l'abbé de Voisenon ! tout cela avec une imperturbable modération, puis il rend la satire à son auteur, en lui disant : « Je la crois très bien à présent, vous pouvez la faire courir, elle me fera du tort.»

Voisenon mourut, en 1775, au château de sa famille, où il s'était rendu quelque temps auparavant « afin de se trouver, disait-il, de plain-pied avec la sépulture de ses aïeux. » Il avait envisagé le terme fatal avec le calme d'un sage, et, faut-il le dire, avec l'esprit religieux d'un prêtre. Pourtant le vieil homme n'était pas éteint tout entier, et il badinait avec la mort, comme il avait fait un peu avec le reste. Au moment où le cercueil de plomb qu'il avait commandé

lui était apporté, il disait à l'un de ses domestiques : « Coquin, voilà une redingote que tu ne seras pas tenté de me voler. »

VIII

BOISGELIN.

1770.

Jean-de-Dieu-Raimond de Boisgelin de Cucé, l'un des prélats de France distingués par le talent et la vertu, naquit à Rennes, en 1732, d'une ancienne famille de Bretagne, et mourut en 1704. D'abord grand-vicaire de Pontoise, il fut nommé évêque de Lavaur, en 1766, et, quatre ans après, archevêque d'Aix. Dans ce siége, l'un des plus beaux de l'église de France, il fit preuve de grandes connaissances en matière d'administration ; et, placé à la tête des États d'une grande province, il montra l'art de manier les esprits et de concilier avec sagesse les intérêts du peuple et ceux du souverain. Il possédait le don d'une éloquence simple, gracieuse et touchante. Diverses oraisons funèbres qu'il prononça, celle du fils de Louis XV, celle de la dauphine, celle enfin de Stanislas, l'ancien roi de Pologne, annoncèrent à la France un orateur de plus, et obtinrent le plus flatteur de tous les succès, celui de l'émotion et des larmes. L'oraison funèbre de Stanislas, principalement, étincelle de vives beautés oratoires ; Turgot en faisait fort grand cas, et la comptait parmi nos chefs-d'œuvre d'éloquence sacrée. Son discours sur le sa-

Rome. Il débuta par Sénèque : le *Traité des bienfaits*, précédé d'un discours sur la traduction, parut en 1776, et fut généralement approuvé. L'épreuve réussie lui donna du courage, et il osa s'attaquer à Tacite, à Tacite contre lequel étaient venus échouer le talent de d'Alembert et le génie même de J-J. Rousseau. L'entreprise pouvait donc à bon droit paraître téméraire et d'une insurmontable difficulté. En outre, l'œuvre du traducteur fût-elle admirable, qui lui accorderait parmi nous ce degré d'estime suffisant à payer la longue patience et les utiles efforts? En France, nous ne nous laissons toucher, pour la plupart, qu'aux productions originales. Toutes ces considérations ne rebutèrent pas Dureau de La Malle. Seize ans il resta courbé sur son ouvrage, et, quand son *Tacite* parut, nous étions en 1790, c'est-à-dire en plein commencement de révolution et de tempêtes. L'ouvrage pourtant fut accueilli avec un intérêt flatteur, eut un succès incontesté, qui n'a fait que grandir depuis, ce qu'attestent de nombreuses éditions successives. Un excellent morceau d'histoire le précédait, contenant, sous le titre modeste de discours préliminaire, un traité clair, précis, profond, sur la constitution impériale établie par Auguste.

Ces sanglantes annales qu'il avait reproduites de l'historien romain ne lui avaient point ouvert les yeux sur les maux enfantés par l'oppression, et les principes constitutionnels trouvèrent en lui un opposant, obstiné mais sincère. Était-ce que la révolution le ruinait par son contrecoup à Saint-Domingue? Son

désintéressement ne permet pas de le penser. Quoiqu'il en soit, le gouvernement impérial obtint de lui du dévouement et lui accorda des faveurs. Il fut membre et président du corps législatif. Cependant ses fonctions politiques ne le détournèrent pas des occupations littéraires, et sa traduction des *Œuvres de Salluste*, publiée un an après sa mort, ne parut inférieure à son aînée ni en mérite, ni en succès. Quand la mort le surprit, il avait terminé, de l'histoire romaine de Tite-Live, la première décade, les trois premiers livres de la troisième, et les deux premiers de la quatrième. M. Noël se montra digne d'achever le reste et de publier le tout, ainsi qu'il fit.

Cet utile et laborieux écrivain avait la conversation vive, animée, heureusement servie par une riche mémoire, surtout dans les questions relatives à l'histoire et à la politique, qui avaient toujours fait le principal objet de ses méditations. Son caractère loyal et dévoué lui avait acquis des amis nombreux. Libéral et désintéressé, dans toute affaire d'intérêt il avait invariablement pour principe de prononcer contre lui-même. Il ne recula point devant la pratique de sa théorie en une circonstance bien décisive. Le régisseur de ses habitations à Saint-Domingue, passé en France, vint le trouver pour lui réclamer une somme de vingt mille francs. Il avouait ne posséder aucun titre, ses comptes ayant été brûlés dans la révolution de 1792. Dureau de la Malle lui répondit sans hésiter : « Je sais qu'il y a une loi qui suspend jusqu'à la paix maritime le paiement des dettes

des colons de Saint-Domingue. Mais je vous ai toujours connu pour un honnête homme. Vous êtes encore plus malheureux que moi; non seulement je vais reconnaître votre créance et l'hypothéquer sur mon bien de France, mais je vais vous en payer la rente à cinq pour cent jusqu'à ce qu'il me soit possible de vous rembourser en totalité. » Et cette dette, contractée par sa délicatesse, fut la première qu'il acquitta quand ses emplois eurent augmenté son revenu.

Lorsque l'Académie l'élut, il était absent de Paris. Sa nomination lui causa d'abord quelque souci : la perspective du discours de réception à composer l'effrayait. Peu à peu cependant, son plan entièrement disposé et quelques pages écrites, il se rassura, espérant se tirer sans honte de ce qu'il appelait un mauvais pas. Le succès dépassa de beaucoup ses espérances. Son discours, qu'il prononça avec noblesse et chaleur, fut salué de bravos, et l'opinion plus décisive du cabinet confirma la faveur de l'auditoire. C'est un petit traité, fort bien écrit, des ressources de notre langue, et il peut être cité parmi les bons discours de réception. — Un fils de Dureau de la Malle, homme d'érudition choisie, fait aujourd'hui partie de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

X.

PICARD.

1807.

Louis-Benoit Picard naquit à Paris en 1769, en cette année féconde qui donna également à la France Napoléon et Châteaubriand, et mourut en 1829. Son père, avocat distingué, le destinait au barreau; mais la nature, qui l'avait fait poëte comique, l'emporta sur la volonté paternelle et sur la sienne même; car il cherchait, en fils obéissant, à se ployer aux exigences de la chicane, sans pouvoir y parvenir; et le papier destiné à recevoir des actes de palais se couvrit plus d'une fois de ses vers. A ces symptômes d'imminente fièvre poétique, joignez l'amitié de Colin d'Harleville et d'Andrieux, tous deux plus âgés que lui, et déjà vainqueurs au théâtre, et vous aurez une vocation dramatique irrésistible. Picard y succomba. Sa premièr comédie, le *Badinage dangereux* (1789, un acte), présentée par Andrieux au théâtre de Monsieur nouvellement établi aux Tuileries, réussit, malgré le propos de quelques mauvais plaisants, prétendant qu'il serait *dangereux* pour l'auteur de risquer souvent un pareil *badinage*. Le *Masque* (deux actes), représenté l'année suivante par la même troupe, alors transférée à la foire Saint-Germain par suite de l'émigration forcée de la cour de Versailles à Paris, le *Masque* fut moins heureux. Mais l'auteur se releva, en 1791, par sa troisième comédie, *Encore*

desménechmes (trois actes), la première qu'il ait jugée digne de figurer dans l'édition de ses *Œuvres dramatiques*. Ces pièces offrent déjà quelques combinaisons ingénieuses, des aperçus plaisants; elles annoncent l'instinct de la scène, l'art de composer une intrigue et d'en tirer un parti piquant.

La même année, Picard donna au Théâtre-Français *le Passé, le Présent et l'Avenir*, petite trilogie de circonstance en vers; dans les premiers temps de la révolution, il lui arriva quelquefois encore d'exploiter l'actualité avec plus ou moins de bonheur. De toutes ses pièces de cette époque celles par lesquelles il data furent son joli opéra-comique en deux actes, du théâtre Feydeau, les *Visitandines* (1792), et le *Conteur*, trois actes au Théâtre-Français (1793). La première eut un succès prodigieux et mérité, et, à elles deux, elles fondèrent la réputation de leur auteur. De ce moment, Picard, tranquille sur son avenir et sûr de sa vocation, ne cessa plus d'écrire pour le théâtre, et devint le plus fécond poëte comique de son temps. Il a composé plus de quatre-vingts ouvrages dramatiques, dont la plupart en trois et cinq actes, et quelques-uns en vers. Nous nous arrêterons, dans la suite de cet article, sur les plus remarquables seulement.

Vers 1796, Picard, dominé par sa passion pour le théâtre, ne se contenta plus de faire des comédies, il voulut encore en jouer; il débuta au théâtre Louvois dans l'emploi des valets, et sa femme, qu'il venait d'épouser, dans celui des soubrettes. Son mas-

était jovial et spirituel, sa diction naturelle et correcte mais un peu monotone, son organe sonore; il avait l'intelligence et la finesse, mais la verve et la profondeur lui manquaient. Il exerça cette profession une dizaine d'années, après lesquelles il l'abandonna, vers l'époque à peu près où il entrait à l'Académie. Ainsi il fut acteur, comme Molière, et, comme Molière aussi, directeur de théâtre : pendant environ dix-sept ans, à partir de 1801, il dirigea tantôt le théâtre Louvois, tantôt l'Opéra italien, alors appelé théâtre de l'Impératrice (1804), puis le grand Opéra et enfin l'Odéon. Son zèle et son activité s'augmentèrent en proportion des diverses responsabilités qui pesaient sur lui comme acteur, auteur, directeur; il sembla se multiplier pour justifier la faveur et l'empressement publics, et quelques-unes de ses meilleures œuvres se rapportent à cette époque.

Picard excellait à saisir les ridicules du moment, à peindre les mœurs courantes. A les considérer sous cet aspect, ses pièces sont non seulement l'histoire, mais le journal du temps, suivant le mot de M. Villemain ; elles forment une espèce de galerie où se retrouvent la plupart des physionomies changeantes de la société française, à travers trente années de régimes divers. *Médiocre et rampant, ou le moyen de parvenir* (1797), sa première comédie en cinq actes et en vers, sa première comédie de caractère, tableau d'une société toute bouleversée encore du cataclysme révolutionnaire, nous laisse aujourd'hui dans la stupeur, comme la reproduction des mœurs d'une peuplade

inconnue. *L'Entrée dans le monde* (cinq actes en vers, 1799), nous retrace les salons de Paris avec leur singulier mélange d'enrichis insolents et de *ci-devant* ruinés, de faste et de grossièreté, et surtout avec leur frénésie de jouissances, qui veut réparer l'abstinence passée et semble pressentir une abstinence à venir. L'agiotage avec ses banqueroutes, ses soudaines et prodigieuses fortunes, aussi vivement englouties qu'amassées, fut stigmatisé dans *Duhautcours, ou le Contrat d'union*, (cinq actes, 1801), frère cadet, mais digne frère de *Turcaret*. *Le mari ambitieux* (cinq actes en vers, 1802), ridiculisa cette manie des places, déjà répandue alors et qui s'est si fort accrue depuis, cette manie qui subordonne le bonheur intérieur à la vanité d'être quelque chose dans l'État.

Quand la censure impériale vint restreindre la liberté du théâtre, Picard, se voyant interdire la satire des mœurs publiques, c'est-à-dire de celles qui tiennent à l'état politique de la nation et à la nature du gouvernement, se rejeta dans la peinture des mœurs privées, et là encore il sut trouver une mine féconde, et l'exploita avec gloire pendant de longues années. Il avait déjà signalé ses premiers pas en ce genre par *la Petite Ville* (quatre actes, 1801), tableau si fidèle, d'une si ingénieuse et si vivante réalité que, dans plus d'une ville de province, cette comédie eut les honneurs de la proscription, comme coupable de satires personnelles. De toutes ses pièces, c'est celle-ci que Picard préférait, et il n'a effective-

ment rien produit de plus complet. Sur les derniers temps de sa vie, à la suite de quelques échecs, il disait avec l'accent du découragement : « Je me suis fait illusion sur mon talent, je n'étais pas né pour faire la comédie; je n'y entends rien, absolument rien. » Puis bientôt, se redressant avec quelque fierté, il ajouta : « Tout cela n'empêche pas que j'ai fait *la Petite Ville.* » Un pendant qu'il voulut donner à cette charmante comédie, *la Grande Ville, ou les Provinciaux à Paris* (quatre actes, 1802), est resté fort au-dessous dans l'estime publique, malgré un rare esprit d'observation; tant le sujet était vaste, difficile et presque impossible!

Frappé de ce qu'il y a de faible et de variable dans l'homme, qui voit le plus souvent ses opinions et ses desseins flotter au gré des intérêts et des circonstances, Picard aimait à reproduire ce trait de la condition humaine. C'est ce qu'il fit dans *les Marionnettes, ou un Jeu de Fortune* (cinq actes, 1806), dont la pensée lui fut inspirée par un vers d'Horace; l'un de ses meilleurs ouvrages, et même, au jugement de plusieurs critiques, son chef-d'œuvre. On ne saurait imaginer une fable plus ingénieuse et plus plaisante pour développer cette idée comique qu'entre les mains de la fortune nous sommes tous pareils à des statuettes de bois sans puissance et sans volonté. Il en est de même des *Ricochets* (un acte, 1807), admirable miniature de toute la société, où, du plus grand au plus petit, tous les personnages reçoivent le contrecoup d'une influence supérieure; où le sourire du maître

engendre la joie du valet qui fait la bonne humeur d'un plus petit encore; où la mauvaise humeur du maître attriste le valet qui fait pleurer son inférieur à lui-même : joie disparue par la perte d'un petit chien, et revenue par le cadeau d'un serin.

Deux comédies de Picard, d'un mérite fort distingué l'une et l'autre, quoique dans des sphères bien différentes, eurent une fortune toute contraire. L'une, *M. Musard* (1803, un acte), obtint un succès de vogue. C'est la personnification fort gaie de ces gens assez nombreux, toujours prêts à s'amuser de tout, attachant de l'importance à tout, excepté aux choses importantes, de ces gens enfin qui travaillent toujours, mais à ne rien faire. Le caractère plut, parceque personne ne rougit de s'y reconnaître. Qui ne s'est dit au moins une fois : quel homme j'aurais été si je n'étais un vrai musard ! Bien des gens prétendirent, selon Picard, qu'il avait pensé à eux en écrivant sa pièce. « Que de femmes, ajoutait-il, m'ont répété : c'est mon mari que vous avez voulu peindre ! » Mais dans son autre comédie, les *Capitulations de conscience* (1809, cinq actes en vers), l'auteur s'attaquait à une moralité plus haute. Le personnage principal, ayant trouvé un riche portefeuille perdu, hésitait à le rendre, et, capitulant avec sa conscience, il se donnait à lui-même mille bonnes raisons de le garder, raisons vraiment spécieuses; puis il finissait par le rendre. La pièce tomba pour ne plus se relever. « Eh bien ! disait Picard, les gens qui sifflent mon héros, parce qu'il hésite à rendre le

portefeuille, sont justement ceux qui l'auraient gardé. » Et Picard disait vrai; et son ouvrage, fortement conçu, habilement exécuté, s'élève à une vigueur, à une hauteur de talent qu'on ne retrouve au même degré dans aucune autre de ses pièces en vers.

Il nous resterait encore à mentionner ici bon nombre de ses ouvrages, nous ne le ferons cependant que pour les principaux : les *Conjectures* (1795, trois actes en vers), première manifestation, dans l'auteur, de sa connaissance approfondie des travers humains; les *Amis de collége* (même année), ses trois actes les mieux versifiés; le *Collatéral* (1799, cinq actes), la comédie la plus gaie peut-être de son gai répertoire; les *Oisifs* (1809), un acte épisodique retraçant avec verve les impatiences si fréquemment causées par les gens qui ne font rien à ceux qui ont à faire; l'*Alcade de Molorido* (1810, cinq actes), offrant ce contraste plaisant d'un chef suprême de la police qui sait tout ce qui se passe dans sa capitale, mais non ce qui se passe dans son ménage; la *Vieille Tante* ou les *Collatéraux* (1811, cinq actes), où les tracasseries domestiques sont représentées avec le naturel le plus vrai, le plus comique; les *Deux Philibert* (1816, trois actes), l'une de ses plus heureuses conceptions et celle de ses pièces qu'on a le plus jouée; *Vanglas* (1817, cinq actes), œuvre d'un moraliste profond. Dans l'édition de ses œuvres dramatiques, Picard fait précéder ses pièces de préfaces très spirituelles, où il raconte les occasions qui lui ont fourni un sujet.

Ces préfaces forment les commentaires les plus instructifs et les plus piquants de ses ouvrages; elles sont d'excellents morceaux de critique, et mieux encore, d'intéressantes confidences où l'on aime à voir se concilier, dans une loyauté naïve, la modestie de l'homme du monde et la conscience du poëte. Depuis les jugements de Corneille sur ses tragédies, notre littérature n'avait rien produit d'aussi curieux et d'aussi judicieux en ce genre. On n'a qu'un reproche à leur faire, c'est que la sévérité de ses examens est si grande qu'on est souvent tenté de le défendre contre lui-même.

En ses dernières années, Picard ne travaillait guère plus qu'en société, et presque toujours avec des jeunes gens, collaboration féconde où la vigueur de l'un se fortifiait de l'expérience de l'autre, et d'où jaillirent plusieurs belles comédies, dont les plus retentissantes furent l'*Agiotage* (cinq actes, 1826), avec M. Empis, et *les Trois Quartiers* (trois actes, 1827), avec M. Mazères.

Il arrivait souvent à Picard, quand ses idées ne pouvaient se traduire à la scène, ou s'y traduisaient incomplètement, de les développer en romans. Il a produit en ce genre plusieurs ouvrages distingués, mais inférieurs généralement à ses comédies. On ne saurait les lire sans plaisir; ils n'ajoutent rien sans doute à la célébrité de leur auteur; mais ils suffiraient à fonder la réputation d'un autre. Il en est deux surtout qui se recommandent par la science du monde et la connaissance du cœur humain : *les Aven-*

tures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme (4 vol. 1813), et *les Mémoires de Jacques Fauvel* (4 vol. 1822), en la collaboration de M. Droz, l'académicien du vingtième fauteuil. C'était là fournir une nouvelle preuve de l'identité de ces deux espèces particulières d'observation qui ont enfanté *Gilblas* et *Turcaret*.

Ce spirituel écrivain est celui des auteurs comiques de notre siècle qui a fait le plus rire. Paris a constamment applaudi, dans les divers théâtres et pendant près de quarante ans, à sa verve facile et naïve, à sa fécondité signalée par une foule de productions divertissantes. A cette gaîté franche et naturelle, il joignit l'invention, l'art d'observer, le but moral et le talent difficile d'arriver à ce but sans refroidir la scène. Egalement heureux dans la comédie d'intrigue et dans la comédie de caractère, il sut en outre imprimer à l'action dramatique un mouvement qu'elle ne connaissait pas avant lui. Aussi moral mais plus comique que Destouches, moins original peut-être mais plus vrai, plus réservé que Regnard, il a sa place marquée entre ces deux poëtes célèbres. Citons M. Villemain, c'est toujours une bonne fortune : « Le mérite suprême de Picard, disait-il dans sa réponse à Arnault, ce qui permet de prononcer son nom, à demi-voix, après le grand nom de Molière, c'est le naturel, don précieux, rare, inimitable, que l'on cherche, que l'on demande, et qui, le jour où nous le retrouverons comme le possédait Picard, sera la plus heureuse innovation que

l'on ait vue depuis longtemps. Picard ne le cherchait pas; c'était sa langue : sentiment, idées, expressions, tout lui échappait ainsi, sans qu'il le voulût. On ne remarque pas si son dialogue est spirituel ; il est mieux : il vous fait oublier l'auteur et entendre le personnage avec son parler, son accent, sa voix. L'expression la plus simple lui va si bien qu'il semble toujours un peu gêné dans les vers. Disons vrai, comme lui : c'est surtout en prose qu'il est excellent poëte comique. »

Un mot suffit à l'éloge du caractère de Picard : il fut toujours aimé de Colin d'Harleville et d'Andrieux, sans parler de beaucoup d'autres.

XI

ARNAULT.

1829.

Antoine-Vincent Arnault, né à Paris en 1766, mort en 1835, se sentit dominé dès l'âge le plus tendre par la passion des vers, et puissamment attiré vers la gloire des lettres qui lui semblait préférable à tout. Placé chez un procureur, il fréquentait beaucoup plus les séances académiques et le théâtre que l'étude, et négligeait sans remords la procédure pour la poésie. Des héroïdes, des élégies, des romances lui valurent quelques précoces succès. Madame, comtesse de Provence, qui le connaissait dès l'enfance, car le père d'Arnault avait occupé un emploi dans la maison de Monsieur, s'intéressait à ses

premiers essais, et elle se l'attacha en qualité de secrétaire de son cabinet (1786). Arnault débuta avec grand éclat au théâtre par *Marius à Minturnes* (1791), tragédie en trois actes, qu'il avait d'abord composée en cinq, mais de laquelle, docile aux conseils d'amis éclairés, il avait ensuite retranché les longueurs et une intrigue amoureuse qui faisait disparate et nuisait à l'unité. Admirablement jouée, la pièce fut applaudie avec transports. Elle a joui jusqu'à nos jours d'une honorable popularité, justifiée par la simplicité de l'action, l'énergie du trait, la noblesse élevée du style, la vigoureuse reproduction du personnage et la belle scène du Cimbre qui ne peut se résoudre à tuer Marius.

Prononcer le nom d'Arnault, c'est évoquer dans tout esprit lettré le souvenir de *Marius à Minturnes*. Cependant le poëte pénétra plus avant dans son art, non pas, malgré la force et la nouveauté de la conception, dans sa *Lucrèce*, si grandement surpassée par cette heureuse *Lucrèce* de nos jours, qui promet un si noble avenir littéraire à son auteur, M. Ponsard; non pas dans *Cincinnatus*, tragédie honorablement composée, à la louange des principes d'une liberté sage, précisément dans ce temps d'anarchie sanglante qui précéda le 9 thermidor; non pas dans *Oscar*, où l'amour tragique aux prises avec l'amitié se déploie en des scènes pleines d'énergie, jaillit en des traits du plus beau dialogue; mais dans *Blanche et Montcassin* ou les *Vénitiens* (1798), le *nec plus ultrà* dramatique de l'auteur. De toutes les

tragédies d'Arnault, c'est celle qui réussit le plus complétement, sans en excepter *Marius*, et le parterre eut raison de rendre justice aux scènes touchantes des deux amants, au beau contraste des caractères de Capello et de Contarini, surtout à l'effet, aussi original que tragique, du cinquième acte, l'un des plus beaux du théâtre moderne. « Auteur tragique de l'école de Ducis, disait M. Villemain, Arnault a dans ses ouvrages mêlé aux anciennes formes un nouveau degré de terreur et quelquefois de simplicité. »

Par la diversité de ses travaux littéraires et le talent qu'il y apporta, Arnault mérite d'être classé parmi les littérateurs distingués de l'ère impériale. Mais après la tragédie, le genre où il s'est fait le plus d'honneur c'est l'apologue. C'avait été pour lui, dans ses voyages, une habitude de rimer des fables à ses heures perdues. Il en lisait parfois dans les séances particulières de l'Institut, parfois en communiquait quelques-unes aux journaux, mais ne songeait point à les publier, quoique le nombre s'en fût insensiblement accru dans son portefeuille, quand un jour Millevoye, qui avait la passion de posséder des chevaux sans pouvoir toujours les nourrir, vint lui proposer de lui revendre cinquante louis une superbe bête qu'il avait naguère payée soixante-quinze. « J'ai déjà quatre chevaux dans mon écurie, répondit Arnault, et n'ai pas d'ailleurs cinquante louis à mettre à une fantaisie. — Vous les avez en portefeuille, reprit Millevoye. Donnez-moi cinquante fa-

bles. » Marché conclu, et qui satisfit tout le monde : Millevoye qui se défit de sa monture, le libraire qui vendit bien son édition, et Arnault qui, outre le plaisir de « se promener tous les jours sur le produit de ses fables, » comme il le disait, avait encore la satisfaction de voir augmenter sa renommée. Ses apologues, tous piquants par la nouveauté du sujet, qui appartient toujours en propre à l'auteur, pétillent d'esprit, d'originalité, de légèreté ; ils sont, de plus, écrits supérieurement. Acrimonieux en quelques parties et généralement satiriques, ils ont fait dire au successeur d'Arnault : « C'est Juvénal qui s'est fait fabuliste... On a reproché à Florian d'avoir mis dans ses bergeries trop de moutons ; peut-être dans les fables de M. Arnault y a-t-il trop de loups. » Mais ajoutons avec M. Villemain que « si en les lisant on ne s'arrête pas à chaque page en disant : *le bon homme !* on dira toujours l'*honnête homme !* »

Bonaparte aimait Arnault d'une amitié qui ne se démentit jamais. Pendant sa première campagne d'Italie, il le chargea de l'organisation des îles Ioniennes, avec le rang et le traitement de chef de brigade. Puis, quand l'expédition d'Égypte fut résolue, il lui confia la mission de recruter parmi les écrivains et les artistes ceux qui devraient l'accompagner, et l'emmena lui-même sur son vaisseau l'*Orient,* où il le fit son bibliothécaire ; mais Arnault ne put achever le voyage, retenu à Malte par une grave maladie de son beau-frère, Régnault de Saint-Jean-d'Angely. Durant les longs ennuis de la traversée, le conqué-

rant et le poëte avaient ensemble de fréquents entretiens, qui roulaient presque toujours sur la littérature. « Je veux, dit un jour, Bonaparte, que nous fassions une tragédie ensemble. — Volontiers, repartit Arnault, quand nous aurons fait ensemble un plan de campagne. » C'est à ce degré de familiarité qu'ils en étaient venus. Comme on le voit, Arnault avait la réplique vive, franche, spirituelle. Une autre fois, c'était en 1802, le premier consul lui disait après la chute de son *Don Pèdre*: « Voilà ce que c'est que de faire des tragédies après Corneille et Racine. — Général, vous donnez bien des batailles après Turenne », riposta le poëte. Arnault aurait pu pousser loin sa fortune sous l'empire, s'il eût été moins véritablement homme de lettres, moins insouciant et moins fier. Il se contenta de la division de l'instruction publique et des théâtres, au ministère de l'intérieur, où il n'a laissé que des souvenirs honorables. « Il tendit la main au talent repoussé ou au mérite qui se tenait à l'écart : c'est lui qui accueillit dans ses bureaux notre poëte Béranger, que lui seul alors avait deviné. » Napoléon ne l'oublia pas sur son rocher de Sainte-Hélène, et de sa main mourante il l'inscrivit sur son testament pour une somme de 100,000 francs. L'affection et la reconnaissance engagèrent Arnault à entreprendre l'Histoire de l'empereur, et, à partir de 1822, il la publia sous ce titre : *Vie politique et militaire de Napoléon* (3 vol. in-fol.), ouvrage remarquable par un style mâle et ferme, et précieux par des documents jusqu'alors inédits.

Arnault avait consacré les dernières années de sa vie à composer ses mémoires sous ce titre : *Souvenirs d'un Sexagénaire* (1833), 4 vol. in-8° qui sont loin d'épuiser tout ce que l'auteur avait à raconter sur ses contemporains et lui-même, car ils s'arrêtent au commencement de l'Empire. M. Villemain les a appréciés en ces termes : « Les mémoires qu'il écrivait avec une verve piquante et négligée sont un monument curieux de sa vieillesse. Spectateur intelligent et sans ambition, mêlé aux événements du siècle et n'en profitant pas, Arnault avait vu beaucoup de choses, et les avait toujours appréciées avec cette droiture de conscience qui donne de nouvelles lumières à l'esprit. Ni l'intérêt ni les engagements politiques ne prévalaient sur la véracité de ses souvenirs et sur son instinct moral... c'est qu'il avait surtout de la justice dans le cœur. Par là ses écrits, empreints parfois de passion contemporaine, respirent toujours une sincérité qu'on estime. »

Arnault avait fait partie de la classe de littérature à l'Institut depuis 1799. Mais, en 1816, il fut condamné à l'exil par ordonnance royale et rayé de l'Académie. La Compagnie ne cessa pas de lui prodiguer ses témoignages d'estime et de regret. Elle souscrivit à l'édition de ses œuvres qui se publiaient en Belgique ; l'exilé fut très sensible à cette marque d'affection de la part de ses anciens confrères. Dans sa séance du 3 mars 1818, le duc de Richelieu, alors premier ministre, étant le directeur trimestriel, elle arrêta qu'il serait adressé par elle une respectueuse

supplique au roi pour obtenir son rappel. Arnault fut enfin rappelé l'année suivante. Dès que cela fut possible, l'Académie le réélut d'un suffrage unanime; il y rentra comme successeur d'un académicien qu'il y avait précédé. « Il y rentra, même sous le pouvoir qui avait eu le tort de l'en bannir. Il y entendit, pour la seconde fois, l'éloge des travaux qui avaient honoré sa vie, et du talent dont nulle révolution n'avait pu le destituer... et il recueillit, dans les suffrages et l'émotion du public, la plus douce récompense d'un noble caractère; » ainsi parlait, à la réception de M. Scribe, successeur d'Arnault, M. Villemain, qui avait également présidé à la réception d'Arnault, successeur de Picard. Dès ce moment, Arnault reprit ses anciennes habitudes de zèle et d'assiduité, et mérita, à la mort d'Andrieux, d'être nommé secrétaire perpétuel. L'Académie avait tant fait pour lui qu'il espéra qu'elle ferait plus encore: dans son testament, il la priait de transmettre son fauteuil à son fils, M. Lucien Arnault; mais, quelque distingué que soit l'auteur de *Régulus*, de *Pierre de Portugal*, de la *Mort de Tibère*, la Compagnie ne crut pas devoir obtempérer à ce désir. C'est une vieille tradition chez elle, et nous en verrons plus d'un exemple, d'écarter de ses élections tout ce qui pourrait offrir une apparence de succession héréditaire.

XII.

M. SCRIBE.

1836.

M. Augustin-Eugène Scribe est né à Paris le 24 décembre 1791. Il fit ses études au collége de Sainte-Barbe, dont il a conservé un si bon souvenir, comme on a pu le voir par maint passage de ses œuvres, et tout récemment encore par sa jolie nouvelle du *Siècle*, *Maurice*. Dès le collége, les lauriers des vaudevillistes l'empêchaient de dormir, et il jetait sur son papier à thêmes des ébauches de pièces. Orphelin de bonne heure, il fut confié à la tutelle du célèbre avocat Bonnet, le défenseur du général Moreau, qui le mit chez un avoué; car M. Scribe avait été destiné au barreau par sa mère. Que faire contre la vocation? Le jeune clerc ne brillait chez son patron que par son absence, et celui-ci lui écrivait un jour vainement : « Si M. Scribe passe dans le quartier, je le prie de monter à l'étude, où il y a de la besogne pressée; » la besogne pressée pour lui était au théâtre, et à vingt ans, dès 1811, il eut son premier vaudeville joué rue de Chartres, les *Dervis*. D'autres vaudevilles suivirent, avec des chances diverses, tous signés seulement du prénom d'*Eugène*, dont la discrétion ne pouvait compromettre le futur avocat. Mais bientôt les succès devinrent si marqués, la vocation parut si décisive qu'il n'y eût plus à chercher pour lui d'autre car-

rière ailleurs; elle était là toute trouvée, et le nom de Scribe put être mis tout grand sur l'affiche.

Une Nuit de la garde nationale, le *Comte Ory*, le *Nouveau Pourceaugnac*, *Une Visite à Bedlam*, la *Somnambule*, le *Solliciteur*, l'*Intérieur d'une Étude*, les *Deux Précepteurs*, l'*Ours et le Pacha*, et tant d'autres, se succédèrent rapidement au Vaudeville, aux Variétés; ils avaient déjà popularisé le nom de leur auteur, lorsque le Gymnase fut fondé en 1820 par M. Delestre-Poirson. L'habile directeur, collaborateur de M. Scribe en plusieurs pièces, avait pu apprécier tout ce que ce rare esprit avait d'avenir. Il se l'attacha par toutes sortes d'avantages, pour plusieurs années et à l'exclusion des théâtres rivaux. M. Scribe, à l'aise sur cette scène toute neuve, y porta un genre nouveau, son genre à lui, le plus précieux mélange d'observation fine et spirituelle, de sentiments délicats, répandus à profusion dans le dialogue et dans les couplets. Cinquante petits chefs-d'œuvre, la *Demoiselle à marier*, l'*Héritière*, *Michel et Christine*, les *Premières Amours*, le *Diplomate*, *Rodolphe*, la *Seconde année*, *Philippe*, *Malvina*, les *Malheurs d'un Amant heureux*, *Une Faute*, le *Gardien*, *Estelle* (nous nous arrêtons au beau milieu de cette nomenclature, non pas certes faute de matière), cinquante petits chefs-d'œuvre ont signalé cette partie de sa carrière dramatique. Il fit en peu de temps du Gymnase le plus charmant théâtre et le plus couru de Paris. Il en maintint la vogue et la fortune pendant plus de dix ans, tant qu'il voulut

bien y régner, et, dernièrement encore, quand ce théâtre, tout meurtri de son impolitique lutte avec la société des auteurs dramatiques, s'est efforcé de ressaisir sa prospérité passée, c'est entre les bras de M. Scribe qu'il s'est jeté : Les *Surprises, Babiole et Joblot*, *Rébecca*, l'*Image*, *Jeannette et Janneton*, donnés, pour ainsi dire, coup sur coup, ont prouvé qu'il n'était pas encore à bout de fécondité, de grâce, de sentiment, d'intérêt, d'esprit.

En fait d'opéra-comique, M. Scribe débuta par la *Chambre à coucher*, en 1813. Plusieurs années s'écoulèrent avant qu'il revînt au genre; mais son alliance lyrique avec M. Auber, le spirituel compositeur si bien fait pour le comprendre, l'y attacha définitivement. De cette association heureuse sont sortis la *Neige*, *Léocadie*, le *Maçon*, la *Fiancée*, *Fra-Diavolo*, *l'Ambassadrice*, le *Domino noir*, la *Part du Diable*, la *Sirène* (nous en passons, avec M. Scribe on ne saurait tout nommer,). Qui ne connaît la *Dame blanche*, à la ravissante musique de Boïeldieu? A l'Académie Royale de Musique, son premier pas marqué fut la *Muette de Portici*, après laquelle sont venus, entre autres, *Robert-le-Diable*, les *Huguenots*, *Gustave*, la *Juive*, avec quels succès retentissants, chacun le sait! Il y a plus d'un beau vers tragique dans ses opéras, plus d'une excellente scène de comédie dans ses opéras-comiques. M. Scribe est le seul, ou peu s'en faut, qui sache mettre de l'esprit et du bon sens sous la musique; aussi ses

poëmes sont-ils très recherchés des compositeurs, et n'en a pas qui veut.

M. Scribe n'est pas même innocent de ballets et de mélodrames; car, pour avoir cueilli de tout dans le domaine dramatique, depuis le genre le plus humble jusqu'au plus sublime, il ne lui reste à composer qu'une tragédie. Il y pense, a-t-on dit. Il en est bien capable; et ce qui nous étonnerait c'est qu'il n'y réussît pas tout autant et même plus que bien d'autres. Quel Protée que l'esprit!

En attendant, le Théâtre-Français a dû à ses comédies les succès les plus nets qu'il ait obtenus dans ces dernières années. M. Scribe y avait paru pour la première fois en 1822, avec *Valérie*, qui fut surtout un succès d'actrice. Le *Mariage d'argent* (1827), étincelant d'esprit, de mots, d'observations, ne reçut qu'un froid accueil, par cette raison logique qu'un auteur si parfait en un acte ne pouvait être que médiocre en cinq. Mais depuis 1833, tant d'autres épreuves sont venues, *Bertrand et Raton*, la *Camaraderie*, la *Calomnie*, le *Verre d'eau*, *Une Chaîne*, etc., qu'il a bien fallu reconnaître que M. Scribe était du très petit nombre de nos contemporains qui s'entendent à filer avec talent et verve une intrigue en cinq actes.

Le nombre des pièces de M. Scribe va bien de trois à quatre cents. Il lui est arrivé souvent d'en avoir en une même soirée cinquante, ou même davantage, que l'on représentait sur les divers théâtres de France. A Paris, pendant plusieurs années, il n'était pas rare

qu'on vît son nom dix fois sur l'affiche dans un même jour, pas rare qu'il fût joué dix fois en une seule soirée : au grand Opéra, à l'Opéra-Comique, au Théâtre-Français, au Vaudeville, aux Variétés, quatre fois au Gymnase. Dans quel pays au reste n'a-t-il pas été traduit, ou représenté en notre langue? A voir cette fécondité phénoménale, ses détracteurs, rien de ce qui réussit ne saurait en manquer, l'accusaient de se contenter d'apposer son *visa* aux ouvrages donnés sous son nom, d'être le vampire intellectuel de ses infortunés collaborateurs. Aujourd'hui, on laisse, Dieu merci! ces assertions aux commis-voyageurs beaux-esprits, qui se prétendent volés. Pour peu qu'on ne soit point absolument étranger aux choses du théâtre moderne, on n'ignore pas quelle estime professent pour son talent ses confrères, on ne saurait dire ses pairs, les auteurs de comédies-vaudevilles. Lui convient-il de laisser reposer un instant son imagination, fatiguée quoique inépuisable, du manuscrit qu'il accepte et dont l'idée première lui a souri il reste la plupart du temps si peu de chose, qu'il est rendu méconnaissable, et toujours embelli, aux yeux même de l'auteur primitif. Pour lui, il n'a jamais fait mieux que lorsqu'il a fait seul ; de quel autre prince du vaudeville en peut-on dire autant? Sa verve intarissable l'a encore entraîné jusque dans la nouvelle et le roman. Il y a porté toutes ses facultés d'écrivain dramatique, cette habileté de mise en scène, cet art de graduer l'intérêt, de tenir en haleine la curiosité, art qu'on ne saurait pous-

ser plus avant. La plupart des scènes de *Tonadillas*, *Carlo Broschi*, la *Maîtresse anonyme*, sont de vrais tours de force de décence en des récits de bien scabreuses aventures. *Chut!* la charmante comédie du Gymnase, est encore un chef-d'œuvre en ce genre.

M. Scribe est l'auteur dramatique le plus populaire de France, et cela non pas seulement au théâtre, mais même à la lecture. Veut-on passer une demi-heure charmante, on ouvre un volume de ses œuvres, on lit une de ses pièces, laquelle? mon Dieu! la première venue, et l'on joue de malheur si l'on ne sort pas de cette lecture égayé, attendri, satisfait. Il n'y a que lui pour nouer avec trois ou quatre personnages une action qui ne languisse pas un moment. C'est une intelligence de la scène, une fertilité de combinaisons ingénieuses, d'expédiens, de moyens, merveilleuses vraiment. Pour lui point d'impasse scénique. Picard, le bon et franc poëte comique qui le précéda dans ce fauteuil, lui vouait, à cet égard, une admiration sentie, une sorte de culte. Vous manquait-il un ressort, étiez-vous en peine d'un dénouement : « Allez trouver Scribe, disait-il, il n'y a que lui pour vous tirer de là. » Oui, M. Scribe est tellement habile que nous serions presque tenté de l'en chicaner. Il a eu tant de collaborateurs, auxquels il a enseigné une partie de son secret, et ceux-ci ont initié tant d'autres collaborateurs encore, qu'aujourd'hui une pièce mal faite, mal *charpentée*, est presque aussi rare qu'une pièce littéraire, qu'aujourd'hui l'art dramatique semble être devenu un métier. Mais nous n'insisterons

pas trop là-dessus; le temps, en ceci, a bien été quelque peu son complice : on ne fait pas trois cents pièces chaque année sans apprendre à en faire.

Il est un reproche plus sérieux que nous croyons devoir adresser à M. Scribe, c'est qu'il affiche trop souvent le scepticisme. Le rire du sceptique a je ne sais quoi de glacé; il contracte les lèvres, et l'âme n'en est pas réjouie. Dans la haute comédie surtout, nous ne saurions qu'improuver la plupart de ses tendances. Il se range trop du parti du vainqueur contre le vaincu, trop du parti du prince contre le sujet ; il se complaît trop dans ce qui est, au détriment de ce qui pourrait être. Si dans les hommes d'état nous acceptons des conservateurs, parce que là il faut procéder avec mesure même dans la voie des améliorations, dans les poëtes nous demandons avant tout des réformateurs : Dieu n'a imaginé le poëte (sa plus belle invention!) que pour toujours pousser l'humanité en avant. Or que prouve *Bertrand et Raton*, sinon la duperie du dévoûment à la chose publique, dévoûment escamoté à son profit par un intrigant habile et de haut lieu? L'amour de la liberté fût-il un préjugé, le fronder dans les *Indépendants* c'est railler la chose sainte, et cela avec une philosophie vulgaire, car quel zélateur de liberté ignore que tous en ce monde nous dépendons de quelque chose ou de quelqu'un? Faire descendre volontairement du trône un chef d'État, le *Fils de Cromwel*, parce qu'il n'a reconnu partout autour de lui, dans ses courtisans et dans ses administrés, que vice et bassesse, quand ce

serait avoir raison en fait, ce serait avoir tort en poésie, en morale : ce n'est pas en ravalant l'homme, mais bien en le relevant à ses propres yeux, qu'on parvient à obtenir de lui le plus de bien possible; lui dire qu'il ne vaut pas même la peine d'être gouverné, c'est une calomnie gratuite à l'humanité. Que la proposition contraire serait donc plus morale et plus féconde, à savoir que les gouvernants sont la plupart du temps indignes de gouverner! Posez-nous des anges pour chefs des nations, avant un siècle la terre ne sera peuplée que de saints : à la vertu comme à toute chose c'est une pente naturelle de descendre du sommet à la base, mais non de monter de la base au sommet. Il est vrai qu'avec ces idées-là on ne ferait pas une comédie, mais on ferait peut-être mieux.

Non, la comédie qui dégoûte de l'homme n'est pas une œuvre morale. Faites-moi rire de mon semblable, poëte comique, d'accord, c'est votre droit et votre devoir; mais ne m'empêchez pas de l'aimer, ne me forcez pas à désespérer de lui. Oh! quand je pense au *Misanthrope*, ce philanthrope sublime! quel ardent amour de l'humanité palpite sous ses imprécations comiques! l'excellente philantrophie que cette misanthropie-là! c'est parce qu'il aime bien, lui, qu'il châtie bien! Ah! le théâtre aussi a ses trois vertus théologales. Si M. Scribe avait eu la foi, s'il avait eu l'espérance, et surtout s'il avait eu la charité! mais aussi que lui eût-il manqué alors? et nul ici-bas ne saurait être complet.

De tous les écrivains français, passés et présens,

M. Scribe est celui qui a le mieux su convertir son encre en or. En homme d'ordre qu'il est, il a tenu note, depuis son entrée dans la carrière, des bénéfices que lui a valus chacun de ses ouvrages ; et, à la fin de 1843, le chiffre s'élevait à deux millions cent douze mille francs. M. Villemain avait bien raison, dans sa piquante réponse à l'ingénieux discours de M. Scribe récipiendaire, de lui dire : « Pour vous, les lettres ne furent dès la jeunesse qu'amusement ; célébrité, fortune. C'est une destinée bien rare, *de dangereux exemple peut-être*, mais que votre talent justifie, et que votre caractère fait aimer en vous. » Oui, en tout genre, on ne voit que les triomphateurs, ceux qui succombent passent inaperçus. Les éminentes fortunes d'écrivains et d'artistes ont cela de fâcheux qu'elles trompent la jeunesse sur une existence pleine d'écueils et de déceptions. Dans les lettres, dans les arts, quand l'opulence vient, ce n'est qu'un heureux accident et rien de plus. Qu'il y a peu d'élus dans cette voie où tant se croient appelés ! Jeune homme, ne vous détournez donc pas des professions utiles pour courir haletant après un décevant mirage, et regardez-y à cent fois avant de vous précipiter dans les arts ou les lettres ; ou bien, si vous sentez trop fortement l'*influence secrète*, et que vous n'ayez point de patrimoine, munissez-vous d'abord d'un état ou d'un emploi. Certes, il existe peut-être bien autant d'avocats, par exemple, qui végètent que d'écrivains ; mais le barreau est une carrière, et la littérature n'en est une que du jour où

l'on y marche avec honneur et succès : il n'y a qui aient vraiment droit à se dire hommes de lettres que ceux à qui la foule peut donner ce beau titre au seul énoncé de leur nom. La société juge ainsi, et la société n'a pás tort.

Ces tristes vérités n'arrêteront sans doute personne, le propre de l'homme est de n'être corrigé que par sa tardive expérience, et pas toujours encore ; mais enfin quiconque manie une plume, plume d'aigle ou d'oie, est tenu de dire ce qu'il pense être utile. Que cette considération nous serve de réponse à qui demanderait de quelle autorité nous parlons ainsi, nous infime. D'ailleurs, dans ce livre, qui par son sujet même provoque à l'émulation de la gloire littéraire, il est bon que ces idées se trouvent exprimées au moins une fois, comme contre-poison à des aspirations désordonnées et insensées ; et ce n'est pas faire connaître une médaille que d'en cacher le revers. Aujourd'hui que tant de circonstances tendent à multiplier démesurément les écrivains, il faut opposer quelques digues à ce torrent ; car la propagation exubérante de l'homme de lettres pourrait bien être un fléau dans l'Etat, une source de malaise social.

A celui donc que pourrait aveugler l'éclat de la rayonnante prospérité de M. Scribe, rappelons, sans sortir de l'Académie, de l'Académie, ce lieu d'asile (semblerait-il pourtant !) contre la misère, rappelons que nous avons déjà vu l'un des fondateurs de la scène française, du Ryer, mourant avant le temps

dans un dénûment absolu ; de Belloy, le poëte appelé national, sans secours pécuniaires pour lutter contre sa dernière maladie ; Boissy résolu, ainsi que sa femme, de laisser à sa faim, qui le presse et qu'il ne peut soulager, le soin de terminer ses jours ; Crébillon s'abrutissant dans son indigence ; et avertissons-le que voici venir le vieux Corneille, oui ! Corneille le Grand, dont la pénurie serait extrême à son heure dernière sans la généreuse initiative d'un poëte et la tardive aumône d'un roi.

L'existence de M. Scribe s'est écoulée, depuis 1846, sans autres événements que les succès des pièces dont il continue à approvisionner nos théâtres. L'auteur du *Verre d'eau* écrira jusque sur son lit de mort, et cette verve, qui ne peut se comparer qu'à celle de M. Alexandre Dumas, ne l'abandonnera certainement qu'avec la vie. En attendant, souhaitons une longue carrière à sa muse facile. Qu'elle nous donne encore de ces beaux opéras comme ceux du *Prophète*, de l'*Enfant prodigue* et du *Juif errant* ; des drames tels que celui d'*Adrienne Lecouvreur ;* de charmantes comédies comme le *Puff*, les *Contes de la reine de Navarre*, la *Protégée sans le savoir*, *Irène*, *Une Femme qui se jette par la fenêtre*, *Cécily*, *O Amitié !* les *Filles du docteur*, *Mon Etoile ;* de gais et pimpants vaudevilles comme ceux de *Maître Jean*, d'*Héloïse et Abélard*, de la *Nuit de Noël*, etc. ; ou

bien encore de ces opéras comiques comme *Ne touchez pas à la Reine*, *Haydée*, la *Fée aux roses*, *Giralda*, la *Dame de pique*, la *Chanteuse voilée*, les *Mystères d'Udolphe*, *Marco Spada*, le *Nabab*, la *Fiancée du diable*, l'*Etoile du nord*, etc., ouvrages gracieux et populaires. Assurément, ce ne sera pas le public qui se lassera le premier d'aller aux théâtres sur l'affiche desquels ils figureront. Continuez donc, Monsieur Scribe, de semer, avec la prodigalité qui vous est familière, ces scènes pleines d'intérêt et de charme, ces tableaux délicats et bien observés de nos mœurs ou ces brillantes esquisses de poëte ; nous tenons en réserve pour les applaudir nos bravos les plus vifs, et pour votre talent notre plus sincère admiration !

—

N. B. — Ne semble-t-il pas que la présence de Racine ait porté bonheur à ce fauteuil ! Une descendance directe, immédiate, nulle part entée ; douze académiciens (tous ayant écrit !) neuf, exclusivement, entièrement hommes de lettres ; deux, hommes de génie ; et quel spirituel contemporain !

XVIII.

LE FAUTEUIL DE CORNEILLE.

LE FAUTEUIL DE CORNEILLE.

I.

MAYNARD.

1634.

François Maynard, né à Toulouse en 1582, mort en 1646. Après avoir été, dans sa jeunesse, secrétaire de la reine Marguerite, il devint président au présidial d'Aurillac, et, peu de temps avant sa mort, conseiller d'état. En 1634, il se rendit à Rouen avec l'ambassadeur de France, M. de Noailles, et là, il se lia avec le cardinal de Bentivoglio, le meilleur écrivain de l'Italie à cette époque. Le pape Urbain VIII l'accueillit avec faveur, se plut dans ses entretiens et lui donna de sa propre main un exemplaire de ses *Poésies latines*. Cependant sa fortune ne s'en améliora point, comme on le voit dans les plaintes continuelles, et peut-être excessives, consignées dans ses écrits. Le cardinal de Richelieu ne lui fit jamais de bien, et cela, dit-on, parce qu'il tenait à ce qu'on

lui laissât la gloire de donner spontanément, et que Maynard l'importuna de ses demandes. On sait la dure réponse d'*Armand* à la charmante requête en vers que lui adressa le poëte, dans laquelle, après avoir dit qu'il va bientôt aller voir, *sur le rivage du Cocyte*, ce François Ier

Qui fut le père des savants
Dans un siècle plein d'ignorance,

Il ajoutait en terminant :

S'il me demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans ce monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde?

Rien! Voilà ce que répondit l'impérieux ministre. Fatigué de solliciter vainement, Maynard prit le parti de la retraite. Il reparut à la cour sous la régence d'Anne d'Autriche, mais, aussi éconduit que par le passé, il reprit le chemin de sa solitude et ne la quitta plus.

Maynard avait la figure belle, l'humeur agréable, le caractère noble. La juste opinion de ses contemporains le plaça au premier rang des poëtes de son époque, et, à ce titre, il fut un des membres les plus distingués de l'Académie naissante. Ami de Desportes et de Régnier, il eut pour maître en poésie Malherbe, et pour condisciple, Racan, avec lequel il partagea les suffrages de son époque. Pendant longtemps on a retenu de lui un assez grand nombre de vers heureux, qu'on ne se lassait pas de redire. Malherbe « l'esti-

mait l'homme de France qui savait le mieux faire des vers. » Son volume de poésies (1646) a été vanté pour la facilité, l'élégance et la clarté. Cette dernière qualité était l'attribut favori, l'objet particulier des soins de Maynard, qui s'appliquait toujours de préférence aux constructions de phrases simples et naturelles. Un jour son fils, qui composait aussi, lui récitait des vers de sa façon, dans lesquels un mot se trouvait placé de manière à faire équivoque. Maynard feignant de ne point comprendre ce passage, se le fit relire trois fois, et dit enfin : « Ah! mon fils, à cette fois là vous n'êtes pas Maynard; car ils n'ont pas coutume de ranger leurs paroles de cette sorte. »

« Les juges des jeux floraux de Toulouse, dit Pellisson reçurent Maynard dans leur corps, bien qu'il n'eût pas disputé et gagné les trois fleurs, suivant la coutume. Et comme ils avaient autrefois donné à Ronsard un Apollon et à Baïf un David d'argent, ils résolurent, avec beaucoup d'éloges, qu'on donnerait à Maynard une Minerve de même matière. Mais, à la honte de notre siècle, les capitouls, qui sont les seuls exécuteurs de ces délibérations, ou par avarice, ou par négligence, n'accomplirent jamais celle-là, comme on peut voir par l'épigramme qui est dans ses œuvres, avec ce titre : « Sur une Minerve d'argent, promise et non donnée. »

II.

CORNEILLE.

1647.

PIERRE CORNEILLE naquit à Rouen, le 6 juin 1606, de Pierre Corneille, avocat du roi à la table de marbre, et de Marthe Le Pesant. Il fut élevé chez les jésuites de sa ville natale. Il parut quelque temps au barreau, mais sans goût et sans succès; et l'amour lui révéla bientôt sa vocation pour le théâtre. Un jeune amoureux l'ayant conduit chez la dame de ses pensées, Corneille fut préféré par celle-ci et supplanta le premier soupirant. L'aventure lui inspira sa première comédie, *Mélite* (1625), qui fut jouée avec toute sorte de succès : la demoiselle qui en avait fait naître le sujet fut longtemps connue à Rouen sous le nom de Mélite; et le talent nouveau, l'esprit original que laissait pressentir le nouveau poëte inspirèrent une telle confiance qu'il se forma à Paris une nouvelle troupe de comédiens : tant jetait d'éclat cet avénement dramatique !

A la postérité, qui a lieu de tenir compte seulement de la beauté intrinsèque d'une œuvre, le retentissement de *Mélite* et des premières pièces de Corneille, *Clitandre* (1630), la *Veuve* (1634), la *Galerie du Palais*, la *Suivante*, la *Place Royale* (1635), *Médée*, l'*Illusion comique* (1636), peut paraître étrange, immérité; mais, quand on a le courage de lire quelques-unes des pièces qui, au début de Corneille, capti-

vaient la faveur publique, l'enthousiasme excité par *Mélite* s'èxplique et se conçoit. Quel progrès dans la régularité du plan, dans le naturel du dialogue, dans la pureté de la versification! Pour être dans le vrai, c'est relativement et non absolument qu'il faut juger, répétons-le. Fontenelle le fait sentir admirablement : « Il y a une grande différence, dit-il, entre la beauté de l'ouvrage et le mérite de l'auteur. Tel ouvrage qui est fort médiocre n'a pu partir que d'un génie sublime; et tel autre ouvrage qui est assez beau a pu partir d'un génie assez médiocre. Chaque siècle a un certain degré de lumière qui lui est propre. Les esprits médiocres demeurent au-dessous de ce degré, les bons esprits y atteignent, les excellents le passent, si on le peut passer. Un homme né avec des talents est naturellement porté par son siècle au point de perfection où ce siècle est arrivé; l'éducation qu'il a reçue, les exemples qu'il a devant les yeux, tout le conduit jusque là. Mais s'il va plus loin, il n'a plus rien d'étranger qui le soutienne, il ne s'appuie que sur ses propres forces, il devient supérieur aux secours dont il s'est servi. Ainsi deux auteurs, dont l'un surpasse extrêmement l'autre par la beauté de ses ouvrages, sont néanmoins égaux en mérite, s'ils se sont également élevés chacun au-dessus de son siècle. Il est vrai que l'un a été bien plus haut que l'autre, mais ce n'est pas qu'il ait eu plus de force, c'est seulement qu'il a pris son vol d'un lieu plus élevé. »

Des premières comédies de Corneille à *Médée* sa

première tragédie, le pas est marqué; mais de *Médée* au *Cid* c'est le bond d'un géant, c'est l'essor d'un aigle. Le succès du *Cid* (1637) fut colossal, inouï, non seulement en France, où *cela est beau comme le Cid* devint une formule proverbiale, mais même à l'étranger, où on le traduisit partout : Corneille posséda dans son cabinet cette pièce reproduite en toutes les langues de l'Europe, excepté en esclavon et en turc; les Espagnols eux-mêmes, de qui le Cid nous venait, puisque Corneille l'avait imité (mais combien surpassé!) de Guilhem de Castro, les Espagnols eux-mêmes l'avaient traduit. Nous ne redirons ni la jalousie du cardinal de Richelieu, ni l'examen du *Cid* par l'Académie, détails que nous avons donnés ailleurs.

Cette route inconnue une fois frayée, Corneille, dans toute la force de l'âge et toute la puissance de son mâle génie, donna rapidement une admirable succession de chefs-d'œuvres : les *Horaces*, *Cinna*, dans la même année 1639, puis bientôt après, *Polyeucte*. Avant de faire jouer cette dernière tragédie, il la lut au fameux hôtel Rambouillet, où elle fut applaudie, mais seulement par bienséance et par respect pour la réputation, déjà sans rivale, du poëte. À quelques jours de là, Voiture alla trouver Corneille, et lui dit que *Polyeucte* avait complétement échoué, que son sujet religieux avait surtout éloigné toute sympathie. Le grand homme, un instant ébranlé, voulait reprendre sa pièce qui était à l'étude; ce ne fut que sur les exhortations d'un pauvre comédien,

trop mauvais auteur pour qu'on eût pu lui confier un rôle dans l'ouvrage, qu'il le laissa représenter, et le public juger comme l'acteur, qui avait eu plus de pénétration que l'hôtel Rambouillet.

Le Menteur vint après, et fut en quelque sorte le *Cid* de la bonne comédie, à laquelle il ouvrait la voie, comme celui-ci avait inauguré la grande tragédie française. Le succès suggéra à Corneille la pensée de composer la *Suite du Menteur*, qui eut peu de réussite.

La Mort de Pompée, malgré de magnifiques morceaux et l'admirable figure de Cornélie, l'une des plus belles créations du poëte, signala en lui, par ses faiblesses de style, un commencement de lassitude, et pourtant il n'avait pas encore trente-six ans, et il n'avait composé cette tragédie que pour répondre aux critiques dont l'opinion plaçait les vers de *Polyeucte* au-dessous de ceux de *Cinna*, et leur prouver que, dès que le sujet le comporterait, il saurait retrouver sa grande manière. *Théodore* porta les traces d'une décadence manifeste. Heureusement *Rodogune*, vint relever Corneille, *Rodogune*, un de ses chefs-d'œuvre, mais par malheur, le dernier. Il a prétendu lui-même que, pour désigner la plus belle de ses tragédies, il fallait balancer entre *Rodogune* et *Cinna*; quant à sa prédilection à lui, elle se portait évidemment sur la première. Tout le monde partagerait son opinion, si les quatre premiers actes, malgré l'habileté du nœud, répondaient au dernier : l'admirable dénoûment! que d'inspiration, de grandeur, d'émo-

tion, d'originalité! Jamais le génie tragique ne s'éleva plus haut!

Soit sentiment secret de son déclin, bien qu'il fût jeune encore, soit esprit novateur, Corneille changea de manière; à la simplicité de ses premiers plans, qu'avait soutenue la grandeur des sujets, il substitua les complications sans nombre, dans *Héraclius*, dont la forte intrigue n'est pas exempte de choquantes invraisemblances. Il écrivit, dans *Andromède*, une pièce à machines, genre exploité déjà par d'autres, mais dans lequel encore il éclipsa tous ses prédécesseurs : ainsi c'est à son vaste génie que le théâtre doit les trois premiers essais glorieux dans les trois grandes divisions dramatiques; dans la tragédie, la comédie, l'opéra. *Don Sanche*, remarquable par le noble caractère du personnage principal et par son premier acte, l'un des plus beaux du théâtre, rappela la forme heureuse, la vive et franche allure du *Cid*; grâce à d'habiles coupures, il a mérité de revivre honorablement de nos jours au Théâtre-Français, et a donné par là un démenti à Voltaire, qui l'avait condamné à l'oubli.

Nicomède, par son ton familier de tragédie moderne dans un sujet antique, offre une exception unique au théâtre et une variété de plus dans les belles compositions cornéliennes. Ce fut encore pour Corneille un éclatant triomphe, mais que ne suivit plus aucun autre. Bientôt *Pertharite* vint échouer complétement devant la justice un peu sévère du parterre, et le poëte découragé, dans sa quarante-

septième année, crut devoir renoncer au théâtre. Il s'en tint éloigné six ans, et se consola dans sa retraite par la traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduction assez insignifiante, mais dont le succès prodigieux apporta quelque baume à sa blessure dramatique toujours saignante. Enfin, cédant aux sollicitations du surintendant Fouquet, le généreux Mécène, qui lui proposait trois sujets tragiques, dont les deux premiers étaient *Œdipe* et *Camma*, il choisit le premier, et son frère prit l'autre. *Œdipe* réussit et lui valut quelques libéralités de la part de Louis XIV ; faveurs éphémères, qui le rengagèrent inconsidérément à la scène, qu'un rival plus jeune était près de remplir de sa gloire nouvelle. Malgré de vives lueurs, malgré des vers, des tirades, des scènes, même des actes entiers, où se révèle le Corneille des bons jours, la *Toison d'or*, *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Agésilas*, *Attila*, *Tite et Bérénice*, *Pulchérie*, *Suréna*, joués de 1661 à 1674, ne pourraient que ternir sa gloire, si quelque chose était capable d'en obscurcir les rayons. La faute en vient sans doute de ce que Corneille méconnaissait désormais la nature de son génie, plus élevé que flexible. Bien que d'une grande simplicité de caractère, les succès du jeune Racine le préoccupèrent trop vivement ; et, à le voir dans ses dernières pièces se jeter tête baissée dans la peinture de l'amour, pour laquelle il était peu fait, malgré sa délicieuse scène de l'Amour et de Psyché, on serait porté à croire qu'il attribuait les triomphes de l'auteur

d'*Andromaque* plutôt aux sujets amoureux qui seraient devenus à la mode qu'à la main de maître dont celui-ci les traitait, et que, sans trop de préméditation peut-être, il cherchait à lutter contre lui sur ce terrain décevant.

Sous les titres de préface, d'examen, d'épître dédicatoire, Corneille annexait à chacune de ses pièces des dissertations qu'on ne saurait oublier sans négliger un trait de son caractère et de son esprit; car elles donnent la preuve du désintéressement le plus noble et de la plus touchante bonhomie, et elles déposent en même temps de la profondeur de ses réflexions sur l'art dramatique, de la pureté de son goût, de la solidité de son jugement. Mais ce n'est rien ôter à sa gloire que d'oublier nombre de poésies, d'épîtres, de sonnets, et même quelques vers latins qu'il tournait au reste fort bien. Ceux qu'il composa sur la campagne de Flandre en 1667 semblèrent tellement beaux, que non-seulement ils furent traduits en français par plusieurs personnes, mais qu'ils furent encore remis en latin par d'autres qui en prirent les idées.

Corneille fut le véritable créateur du théâtre français. Avant lui, disait Racine dans sa réponse admirée au discours de réception de Thomas Corneille, « quel désordre! quelle irrégularité! nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre; les auteurs aussi ignorants que les spectateurs; la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance; point de mœurs, point de caractères; la dic-

tion encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement; en un mot, toutes les règles de l'art, celles même de l'honnêteté et de la bienséance partout violées. » Corneille imagina un genre de fable tragique, différent de celui des Grecs et plus analogue à nos mœurs, et du même coup il éleva ce genre au plus haut degré du sublime, dont il prit naturellement le ton et qu'on dirait sa vraie langue. Comme il plane à l'aise dans ces grands sujets romains qui semblent n'aller bien qu'à sa taille! Nul n'a su autant que lui susciter dans les âmes l'idée du beau moral en poésie et nous en faire éprouver le sentiment dans toute sa hauteur. Génie frère de Bossuet, dans ses formes si imprévues de vigueur et de franchise, son grand vers est beau si simplement, si spontanément, si pleinement, qu'il n'est rien de plus accompli.

« Corneille, a dit son neveu Fontenelle, était assez grand et assez plein, l'air fort simple et fort commun, toujours négligé, et peu curieux de son extérieur. Il avait le visage assez agréable, un grand nez, la bouche belle, les yeux pleins de feu, la physionomie vive, des traits fort marqués et propres à être transmis à la postérité dans une médaille ou dans un buste. Sa prononciation n'était pas tout-à-fait nette; il lisait ses vers avec force, mais sans grâce. Il parlait peu, même sur la matière qu'il entendait si parfaitement. Il n'ornait pas ce qu'il disait; et, pour trouver le grand Corneille, il le fallait lire. Il était mélanco-

lique. Il lui fallait des sujets plus solides pour espérer ou pour se réjouir, que pour se chagriner ou pour craindre. Il avait l'humeur brusque, et quelquefois rude en apparence; au fond, il était très aisé à vivre, bon père, bon mari, bon parent, tendre et plein d'amitié. Il avait l'âme fière et indépendante, nulle souplesse, nul manège; ce qui l'a rendu très propre à peindre la vertu romaine, et très peu propre à faire sa fortune. Il n'aimait pas la cour; il y apportait un visage presque inconnu, un grand nom qui ne s'attirait que des louanges, et un mérite qui n'était pas le mérite de ce pays-là. Rien n'était égal à son incapacité pour les affaires que son aversion. Il ne s'était point trop endurci aux louanges, à force d'en recevoir; mais s'il était fort sensible à la gloire, il était fort éloigné de la vanité. Quelquefois il se confiait trop peu à son rare mérite, et croyait trop facilement qu'il pût avoir des rivaux. A beaucoup de probité naturelle il joignit dans tous les temps de sa vie beaucoup de religion, et plus de piété que le commerce du monde n'en permet ordinairement. »

On a trop souvent répété que Corneille, avant de devenir académicien, s'était présenté deux fois vainement. Avant de condamner en cela l'Académie, il faudrait se rappeler ce que raconte Pellisson : « M. Salomon, dit-il, fut préféré à M. Corneille. Le protecteur (c'était alors le chancelier Séguier,) fit dire à l'Académie qu'il lui laissait la liberté du choix, et vous jugerez par la suite qu'elle se détermina de cette sorte pour cette raison que M. Corneille, faisant son

séjour à la province, ne pouvait presque jamais se trouver aux assemblées et faire la fonction d'académicien. Je dis que vous le jugerez par la suite; car, depuis, on proposa, d'un côté, le même M. Corneille, et, de l'autre, M. du Ryer, et ce dernier fut préféré. Or, le registre en cet endroit fait mention de la résolution que l'Académie avait prise de préférer toujours entre deux personnes, dont l'une et l'autre auraient les qualités nécessaires, celle qui ferait sa résidence à Paris. M. Corneille fut pourtant reçu ensuite, parce qu'il fit dire à la Compagnie qu'il avait disposé ses affaires de telle sorte qu'il pourrait passer une partie de l'année à Paris. »

Ce noble poëte n'avait jamais été fort bien traité de la fortune; mais, dans ses dernières années, sa position devint bien précaire et bien tourmentée. Boileau l'apprit, et, allant trouver Louis IV : « Sire, lui dit-il, j'ai une pension, et Corneille n'en a pas. Cependant il en mérite mieux et en a plus besoin que moi. Une pension à Corneille, sire, où transmettez-lui la mienne. » Noble prière qui fut entendue; car une gratification royale alla trouver le grand homme qui se mourait, et qui succomba le 1 octobre 1684, doyen de l'Académie française dont il fut vraiment le premier grand génie, de laquelle il sera toujours l'un des plus glorieux ancêtres.

III

THOMAS CORNEILLE.

1684.

Thomas Corneille naquit à Rouen le 20 août 1625, une vingtaine d'années après son frère, et, tant que celui-ci vécut, fut appelé Corneille le jeune. Quand il eut terminé ses études, il vint à Paris, où l'exemple de son frère et une certaine affinité de génie le tournèrent du côté du théâtre. Comédies, tragédies, opéras, il s'essaya dans tous les genres, et le chiffre de ses œuvres dramatiques ne s'élève pas à moins de quarante-deux. Nous ne rappellerons que les principales.

La plupart de ses pièces eurent un très grand succès de représentation. Comme son frère, il commença par sacrifier à Thalie, et, quand il en vint à Melpomène, il avait fait à peu près le même nombre de comédies que son aîné. La première de ses tragédies, *Timocrate* (1656), obtint une réussite prodigieuse. On la joua six mois de suite ; le roi vint exprès au Marais en voir la représentation ; on la donna quatre-vingts fois, et les comédiens se fatiguèrent de la représenter avant que le public se fût fatigué de la voir. L'un d'eux s'avança un jour sur le bord du théâtre, et dit : « Vous ne vous lassez point d'entendre *Timocrate;* pour nous, nous sommes las de le jouer. Nous courons risque d'oublier nos autres pièces; trouvez bon que nous ne le représentions plus. » Ce qui n'est pas

moins singulier, c'est que, depuis, les comédiens n'essayèrent jamais de reprendre cette pièce. Enfin les amis de l'auteur lui conseillèrent de renoncer au théâtre, comme s'il ne pouvait désormais s'y montrer qu'inférieur à lui-même.

L'événement ne justifia pas le peu de confiance de ces amis. Les nombreuses tragédies que Thomas fit succéder à *Timocrate*, entre autres *Laodice*, *Camma*, *Stilicon*, et surtout le *Comte d'Essex* et *Ariane*, ne reçurent pas moins d'applaudissements que leur aînée. *Camma*, la mieux conduite de toutes, attira une affluence si considérable, grâce à son action touchante et à l'effet théâtral de son dénouement, qu'aux premières représentations il ne restait plus de place sur la scène pour les acteurs. *Ariane* et le *Comte d'Essex* avaient enlevé tous les suffrages, et de Boze écrivait, en 1710, au sujet de ces deux pièces : « Le public ne s'est pas même refroidi après trente à quarante ans d'examen ; elles sont toujours redemandées ; on en sait les plus beaux endroits par cœur ; elles plaisent, comme si elles avaient le mérite de la nouveauté ; et l'on y verse des larmes, comme si elles avaient encore l'avantage de la surprise. » *Ariane* soutint la concurrence contre le *Bajazet* de Racine, qu'on représentait à la même époque. Enfin les triomphes dramatiques de Thomas eurent tant d'éclat que le grand Corneille lui-même avouait qu'il aurait bien voulu avoir fait certaines tragédies de son frère.

Telle fut l'impression produite sur les contemporains ; voyons ce qu'il en reste dans la postérité. On

reconnaît encore que Thomas posséda l'art de conduire une intrigue, d'amener et de varier les situations ; mais, le premier, il altéra la noble simplicité de la tragédie par des intrigues romanesques, dit Palissot. Des fadeurs amoureuses, des raisonnements entortillés, un héroïsme alambiqué, une monotonie de tournures froidement sentencieuses, une diffusion insupportable, une versification flasque et incorrecte, telle est sa manière, ajoute Laharpe un peu sévèrement, mais avec justice. Cependant le *Comte d'Essex*, histoire défigurée et roman peu vraisemblable, renferme quelques scènes touchantes, et la tragédie d'*Ariane* est asssz intéressante. L'action dramatique est claire, simple et sage, le sujet est touchant ; quelques passages semblent l'écho affaibli de la poésie de Racine; mais quelques beautés de sentiments, certains traits d'un naturel heureux ne sauraient effacer ce que la versification a de faiblesse extrême, ni suppléer à ce que le style a de vague et de décoloré; car c'est surtout le coloris qui manque à toutes les pièces de cet auteur. On a essayé de nos jours de faire revivre au théâtre cette froide élégie, mais l'essai n'a pas été heureux ; et le Théâtre-Français n'a fait en cela que ressusciter le vieil ennui.

Boileau s'exprimait donc avec autant de bon sens que d'esprit quand il disait à la représentation d'*Ariane* : « Ah ! pauvre Thomas, tes vers, comparés à ceux de ton frère, font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie. » D'un autre côté, Voltaire a raison de dire de Thomas ; « C'était un homme d'un

très grand mérite et d'une vaste littérature; et, si vous exceptez Racine, auquel il ne faut comparer personne, il était le seul de son temps qui fût digne d'être le premier au-dessous de son frère. »

Envisagé sous cette nouvelle face d'écrivain à vaste littérature, Thomas se présente avec des succès plus modestes, mais peut-être plus solides. Il n'avait consacré au théâtre à peu près que le temps de sa jeunesse, et l'utilité publique devint ensuite l'objet de ses travaux. On ne le connaissait que comme poëte, il se fit bientôt reconnaître pour un excellent grammairien, par les notes dont il accompagna une nouvelle édition des *remarques* de Vaugelas, publiée par lui en 1687. Ce travail lui fit assez d'honneur pour que l'Académie ne jugeât par la suite personne plus digne que lui de mettre au net les observations de la Compagnie sur le même ouvrage. Il prit une part considérable à la composition du Dictionnaire, et, comme l'Académie n'avait pas trouvé à-propos d'y introduire les termes des arts et des sciences, il se chargea d'en faire seul un dictionnaire particulier, qui, quoique aussi volumineux que l'autre, parut en même temps, et en fut regardé comme le supplément indispensable par le public, qui les associa tous deux dans son estime. Enfin il acheva de publier, une année avant sa mort, un *Dictionnaire géographique* en trois volumes in-folio, dont il s'occupait depuis quinze ans; et il se délassait de l'aridité de ce travail en traduisant en vers les Métamorphoses d'Ovide, traduction souvent assez heureuse pour que notre con-

temporain Saint-Ange en ait reproduit près de quinze cents vers dans la sienne.

La santé robuste de Thomas et sa facilité expliquent comment il a pu suffire à tant de travaux. Cette facilité était malheureusement si grande que la composition d'*Ariane* lui coûta seulement dix-sept jours, et celle de quelques autres de ses tragédies vingt ou vingt-deux. Pierre n'avait pas à beaucoup près le faire aussi commode; il est vrai qu'il a produit des œuvres un peu plus durables. L'intimité la plus parfaite et la plus exemplaire ne cessa jamais de régner entre les deux frères. « Une estime réciproque, raconte de Boze, des inclinations et des travaux à peu près semblables, les engagements de la fortune, ceux même du hasard, tout semblait avoir concouru à les unir. Ils avaient épousé les deux sœurs, en qui se trouvait la même différence d'âge qui était entre eux. Il y avait des enfants de part et d'autre, et en pareil nombre. Ce n'était qu'une même maison, qu'un même domestique. Enfin, après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux frères n'avaient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes, et ce partage ne fut fait que par une nécessité indispensable, à la mort de Pierre. » L'aîné retirait de cette cohabitation une utilité assez singulière : au rapport de Voisenon, auquel néanmoins il ne faudrait pas accorder toute confiance, quand il avait besoin d'une rime, il levait une trappe, et demandait cette rime au cadet, qui la renvoyait immédiatement.

Thomas avait la conversation facile comme son tra-

vail. Les expressions lui venaient vives et naturelles sur toute sorte de sujets. Il était d'une politesse exquise, bienfaisant et généreux par delà même sa fortune. Il devint aveugle dans les dernières années de sa vie, sans interrompre pour cela ses publications. Il en corrigeait lui-même les épreuves : il avait dressé un lecteur, dont il s'était rendu la prononciation si familière que, à l'entendre lire, il jugeait parfaitement des moindres fautes échappées soit dans la ponctuation soit dans l'orthographe. C'est ce que raconte un écrivain d'ailleurs assez judicieux : le croira, après tout, qui voudra.

« Le grand Corneille pensa avoir un successeur, sinon plus désirable, au moins plus qualifié que son frère, rapporte d'Alembert. Comme on était sur le point de remplir sa place, Racine, alors directeur, demanda une surséance de quinze jours, parce que M. le duc du Maine, âgé d'environ quatorze ans, témoignait quelque désir du fauteuil académique. On imagine bien que le délai fut accordé par acclamation; on voulut même charger Racine d'assurer le prince « que, quand il n'y aurait point de place va» cante, il n'y avait point d'académicien qui ne fût ravi » de mourir pour lui en faire une. » Nos prédécesseurs étaient, comme l'on voit, autant de Décius, prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie. Mais le protecteur de l'Académie se montra plus difficile en cette occasion que l'Académie même : la grande jeunesse de M. le duc du Maine empêcha le roi de donner son consentement à cette élection; et les mânes de

Corneille furent privés de l'honneur d'être loués par un prince. »

Voilà jusqu'à présent deux circonstances où nous avons vu le roi montrer plus de discernement que la Compagnie. Plaise au ciel que ce soit la dernière! Cependant, comme il nous est pénible de voir Racine et l'Académie mêlés dans cette intrigue, essayons de commenter le fait. Ne pourrait-on pas le faire ainsi: cette idée d'incorporer dans l'Académie un enfant de quatorze ans, prince-bâtard, germe et mûrit dans le vide cerveau d'un courtisan académicien. Cela ne peut-être douteux. Pour s'en faire honneur au petit lever du roi, il la glisse à l'oreille de Racine. Le moyen que ce grand homme dise non! Il tient toute son existence et celle de sa famille du monarque, qui, de plus, le traite en ami. Mais qu'il dût en comprendre le ridicule, lui qui avait produit cet admirable vers :

Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire!

Le trait le plus profond peut-être de toute la muse comique! Ainsi de l'Académie : chacun de ses hommes de lettres pût en sourire à part lui; mais, la proposition une fois faite, quel était l'ingrat et le sujet insoumis qui, à cette époque de 1684, pût élever la voix, si ce n'est pour y applaudir. Protestons toujours contre ce qui peut, nous ne disons pas ternir la gloire des grands hommes (ceci ne ternit en rien la gloire de Racine et de l'Académie, qui étaient de leur siècle et voilà tout,) mais ôter seulement le moindre rayon à leur auréole.

Cela dit, ajoutons que Thomas fut reçu à l'unanimité à la place de son frère, et comme s'il se fût agi d'une succession qui ne regardât que lui, suivant de Boze. Ce fut à sa réception que Racine prononça ce discours qui a fait époque dans les fastes de l'Académie. Le sort, qui cette fois ne fut point aveugle, le donna pour panégyriste au grand Corneille ; car, pour parler le langage de La Chapelle recevant Valincour, « il sembla à la fortune qu'il n'y avait qu'un grand poëte tragique qui pût rendre dignement ce triste devoir au grand poëte tragique que nous perdions alors. » Le divin auteur d'*Athalie* loua le sublime auteur de *Cinna* avec cette plénitude d'admiration sincère et éloquente que l'on n'éprouve guère pour ses rivaux à moins d'être capable et digne de les égaler; et le génie de l'orateur effaça bien en cette circonstance la faiblesse de l'homme.

Quelques mois avant sa mort, Thomas s'était retiré aux Andelys, où il avait un peu de bien. Il y mourut le 8 décembre 1709. Il se montra, jusque dans un âge très avancé et quoique aveugle, fort assidu et fort utile aux séances de la Compagnie, ainsi qu'à celle de l'Académie des Inscriptions dont il faisait également partie.

IV.

LA MOTTE.

1710.

Antoine Houdart de la Motte, né à Paris en 1672, mort en 1731. Son surnom de La Motte, qui lui est resté, lui venait d'une terre possédée par sa famille. Un chapelier fut son père. Après avoir achevé ses humanités chez les jésuites, il étudia le droit; mais il rêvait déjà la gloire des lettres, et puis il avait une aversion native pour le barreau, aversion que redoubla dès l'abord une réponse qu'il entendit faire au président de Lamoignon par un avocat célèbre : « Pourquoi, demandait le magistrat, vous chargez-vous si souvent de causes détestables? — C'est que j'en ai trop perdu de bonnes et trop gagné de mauvaises.» Les goûts de La Motte l'entraînaient vers le théâtre, et, tout adolescent encore, ses plus doux passe-temps étaient de représenter avec d'autres jeunes gens de son âge des comédies de Molière. A vingt ans, il donna au théâtre Italien sa première pièce, une véritable farce en prose mêlée de vers, intitulée *les Originaux*, qui tomba, quelque peu difficile que fût alors le public de cette scène. Cette disgrâce mortifiante le dégoûta du monde, du théâtre et des lettres. Il alla se confiner à la Trappe; mais il n'en prit point l'habit, et y resta deux mois à peine. Echappé du cloître, il reparut bientôt au théâtre par son charmant opéra l'*Europe galante*;

et, comme pour rendre plus piquante cette transition de la cellule aux coulisses et lui faire pendant, la musique de cet opéra fut composée par Campra qui, jusqu'alors, n'avait fait que des motets pour la cathédrale de Paris, et qui, depuis, ne consacra plus ses chants qu'aux oreilles mondaines.

A la suite de ce poëme lyrique arrivèrent successivement plusieurs autres : *Issé*, *Amadis des Gaules*, *la Reine des Amazones*, *le Triomphe des Arts*, *Canente*, *Omphale*, *Alcyone*, *Sémélé*, *Scanderberg* et *le Ballet des Ages*, ceux du *Don des Fées*, du *Carnaval et la Folie*, de la *Vénitienne*, de *Narcisse*. La Motte fut le créateur de trois genres à l'opéra : le ballet, dans l'*Europe Galante*, car les ballets de Quinault, si inférieurs à ses tragédies lyriques, ne l'étaient que de nom ; la pastorale, dans *Issé*; la comédie-ballet, dans le *Carnaval et la Folie*. La plupart de ses ouvrages à l'Académie royale de Musique jouirent d'une vogue soutenue ; c'est là surtout qu'il fit preuve de quelques qualités poétiques ; il s'y montra supérieur à ses contemporains et digne d'être nommé après le maître du genre, l'auteur d'*Armide*. Ici parfois le vers, sans avoir la mollesse gracieuse et la facile mélodie de la poésie de Quinault, offre une délicatesse et une harmonie qui ne se retrouvent plus ailleurs dans La Motte, si ce n'est quelquefois en ses odes anacréontiques. *Issé*, le *Triomphe des Arts*, *Sémélé*, sont de bons titres en ce genre.

Les succès obtenus par La Motte au Théâtre-Français ne furent guère moins nombreux, ni moins flat

teurs; mais ils n'ont pas été aussi durables. Sans parler de ses six comédies, dont la meilleure et la plus heureuse, le *Magnifique*, en deux actes, s'est maintenue longtemps au répertoire, il y fit représenter quatre tragédies. Celle des *Machabées* réussit tant et si bien qu'elle passa quelque temps pour un ouvrage posthume de Racine, l'auteur, qui avait déjà une belle réputation, ayant pris le parti prudent de garder l'anonyme, afin de dépayser l'envie. Aussi son œuvre fut-elle prodigieusement exaltée avant qu'il se fût fait connaître, et rabaissée d'autant après. Les représentations de cette tragédie offrirent ceci de remarquable que Baron y remplissait le rôle du jeune Machabée à peine sorti de l'enfance, lui presque septuagénaire alors, et qu'à force de talent il dissimulait cette étrange disparate. La vogue, sinon le succès, de *Romulus* surpassa celle des *Machabées*. Jusqu'à cette époque le Théâtre-Français ne donnait point de petites pièces après une tragédie nouvelle; il attendait, pour rappeler le public par l'addition d'une petite pièce à la grande, que l'affluence diminuât. La Motte comprit qu'agir ainsi c'était afficher la décadence d'un ouvrage, et il le fit comprendre des comédiens. Pour échapper à cet inconvénient, il fit donner une comédie après son *Romulus* dès la première représentation, exemple qui a toujours été imité depuis. *Inès de Castro* eut une fortune plus brillante encore, et qui du moins s'est soutenue jusque dans notre siècle, exception unique dans les œuvres tragiques de son auteur. L'histoire du théâ-

tre n'avait point encore fait mention d'une affluence pareille, pas même pour le *Cid*. C'est déjà beau pour une pièce d'attirer une fois chacun de ceux qui vont au spectacle; eh bien! pas un peut-être des spectateurs qui la virent une première fois ne put se passer de la revoir une seconde. Il faut le dire, cette faveur inouïe et solide appartient bien plus au bonheur du sujet, le plus touchant peut-être qu'il y ait au théâtre, qu'au génie de l'auteur. Le coloris est terne et le style lâche; mais les sentiments sont vrais, simples, pénétrants, et, si l'expression est trop rarement éloquente, au moins le langage de chaque personnage ne ment-il jamais à la situation. Une femme d'esprit, frappée de ce que la versification de cette tragédie a de flasque et de prosaïque, disait que l'auteur avait fait, comme M. Jourdain, *de la prose sans le savoir*. *Œdipe*, le quatrième ouvrage tragique de La Motte, en fut le seul malheureux : il survécut à peine au premier jour.

La Motte s'essaya dans presque tous les genres de composition; on a dit, avec une ingénieuse vérité, qu'il conduisit son esprit partout, parce que son génie ne l'emporta nulle part. Un volume d'*Odes* qu'il publia, obtint d'abord un favorable accueil; mais il ne put résister longtemps à l'épreuve d'un examen réfléchi; et, en dernière analyse, il resta prouvé qu'elles étaient remplies d'esprit et de raison, qu'elles abondaient en pensées justes, fines, parfois profondes, mais que la poésie, l'imagination, le lyrisme enfin, essence du genre, y manquaient; çà et là quel-

ques bonnes strophes, et rien de plus. Certaines odes anacréontiques ont mérité d'être exceptées de la réprobation générale, par la grâce, la facilité, l'idée ingénieuse. Son recueil de *Fables* est de beaucoup supérieur à ses odes; elles se recommandent par le mérite de l'invention, par la justesse et souvent par la finesse de la moralité; mais qu'elles sont loin de ce naturel aimable et de ce charmant abandon auxquels le grand fabuliste nous habitua! Même dans ce qu'elles ont d'agréable, circonstance qui se reproduit assez fréquemment, elles portent le caractère de la méditation et du travail, bien plus que de l'instinct ou de l'inspiration. « Toutes les fautes de La Fontaine, disait avec beaucoup de goût l'académicien Maira, sont en négligence, toutes celles de La Motte en affectation. » On trouve de bons passages à louer dans une vingtaine d'*Eglogues* qu'il composa; la quatrième même est excellente à tous égards. Là il saisit assez bien le ton du genre; il a de la délicatesse, du sentiment, plus de naturel que Fontenelle, mais moins de douceur que Segrais.

Avant de passer au prosateur, il convient de s'arrêter sur ce jugement de Laharpe, équitable de tout point, et qui caractérise tous les essais de La Motte en poésie : « Un des défauts habituels de cet écrivain, dit le grand critique, c'est la gêne des constructions; et le prosaïsme et la dureté s'y joignent encore trop souvent. Il s'en faut bien que sa pensée paraisse, comme dans tout auteur né poëte, s'arranger d'elle-même dans sa phrase métrique. Le plus souvent il a

l'air d'avoir pensé en prose et traduit sa pensée en vers. »

La Motte ne s'élevait donc jusqu'à la poésie, ou plutôt jusqu'à l'art des vers, qu'à force d'esprit, et la nature avait fait de lui un prosateur de premier mérite. Pourtant, par une bizarre contradiction, il ne prit jamais la plume pour écrire en prose, si ce n'est sollicité par ses devoirs d'académicien et, surtout, par le besoin de défendre ses vers. De là vint qu'il écrivit ses discours sur la tragédie, l'ode, l'églogue, la fable, le poëme épique ; car dans chacune de ces dissertations, d'ailleurs pleines de charme, d'esprit, d'élégance, de finesse, et de tout point excellentes, aux paradoxes près, il se faisait « une poétique d'après ses talents, comme tant de gens se font une morale suivant leurs intérêts, » pour parler ainsi que d'Alembert. De tous les genres qu'il avait essayés, l'opéra est le seul sur lequel il n'ait point disserté, sans doute parce que, là, il n'avait eu que des triomphes sans contradicteurs, et que l'on ne plaide point les causes gagnées.

La plus bruyante erreur de La Motte, qui fut, comme on sait, un grand hérésiarque en poésie, se produisit à propos de sa traduction de l'Iliade d'Homère. Sous prétexte d'améliorer ce divin poëme, il l'abrégea ou plutôt le décharna, le réduisit au squelette sec. Ce fut là, de tous ses essais poétiques, le plus malencontreux sans contredit. L'oubli s'en fût bien vite emparé, si l'auteur ne l'eût fait précéder d'un discours très habile, très élégant, infiniment

spirituel, dans lequel il s'évertuait à saper le *préjugé* de l'admiration pour les anciens, et particulièrement pour Homère, dont il exagérait à plaisir les défauts. De là, grande colère de Mme Dacier qui, dans son *Traité des causes de la corruption du goût*, s'éleva contre La Motte avec aigreur, emportement et jactance. La réponse de celui-ci fut calme et modeste, mais charmante de sel et de grâce, de logique et de gaieté; elle était intitulée *Réflexions sur la critique*, et c'est le morceau capital de son auteur; elle eut un grand retentissement dans le monde littéraire d'alors, et souleva une foule d'écrits pour et contre : ce fut le fort de la grande querelle des anciens et des modernes, qui promettait de se monter jusqu'à la fureur, lorsque Valincour, l'académicien du précédent fauteuil, rapprocha les partis divisés. La prose de La Motte peut généralement être présentée comme modèle; constamment élégante et pure, harmonieuse et douce, elle revêt d'une manière brillante un grand nombre de pensées neuves et de réflexions judicieuses, fines et solides. « L'ingénieux La Motte, dit M. Villemain dans son *Discours* sur la critique, avait le véritable langage et, pour ainsi dire, les grâces de la critique. Sa censure est aussi polie que sa diction est élégante; il ne lui manquait que d'avoir raison, mais il se trompa, d'abord en attaquant les anciens, et plus encore en défendant ses vers. »

Il résulte de tout ceci que La Motte, auteur d'une tragédie habilement choisie dans l'histoire, bien conduite et au plus haut point touchante; de la jolie co-

médie le *Magnifique*, dont le premier acte fait penser à Molière; de plusieurs opéras artistement conçus, écrits avec distinction, notamment de la pastorale d'*Issé*, à la sensibilité douce et recueillie, au style mélodieux comme une exquise musique; de nombreux apologues, sans doute fort inférieurs à ceux de La Fontaine, mais néanmoins très estimables; de quelques églogues où les bergers sont champêtres; de huit à dix morceaux de prose, où la politesse embellit la raison, où l'esprit assaisonne le goût; La Motte est moins apprécié de notre siècle qu'il ne le mérite; car il a vraiment contribué, non pas à la gloire, mais à l'honneur de notre littérature.

Il s'était présenté pour l'Académie en concurrence avec J.-B. Rousseau, et il lui fut préféré à l'unanimité, par cette raison, fort concluante pour une société littéraire, que son caractère lui avait mérité de nombreux amis et que celui de Rousseau repoussait toute sympathie. Il venait alors d'obtenir le prix d'éloquence de 1709, sur ce sujet : l'*Homme est grand par la crainte de Dieu*, et, quatre ans auparavant, il avait remporté le prix de poésie, dont le thème proposé était la *Gloire du roi dans ses enfants*. Son discours de réception a été cité comme un modèle. De même que Thomas Corneille, La Motte était aveugle; ce lui fut une occasion, qu'il saisit avec finesse, d'intéresser l'assemblée et de remercier ingénieusement la Compagnie. « Vous l'avez vu, dit-il en parlant de son prédécesseur, vous l'avez vu, fidèle à vos exercices jusque dans une extrême vieillesse, tout in-

V.

BUSSY-RABUTIN.

1732.

Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, mort le 3 novembre 1736. Ce prélat avait eu pour père le fameux comte de Bussy, qui, comme lui, avait été de l'Académie française : nous l'avons vu au treizième fauteuil. « L'évêque de Luçon, dit d'Alembert, hérita de l'esprit de son père, sans hériter de ses ridicules. Il fut même dans la société tout l'opposé du comte de Bussy : il s'y montra plein d'amabilité, de douceur et d'agréments ; aussi l'appelait-on le dieu de la bonne compagnie. Si cet éloge n'est pas le plus grand qu'on puisse donner à un évêque, c'est un éloge distingué pour un membre de l'Académie française. Lorsqu'elle eut perdu dans La Motte le plus aimable des gens de lettres, elle crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le plus aimable des hommes de la cour. Il était d'ailleurs digne de cette place par une littérature choisie et variée, par une connaissance approfondie des finesses de notre langue, par l'étude assidue qu'il avait faite des bons ouvrages anciens et modernes, et par le goût délicat avec lequel il savait les apprécier. »

VI.

FONCEMAGNE.

1737.

Étienne Lauréault de Foncemagne, né à Orléans en 1694. A peine sorti du collége, il entra à l'Oratoire et professa les humanités à Soissons. Sa santé s'étant altérée par suite d'un travail excessif, le repos lui devint indispensable; il alla le chercher dans la maison de son père, qui, n'ayant pas d'autre enfant, le fit consentir, à force d'instances, à rentrer dans le monde. La terre qu'il habitait avoisinait celle du duc d'Antin; ce seigneur conçut pour lui de l'affection, et l'appela à Paris, où il lui prodigua les marques d'intérêt et d'estime. Foncemagne ne tarda pas à s'acquérir quelque renommée. L'Académie des Inscriptions lui ouvrit ses portes dès 1722. Les Mémoires de cette Compagnie conservent de lui une douzaine au moins de dissertations, ayant trait principalement aux premiers temps de notre monarchie. Il y éclaircit avec sagacité l'origine de nos lois et de nos coutumes : ici, il démontre que la couronne fut de tout temps héréditaire en France; là, il retrouve les bornes antiques de notre territoire; ailleurs il détruit le préjugé populaire qui suppose que la loi salique exclut de la succession au trône les filles de nos rois, ou bien il jette un jour nouveau sur la naissance des armoiries. Le secrétariat de l'Académie des Inscriptions lui fut offert par deux fois, d'abord à la démission

de de Boze, ensuite à la mort de Fréret; il refusa, mais, pour aider Bougainville, successeur de ce dernier, il publia les tomes XVI et XVII des Mémoires de la Compagnie; et la partie historique de ces deux tomes est ce qu'il a écrit de plus volumineux.

L'ouvrage le plus cité de Foncemagne est sa réponse à Voltaire, relative au *Testament politique* du cardinal de Richelieu. Voltaire attaquait l'authenticité de ce testament; Foncemagne la démontra par une foule de raisons plausibles, et, depuis lors, son opinion est la plus accréditée. Cette discussion servit à faire briller à la fois et sa critique judicieuse et sa modération polémique. Quand le vieillard de Ferney vint à Paris, en 1778, il s'empressa de visiter l'homme qui l'avait combattu avec une décence si honorable pour les lettres, et ce ne fut pas sans émotion que l'on vit s'embrasser ces deux patriarches, nés la même année, près de descendre dans la tombe, l'un accablé de lauriers, l'autre entouré de la vénération publique.

Une érudition assaisonnée par le goût, un style facile et pur, précis sans sécheresse et sans recherche élégant, une méthode lumineuse, l'art des déductions justes et neuves, une discussion impartiale, une dialectique savante, la politesse aimable et franche de la réfutation, tels sont les caractères de tous les écrits de cet académicien. Dans toutes les discussions qui touchaient à nos vieilles coutumes, « M. de Foncemagne, disait son successeur, était l'oracle consulté; sa décision levait tous les doutes; sa mémoire était le

dépôt vivant des archives françaises. » A ses connaissances profondes des antiquités de la nation, il alliait l'étude assidue des langues savantes, surtout du grec. Parmi les écrivains de l'antiquité, qu'il s'était rendus familiers dès sa première jeunesse, c'étaient principalement Homère et Xénophon qu'il chérissait; cette prédilection se répandait jusque sur tout homme qui, comme lui, possédait bien leur langue. Quelqu'un lui demandant quel serait son médecin, depuis que Vernage avait cessé d'exercer sa profession, il répondit : « Je prendrai Lorry. D'abord il sait le grec... » Il n'était pas moins versé dans la science de notre langue; personne n'en avait mieux approfondi l'histoire, les principes, les variations, et souvent, dans les discussions qui s'élevaient sur cet objet au sein de l'Académie française, ce fut lui qu'on prit pour arbitre.

L'aménité de son caractère, le charme et la facilité de sa parole, communiquaient à ses entretiens autant d'agrément que son érudition leur assurait d'utilité. Les personnes des deux sexes les plus distinguées par la naissance, le mérite, les talents, se pressaient chez lui pour l'entendre. Une réunion, connue sous le nom de *conversation*, se formait dans son salon certains jours de la semaine; elle se composait régulièrement du prince de Beauvau, du duc de La Rochefoucauld, de Malesherbes, Bréquigny, Sainte-Palaye et bien d'autres. Un sentiment de bienveillance générale, dué à l'extrême douceur de son âme, à la noblesse de son caractère et à la solidité de ses talents,

l'accompagna jusqu'à sa dernière heure, survenue, après six mois de souffrance, le 26 septembre 1779. Une phrase faite, pour exprimer les regrets de sa mort, était celle-ci : « Voltaire a emporté en mourant tout le génie de notre littérature, et Foncemagne toute l'honnêteté. » Mme Desmarais, nièce de ce dernier, répétait un jour cette phrase, et, dans sa préoccupation bien excusable, elle ne songeait point que Delille était là. « Cela est vrai, se contenta de repartir l'aimable poëte, mais cela est un peu dur pour les académiciens qui leur survivent. »

VII.

CHABANON.

1780.

Michel-Paul Guy de Chabanon, né à Saint-Domingue en 1730, mort à Paris en 1792. « Un goût sain, un esprit éclairé par de bons principes et par les grands modèles de l'antiquité, un style élégant et correct, des mœurs douces, une conduite noble et sage, » tels furent, disait le maréchal duc de Duras, les titres qui lui valurent l'estime du public et les suffrages de la Compagnie. Il appartenait déjà à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont il avait mérité le choix par ses traductions en prose, mêlées d'imitation en vers, des odes de Pindare et des idylles de Théocrite, et par des essais sur la poésie lyrique, sur la poésie bucolique. Il était bon musicien, et possédait un vrai talent de violoniste. Ses observations

sur la *Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, sont ce qu'il a écrit de plus solide. On ne lit pas sans plaisir son *Tableau de quelques circonstances de ma vie*, grâce aux relations de l'auteur avec Voltaire. Quant à ses poésies, et à ses tragédies d'*Eponine*, *d'Eudoxie*, de *Virginie*, elles sont en général bien faibles. *Éponine* eut cependant une grande célébrité dans les sociétés où l'auteur en donnait lecture, et il y avait dans le monde, sur le compte de cette pièce, une phrase élogieuse toute faite et partout acceptée. « Ce n'était, disait-on, ni du Corneille, ni du Racine, ni du Voltaire, c'était du Chabanon. » Il aurait mieux valu sans doute que ce fut autre chose encore, car, à la première représentation, l'ouvrage fut à peine achevé. —« Chabanon, a dit Fontanes, eut plus d'esprit que de talent, une érudition égale à son esprit, et un caractère encore préférable à ses titres littéraires. »

VIII

NAIGEON.

1795.

Jacques-André Naigeon, né à Paris en 1738, mort en 1810, avait fait partie de la société du baron d'Holbach, et s'était étroitement lié avec les principaux adeptes dont elle se composait, surtout avec Diderot, pour qui, en l'absence de toute autre religion, il professait une sorte de culte, et sur la vie

et les ouvrages duquel il a laissé des *Mémoires historiques et philosophiques*. Son travail principal est la part qu'il prit à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique*, pour laquelle il composa l'Histoire de la philosophie ancienne et moderne. Là il donna carrière à la violence de ses opinions, à son zèle infatigable pour la destruction des vieilles croyances philosophiques et religieuses. Il s'attira souvent le ridicule par sa pédanterie, son ton dogmatique, sa raideur de caractère. Cependant, quoique fanatique d'anti-religion, et par conséquent intolérant en cette partie, il eut des qualités de cœur assez nombreuses, qui lui acquirent et lui conservèrent des amis. Il ne manquait point de connaissances, ni même d'une sorte d'inspiration, mais incorrecte et désordonnée; et, parmi d'obscures et fastidieuses déclamations, ses écrits renferment des idées profondes, des vues neuves et étendues. Il était entré, lors de la formation de l'Institut, dans la classe des sciences morales et politiques, section de morale, et ne dut qu'à l'arrêté consulaire son incorporation à l'Académie française.

IX

LEMERCIER.

1810.

Népomucène-Louis Lemercier, né à Paris, le 21 avril 1771, mort le 6 juin 1840, filleul de la belle et infortunée princesse de Lamballe, eut pour mère une sœur du P. de Charlevoix, fameux par ses travaux

historiques sur plusieurs contrées américaines, et il aurait pu prendre le titre de marquis de Charlevoix; car, par un privilége rare et exceptionnel, la noblesse était héréditaire par les femmes dans la famille du jésuite son oncle. Sa première pensée s'était portée vers la peinture, mais un asthme nerveux, qui lui paralysait presque le bras droit, l'en avait détourné; et bientôt, pris à la poésie, il se sentit attiré vers le théâtre. A seize ans, au sortir du collége, il donna au Théâtre-Français une tragédie en cinq actes, *Méléagre*, sujet autrefois traité par Lagrange-Chancel, qui lui aussi avait, à seize ans, débuté par sa tragédie de *Jugurtha*. Essai d'un écolier, *Méléagre* fut écouté avec un intérêt et une bienveillance marqués. Le poëte imberbe assistait à la représentation dans la loge de la reine, qui donnait elle-même le signal des applaudissements; et, demandé à la fin de la pièce, il fut présenté au public par sa noble marraine. Ce succès ne l'aveugla pas, car il eut le bon esprit de retirer sa pièce après la première représentation. Quatre ans après, il fit représenter une comédie en cinq actes, en vers, *Clarisse Harlowe* (1792), qui réussit et eut les honneurs d'une parodie au Vaudeville. . . . . . .

Cependant la révolution, qui vint faire vibrer toutes les cordes républicaines de Lemercier, mais sans soulever dans son âme pure et généreuse de brutales extravagances, le détourna du cours régulier de ses travaux. Sous l'impression de ces scènes étranges, inouïes, dont chaque heure alors offrait le spectacle, tous les jours on le voyait assister aux débats de la

Convention, parmi ces furies appelées *tricoteuses*, lesquelles, à la fixité inquiète de son regard, à la stupeur empreinte sur ses traits, à ses exclamations intermittentes et contenues, le crurent privé de raison et le désignèrent par le surnom de l'*idiot*. Au plus fort de la terreur, il se retira pourtant à la campagne du côté d'Alfort; puis, revenu à Paris, après la chute de Robespierre, il reparut au théâtre par le *Tartuffe révolutionnaire* (1795), comédie de circonstance en cinq actes en vers, accueillie avec enthousiasme, comme l'expression sincère de vérités politiques popularisées déjà par la commune indignation. Le parterre vit avec une joie frénétique, Baptiste, chargé du rôle du tartuffe, revêtir l'habit, les longs cheveux, la tournure et les gestes de Collot-d'Herbois. A la cinquième représentation, la pièce fut interdite par ce gouvernement flottant et divisé, le Directoire, qu'effrayait tout ce bruit fait autour d'une œuvre dramatique palpitante d'actualité. Le *Lévite d'Ephraïm*, tragédie en trois actes, qui vint ensuite (1796), obtint les applaudissements dus à plusieurs scènes touchantes et à des vers dont l'inspiration émanait poétiquement des livres saints.

Jusque-là Lemercier, auteur de quatre ouvrages bien venus des spectateurs, n'en avait encore livré aucun à l'impression, les considérant tous, a-t-il écrit lui-même, comme de faibles essais. Il y a, dans ce fait, du tact et quelque grandeur; on y sent le poëte sûr de sa force et confiant dans son avenir littéraire. Cet avenir ne fut pas long à éclore : *Aga-*

memnon, tragédie en cinq actes au Théâtre-Français (1797), fut comme un coup de foudre glorieux et retentissant; la critique d'alors se montra unanime à saluer son avènement d'un concert d'éloges; l'auteur, qui venait de compter vingt-cinq ans, passa dès-lors au rang de maître; et bientôt, l'Institut, chargé par le Directoire, sous François de Neufchâteau, de nommer la tragédie la meilleure depuis trente ans, désigna celle-ci, que solennellement l'on couronna au Champ-de-Mars. *Agamemnon*, grandement inspiré d'Eschyle, est en réalité, parmi nous, le dernier reflet glorieux de la tragédie antique. La marche rapide et régulière du drame, la touche vigoureuse et profonde des caractères, la sombre couleur, éloquente et mâle, des détails, l'ont placé en première ligne, et en ont fait l'œuvre capitale de Lemercier, la populaire et durable épithète de son nom. Ce n'est pas que, à côté de beautés de premier ordre, il ne s'y rencontre des inégalités choquantes; mais là du moins le bien l'emporte incomparablement, et nulle part le poëte ne mêla depuis autant de rayons et moins d'ombres.

La *Prude*, comédie en cinq actes, en vers, retraçant avec esprit les salons de Paris sous le Directoire, fut, après une représentation brillante, retirée du théâtre par son auteur, qui refusa de se prêter à des corrections impérieusement exigées par Mlle Contat. Par la suite plusieurs comédiens lui montrèrent aussi du mauvais vouloir; tous les gouvernements eurent pour lui, plus que pour tout autre écrivain, des mesures rigoureuses; et Lemercier,

avec son caractère noble et fier, impatient de toute dépendance injuste dans la vie politique et privée, dédaigna toujours de tourner ces petits mais importuns obstacles. *Ophis*, tragédie en cinq actes, peu significative, marqua seule pour lui l'année 1798; et l'année suivante vit paraître les *Quatre Métamorphoses*, petit poëme érotique auquel l'auteur dépensa beaucoup de temps, poème d'un fini précieux, son écrit le plus remarquable sous le rapport du style, mais le plus répréhensible, le seul répréhensible au point de vue de la morale; que n'excuse pas même l'époque de folle dissipation où il fut composé, et après la publication duquel Rœderer, rencontrant un jour Lemercier, lui dit, tout effaré : « Qu'avez-vous fait? vous ne serez jamais de l'Académie. » Heureusement, de 1799 à 1810, année de l'élection de Lemercier, son gros péché de luxure eut le temps de s'atténuer et de s'effacer par la distance. . . . . .

Un soir, dans un cercle aimable où se trouvait Mme de Larue, fille de Beaumarchais, on devisait de littérature, et le *Mariage de Figaro* passait, de l'avis général, comme la dernière innovation possible au théâtre. Notre jeune poëte osa contredire cette assertion, et proclama inépuisable l'imitation de la nature. Poussé à bout et défié, il se fit fort de lire bientôt une pièce conçue dans un mode jusqu'alors inconnu. Vingt-deux jours s'écoulèrent, pendant lesquels il écrivit de verve *Pinto* (1800), cette vive comédie aux allures fines et franches, au dialogue spirituel et dégagé, où, pour la première fois, les grands

intérêts d'un État, de hauts personnages de l'histoire, étaient présentés sans prestige et avec tout ce qu'ils pouvaient avoir en eux-mêmes de ridicule et de bassesse. L'épreuve réussit au théâtre comme à la ville. Vingt représentations n'avaient point lassé l'empressement de la foule, tant s'en fallait, quand le premier Consul, peu flatté de cette manière d'envisager l'histoire, mais ne voulant pas intercepter violemment l'ouvrage, s'arrangea de manière à ce qu'il demeurât suspendu, en faisant multiplier les congés des acteurs. Repris au théâtre de la Porte-Saint-Martin, en 1834, *Pinto* y parut avec grand fracas un soir, mais un seul, après lequel il fut supprimé. Il avait été, à son heure, sur notre scène une tentative heureuse de rénovation.

A *Pinto* succédèrent *Homère*, *Alexandre*, deux récits épiques d'une facture assez ferme, mais entachés de froideur; les *Trois Fanatiques* (1801), poëme philosophi-comique, en quatre chants; les *Ages Français* (1803), quinze chants, où, parmi de réelles beautés poétiques, se note déjà cette dégradation du goût de plus en plus saillante en Lemercier, qui passa chez lui pour l'effet d'un système, mais qui n'était que le résultat d'une imprudente surabondance de production. Ensuite, résolu d'exploiter sur la scène les grandes pages de notre histoire nationale, il entama par *Charlemagne*. Quand il eut fini les cinq actes de sa tragédie, il la lut à Bonaparte, qui, a-t-il dit, la trouva cornélienne. Depuis 1795, des relations intimes s'étaient établies entre le géné-

ral et lui. Témoins de cette liaison, des jaloux les avaient surnommés, l'un *Méléagre,* l'autre *Vendémiaire.* Le poëte avait eu l'intention de suivre le héros en Egypte; il n'avait pu être détourné de ce dessein que par les vives instances de son vieux père, dont il était l'unique affection. Il lui avait, au retour d'Egypte, lu sa tragédie d'*Ophis*, et, en 1801, fait hommage d'une scène orientale en vers, *Ismaël au désert,* pour laquelle le premier consul avait essayé vainement de lui faire accepter dix mille francs. Bonaparte l'aimait moins pourtant qu'il ne redoutait son républicanisme, doux mais inflexible. Des discussions, légères par la forme, mais graves dans le principe, s'élevaient assez fréquemment entre eux. Dans un de ces moments de contradiction, Bonaparte l'interrompit un jour et lui dit : « Qu'avez-vous donc? vous devenez tout rouge! — Et vous tout pâle! répliqua l'autre fièrement. C'est notre manière à tous deux quand quelque chose nous irrite : vous pâlissez et je rougis. » Les dissentiments ne pouvaient manquer de survenir entre ces deux natures de tendances opposées et peu malléables l'une et l'autre. A la création de la Légion-d'Honneur, le premier consul envoya le brevet de chevalier à Lemercier, qui l'accepta avec plaisir. Quand Napoléon s'arrogea l'empire, le poète, obligé, comme légionnaire, à un nouveau serment, s'y refusa, et renvoya son brevet avec une lettre remplie de noblesse et de patriotisme, laquelle parvint au nouvel empereur en même temps que le sénatus-consulte qui l'appelait au trône : c'était rom-

pre avec éclat. Déjà, quelques jours auparavant, il lui avait dit : « Vous vous amusez à refaire le lit des Bourbons, eh bien ! je vous prédis que vous n'y coucherez pas dix ans. » L'Empereur n'y coucha en effet que neuf ans et neuf mois, on l'a remarqué. Or, de tout cela le conquérant garda rancune au poëte, qu'il appelait *le Fanatique*. Un terrain considérable, d'une valeur de cinq à six cent mille francs, toute la fortune de ce dernier, avait été, dès la fin du consulat, employé par l'État au percement de la rue des Pyramides, et les comptes traînèrent tant et si bien, par le fait de l'Empereur, que Lemercier malgré ses réclamations, fut indemnisé à la fin de 1813 seulement, et encore grâce aux instances réitérées de Cambacérès, qui lui portait une sincère affection. Une fois divisés, les deux amis ne se virent plus qu'à de rares intervalles, et toujours officiellement. Un jour entre autres, qu'une députation de l'Institut était reçue aux Tuileries, l'Empereur, après s'être informé poliment des travaux des uns et des autres, se trouva face à face avec Lemercier, et lui dit : « Et vous, Lemercier, quand nous donnerez-vous quelque chose? — Sire, j'attends ! » Mot prophétique, pour ainsi dire, car on était alors en 1812 ; mot hardi, à coup sûr, car Napoléon, en entravant la plupart des œuvres du poëte au théâtre, était pour beaucoup dans le silence que celui-ci y gardait alors depuis quelques années.

Mais revenons à *Charlemagne*, et à sa date de 1803. Bonaparte aurait désiré, après congratulation,

gonie newtonienne, roman de physique en six chants où beaucoup de talent s'est perdu, et dans lequel il ne tentait rien moins que de substituer une mythologie nouvelle et toute matérielle à l'ancienne et poétique mythologie. En outre, il se mit à professer à l'Athénée un cours de littérature, qu'il continua pendant plusieurs années avec un succès qui rappelait celui de La Harpe. Il s'y montrait aussi classique dans la théorie de l'art qu'il avait été, qu'il devait être encore novateur dans la pratique. Il résulta de ces leçons un *Cours analytique de littérature générale* (1820), trois volumes in-8, qui renferment beaucoup d'esprit, d'idées et d'érudition.

Après la chute définitive de l'empire, le poëte se trouva un instant à l'aise pour vider ses cartons dramatiques, et, en 1816, il en tira sa tragédie de *Charlemagne*, et trois comédies en trois actes et en vers, le *Complot domestique*, le *Faux bonhomme*, le *Frère et la Sœur jumeaux*, où son originalité native s'effaçait grandement. Mais cette originalité se fit jour de nouveau, en 1819, par la publication d'un grand poëme écrit sous le consulat, la *Panhypocrisiade*, œuvre étrange, fougueuse, puissante, où, selon le mot de M. Hugo, « l'homme est donné par Dieu en spectacle aux démons; » où, d'après Nodier « il y a tout ce qu'il fallait de ridicule pour gâter toutes les épopées de tous les siècles, et, à côté de tout cela, tout ce qu'il fallait d'inspiration pour fonder une grande réputation littéraire. »

L'espace nous manquerait pour détailler les autres

œuvres, encore nombreuses, de cet infatigable producteur; et d'ailleurs ce détail serait dépourvu d'agrément et même d'utilité. L'écrivain une fois montré dans ses études les plus diverses, le reste n'est que redite; car tout homme a sa physionomie, promptement révélée, et, à part quelques nuances, invariable. Détachons seulement *Frédégonde et Brunehaut*, tragédie en cinq actes, de 1820, dont l'énergique inspiration, les beautés fortes rachètent les âpretés de forme; et le *Corrupteur*, cinq actes en vers, haute comédie de caractère à la pensée puissante, au développement habile, au dialogue légèrement touché, malgré certaines bizarreries et certaines vulgarités. Cette pièce avait obtenu, en 1822, un succès qui promettait de longues représentations, lorsque, à la huitième, par suite d'allusions qu'on dirigea contre un ministre d'alors, des gardes royaux vinrent en plein parterre s'opposer à ce qu'on la donnât. C'était un nouveau genre de censure, et le régime bourbonnien ne se montra pas pour Lemercier plus doux que ne l'avait été le napoléonien; car il lui arrêta par la suite la *Démence de Charles VI*, les *Martyrs de Souli*, etc. Dépité, Lemercier fit imprimer son *Corrupteur*, précédé d'une tragi-comédie en un acte et en prose, intitulée *Dame censure*.

« Savez-vous quel est l'homme de France qui cause le mieux? C'est Lemercier, » disait le prince de Talleyrand, juge si compétent en la matière. Lemercier dut à ce don charmant, joint à la beauté de son âme, d'être le plus aimable des hommes et le plus

aimé. « Depuis le succès de son Agamennon, a dit son successeur, il recherchа tous les hommes d'élite de ce temps, et en fut recherché. Il connut Ecouchard-Lebrun chez Ducis, comme il avait connu André Chénier chez Mme Pourrat. Lebrun l'aima tant qu'il ne fit pas une seule épigramme contre lui. Le duc de Fitz-James et le prince de Talleyrand, Mme de Lameth et M. de Florian, la duchesse d'Aiguillon et Mme Tallien, Bernardin de Saint-Pierre et Mme de Staël lui firent fête et l'accueillirent. Beaumarchais voulut être son éditeur, comme, vingt ans plus tard, Dupuytren voulut être son professeur. Déjà placé trop haut pour descendre aux exclusions de parti; de plain-pied avec tout ce qui était supérieur, il devint en même temps l'ami de David, qui avait jugé le roi, et de Delille, qui l'avait pleuré. »

Doué d'un esprit flexible et varié, d'une imagination hardie et forte, Lemercier a été un poëte d'une grande verve et d'une excessive originalité. Irrégulier, fantasque, livré sans mesure à des influences contraires, se prodiguant en tout genre d'écrits, il rêva un monument démesuré et ne put le laisser qu'incomplet. Quel grand poëte n'eut-il pas été s'il eût su se contenir dans de justes bornes! Infatigable athlète de rénovation, chacun de ses ouvrages fut une tentative, chacun de ses succès une conquête. Il atteint parfois au grandiose, et tout-à-coup on s'étonne de le trouver inculte et même sauvage. Le mélange des triomphes les plus imposants avec les chutes les plus désastreuses fait de lui une sorte de phénomène in-

tellectuel. Ce qui lui manqua ce fut plutôt le goût que la force, le talent plus que le génie. Auteur de la dernière grande tragédie classique par *Agamemnon*, et de la première innovation heureuse par *Pinto*, il a reculé en son temps les limites de l'art, il a eu son rôle et a droit à une renommée durable, quand même il ne s'y joindrait pas le souvenir de *Plaute*, de *Colomb*, du *Corrupteur*, de *Cours de littérature*, de la *Panhypochrisiade*, et de tant d'autres éclats de talent çà et là dispersés. Contradiction bizarre! cet esprit progressif ne pouvait tolérer dans quelques-uns de nos poëtes l'audace de leurs innovations, comme s'il eût été jaloux que les siennes ne fussent pas dépassées. « Mais les romantiques sont vos enfants! » lui disait-on; et il répondait, avec son sourire spirituel et doux : « Oui, des enfants trouvés.» C'est ainsi qu'à l'Académie il refusa constamment son suffrage à M. Victor Hugo; et, par une destinée singulière, mais rationnelle, celui qu'il n'avait pas voulu pour confrère, il l'a eu pour successeur.

En élisant Lemercier, l'Académie avait fait acte d'indépendance; car son choix pouvait déplaire à l'Empereur, ce qui n'aurait pas manqué d'arriver, si l'on n'eût fait comprendre au poëte que, cette fois, une légère concession de politesse parerait à tout. On était alors à la veille du mariage de Napoléon avec Marie-Louise : Lemercier écrivit donc son *Hymne à l'hymen*, dont le sujet était l'union d'Hébé avec Hercule, allusion mythologique fort vague et très sobre de louanges. Contrairement à l'usage, son discours

de réception n'offrit aucun trait d'éloge à l'adresse du protecteur. Merlin, qui répondait au récipiendaire, après quelques compliments au sujet d'*Agamemnon,* lui fit une mercuriale à l'endroit des unités violées naguère dans *Colomb* : « Si vous n'aviez récemment, monsieur, lui dit-il, professé dans vos leçons une doctrine réparatrice de l'exemple que vous avez donné, l'Académie n'aurait pu, malgré vos titres littéraires, vous admettre dans son sein. » Lemercier prit toujours une part assidue aux travaux de la Compagnie. Deux jours avant de mourir, il assistait encore à l'une de ses séances, dans laquelle, fidèle aux convictions de toute sa vie, il fit rejeter la proposition de choisir pour sujet du prix de poésie le retour en France des cendres de Napoléon. Quelques heures avant sa mort, il composa sa propre épitaphe, en ces termes simples et vrais : « Il fut homme de bien et cultiva les lettres. »

X.

M. HUGO.

1841.

M. le vicomte Victor-Marie Hugo, pair de France, fils du général comte Hugo, est né à Besançon, le 26 février 1802 : *Le siècle avait deux ans..*; tout le monde sait cela. Il eut une de ces enfances aventureuses, nomades, si propre à graver dans un jeune cerveau des impressions et des images, et parcourut comme il l'a dit, l'Europe avant la vie, à la suite de

son père, que les nécessités de la guerre lançaient à chaque instant d'une contrée dans une autre. A cette vie errante, mais émouvante, succéda enfin la vie studieuse et sédentaire. A dix ans, l'enfant murmurait déjà de vagues et confuses mélodies; puis bientôt, placé par son père dans une institution préparatoire à l'École Polytechnique, et tout en étudiant les mathématiques à regret mais non sans succès, il s'abandonnait de plus en plus à la poésie.

Dès 1816, il avait composé sa tragédie classique, *Irtamène*, dont l'action, qui se passait en Égypte, était une allusion au retour de Louis XVIII. Ce fut l'année suivante qu'il prit part avec honneur à ce concours de l'Académie française sur les *Avantages de l'étude*, ainsi que nous l'avons ailleurs raconté. En 1819, il remporta avec ses deux odes, les *Vierges de Verdun* et le *Rétablissement de la statue d'Henri IV*, deux prix à l'Académie des Jeux floraux, émerveillée d'une si précoce maturité de talent; et Soumet lui écrivait de Toulouse : « Vos dix-sept ans n'ont trouvé que des incrédules. » Une troisième couronne, obtenue l'année d'après à la même Académie, pour son ode de *Moïse exposé sur le Nil*, jusqu'à ce jour l'une de ses plus belles compositions lyriques, lui valut le grade de maître ès-Jeux floraux. De 1820 à 1822, tout en rédigeant avec ses frères et quelques amis un recueil périodique, le *Conservateur littéraire*, dont plusieurs morceaux remarquables ont trouvé place depuis dans ses deux volumes, *Littérature et Philosophie mêlées*, il prépa-

rait en silence, avec persévérance et courage, ces ouvrages qui établirent si promptement et si haut sa belle renommée.

La vaste somme de poésie que M. Hugo porte dans sa tête s'est traduite en trois larges manières : l'ode, le roman, le drame. Esquissons, car nous ne prétendons pas à l'honneur de peindre ici cette grande figure, esquissons-le rapidement sous ces trois aspects divers.

Son premier volume d'*Odes* parut en 1822, et vint révéler à la France un grand poëte de plus. Le second, *Odes* et *ballades*, fut publié en 1824, le troisième en 1826; puis vinrent les *Orientales* (1828); les *Feuilles d'automne* (1832); et enfin les *Chants du crépuscule* et les *Voix intérieures*. Ses premières poésies, d'un fond grave et austère, d'une forme précise et arrêtée, portaient l'empreinte du plus haut enthousiasme royaliste et religieux. Elles se plaisaient aux grandes choses féodales, au choc des boucliers et des armures, aux lointains souvenirs de chevalerie et de croyance. Elles étaient par dessus tout d'une pureté classique. Plus tard, l'homme et le poëte se modifient : l'un devient moins royaliste, l'autre plus novateur. Les *Orientales* déconcertent d'abord nos habitudes de style poétique, mais bientôt elles s'imposent, et finalement se font accepter comme une merveilleuse fantaisie d'artiste, comme une œuvre admirable de coloris et d'images, comme un radieux commentaire du mot alors à la mode, l'*art pour l'art*. Les *Feuilles d'automne* portent leur auteur à

l'apogée de son talent poétique, si bien que c'est pour lui un titre de gloire de ne point déchoir, quoiqu'il ne monte plus, dans ses *Chants du crépuscule* et dans ses *Voix intérieures*. Et dans tous ces volumes divers, combien de pages éclatantes sur nos événements politiques! quels gracieux aspects du foyer! quelles ravissantes descriptions de la nature! Ici, *Napoléon*, l'*Arc de Triomphe*, les *Trois-Jours!* là, *Prière pour tous!* ailleurs, *Date Lilia!*

La série des romans de M. Hugo renferme *Han d'Islande* (1823), *Bug Jargal* (1826), le *Dernier Jour d'un condamné* (1829), et *Notre-Dame de Paris* (1831). Ces romans ne furent point composés dans leur ordre de publication, car *Bug Jargal* en est l'aîné. M. Hugo l'écrivit à seize ans. Il avait alors parié qu'il ferait un volume en quinze jours. « Seize ans, a-t-il dit lui-même, c'est l'âge où l'on parie pour tout et où l'on improvise sur tout. » Sitôt dit, sitôt fait. Il le remania bien en 1825, le récrivit bien en partie; mais, par le fond et par de nombreux détails, ce livre n'en est pas moins son premier ouvrage. La fable, originale et intéressante, en est ourdie avec art, et court avec rapidité vers un dénouement très pathétique. L'amour de Marie et de Léopold d'Auverney, ce premier amour, l'amour de seize ans enfin, offre beaucoup de grâce et de douceur, et respire un charme infini. *Han d'Islande*, composition bizarre ou la grâce et la monstruosité se mélangent à un degré presque égal, n'en est pas moins une œuvre éclatante de verve et d'imagination,

de vigueur et de fantaisie. Ce n'est point, à proprement parler, un roman que le *Dernier Jour d'un Condamné*, mais un plaidoyer magnifique contre la peine de mort, ode immense, sublime, sous forme de réquisitoire écrit par un homme de génie.

« Des divers ouvrages de M. Hugo, a dit un critique, *Notre-Dame de Paris* semble le plus complet et le plus significatif. Le poëte a mis toutes ses cordes à cet instrument. Ici, d'abord, c'est le drame qui s'expose, se noue et se dénoue, toujours varié, toujours simple, en même temps que terrible et pathétique; et puis voici, sans qu'elle languisse jamais, son action coupée de loin à loin par de grands morceaux lyriques, ainsi que la tragédie antique l'était par ses chœurs, comme la messe par les chants de l'orgue, tandis que la voix des prêtres se tait. N'entendez-vous pas? ce sont d'admirables cantiques qui tantôt, merveilles d'harmonie eux-mêmes, racontent les merveilles de l'architecture du moyen-âge, tantôt, échos fidèles, répètent le vaste concert des cloches de toutes les paroisses du vieux Paris. Dites, le poëte n'est-il pas là tout entier, avec son drame et son lyrisme... Toutes les mères savent par cœur ces chapitres ravissants de petits pieds baisés, de joie, d'ivresse et de folie maternelles. On les redit partout le soir au foyer de chaque maison, en faisant la toilette de nuit des petits enfants, en les couchant tout endormis dans leurs petits berceaux. La Esméralda, cette poétique et délicieuse créature, nous apparaît avec ses ailes diaphanes parmi les types les plus sua-

ves et les plus purs de la grâce antique. » Quels types encore, qu'on ne peut oublier, Quasimodo, Frollo, Gringoire!

Maintenant, si nous mentionnons en passant les deux volumes de *Littérature et Philosophie mêlées*, recueil de morceaux détachés, parmi lesquels plusieurs sont admirables, celui entre autres sur Mirabeau, véritable dithyrambe aux traits étincelants de verve et d'éclat; si nous rappelons les deux volumes le *Rhin*, où il y a du peintre, du philosophe, du politique, et toujours avant tout du poëte, nous en aurons fini avec les œuvres de M. Hugo qui n'ont point trait au théâtre.

Le premier ouvrage de M. Hugo conçu en forme de drame fut *Cromwel*, publié en 1827, sans avoir été représenté, et dont la représentation même est impossible. *Cromwel* parut précédé de cette préface retentissante où l'auteur se posait décidément et pour la première fois en novateur et chef de secte. La préface, au reste, malgré ses paradoxes, valait mieux que le livre; car, de tous ceux de M. Hugo, celui-ci est le plus indigeste, le seul indigeste; et, malgré quelques beaux mouvements lyriques çà et là répandus, nous doutons que le plus fanatique adorateur de ce grand écrivain l'ait pu lire sans fatigue et sans bâillement. *Hernani* fit son apparition au Théâtre-Français en 1830, le 26 février, jour anniversaire de la naissance du poëte. C'était au moment le plus chaud de la lutte entre les classiques et les romantiques. Les deux camps avaient envahi la

langue splendide qu'il manie à son gré, à lui ces traits pénétrants et soudains, ce ton dominateur et hardi qui semblent partir d'un Bossuet ou d'un Corneille ! Dans le nombre déjà effrayant de ses vers, il y a, malgré l'inégalité de ton et d'inspiration, assez de strophes saisissantes pour défrayer plus d'une réputation de grand poëte, et, dans sa prose, assez de pages éloquentes pour placer haut un écrivain. En somme, M. Hugo possède une de ces têtes fortement organisées comme on n'en voit plus guère, et il porte dignement un des noms les plus illustres de l'Académie contemporaine.

Depuis 1846, ou, ce qui est plus exact, depuis 1848, M. Hugo est l'un des quelques académiciens dont la biographie s'est le plus complétée. Nous n'insisterons cependant pas sur les faits qu'il y a ajoutés ; ces faits appartiennent au domaine de la politique plus qu'à notre histoire. Envoyé par le département de la Seine à l'Assemblée constituante, puis, à deux reprises différentes, à l'Assemblée législative. M. Hugo y a rempli un rôle dont nous laissons l'examen à des plumes plus sévères que la nôtre. Disons toutefois qu'on a remarqué, parmi ses principaux discours, ceux sur la *Peine de mort*, la *Misère*, le *Suffrage universel*, et ceux qu'il a prononcés au Congrès de la paix, dont il fut nommé président. On y retrouve le lyrisme, qui est la grande

qualité du poëte, et cette forme splendide qui distingue toutes ses productions.

Après le 2 décembre, M. Hugo, compris sur la liste de proscription qui suivit le coup d'Etat, se retira d'abord à Bruxelles, puis à Londres, et enfin à Jersey, qu'il habite encore avec sa famille. Ses amis nous apprennent que là, tout à fait rendu à ces lettres qu'il a illustrées, il continue les travaux dont la révolution de 1848 était venue contrarier l'achèvement. Ils annoncent deux volumes de poésies, les *Contemplations ;* puis un volume de récits épiques, et, en dernier lieu, une sorte de pendant moderne à son beau livre de *Notre-Dame*, et qui n'aurait pas moins de six volumes.

—

On peut en dire autant de ce fauteuil que du précédent : Maynard, Corneille et son frère, Lamotte, Lemercier et Hugo, voilà, certes, une admirable filiation académique.

XIX.

LE FAUTEUIL DE DELILLE.

LE FAUTEUIL DE DELILLE.

I

COLLETET.

1634.

GUILLAUME COLLETET, né à Paris en 1598, mort en 1659. Il ne faut pas le confondre, comme l'ont fait quelques critiques, avec François Colletet son fils, qui lui était fort inférieur et que Boileau a si malmené. Il commença par se faire recevoir avocat au Parlement, mais il ne plaida pas et succomba bientôt au démon de la poésie. Encouragé par le cardinal de Richelieu à écrire pour le théâtre, il fit *Cyminde* ou les *Deux Victimes*, tragi-comédie, et collabora à l'*Aveugle de Smyrne* et aux *Tuileries*. Il était des *cinq auteurs* qui composaient pour son éminence. « M. Colletet m'a assuré, dit Pellisson, que, lui ayant porté le monologue des *Tuileries*, le

cardinal s'arrêta particulièrement sur deux vers de la description du carré d'eau en cet endroit :

La canne s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile,
Animer le canard qui languit auprès d'elle,

Et qu'après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main soixante pistoles avec ces paroles obligeantes : que c'était seulement pour ces deux vers qu'il avait trouvés si beaux, et que le roi n'était pas assez riche pour payer tout le reste. M. Colletet ajoute encore une chose assez plaisante : dans ce passage que je viens de rapporter, au lieu de *la canne s'humecter de la bourbe de l'eau*, le cardinal voulut lui persuader de mettre *barbotter* dans la bourbe de l'eau. Il s'en défendit comme trouvant ce mot trop bas ; et, non content de ce qu'il lui en dit sur l'heure, étant de retour à son logis il lui écrivit une lettre sur ce sujet, pour lui en parler peut-être avec plus de liberté. Le cardinal achevait de la lire, lorsqu'il survint quelques-uns de ses courtisans, qui lui firent compliment sur je ne sais quel heureux succès des armes du roi, et lui dirent « que rien ne pouvait » résister à son éminence. —Vous vous trompez, leur » répondit-il en riant, et je trouve dans Paris même » des personnes qui me résistent. » Et comme on lui eût demandé quelles étaient donc ces personnes si audacieuses : « Colletet, dit-il ; car, après avoir com» battu hier avec moi sur un mot, il ne se rend pas en» core, et voilà une grande lettre qu'il vient de m'é-

» crire. » Au reste, Colletet se trouva bien de la libéralité du cardinal, car il disait dans une épigramme :

Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres !

Ce poëte jouit longtemps d'une sorte d'opulence. Estimé, aimé de quelques grands seigneurs, il fut pourvu d'emplois honorables et bien rentés. Il nous apprend lui-même que la vie lui était assez souriante, et qu'il possédait, aux environs de Paris, des terres assez rondes. Mais les guerres civiles entamèrent ses propriétés, et le désordre privé acheva ce qu'avaient commencé les désordres publics. A sa mort, sa pénurie était si grande que son enterrement fut dû aux cotisations de ses amis.

De trois de ses servantes qu'il avait successivement épousées, il affectionna singulièrement la dernière, qui se nommait Claudine. Il aurait voulu la faire passer pour un miracle de beauté, et, bien plus, s'il ne la fit pas accepter pour une dixième muse, ce ne fut pas faute de bonne volonté : il n'épargnait rien pour lui assurer une réputation de bel esprit, composait pour elle des vers qu'elle disait écrits par elle-même, et qu'elle récitait très agréablement du reste ; puis, par excès de précaution, pour que le talent de l'épouse parût survivre à la mort de l'époux, il lui fit, durant sa dernière maladie, un petit poëme dans lequel elle disait un éternel adieu aux Muses. Par malheur, toute cette prudence ne trompa point l'œil malin du public.

Les écrits de Colletet, prose et vers, sont nombreux ; car il fut aussi laborieux que fécond. Tragédies, odes, stances, sonnets, épigrammes, tout fut de son ressort ; il n'était dépourvu ni de facilité, ni de naturel. Dans la prose, il était supérieur à la plupart de ses contemporains par le bon sens et l'abondance d'idées. Ses traités sur *la poésie morale et sentencieuse*, sur *le sonnet*, sur *le poëme bucolique* et l'*églogue*, réunis sous le titre de l'*Art poétique* du sieur Colletet (1658), renferment plus d'un aperçu lumineux, plus d'un principe utile et profond. Il avait laissé divers manuscrits, un surtout dont la non-impression est regrettable, et qui traitait des vies des poëtes français, au nombre d'environ quatre cents.

II

GILLES BOILEAU.

1659.

Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, né à Paris en 1631, fut d'abord avocat au Parlement, puis payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, et enfin contrôleur de l'argenterie du roi. Il mourut à l'âge de trente-huit ans. Il a laissé des poésies diverses, et deux traductions assez importantes : la première, d'Epictète, qui fut très approuvée : « Elle est bonne, dit Bayle, et précédée d'une vie d'Epictète, la plus ample et la plus exacte que j'aie vue jusqu'ici. L'érudition et la critique y ont été répandues habilement. » la seconde,

de Diogène Laërce, ne réussit point, moins par la faute du traducteur que par celle de l'auteur original, dont l'ouvrage, la *Vie des philosophes*, n'est qu'une informe et obscure compilation.

Parmi les poésies de Gilles, on remarque une traduction du quatrième livre de l'*Énéide*, où plusieurs passages dignes d'éloges semblent annoncer que le poëte aurait pu aller loin dans son art, s'il eût vécu plus de temps et si l'âge lui eût appris à polir mieux ses vers et à ne point se contenter trop souvent de son premier jet. Bien différent de son cadet, il prenait peu souci de retoucher ses ouvrages et de les porter au point de perfection auquel il pouvait atteindre. Il raillait la sage lenteur de Despréaux, la taxant de stérilité. Les deux frères vécurent rarement en bonne intelligence; Gilles se montra jaloux du succès des premières satires; et, pour se concilier les bonnes grâces de Chapelain chargé par Colbert de dresser la liste des écrivains à pensionner, il ne rougit pas de le flatter aux dépends même de Nicolas; celui-ci s'en vengea par quelques traits ajoutés à ses satires, traits supprimés depuis. Cependant, quelque temps avant la mort de Gilles, l'amitié fraternelle avait repris le dessus dans leurs cœurs.

Aux jours de leur mésintelligence, Nicolas a dit de l'autre dans une épigramme :

En lui je reconnais un excellent auteur,
Un poëte agréable, un très bon orateur,
Mais je n'y trouve point un frère.

C'était en effet un homme de beaucoup d'esprit que Gilles, et d'une humeur fort satirique aussi. La plupart de ses vers où la pensée lui est personnelle tournent à la raillerie. Il tirait vanité de se montrer redoutable à la pointe de sa plume. Sa causticité pensa le priver du fauteuil. Nous savons déjà qu'à cette époque il existait deux scrutins pour l'élection d'un académicien : le premier désignait le candidat que l'on proposerait au protecteur, et le second l'accueillait, ou le rejetait définitivement à tout jamais. Au premier scrutin, Gilles avait été agréé à l'unanimité; mais voilà que Ménage, qui avait plus d'une vengeance à tirer du railleur candidat, soulève contre lui Mlle de Scudéry, et, par elle, Pellisson, tout dévoué à cette amie. Le second scrutin venu, six semaines après l'autre, Pellisson rompit une lance contre l'académicien désigné; il pérora pendant plus d'une heure pour s'opposer à son élection, alla même jusqu'à l'accuser (et l'accuser sans preuve!) de n'avoir ni honneur ni probité. D'autres académiciens se prononcèrent pour Gilles. Ce fut une véritable guerre civile. Il ne fallut rien moins que l'intervention du chancelier Séguier, protecteur, pour mettre un terme à ce schisme académique. De ce fait l'abbé d'Olivet tire la conclusion morale suivante : qu'il suffit de l'avoir rappelé « pour faire observer à ceux qui écrivent des satires personnelles que c'est un métier où l'on gagne peu d'amis. »

III.

MONTIGNY.

1670.

Jean de Montigny, né en Bretagne, en 1637, d'une famille distinguée dans la robe, fut plusieurs années aumônier de la reine Marie-Thérèse, puis appelé à l'évêché de Léon. L'année même où il prit possession de son siége, il s'était rendu aux États de sa province, qui se tenaient à Vitré, et il mourut dans cette ville, en 1671; il n'avait que trente-quatre ans.

Il n'a laissé que quelques opuscules : une *Lettre à Eraste*, en réponse à son libelle contre la *Pucelle* de Chapelain (1656); une oraison funèbre d'Anne d'Autriche (1666), et quelques poésies insérées dans les recueils de son temps; le *Palais des plaisirs*, poëme d'environ deux cents vers, en est la plus remarquable. Mme de Sévigné, son amie, faisait le plus grand cas de l'évêque de Léon : « C'était, dit-elle, un esprit lumineux sur la philosophie. » Et ailleurs : « Il avait un des plus beaux esprits du monde pour les sciences; c'est ce qui l'a tué, il s'est épuisé. » Enfin, l'abbé d'Olivet a écrit : « Par le peu qui nous reste de M. de Montigny, on voit que la philosophie ne lui avait pas ôté le goût de la poésie et de l'éloquence. Sa prose est correcte, élégante, nombreuse; sa versification coulante, noble, pleine d'images. Quelques années de plus, où n'allait-il pas? » Son discours

de Racine et même du pacifique La Fontaine, et Perrault, escorté de quelques pâles satellites et encouragé du suffrage à peine avoué de Fontenelle. Ce fut surtout dans son *Discours sur l'Ode* et dans ses *Reflexions sur Longin* que le satirique s'escrima le plus violemment contre Perrault. Son humeur de voir placer les anciens au-dessous des modernes refluait jusque sur l'Académie : selon lui, la Compagnie aurait dû châtier l'hérésiarque d'une punition exemplaire ; ne point lui fermer la bouche, lui laisser ses portes ouvertes, c'était opiner plus scandaleusement que lui contre l'antiquité ; il fallait, disait-il, changer la devise de l'Académie, et mettre à la place une troupe de singes avec cette inscription : *Sibi pulchri, charmants pour eux seuls.* L'Académie ne fit que sourire de ces boutades de poëte, et continua de laisser à ses membres l'entière liberté de conscience litéraire.

Au fond les deux adversaires avaient, comme toujours, alternativement tort et raison. L'un dépréciait trop le passé, l'autre ne rendait pas assez de justice au présent. Quoiqu'il en soit, la querelle s'envenimait de jour en jour, quand le docteur Arnaud, ami des deux rivaux, amena entre eux un rapprochement. En 1699, ils scellèrent leur réconciliation de l'échange de leurs œuvres. Mais Boileau ne put s'empêcher de dire : « Nous agissons comme les héros d'Homère, qui terminaient leurs combats en se comblant de présents ; » allusion ironique à Diomède et à Glaucus : ce dernier ayant échangé des armes d'or valant cent

bœufs contre des armes d'airain qui n'en valaient pas dix.

Après avoir signalé ces deux ouvrages, les plus considérables de Perrault et ceux qui ont le plus fait parler de lui, on pourrait se dispenser de citer, quoiqu'ils renferment çà et là quelques détails ingénieux, ses poëmes sur la *Peinture*, le *Labyrinthe de Versailles*, la *Chasse*, la *Création du monde*. Son *Histoire des Hommes illustres du siècle de Louis XIV* laisse désirer plus d'intérêt et de coloris, mais non plus de sincérité et de justice. Ses *Mémoires*, publiés seulement en 1759, sont curieux par quelques anecdotes, estimables par leur grand air de franchise.

Perrault fut sans contredit un homme de mérite par le savoir et les lumières. Certes la nature ne l'avait pas fait poëte; mais il eut des connaissances variées, une littérature peu commune, et même un goût délicat, quoique peu sûr, goût qui l'abandonnait pour ses propres œuvres, mais qu'il appliquait souvent avec justesse aux œuvres d'autrui. Ceux de ses ouvrages auxquels il attachait quelque importance n'auraient pas sauvé son nom d'un complet oubli, et une popularité durable s'est fixée à ce nom, grâce à des contes de fées, au *Petit Poucet* et autres récits naïfs qui ont amusé notre bas-âge à tous. Perrault était si loin de s'attendre à ce résultat, qu'il les avait publiés (1697) sous le nom de Perrot d'Armancour, son fils encore enfant. Son caractère n'a jamais trouvé un détracteur. « Au-dessus de l'envie, au-dessus de la haine, au-dessus de tous les petits in-

térêts, il ne fut jamais qu'utile, dit Thomas : il produisit les talents comme d'autres les eussent écartés; ses connaissances étaient beaucoup plus étendues que celles d'un homme de lettres ordinaire. Il avait embrassé une partie des sciences abstraites, saisi plusieurs branches de la physique, et jeté sur la nature en général ce coup-d'œil d'un philosophe qui cherche à étendre la carrière des arts et à y transporter, par de nouvelles imitations, de nouvelles beautés; mais il se distingua surtout dans cette partie de l'esprit philosophique, utile lors même qu'il se trompe, qui analyse les principes du goût, n'admire rien sur parole, et, avant d'adopter une opinion, même de deux mille ans, cherche toujours à s'en rendre compte. »

Perrault a joué un rôle assez important dans l'Académie, moins encore par ses talents que par son influence auprès de Colbert. La Compagnie lui fut redevable, en tout ou en partie, de la publicité donnée à ses séances extraordinaires, de l'élection de ses membres par la voie du scrutin, des jetons de présence, de la concession d'une salle au Louvre. Il eut aussi beaucoup de part à l'établissement des académies de peinture, de sculpture et d'architecture, ainsi qu'au projet de ces gratifications littéraires qui firent tant honneur à Colbert. Tourreil lui rendit ce témoignage en recevant son successeur : « En tout temps, en tout lieu, il nous aima d'une tendresse affectueuse et solide. Oui, dans le pays le plus fertile en frivoles protestations de service et d'a-

mitié, ce pays où l'on a si grand peur d'user son crédit pour autrui, où l'on se fait une loi inviolable de n'agir et de ne penser que pour soi, il pensa, il agit utilement pour nous, il sollicita des grâces et les obtint. De sorte qu'à sa gloire nous profitâmes plus que lui de la bienveillance dont l'honorait ce ministre consommé qui, bien que dispensateur des libéralités du plus magnifique des rois, ne crut jamais nous donner assez s'il ne se donnait lui-même et s'il ne venait quelquefois goûter les fruits de nos conférences. »

V.

LE CARDINAL DE ROHAN.

1704.

Armand-Gaston de Rohan, né à Paris en 1674, mort en 1749. Il fut destiné de bonne heure à l'Église, et n'eut pas de peine à s'y élever aux plus éminentes dignités. Chanoine de Strasbourg d'abord, coadjuteur de ce diocèse en 1701, évêque en titre en 1704, il eut le chapeau de cardinal en 1712, et devint grand aumônier l'année suivante. Il prit part à toutes les négociations qui, vers la fin du règne de Louis XIV, eurent lieu sur les affaires de l'Église, et, en 1722, fut admis au conseil de régence, où il avait rang à la suite des princes du sang. Le cardinal rehaussait l'éclat de toutes ses dignités par l'extérieur le plus noble et le plus heureux, de grandes et généreuses manières, beaucoup d'esprit et d'amabilité, son goût pour l'instruction et sa capacité pour les affaires.

L'Académie des sciences et celle des inscriptions le comptaient aussi parmi leurs membres. Les circonstances de son entrée à l'Académie française sont curieuses. L'Anacréon du temple, Chaulieu, s'était présenté pour succéder à Perrault. Plusieurs académiciens, en tête desquels Tourreil, alors directeur, s'opposaient à l'élection du candidat, et, pour l'écarter avec plus de certitude, ils résolurent de lui opposer un concurrent des plus respectables. En conséquence, au moment même du scrutin, Tourreil annonça que le président de Lamoignon se mettait sur les rangs. Au nom vénéré de ce magistrat qui avait un rare mérite, même comme lettré, les suffrages devinrent unanimes. Or le duc de Vendôme, dont Chaulieu était l'intendant, avait fort à cœur l'élection de son protégé; il ne se tint pas pour battu. Il envoya secrètement prier Lamoignon de refuser sa nomination, espérant par là contraindre l'Académie à en revenir à son favori. Le président consentit volontiers à décliner l'honneur qu'on lui avait fait, car, s'il aimait les lettres et ceux qui les cultivaient, ce n'était point jusqu'à s'emparer de leurs places et de leur patrimoine. Mais ce refus s'ébruita. Alors Louis XIV, pour qu'il ne pût être dit qu'une place à l'Académie avait été dédaignée par quelqu'un, résolut que cette place devait échoir à un homme illustre de tout point : par la naissance, par les dignités, par les qualités naturelles et acquises. Ces distinctions de toute sorte s'unissaient en haut degré dans la personne du cardinal de Rohan, alors coad-

juteur de Strasbourg. Il allait partir pour l'Alsace, il avait même pris congé du roi; mais, dans la nuit, Louis XIV lui envoya dire par un secrétaire d'état qu'il désirait le voir différer son départ de quelques jours et se mettre sur les rangs pour remplacer Perrault à l'Académie. A la suite de cet événement, la Compagnie arrêta, afin de s'abriter désormais contre tout refus, qu'il ne pourrait à l'avenir être proposé de candidat, si quelque académicien ne se portait garant qu'une fois élu il accepterait la place.

VI.

VAURÉAL.

1749.

Louis-Gui de Guérapin de Vauréal, né en 1687, mort en 1760. Attaché, dès sa jeunesse, en qualité de grand vicaire, au cardinal de Bissy, évêque de Meaux, il fut bientôt lui-même appelé à l'évêché de Rennes. Il eut au plus haut degré la première qualité de son état, la charité; il ne toucha jamais pour son compte aux revenus de l'épiscopat, et l'appropria tout entier aux besoins des pauvres de son diocèse. Ambassadeur extraordinaire en Espagne, il soutint ce titre avec splendeur et talent, à la satisfaction des deux couronnes, dont l'une lui accorda de nouvelles grâces, dont l'autre le nomma grand d'Espagne de première classe, honneur qu'elle ne prodiguait pas. Il avait l'extérieur imposant, l'esprit aimable, enjoué; il s'exprimait avec grâce et dignité, écrivait

convenablement, comme on le voit par son discours de réception, ses mandements. Ses dépêches passaient pour des modèles.

VII.

LA CONDAMINE.

1761.

Charles-Marie de la Condamine, né à Paris en 1701, mort en 1774. Sa passion dominante, le trait saillant de son caractère, fut une insatiable curiosité, curiosité qu'il porta partout et sur tout dans les sciences et dans le monde, et pour laquelle il risqua mille fois sa vie. Cette ardente avidité de connaître se signala dès le siége de Roses, auquel, sortant du collége, il prit part comme volontaire : afin de mieux étudier l'effet d'une batterie de canon dont il était le but, il s'en avança le plus près possible, et les boulets pleuvaient autour de lui sans qu'il y prît garde. « Ainsi, disait son successeur, l'observateur se montrait déjà dans le guerrier; et peut-être, au lieu de dire qu'il porta dans les sciences le courage militaire, serait-il plus vrai de croire qu'il portait déjà dans l'art militaire la curiosité courageuse du philosophe. »

La paix venue, il dit adieu à la carrière des armes, dont la monotonie allait mal à son infatigable activité. Il s'adonna aux travaux scientifiques. Entré d'abord comme adjoint-chimiste à l'Académie des sciences, il y fut ensuite admis comme membre avant d'avoir atteint l'âge de trente ans; mais son esprit impatient

voleta de branche en branche sur l'arbre du savoir; aussi n'arriva-t-il qu'à des connaissances plus étendues que profondes, et ne marqua-t-il dans aucune spécialité. Son plus beau titre de gloire est son voyage à l'équateur, entrepris sur la proposition qu'il en fit le premier à l'Académie des sciences en 1735, dans le but de déterminer, par la mesure de trois degrés du méridien, la grandeur et la figure de la terre. Ce voyage, qui dura dix ans, fut incidenté de vicissitudes de tout genre, de fatigues sans nombre et d'incalculables périls, adoucis seulement par la confiance d'être utile et l'espoir d'être estimé; on n'en saurait lire le détail sans un vif intérêt dans la *Relation* que La Condamine en publia en 1745, et qui fut traduite en Angleterre et en Hollande. Quant aux résultats scientifiques, il les a consignés dans sa *Figure de la terre* (1749), et dans sa *Mesure des trois premiers Degrés du Méridien dans l'hémisphère austral* (1751). Si Bouguer, l'un des trois collègues que l'Académie lui avait associés pour cette entreprise, l'emportait sur La Condamine en notions astronomiques, il n'en est pas moins vrai de dire que, par son courage, son activité, sa persévérance et son dévouement, celui-ci resta toujours le chef de l'expédition, et que sans lui l'opération n'eût pu sans doute être menée à fin.

Après ce grand voyage, on comprend que pour lui toute autre pérégrination n'était qu'un jeu. Déjà dans sa jeunesse, il avait visité l'Orient et curieusement observé les productions de la nature, les monu-

ments de l'antiquité, les usages des peuples, la forme des gouvernements, dans les contrées qu'il avait parcourues. En 1757, il voulut en faire autant pour l'Italie, et, plus tard, autant encore pour l'Angleterre. « A Rome, il fit des recherches très heureuses sur les mesures anciennes, qui ont si longtemps exercés nos savants, et l'académicien des sciences travaillait pour l'Académie des belles-lettres. Cette variété de goûts et de connaissances était peut-être ce qui distinguait le plus La Condamine de la foule des voyageurs. La plupart n'aiment et ne voient que leur objet favori : le botaniste ne cherche que des plantes; le géographe, que des positions de villes; l'antiquaire, que des inscriptions. La Condamine aimait et voyait tout. » Dans ce voyage d'Italie, sa curiosité pensa lui attirer plus d'un mauvais parti. Un jour, entr'autres, on lui montrait, dans un village situé au bord de la mer, un cierge dont la flamme sacrée était toujours entretenue, parce que, lui disait le prêtre son cicérone, s'il s'éteignait, le village serait aussitôt englouti dans les flots. « Êtes-vous bien sûr de ce que vous dites-là? » demande notre curieux.—« Je n'en doute pas un seul instant. — Eh bien! nous allons voir; » et le voilà qui souffle le cierge et l'éteint. Sans une issue secrète qu'on lui ménagea, et par laquelle il put abandonner au plus vite le village, il périssait sous la dent populaire.

Une blessure de savant, rapportée de sa campagne scientifique au Pérou, la surdité, avait, dans sa vieillesse, réduit cette curiosité au seul sens de la vue, ce

qui le contrariait beaucoup ; mais l'on sait combien l'affaiblissement d'un organe en fortifie un autre. C'est pour cela sans doute que les yeux de La Condamine avaient redoublé d'activité. Il en usait tant et si bien qu'un jour, passant dans l'appartement de Mme de Choiseul pendant qu'elle écrivait une lettre, il se campa derrière elle, lisant ce qu'elle écrivait. La duchesse, s'en apercevant, ajouta dans sa lettre : « Je vous en dirais bien davantage si M. de La Condamine n'était pas derriére moi, lisant ce que je vous écris. » La mort même résulta pour lui d'un acte de sa curiosité. Après son retour d'Angleterre, atteint d'une paralysie presque totale et de diverses infirmités graves, il ne se rendait plus à l'Académie des Sciences, mais il se faisait apporter les registres des séances et rendre compte des Mémoires les plus intéressants. Par là il apprit qu'un jeune chirurgien proposait une méthode neuve et hardie d'opérer l'une des maladies dont il était attaqué. Il le mande et se propose pour supporter l'expérience. « Mais si j'ai le malheur de ne pas réussir. — Eh bien! cela ne peut avoir aucun inconvénient pour vous. Je suis vieux et malade, on dira que la nature vous a mal secondé. Si, au contraire, vous me guérissez, je rendrai moi-même à l'Académie un compte exact de votre procédé, et cela vous fera le plus grand honneur. » Le jeune homme opère, et le curieux malade, non content de souffrir, veut encore se rendre raison du moindre détail. « Allez donc doucement, monsieur, je vous prie; permettez que je voie... Mais,

monsieur, si je ne vois pas votre manière d'opérer, je n'en pourrai jamais rendre compte à l'Académie.» Et l'opération hâta sa mort.

La Condamine avait été l'un des premiers et des plus chauds partisans de l'inoculation de la vaccine, et il a puissamment contribué à propager ce bienfait parmi nous; il publia plusieurs mémoires à ce sujet. « A la force de l'éloquence il joignait l'activité des démarches; et enfin, pour pousser à bout ses adversaires, il offrit de se faire inoculer lui-même. Peu de philosophes, ajoute Delille, hasarderaient de pareilles preuves de leurs opinions. » Homme du monde, il était aimable et spirituel; littérateur, il écrivit purement, souvent avec une élégante facilité, et, cadet dans la famille des Fontenelle et des d'Alembert, il fut de ceux qui embellirent les sciences par les charmes du style; il cultiva même la poésie et composa, pour son amusement, quelques pièces de vers qui ne sont point sans naturel et sans grâce.

Il était aussi des Académies de Berlin, de Pétersbourg et de Cortone, de la société royale de Londres. A l'Académie française, il eut le rare bonheur d'être loué par Buffon qui le reçut, et célébré par Delille qui lui succéda, et dont le discours est un panégyrique complet, le meilleur morceau de prose sorti de la plume de ce poëte. Voici en quels termes magnifiques Buffon lui parla (tout mot porte!) : « Du génie pour les sciences, du goût pour la littérature, du talent pour écrire, de l'ardeur pour entreprendre, du courage pour exécuter, de la constance pour ache-

ver, de l'amitié pour vos rivaux, du zèle pour vos amis, de l'enthousiasme pour l'humanité : voilà ce que vous connaît un ancien ami, un confrère de trente ans (à l'Académie des Sciences), qui se félicite aujourd'hui de le devenir pour la seconde fois. Avoir parcouru l'un et l'autre hémisphère, traversé les continents et les mers, surmonté les sommets sourcilleux de ces montagnes embrâsées où des glaces éternelles bravent également et les feux souterrains et les ardeurs du midi; s'être livré à la pente précipitée de ces cataractes écumantes, dont les eaux suspendues semblent moins rouler sur la terre que descendre des mers; avoir pénétré dans ces vastes déserts, dans ces solitudes immenses où l'on trouve à peine quelques vestiges de l'homme, où la nature, accoutumée au plus profond silence, dut être étonnée de s'entendre interroger pour la première fois; avoir plus fait, en un mot, par le pur motif de la gloire des lettres, que l'on ne fit jamais pour la soif de l'or : voilà ce que connaît de vous l'Europe, et ce que dira la postérité. »

VIII

DELILLE.

1774.

Jacques Delille naquit au château de Tournebèze en Auvergne, le 22 juin 1738, d'une faiblesse de Marie-Hiéronyme Bérard de Chazelle, qui avait dans les veines du sang de L'Hôpital et de Pascal; un

avocat au parlement, M. Montanier, fut son père. Malgré cette origine irrégulière, son éducation ne fut point négligée. Sa célébrité commença dès le collége de Lisieux, où il était boursier, et les nombreux prix d'honneur qu'il y remporta firent époque, comme ceux de Thomas, de Laharpe. Le monde s'en émut, et les salons aristocratiques se disputèrent le plaisir de fêter le jeune lauréat.

Ses études terminées avec tant de succès, Delille résolut de se consacrer à l'enseignement. Il sollicita une place dans l'Université; mais il n'y en avait point alors de vacante, et il fut forcé d'accepter, au collége de Beauvais, la modeste fonction de maître élémentaire. Ainsi celui qui devait un jour être considéré comme le premier poëte de son temps commença par donner à des enfants des leçons de syntaxe. Du collége de Beauvais il passa à celui d'Amiens, où il fut accueilli et goûté par Gresset, grâce à quelques pièces fugitives, dès-lors connues, et à son *Epître* à M. Laurent sur le bras artificiel composé par lui pour un invalide, petit poëme didactique que firent remarquer l'harmonie des vers, l'habileté de la versification et la rare élégance avec laquelle, sans nuire à la fidélité, les procédés des arts mécaniques étaient décrits.

Bientôt rappelé à Paris comme professeur de troisième au collége de la Marche, Delille s'appliqua à terminer sa traduction des *Géorgiques*, l'objet constant de ses études depuis plusieurs années. Il associait ses élèves à son travail, en proposant à leur émulation les passages les plus difficiles.

Déjà, à peine sorti de rhétorique, il était allé en soumettre à Louis Racine quelques fragments commencés. « Les *Géorgiques*, s'écria l'auteur de la *Religion*, qu'étonnaient à la fois l'extrême jeunesse du poète et l'audace de son projet ; les *Géorgiques* ! c'est la plus téméraire des entreprises ! Mon ami, M. Lefranc, l'a tentée, et je lui ai prédit qu'il échouerait. » Cependant il consentit à prêter l'oreille, et, quelques vers à peine récités : « Non seulement je ne vous détourne plus de votre projet, mais je vous exhorte, ajouta-t-il, à le poursuivre. »

La traduction parut, et son succès fut immense ; l'œuvre eut au moins cinq éditions dans l'année (1770), et l'auteur fut proclamé par l'admiration contemporaine le *Virgile français ;* Voltaire, le consécrateur spontané de toutes les renommées naissantes, non content de publier son enthousiasme, en écrivit à l'Académie comme d'un phénomène, et Frédéric II la baptisa œuvre *originale*. C'est que les *Géorgiques* de Delille sont, en effet, le chef-d'œuvre de la traduction; sans doute la copie est bien inférieure au modèle, et quelle copie se flatterait de l'égaler ? mais on ne pouvait triompher de difficultés presque insurmontables avec plus de souplesse, de sûreté, de bonheur.

Dès-lors un rayon glorieux s'attache au nom de Delille, rayon qui s'efface un peu durant la révolution, mais qui reparaît plus resplendissant sous l'empire. L'Académie adopte le poète ; il quitte enfin sa chaire de troisième pour la chaire de poésie latine au col-

lége de France. Les salons le recherchent, la cour le protége et l'enrichit ; il reçoit du comte d'Artois l'abbaye de Saint-Séverin, bénéfice simple qui n'entraîne point l'engagement dans les ordres sacrés et comporte à peine le titre mignon d'abbé ; et partout, au collége de France, à l'Académie, dans le monde, il est adulé, fêté, admiré : s'il parle, c'est pour charmer, car, ainsi que l'a dit M. de Féletz, « il est plus heureusement doué encore comme homme d'esprit que comme grand poëte ; » s'il récite quelques fragments de ses poëmes encore inachevés, c'est pour éblouir, car l'art du débit il le possède au plus haut degré, et l'on semble avoir créé pour lui l'expression de *dupeur d'oreilles*.

Parmi les loisirs de cette vie charmante, Delille composa et mit au jour les *Jardins*, son poëme le plus riche en ornements de détail et en poésie de style (1782). S'il n'y a pas cohésion bien évidente entre toutes les parties, quelle habileté dans leur arrangement, que de brillant dans les détails, que de fraîcheur et d'éclat ! combien de traits délicats et spirituels ! La vogue de ce poëme ne le céda pas à celle des *Géorgiques* : il eut une vingtaine d'éditions, fut traduit en anglais, en allemand, en italien, en polonais.

Bientôt Delille partit pour la Grèce avec le comte de Choiseul-Gouffier, qui, nous l'avons vu ailleurs, l'emmena avec lui comme le plus agréable compagnon de voyage. Il alla s'inspirer sur les ruines d'Athènes, puis à Constantinople ; et là, fixé à Tarapia, le lieu

de la terre qui offre le plus magique aspect, il conçut et exécuta en partie cette riche série de tableaux luxuriants et pittoresques qui s'appela depuis l'*Imagination*.

A son retour en France, la révolution éclatait, qui lui enleva son bénéfice, sa fortune et ses protecteurs, et s'empara même de sa personne ; il ne dut de sauver sa tête qu'à l'argument patriotique d'un maçon, l'un de ses juges, argument ainsi formulé : « Il ne faut pas tuer tous les poètes, mais en garder au moins quelques-uns pour chanter nos victoires. » Rendu à la liberté, il eut un jour à composer, par ordre du comité révolutionnaire, des vers pour la fête de l'Être suprême, et c'est alors qu'il écrivit de verve son dithyrambe sur l'*Immortalité de l'âme*, la plus chaude, la plus inspirée de ses poésies, où, avec les mouvements les plus impétueux et les plus tendres, il foudroie les oppresseurs et console les victimes : « C'est très bien, lui dit Chaumette, à qui il remit la pièce, mais attendons ! le moment n'est pas venu de publier ces vers-là. »

Fatigué de Paris que tourmentaient tant d'orages, Delille, en 1794, alla se confiner à Saint-Dié, patrie de sa femme, où il termina sa traduction de l'*Énéide*, dès longtemps commencée. Un an plus tard, il se rendit à Bâle, puis à Glairesse, et les ravissants paysages de la Suisse lui prêtèrent des couleurs pour son *Homme des champs* et les *Trois Règnes de la Nature*. Son séjour en Allemagne fut signalé par la composition du poëme de la Pitié, son séjour à Londres

par la traduction du *Paradis perdu*, exécutée en quinze mois, sans que la précipitation du travail ait ôté grand'chose à la valeur de l'œuvre; car, ainsi que l'a dit un grand juge, M. Villemain : « Nulle part Delille n'a montré un plus riche et plus heureux naturel, plus d'énergie, de chaleur et d'éclat. Les négligences, les incorrections même abondent, il est vrai, dans cet ouvrage, écrit avec autant de promptitude que de verve. Le caractère antique et simple de l'Homère anglais disparaît quelquefois sous le luxe du traducteur. Ce n'est pas Milton, mais c'est toujours un poète. » . . . .

Las enfin de bouder sa patrie, et d'un exil volontaire qui durait depuis tantôt huit années, Delille rentra en France en 1802, et il livra successivement au public cette suite nombreuse de poëmes qui achevèrent de sceller sa grande réputation et firent de lui le poète vénéré de l'ère impériale : des *Poésies fugitives* (1802), — l'*Homme des champs* avait paru en 1800, — la *Pitié* (1803), l'*Enéide de Virgile* (1804), le *Paradis perdu* (1805), l'*Imagination* (1806), les *Trois Règnes de la Nature* (1809), la *Conversation* (1812). Toutes ces œuvres de Delille composent une des plus vastes collections de vers dont un seul homme ait enrichi notre langue. Trop exalté par les uns, trop déprécié par les autres; placé trop haut dans son temps, un peu trop déchu dans le nôtre, son nom doit rester parmi les noms brillants de notre histoire littéraire. Si son imagination, froide et timide, recula devant la conceptiou d'uu grand tableau,

Delille n'en fut pas moins un paysagiste d'un ordre très élevé, un peintre très habile à disposer ses couleurs. Poète descriptif et didactique plein de facilité et d'adresse, il posséda toutes les ressources de la langue poétique, sut relever par le charme de l'expression les détails les plus infimes, fondre en vers élégants les pensées les plus prosaïques. Versificateur des plus habiles, il connut l'art de commander au langage, de varier le rythme à l'infini, de maîtriser notre alexandrin et de lui imprimer tous les mouvements, tous les caractères. « Delille est partie intégrante de l'esprit français, a dit un habile professeur, M. Géruzez : le genre qu'il a cultivé, et qui devait naître en son temps, a reçu de lui l'éclat des images la vivacité du coloris, un certain degré de sensibilité, naïve quelquefois, plus souvent spirituelle, et une parure élégante où la coquetterie va rarement jusqu'à la manière. Il y a d'ailleurs dans les vers de Delille un signe de durée, c'est qu'on les retient vite et qu'ils ne sortent pas facilement de la mémoire. »

Delille mourut frappé d'apoplexie, dans la nuit du 1er au 2 mai 1813. Son corps resta plusieurs jours exposé sur un lit de parade dans une des salles du collége de France, la tête couronnée de laurier le visage découvert et quelque peu fardé. Ses obsèques eurent un certain caractère de solennité nationale. Il avait eu dans sa vieillesse une triste ressemblance avec de grands poètes : il fut aveugle comme Homère et Milton.

Delille, nous l'avons dit ailleurs, avait été élu

membre de l'Académie française dès 1772 ; mais son élection ne fut pas validée par Louis XV, auquel on l'avait dépeint comme encyclopédiste, et qui d'ailleurs le trouvait trop jeune : « Trop jeune ! s'écria à ce propos un prélat ami du poète ; il a près de deux mille ans, il est de l'âge de Virgile. » A l'organisation de l'Institut, on l'appela des premiers à faire partie de la section de poésie dans la classe de littérature ; mais Delille, alors loin de la France, n'accepta pas sa nomination, et ne donna pas même signe de vie à ceux qui l'avaient désiré pour confrère. Avant de le remplacer, l'Institut l'attendit trois ans, contrairement à son réglement qui veut que ses membres résident à Paris, mais par égard pour la juste célébrité du poète. Quant à lui, il ne reparut à l'Académie que sous le consulat.

IX

CAMPENON.

1814.

François-Nicolas-Vincent Campenon, né à la Guadeloupe en 1772, vint en France à l'âge de quatre à cinq ans, avec sa famille, qui bientôt alla se fixer à Sens. Il fit, au collége de cette ville, d'excellentes études, couronnées de brillants succès. Dans un concours en rhétorique, il lui arriva, sa composition finie, de faire celle d'un camarade paresseux : le camarade obtint le premier prix ; il n'eut, lui, que le second.

Après avoir semé çà et là, dans divers recueils et divers journaux, quelques gracieuses petites poésies, favorablement accueillies, il publia le *Voyage de Grenoble à Chambéry* (1796), mélange de vers et de prose, à l'instar de Chapelle et Bachaumont si souvent imités, opuscule descriptif d'un coloris assez faible et quelque peu infidèle. Vint ensuite la *Maison des Champs* (1809), poëme composé avant, mais publié après celui de l'*Homme des champs* de Delille : aucun de ces deux poëmes n'a fait oublier l'autre, cela soit dit à leur commune louange. L'*Enfant prodigue* (1811) eut un de ces succès qui font époque ; tous les arts s'en emparèrent ; chaque théâtre exhiba son *Enfant prodigue*, plus ou moins imité du poëme de Campenon; et, suprême indice de popularité! les plus riches magasins, jaloux de participer à cette vogue qui s'attachait au poëme, se placèrent sous l'invocatiou de l'*Enfant prodigue*.

A cette époque Campenon, après avoir passé par de modestes fonctions au ministère de l'intérieur, après avoir été ensuite chef du bureau des théâtres, était chef de division à l'Université. Il se démit de ces fonctions, par suite de l'affaiblissement déjà notable de sa santé, et ne s'occupa plus que de travaux académiques et littéraires. Il fit partie de la commission du Dictionnaire à l'Académie, traduisit la continuation de l'*Histoire* de Hume par Smolett, l'*Histoire d'Ecosse* par Robertson, les *Odes* et *Satires* d'Horace, et composa sur Ducis, son plus ancien ami, des Mémoires pleins d'intérêt.

Campenon, que le douloureux état de sa santé tenait éloigné du monde et même du travail depuis une vingtaine d'années, mourut à Villecresne, le 29 novembre 1843, généralement regretté; car (pour emprunter les expressions de Lémontey), au talent peu commun d'un poète toujours naturel avec élégance, toujours ingénieux avec noblesse, il joignait l'urbanité d'un homme aimable, les affections d'un ami vrai. Ses œuvres poétiques, publiées (1844) par les soins de M. Mennechet, qui devait le suivre de si près dans la tombe, contiennent, outre les poëmes déjà cités, quelques élégies inédites et des fragments d'un grand poëme sur le Tasse. Ses élégies, pleines de sentiment et de poésie, prouvent que le talent de Campenon avait acquis une force nouvelle sans rien perdre de sa grace; les fragments, où brillent en foule les nobles pensées, les vers charmants, les gracieuses images, laissent vivement regretter que l'auteur ait été arrêté par la maladie dans l'accomplissement de sa plus belle œuvre poétique, de celle où il promettait de prendre son vol le plus élevé, le plus hardi.

X.

M. SAINT-MARC GIRARDIN.

1845.

M. Saint-Marc Girardin, membre de la chambre des députés, conseiller d'état en service extraordinaire, est né à Paris le 3 février 1801. Se destinait à la carrière de l'enseignement, il concourut

pour le titre d'agrégé de l'Université, qu'il obtint en 1823. A peu près vers le même temps, il étudiait le droit et se faisait recevoir avocat. Il occupa la chaire de seconde au collége de Louis-le-Grand, en 1826, et, deux ans plus tard, celle de rhétorique. Son *Eloge de Bossuet* partagea le prix avec celui de M. Patin, au concours de 1827 proposé par l'Académie française, où, dès 1822 déjà, M. Saint-Marc Girardin avait mérité l'accessit pour l'*Eloge de Lesage*. Dans ce travail sur Bossuet, l'auteur s'est moins piqué de composer un tout coordonné avec une méthode irréprochable que de peindre, à traits brillants, les personnages et les événements divers de l'époque où vécut son héros. « Il se plaît, hâtons-nous de le dire il excelle à saisir entre les personnes, entre les choses, ces rapports de parité ou de dissemblance qui les éclairent les uns par les les autres. Les troubles politiques, les dissensions religieuses, les luttes de pouvoir ou de doctrine, et les principaux antagonistes dans ces combats divers, tout est pour lui l'occasion, la matière d'un parallèle, qui est le plus souvent un contraste. Cette manière de traiter un sujet est celle qui fournit le plus aux jeux brillants de la pensée et aux effets piquants de la diction ; et l'ingénieux écrivain en a tiré tous les avantages qu'elle lui faisait espérer. » Ainsi avait jugé l'Académie, au rapport de son secrétaire perpétuel, et son jugement fut ratifié par le public. Rien de plus piquant, en effet, que les charmants hors-d'œuvre dont cet écrit abonde; et le tableau de la Fronde, les portraits

d'Arnauld, de Richelieu, de Luther, lus dans la séance de couronnement, furent vivement applaudis, comme ils méritaient de l'être.

L'année suivante, M. Saint-Marc Girardin obtint une nouvelle couronne académique pour son *Tableau de la marche et des progrès de la Littérature française au seizième siècle*; vive et sémillante esquisse, dramatique, animée et merveilleusement spirituelle. Laissons parler l'Académie par l'organe d'Auger : « L'auteur a conçu, disposé, exécuté son sujet d'une manière qui lui est propre. Il ne s'attache pas à suivre exactement l'ordre des temps. Ainsi, il décrit, à son début, le *parti politique* dont l'existence ne fut révélée que vers la fin du siècle qu'il doit parcourir en entier ; et il termine, en dépit de la chronologie, par le portrait de Rabelais, qu'il présente comme un auteur dramatique, quoiqu'il n'ait pas fait de drames, mais pour remplir l'espèce de lacune que laissent les auteurs de drames qui n'ont point été dramatiques. Faisant ainsi quelquefois de l'accessoire le principal, il paraît plus entraîné à montrer la politique du siècle que sa littérature, à raisonner sur les événements qu'à disserter sur les écrits. Ce n'est cependant pas que le jugement des écrivains n'occupe une grande place dans son ouvrage ; mais sa critique, laissant à d'autres le soin de dénombrer les auteurs effacés dans le lointain des âges, ne s'occupe guère que des chefs d'école et des modèles de genres. Ses portraits de Villon et de Marot, de Montaigne et de de Thou, de l'Estoile et de Brantôme, de Montluc et

de d'Aubigné, de Rabelais et de Régnier, sont à la fois faits de verve et finement touchés : ils ont le relief et la couleur même de la nature. Il fait plus quelquefois que de peindre ses personnages, il leur rend la vie, les met en scène, les revêt de leur costume, leur fait parler leur propre langage : ce sont eux-mêmes qu'on voit et qu'on entend. En tout, il paraît impossible de rassembler, dans un plus court espace, un plus grand nombre de traits spirituels, de tours animés, d'aperçus fins, de rapprochements heureux et d'allusions piquantes. »

Après la révolution de juillet, M. Saint-Marc Girardin fut chargé de suppléer M. Guizot, devenu ministre, dans sa chaire d'histoire à la Faculté des lettres et, par la nouveauté de ses doctrines, la profondeur de ses investigations, son improvisation brillante et vive, il se montra digne de ce dangereux héritage. Il sut bientôt se concilier, auprès de la jeunesse de nos écoles, cette estime et cette affection qui ne l'ont jamais abandonné depuis. Il commença par présenter, sous ses divers aspects, l'histoire de l'Allemagne au temps de la race carlovingienne ; puis, il exposa l'état de l'Église aux huitième et neuvième siècles, éclairant avec une lumineuse intelligence du passé les origines de la civilisation moderne. Bientôt, une chaire étant venue à vaquer, par la mort de Laya en 1833, de suppléant d'histoire il devint titulaire de poésie française ; et cet avancement eut cela de flatteur pour lui que le

jeune suppléant fut présenté à l'unanimité comme candidat par les professeurs de la Faculté.

Après l'histoire, M. Saint-Marc Girardin professa donc la littérature. C'est ainsi que, sans parler de tous les sujets divers traités par lui dans sa chaire de poésie française, nous le trouvons, en 1839, occupé de mettre en lumière les causes de la renaissance des lettres au quinzième siècle, thème élevé, difficile; et, en 1842, analysant les passions au théâtre, de toutes les questions qui intéressent l'art la plus attrayante et la plus féconde. Quinze années de leçons n'ont pu lasser le zèle persistant du professeur; elles semblent au contraire avoir aiguisé sa verve, avoir rendu son esprit plus intarissable, sa parole plus décidée et plus pénétrante; elles n'ont fait aussi qu'accroître l'empressement du public, que l'amphithéâtre habituel a souvent grand'peine à contenir, et multiplier ses marques d'honorables sympathie. Aucun succès n'est plus légitime; car ce sont généralement des jeunes gens qui écoutent M. Saint-Marc Girardin, et il se montre pour eux bien plus avare de compliments et de madrigaux que d'épigrammes et de conseils; c'est même là la physionomie particulière à l'enseignement du spirituel professeur; dans de charmantes digressions morales, où il se répand sans s'égarer, il prodigue les aperçus pratiques pleins d'à-propos, les avis utiles, les traits piquants contre les jeunes présomptions si familières à notre époque; il a introduit dans sa chaire de littérature ce qui nous manque le plus aujour-

d'hui, la morale; c'est à repaître son esprit d'une nourriture solide, à repousser les chimères, à se créer un avenir modeste mais certain, qu'il excite incessamment la jeunesse; et c'est en fustigeant toutes ses mauvaises tendances, frondant tous ses ridicules, raillant tous ses engouements, qu'il arrache son assentiment à un auditoire surpris et charmé. Il faut sans doute quelque courage, il faut à coup sûr bien du talent pour accomplir cette noble tâche avec tant de zèle et de succès, et l'on ne pourrait savoir trop de gré à M. Saint-Marc Girardin de réveiller ainsi dans nos écoles le sentiment et le goût de la bonne morale, tout en maintenant les traditions de la saine littérature.

Ces leçons sur les passions au théâtre amenèrent le professeur à publier un *Cours de Littérature dramatique*, dont le premier volume a paru en 1843. Selon ses propres expressions, M. Saint-Marc Girardin a cherché dans ce livre « à montrer comment les anciens auteurs, et surtout ceux du dix-septième siècle, exprimaient les sentiments et les passions les plus naturels au cœur de l'homme, la tendresse paternelle et maternelle, l'amour, la jalousie, l'honneur, et comment ces sentiments et ces passions sont exprimés de nos jours. Dans un pareil sujet les réflexions morales arrivent à côté des réflexions littéraires, et il a aimé à montrer, autant qu'il l'a pu, l'union qui existe entre le bon goût et la bonne morale. » C'est là, on le voit, embrasser dans son plus noble développement la meilleure

part de notre poésie nationale. L'auteur recueille, analyse l'histoire littéraire de nos sentiments; il nous présente l'expression diverse d'une même passion à des époques et même en des arts différents; et, dans cette étude psychologique du drame, il sème à profusion les observations les plus délicates d'un goût transcendant. Aucun livre de critique ne nous paraît supérieur à celui-ci en connaissance fine et profonde du cœur humain. L'approbation réfléchie du cabinet est venue sanctionner la faveur bruyante de l'amphithéâtre, et le complément de ce livre vraiment classique est impatiemment attendu.

En 1838, le ministère de l'instruction publique chargea M. Saint-Marc Girardin de visiter spécialement les gymnases ou écoles intermédiaires de l'Allemagne, destinés à donner une instruction qui tient le milieu entre l'instruction des écoles primaires et celle des colléges. Cette mission, consciencieusement accomplie, nous valut un bon ouvrage de plus : *De l'Instruction intermédiaire et de son état dans le midi de l'Allemagne* (1837-1839). Là se retrouvent à chaque page le faire net et lumineux, le ton vif et spirituel de l'écrivain, et l'on y est, à tout instant, frappé de la finesse de ses aperçus et de la sagacité de ses observations. Il était difficile assurément de mieux justifier le titre de membre du conseil royal de l'instruction publique, que M. Saint-Marc Girardin s'était vu conférer en 1837. L'auteur y signale des abus dans l'organisation des études en France, qu'il voudrait voir mieux appropriées aux diverses

classes de la société, et provoque la création parmi nous d'écoles intermédiaires, à la façon allemande. Quand ces questions, déjà soulevées à la tribune, y reparaîtront pour être résolues, cet ouvrage, joint aux éminents travaux de M. Cousin, ne peut manquer de devenir un des éléments les plus indispensables de la discussion. Alors sans doute aussi M. Saint-Marc Girardin apportera son contingent de lumières, comme il le fait chaque fois qu'il prend la parole devant la chambre, aux délibérations de laquelle il concourt de la façon la plus active et la plus honorable; comme il le fait spécialement toutes les fois qu'il s'agit d'instruction publique.

Collaborateur au *Journal des Débats*, depuis le mois d'août 1827 pour la partie littéraire, et depuis le mois de novembre de la même année pour la partie politique, M. Saint-Marc Girardin occupe un rang des plus éminents dans la presse, dans cette presse où semble s'être réfugiée une bonne part du talent contemporain. On ferait plusieurs volumes de ses articles de haute littérature, et ses articles politiques suffiraient à une belle réputation de publiciste. Le *Livre des Cent-et-Un* lui doit un morceau d'érudition ingénieuse, sous ce titre : *Paris il y a mille ans*, et la *Revue des Deux Mondes* une série d'articles intitulés *Études d'histoire comparée sur l'Afrique*, excellent travail de politique en même temps que d'histoire, où l'auteur nous montre, par l'examen des diverses dominations qui se sont succédé dans cette contrée, dominations carthaginoise, romaine,

vandale, musulmane, les exemples que la nôtre doit suivre et ceux qu'il lui faut éviter; le tout illuminé, chemin faisant, de réflexions brillantes et profondes, qui ne le paraissent même pas tant elles sont justes et naturelles, et simplement exprimées; réflexions toujours moralisantes, celle-ci entre mille : « Ce que j'aime dans les historiens de l'antiquité, c'est que chaque peuple y fait sa propre destinée par ses vices ou par ses vertus; ils expliquent tout par la morale. Cela vaut mieux que d'expliquer tout par la nécessité, et cela même est plus clair. »

La place de M. Saint-Marc Girardin parmi nos modernes critiques et historiens littéraires est donc saillante et bien distincte. Il a une forme à lui, il est écrivain original. Au milieu de l'uniformité que l'excessive circulation des idées tend à établir désormais, il a su se créer un style reconnaissable et qu'on ne saurait attribuer à nul autre : c'est, avec beaucoup d'art et d'habileté cachée, une familiarité gracieuse et piquante, une manière alerte, aisée, ingénieuse, qui aiguise la pensée et répand du charme sur chaque matière. Dans tout ce qui vient de lui on trouve à louer mille vues justes et fines, mille traits vifs et saisissants; nulle part enfin on ne rencontre plus que chez lui l'étroite alliance de l'agrément et de la raison, du bon sens et de l'esprit. — Dans toute la force de l'âge et du talent, évidemment M. Saint-Marc Girardin a devant lui encore un long avenir.

Depuis 1846, M. Saint-Marc Girardin a perdu beaucoup ; la plupart des dignités dont il était investi jonchent aujourd'hui la route qu'il parcourt d'une façon si brillante. Il n'est plus député ni conseiller d'Etat depuis 1848. Un des décrets de l'année 1852 l'a rayé de la liste des conseillers ordinaires et permanents de l'Université ; il n'est plus que professeur, journaliste et académicien. Qu'importe ! le talent de M. Saint-Marc Girardin n'a rien perdu, et c'est l'essentiel. Il a mûri, au contraire, et les coups dont la fortune a frappé l'homme ont instruit l'esprit. Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ses cours ont remarqué combien il avait acquis durant ces dernières années. « Quant à moi, disait il y a peu de temps un critique qui venait d'entendre notre académicien ; quant à moi, je le place volontiers au niveau le plus élevé où l'art du professeur puisse atteindre, c'est-à-dire à ce niveau où le professeur n'est pas seulement un *scolar*, mais un littérateur éminent, un sérieux penseur, un politique ingénieux, un écrivain original, un moraliste écouté et pratique. »

C'est aussi et définitivement à ce même niveau qu'il faut mettre M. Saint-Marc Girardin comme écrivain. Les qualités en fleurs que nous relevions naguère chez lui sont devenues aujourd'hui de beaux et bons fruits savoureux. Il suffit, pour s'en assurer, de se donner le plaisir de lire le second volume de son *Cours de littérature dramatique* (1849), le troisième volume de ses *Etudes d'histoire comparée sur l'Afrique* (1854), ou encore les quatre volumes

d'*Essais de morale et de littérature* et de *Souvenirs d'études et de voyages*. Jamais M. Saint-Marc Girardin n'a été mieux inspiré que lorsqu'il a composé ces recueils : tout cela est plein de verve, de raison, de goût ; tout cela est écrit facilement, brillamment ; tout cela, en un mot, se lit avec un charme dont nous voyons peu d'exemples à côté de notre académicien ; parce que, chez lui, ce charme n'est pas seulement le signe de la perfection de l'esprit, mais un don. Espérons donc que M. Saint-Marc Girardin saura le conserver, et qu'il le répandra, bien longtemps encore, sur les productions que permet d'attendre de lui sa fécondité et sa vigueur.

XX.

LE FAUTEUIL DE LAHARPE.

LE FAUTEUIL DE LAHARPE.

I.

GOMBERVILLLE.

1634.

Marin Le Roi de Gomberville, né en 1600, fit imprimer son premier ouvrage en 1614; il n'avait par conséquent alors que quatorze ans. Son livre était un recueil de cent-dix quatrains en l'honneur de la vieillesse, dont il opposait le placide bonheur aux plaisirs tourmentés du jeune âge. A vingt ans, il publia un second écrit infiniment supérieur au premier, et qui a pour titre : *Discours des Vertus et des Vices de l'Histoire*; les réflexions judicieuses, les traits curieux n'y sont pas rares.

Gomberville ne composa bientôt plus que des romans, et c'est par là qu'il est surtout connu, de ces interminables romans si fort à la mode à son époque, et dont Mme de Sévigné aimait tant les grands coups d'épée. Les siens ont joui d'une assez brillante cé-

lébrité. Ce sont la *Caritie* (1622) « roman contenant, sous des temps, des provinces et des noms supposés, plusieurs rares et véritables histoires de notre temps, » porte le titre : *Polexandre* (1632), son chef-d'œuvre, qui, bien qu'il ne soit guère lu de nos jours, est loin de manquer de mérite par l'invention et le style ; la *Jeune Alcidiane* (1651), continuation inachevée de *Polexandre* ; la *Cythérée* (1640). Gomberville a laissé aussi plusieurs poésies, maintenant oubliées, mais qui ont reçu dans leur temps de nombreuses louanges.

Sur la fin de son âge mûr, comme il faisait d'assez longs séjours dans sa terre de Gomberville, voisine de Port-Royal, il entra en relation avec les fameux solitaires de cette abbaye. Dès-lors, embrassant une vie pénitente afin de se rendre digne des modèles qu'il avait devant les yeux, il renonça à la littérature romancière, et entreprit l'histoire des cinq derniers rois français de la maison de Valois ; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution.

Gomberville mourut en 1674. Il n'était pas en médiocre estime parmi ses contemporains. Fléchier a dit de lui, en recevant son successeur : « Son imagination vive et féconde, son discours pur et poli, sa raison droite et éclairée, son génie noble et élevé, ont paru dans ces narrations ingénieuses où, sous des noms de héros supposés, il représente des vertus véritablement héroïques. » Le thème qu'il avait adopté pour son discours, le neuvième pre-

noncé devant la Compagnie, était celui-ci : « Que, lorsqu'un siècle a produit un excellent héros, il s'est trouvé des personnes capables de le louer. » Il ne tint pas à lui que l'Académie ne proscrivît le mot *car;* ce mot lui déplaisait, et il se vantait de ne l'avoir point employé dans les cinq volumes de son *Polexandre*. On eut la curiosité de vérifier le fait : le mot y était fort économisé, on l'y trouva cependant trois fois.

II

HUET.

1674.

PIERRE-DANIEL HUET, né à Caen en 1630, mort en 1721. « A peine, a-t-il dit, avait-il quitté la mamelle qu'il portait envie à ceux qu'il voyait lire. » Avant d'avoir treize ans accomplis il avait terminé ses humanités. Le P. Mambrun, connu par ses vers latins et par son traité du poëme épique, lui enseigna la philosophie, et commença par lui apprendre la géométrie. Huet prit tant de goût à cette dernière science qu'il y devint bientôt plus habile que son maître ; il épuisa tout ce que l'on connaissait alors de mathématiques, et en soutint des thèses publiques à Caen, les premières qu'on ait entendues dans cette ville.

Il se proposait de prendre ses degrés en droit, quand les *Principes* de Descartes et la *Géographie sacrée* de Bochart, ouvrages récemment parus, dé-

cidèrent sa vocation pour l'érudition et les lettres. Le grec et l'hébreu, qui abondent dans le livre de Bochart, l'arrêtant à chaque page, il prit la détermination d'apprendre seul ces deux langues, comme avait fait autrefois Joseph Scaliger, et y acquit des connaissances étendues. Cette frénésie de savoir ne l'empêchait point de participer aux exercices, aux amusements de son âge. Il nous apprend lui-même qu'il recherchait la société, s'habillait bien, ne négligeait rien pour plaire : s'il dansait sans grâce, il primait à la course, excellait en la natation, l'équitation et l'escrime.

Huet avait perdu son père et sa mère dès sa plus tendre enfance, et il fut abandonné à des tuteurs qui se montraient pour lui fort avares de son bien. Dès qu'il en fut délivré, à vingt ans et un jour selon la coutume de Normandie, il s'empressa de satisfaire sa plus forte passion, qui était de voir Paris, moins par curiosité que pour se procurer des livres et pour frayer avec les princes de la littérature, comme il disait. Il y vint et, dès son premier voyage, s'attacha par l'estime ou l'amitié tout ce qu'il y avait alors de savants, le P. Sirmond, plus que nonagénaire à cette époque, le P. Petau et tant d'autres. Bochart, son compatriote et qui était devenu son ami, l'emmena avec lui, en 1652, à la cour de Christine de Suède, qui l'avait mandé. Ils arrivèrent en des circonstances peu favorables : la reine s'était brûlé le sang à des excès d'études, à des nuits entières appliquées au travail, et son rusé médecin Bourdelot,

afin de mieux s'assurer l'empire sur son esprit, venait de lui interdire tout commerce avec les gens de lettres. Bochart fut quelque peu écarté ; mais Huet, grâce à sa jeunesse, put souvent voir Christine, reçut même d'elle des offres d'emploi, qu'il déclina n'osant se fier à l'humeur changeante d'une telle protectrice. Il revint en France au bout de trois mois, emportant un manuscrit d'Origène, copié à Stockolm, seul bénéfice qu'il eût retiré de son voyage.

De retour à Caen, il se remit à l'étude avec plus d'ardeur que jamais ; il ne se délassait qu'en prenant part aux travaux de deux académies, l'une de belles-lettres, qui s'était formée en son absence, l'autre de physique, qu'avec quelques-uns de ses amis il avait fondée, en 1662, et qui subsiste encore aujourd'hui. Les réflexions que, en traduisant son manuscrit d'Origène, il fut amené à faire sur les règles de la traduction et sur les manières diverses des traducteurs les plus célèbres, donnèrent lieu à son premier livre : *De interpretatione libri duo* (1661). « On y admire ce qu'on a depuis admiré dans ses autres ouvrages, dit d'Olivet, une lecture sans bornes, une judicieuse critique, et surtout une latinité qui ferait honneur au siècle d'Auguste. »

Sa traduction latine des Commentaires d'Origène sur l'Écriture sainte parut, en 1668, avec le texte grec en regard. La réputation de Huet se trouva dès lors consacrée, et deux ans après, sans autre patronnage que son mérite et le discernement du duc de Montausier, il fut nommé sous-précepteur du Dau-

phin. Dans les dix années qu'il passa à la cour de Versailles, de 1670 à 1680, il devint d'autant plus avare de son temps que les causes de distraction se montraient plus fréquentes. C'est en prenant sur ses heures de loisir et même de sommeil qu'il parvint à composer sa *Demonstratio evangelica* (1679), ouvrage, bien qu'il renferme moins de jugement que d'érudition, moins de vigueur que d'élégance, devenu classique parmi les théologiens. Ce fut aussi à cette époque que, d'après une idée de Montausier, il rendit aux lettres un service important, en publiant cette belle série de classiques latins, destinés à l'instruction du royal élève, et connus sous le nom de *Dauphins*.

A force de lectures et de compositions religieuses, il en vint à prendre les ordres sacrés. Le roi lui donna l'abbaye d'Aunay. Le séjour de Huet dans cette agréable solitude, où il se retirait chaque été, a été immortalisé par un livre qu'il y écrivit : *Questiones Alnetanæ de concordiâ rationis et fidei* (1690). En 1685, il fut appelé à l'évêché de Soissons, à peu près vers le même temps où Sillery, notre académicien du quatrième fauteuil, était nommé évêque d'Avranches. Les deux évêques permutèrent. Les fonctions épiscopales sympathisaient peu avec les habitudes et les goûts de Huet; il se démit donc de son évêché en 1699, et reçut en dédommagement l'abbaye de Fontenay, située aux portes de Caen. Toujours épris de sa ville natale, Huet résolut de finir ses jours dans cette abbaye. « Sa patrie lui avait

paru très aimable, tant qu'il n'y avait eu que des amis ; mais, du moment qu'il y posséda des terres, les procès l'assaillirent de tous côtés, et le chassèrent, quoiqu'il eût aussi, grâce à son air natal, quelque ouverture pour le jargon de la chicane », dit d'Olivet. Il revint à Paris, et se logea dans la maison professe des jésuites ; c'est là qu'il vécut les vingt dernières années de sa vie, principalement occupé d'écrire des notes sur la Vulgate, étude à laquelle, pendant un espace de trente-un ans, il avait tous les jours consacré deux ou trois heures, comme à la plus digne d'un savant.

A partir de 1712, Huet, en qui une cruelle maladie avait affaibli, non l'esprit, mais le corps et la mémoire, incapable d'un travail suivi, se mit à écrire sa vie. Il le fit avec sa facilité ordinaire, mais sans ordre ni précision, et jetant au hasard sur le papier ses pensées détachées. Ainsi fut composé le *Huétiana*, publié en 1722, après la mort de son auteur, par l'abbé d'Olivet. Ce fut là son testament littéraire.

Cet académicien a beaucoup écrit en vers, en prose, en latin, en français. Nous ne citerons, parmi ses ouvrages non mentionnés, que son traité français de l'*Origine des romans* (1670), agréable et instructif, et ses poésies latines, égales à tout ce qu'ont fait de mieux les poètes modernes. « Dans quel genre n'a-t-il pas mérité la haute estime que le public a faite de ses ouvrages? disait son successeur. Poète ingénieux, excellent critique, historien, phi-

losophe, théologien, il était à lui seul une académie entière de savants, ou, pour mieux dire, il réunissait en lui seul tout le savoir de plusieurs académies. L'érudition chez lui n'était ni sauvage, ni rebutante. Humain, affable, prévenant, d'une conversation aisée et agréable, il savait plaire aux ignorants même. »

L'abbé d'Olivet, dans son éloge de Huet que nous avons suivi, se résume ainsi : « Si l'on veut bien considérer qu'il a vécu quatre-vingt-onze ans moins quelques jours; qu'il se porta dès sa plus tendre enfance à l'étude, qu'il a toujours eu presque tout son temps à lui; qu'il a joui presque toujours d'une santé inaltérable; qu'à son lever, à son coucher, durant ses repas, il se faisait lire par son valet; qu'en un mot, et pour me servir de ses termes, ni le feu de la jeunesse, ni l'embarras des affaires, ni la diversité des emplois, ni la société de ses égaux, ni le tracas du monde n'ont pu modérer cet amour indomptable de l'érudition qui l'a toujours possédé, une conséquence qu'il me semble qu'on pourrait tirer de là, c'est que M. d'Avranches est peut-être de tous les hommes celui qui a le plus étudié. Outre qu'il était naturellement robuste, il vivait de régime. Dès l'âge de quarante ans il ne soupait point, encore dînait-il sobrement. Il ne mangeait que des viandes communes, point de ragoûts, et à peine mettait-il dans son eau une huitième partie de vin. Sur le soir, il prenait une sorte de bouillon médicinal. A la vérité, lors même

qu'il se portait le mieux, il avait le teint d'une pâleur à faire craindre qu'il ne fût malade. »

Huet prétendait, et c'est une opinion bien désintéressée chez un érudit, que de tout ce qui a été écrit depuis que le monde existe, si rien n'avait été répété, si chaque chose n'avait été dite qu'une fois, on ne formerait pas plus de neuf ou dix volumes in-folio; il n'en exceptait que l'histoire, inépuisable comme les événements qui l'engendrent.

III

BOIVIN.

1726.

Jean Boivin, né en 1663, mort en 1726, eut pour frère aîné Louis Boivin, l'un des hommes les plus prodigieusement érudits de son temps, sur les traces duquel il marcha dignement. Il n'avait que neuf ans quand son père mourut, le laissant à la garde de ce frère, alors dans sa vingt-troisième année. Celui-ci, tuteur tendre et zélé, le fit venir à Paris l'année suivante, et ne voulut partager avec personne le soin de l'élever et de l'instruire. Sa méthode d'enseignement fut bizarre, mais féconde. Il enfermait son disciple dans un galetas, avec un Homère, un dictionnaire et une grammaire, et ne l'en retirait que lorsque l'enfant se trouvait en état d'expliquer en français et en latin un nombre de vers convenu. Le prisonnier acceptait avec joie cette solitude, et souvent il poussait son travail au delà du but prescrit.

d'*Essais de morale et de littérature* et de *Souvenirs d'études et de voyages*. Jamais M. Saint-Marc Girardin n'a été mieux inspiré que lorsqu'il a composé ces recueils : tout cela est plein de verve, de raison, de goût ; tout cela est écrit facilement, brillamment ; tout cela, en un mot, se lit avec un charme dont nous voyons peu d'exemples à côté de notre académicien ; parce que, chez lui, ce charme n'est pas seulement le signe de la perfection de l'esprit, mais un don. Espérons donc que M. Saint-Marc Girardin saura le conserver, et qu'il le répandra, bien longtemps encore, sur les productions que permet d'attendre de lui sa fécondité et sa vigueur.

XX.

LE FAUTEUIL DE LAHARPE.

voir sans intérêt que les honneurs littéraires soient venus le chercher, car il n'y aurait jamais songé de lui-même. Lorsqu'en 1701 le nombre fut augmenté des membres de l'Académie des Inscriptions, on songea tout naturellement à lui en même temps qu'à son frère. Mais sa modestie lui fit refuser en ce moment une distinction qui semblait le faire marcher de pair avec celui que la nature avait créé son aîné, et que la modestie lui dépeignait comme son supérieur. Il n'accepta que quatre ans plus tard. Vers cette même époque, il fut nommé à la chaire de professeur en langue grecque au collége de France, et sa nomination fut sanctionnée par le suffrage public; elle ne mécontenta que lui-même, car il aurait désiré que l'on eût accordé cette préférence à son frère. Aussi l'année suivante, la seconde chaire de grec étant venue à vaquer, et son frère n'y ayant pas été appelé, il essaya vainement de se démettre de la sienne, et écrivit, entre autres choses, au ministre: « Quelques soient les avantages de la place de professeur royal, je puis m'en passer, et beaucoup mieux que mon frère: il n'a point d'autre emploi, il se livrera tout entier à celui-ci; et moi, déjà partagé entre la bibliothèque et l'Académie, je remplirai plus exactement mes devoirs à l'égard de l'une et de l'autre. »

Sa chaire de professeur semblait lui faire un devoir, et son talent spécial lui créait le droit d'entrer dans la mêlée des anciens contre les modernes. Il publia donc, en 1715, une apologie d'Homère, et prin-

cipalement du bouclier d'Achille, le théâtre plus particulier de la bataille. Les deux partis applaudirent à son ouvrage, mais, moins empressés de s'entendre que de guerroyer, ils louèrent sa modération et sa sagesse plus qu'ils ne l'imitèrent.

Quand l'Académie perdit le savant évêque d'Avranches, elle crut le voir revivre dans la personne de Boivin : même érudition et même variété de talents; même aptitude à traduire dignement les anciens, même science à les commenter; même facilité, même grace et même délicatesse à composer des poésies latines et grecques. Sa pièce de vers, notamment, où il introduit Anacréon pleurant sur la tombe de Mme Dacier, semble digne de ce poète antique qui a donné son nom à son genre. Sa pratique de la littérature italienne était moins heureuse; mais elle fut assez savante pour lui mériter de la part des académiciens de la *Crusca*, avec quelques-uns desquels il était en relation lettrée, l'honneur d'être nommé leur confrère. Aucun de ces honneurs académiques ne fut envié à Boivin; car la plupart des hommes de lettres de son temps avaient eu besoin de ses vastes connaissances, et n'avaient eu qu'à se louer de sa complaisance à les communiquer. Les Lamy, les Montfaucon, les Mabillon, les Lequien, et même Boileau pour son Traité du sublime de Longin, s'étaient réclamés de lui à leur grand avantage, et ils n'estimaient pas moins la générosité prodigue que la vaste étendue de son érudition.

Il en est des richesses littéraires comme de toutes

les autres : plus on en possède, moins on en est assouvi ; seulement la soif des premières n'est la maladie que des nobles esprits. Envain on représentait à notre académicien que sa santé chancelante exigeait du repos. Se reposer quand on s'exerce sur Homère, qu'on achève de le traduire ! Il promit cependant, et même il se retira à Chaillot pour y jouir du bon air et n'y rien faire ; mais la solitude de la campagne ne put que redoubler son application habituelle, et il mourut sur le travail, ce champ d'honneur de l'érudit.

IV.

LE DUC DE SAINT-AIGNAN.

1726.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, honoraire de l'Académie des Inscriptions, né en 1684, mort en 1776. Il fut de plus, notamment : ambassadeur en Espagne, où, en 1716, il tint sur les fonts l'infant don Philippe, au nom du roi de France ; membre du conseil de régence, en 1719 ; gouverneur du Hâvre ; puis ambassadeur extraordinaire à Rome, en 1731. « Lorsque, dans son dix-neuvième lustre, il a terminé sa carrière, disait Marmontel, l'Académie, qui, depuis cinquante ans, s'honorait de le posséder, lui a donné de justes regrets ; mais, pour les adoucir, elle s'est souvenue de cette longue prospérité qui l'a suivi jusqu'au tombeau. Naissance,

dignités, richesses, emplois glorieux à remplir, tous les biens que l'ambition recherche avec tant de fatigues, accumulés sans peine sur un siècle de vie, et cette vie honorablement couronnée par une saine et tranquille vieillesse : tel a été le partage de M. le duc de Saint-Aignan; et, soit qu'on pense à l'inaltérable sérénité de son âme, soit que l'on considère la pureté, le calme, la douce égalité du cours de ses longues années, c'est bien de lui que l'on peut dire ce que La Fontaine a dit du sage : *Sa fin est le soir d'un beau jour!*

V.

COLARDEAU.

1776.

Charles-Pierre Colardeau, né à Janville en Beauce, le 12 octobre 1732. Il avait reçu de la nature un goût décidé, exclusif, pour la poésie française. Aussi négligea-t-il l'étude des langues anciennes et ne put-il se prendre au droit, que le curé de Pithiviers, son oncle et son tuteur, lui voulait faire apprendre chez un procureur au parlement de Paris, où il l'avait envoyé. Au milieu des dossiers, Colardeau n'écrivait que des vers ; il fallut bien céder à ce penchant irrésistible. La fameuse lettre d'*Héloïse à Abélard*, imitée de Pope, par laquelle il débuta, le révéla poëte et fut un coup d'essai des plus brillants. Cette héroïde, la plus belle qui ait été faite dans notre langue, ouvrage rempli de charme

et d'intérêt, où règne le sentiment le plus naturel et le plus tendre, suffirait, malgré ses inégalités et ses négligences, à consacrer la mémoire de son auteur. Elle est presque aussi connue que nos chefs-d'œuvre de poésie, et tout le monde en conserve gravés dans sa mémoire plusieurs passages. Une seconde héroïde, *Armide à Renaud*, dont le fond et les idées appartiennent au Tasse, suivit de près et n'eut pas le même succès.

La tragédie d'*Astarbé*, sujet pris de *Télémaque*, fut représentée en 1758; puis, deux ans après, *Caliste*, imitée de la *Belle Pénitente*, pièce anglaise de Rowe. Ces sujets, surtout le premier, étaient malheureux, et n'offraient aucun intérêt. Colardeau d'ailleurs, sentimental, mélancolique et doux, n'avait pas cette trempe d'âme, cette vigueur de pinceau nécessaires aux grandes conceptions de l'art dramatique. Toutes les deux cependant réussirent assez bien, et *Caliste* même a souvent été reprise, grâce à un style pur et élégant et à un remarquable talent de versification. A en juger par les *Perfidies à la mode*, cinq actes en vers, dépourvus de plan, de caractère, d'intérêt et de comique, l'auteur avait peut-être moins de dispositions encore pour la comédie.

Les peintures gracieuses, les caressantes images allaient bien mieux à son talent. Dans le poëme de *Prométhée* (1775), « on trouve avec plaisir, dit Laharpe, cette élégante facilité, cette molesse voluptueuse, cette harmonie séduisante qui ont fait de Colardeau un de nos poëtes les plus aimables. » L'*Épî*-

tre à *Duhamel* (1774), le meilleur des poëmes qui lui appartiennent en propre, respire cet amour vrai de la campagne que Colardeau ressentit toujours; il offre une imagination riante, des morceaux précieux par un rare mérite d'expression poétique et par la riche abondance des couleurs; on y rencontre certains détails didactiques comparables à ce que nous possédons de meilleur en ce genre.

Soit imagination stérile, soit esprit paresseux, Colardeau a rarement tiré ses sujets de son propre fonds, il a presque toujours imité. Son penchant pour l'imitation le porta à traduire en vers les *Nuits d'Young*. Malgré de beaux détails, la monotonie de ces déclamations vaines empêcha de les lire, et l'auteur s'en tint aux deux premières nuits. Il traduisit aussi en vers la prose du *Temple de Gnide*. Quelques détails de ce roman échappé à Montesquieu sont très favorables à la poésie; la muse de Colardeau leur donne quelquefois, en les amplifiant, un charme dont la prose ne saurait approcher; mais il est bien inférieur à l'original dans l'expression de quelques-unes de ces idées profondes qu'on dénature sitôt qu'on en altère la forte précision. Il se proposait encore de rimer le *Télémaque*, mais il désespéra sans doute d'égaler dans ses vers l'harmonie et la grace poétique de Fénelon, et s'arrêta à temps. Il avait entrepris une traduction de la *Jérusalem Délivrée* : apprenant que Watelet s'en occupait, il y renonça, et, dans la crainte qu'on n'abusât de son manuscrit, il brûla lui-même,

deux jours avant de mourir, les dix chants qu'il avait déjà mis en vers.

Parmi quelques autres poésies fugitives, qui complètent le peu d'ouvrages qu'une santé débile et une mort prématurée lui permirent de mettre au jour, plusieurs sont agréables, toutes sont d'une versification facile et charmante. Colardeau occuperait un des premiers rangs parmi nos poëtes, si la nouveauté de la pensée, si la vigueur de l'imagination répondaient en lui à l'harmonie, à l'élégance du vers.

Naturellement faible et valétudinaire, sa santé s'était encore affaiblie par l'usage des plaisirs, usage que sa complexion délicate tournait facilement en abus. Une maladie avait tellement énervé chez lui l'organe de la vue qu'il ne pouvait plus faire la différence des couleurs, et ne voyait que des nuances plus ou moins foncées. « Il chérissait les émotions douces, disait Marmontel au successeur de Colardeau. Il est des poëtes à qui l'aspect des majestueuses horreurs de la nature, le bruit des vagues, la chute des torrents, le mugissement des tempêtes tiennent lieu d'inspiration; le génie de Colardeau était ami du calme : il se plaisait dans la solitude; mais il voulait qu'elle fût riante ou doucement mélancolique. Le chant des oiseaux était pour lui une harmonie délicieuse, il passait des nuits à l'entendre. « Ecoute, » disait-il à son ami qui veillait avec lui, écoute : » que la voix du rossignol est pure, que les accents » en sont mélodieux! ainsi devraient être mes vers. » Le chantre du printemps était le seul rival dont il se

permit d'être envieux. Il ne sentait point pour la gloire cette passion fougueuse, inquiète et jalouse, qui ne souffre point de partage; mais il voulait jouir en paix des faveurs qu'elle lui accordait. « La cri« tique, disait-il, me fait tant de mal que je n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre personne. »

Ce doux poëte offre une triste et unique exception dans l'histoire de l'Académie : élu, il ne put siéger, car sa mort arriva avant l'heure de sa réception. Laharpe eut à faire dans son discours l'éloge de ses deux prédécesseurs. Colardeau avait vivement ambitionné l'honneur du fauteuil. Il avait quitté son lit de mort pour aller solliciter les suffrages; l'Académie espérait, et le public avec elle, que le succès de son espérance contribuerait à prolonger ses jours: sa joie ne put opérer ce prodige. Presque à sa dernière heure, il adressa à la Compagnie l'expression de sa reconnaissance; elle était aimable et touchante, et l'Académie « crut entendre le chant du cygne, » selon le mot de son successeur. Il mourut le 7 avril 1776.

VI.

LAHARPE.

1776.

Jean-François Laharpe, né à Paris en 1739, mort en 1803. Orphelin avant l'âge de neuf ans, il fut nourri six mois par les sœurs de la charité de la paroisse Saint-André-des-Arcs. A onze ans, il entra

comme boursier au collége d'Harcourt, dont le principal, M. Asselin, l'avait pris en affection. Là il fit les plus brillantes études et remporta constamment les premiers prix de l'Université. Mais la douceur de ses succès fut empoisonnée par l'amertume de la calomnie : accusé d'avoir diffamé dans des vers satiriques l'homme généreux qui avait pris soin de son adolescence, il fut livré au lieutenant-général de police, M. de Sartine, qui l'enferma à Bicêtre, puis le transféra, par clémence, au For-l'Évêque, où il eut à subir plusieurs mois de détention. Rendu à la liberté, il débuta en littérature dans le genre récemment mis à la mode par Colardeau : deux *Héroïdes* qu'il publia (1759), précédées d'un essai où s'annonçaient déjà les qualités et les défauts de sa critique, obtinrent un remarquable succès, que surpassa, quatre ans après, celui de sa tragédie de *Warwick* (1763).

Cette tragédie, qui fut jouée à la cour et valut à l'auteur d'être présenté à Louis XV, est longtemps restée au théâtre, grâce à la vigueur du rôle principal, à la simplicité de l'action, à la vérité du dialogue, à la noblesse du style; mais, somme toute, elle ne se distingue que par des qualités négatives, par l'absence des défauts plutôt que par l'éclat des beautés. Aussi, si elle fut le présage des succès dramatiques de Laharpe, elle en fut longtemps le terme, et Piron eut longtemps raison, qui avait dit avec sa causticité ordinaire : « Ce jeune homme-là n'a que cette pièce dans le ventre. » *Timoléon* (1764), *Pharamond* (1765), *Gustave Wasa* (1769), trois chutes

consciencieuses! *Menzikoff* (1776), les *Barmécides* (1778), les *Brames* (1783), trois réussites bien douteuses! et, de tout cela, il n'est resté que le mot du marquis de Bièvre, dont le *Séducteur* venait d'être suffisamment applaudi : « Quand le *Séducteur* réussit, les *Brames* (bras me) tombent! » *Jeanne de Naples* (1781) eut un meilleur sort, malgré son fond monotone et sa forme sans coloris ; on tint compte à *Coriolan* (1784) de la difficulté du sujet, de plusieurs détails poétiques et de quelques scènes animées. *Virginie* n'a pas joui de l'estime qu'elle méritait. Elle eut une destinée assez singulière. Représentée d'abord anonyme, en 1786, elle obtint un accueil distingué. Reprise en 1792, elle se soutint à peine sur ce théâtre qu'allaient entraîner dans leur chute les lettres et les arts. Elle offre des beautés de plus d'un genre ; la force, la grandeur, le ton vraiment tragique ne manquent pas aux rôles principaux, et celui de Virginie respire une sensibilité douce, dont la raideur habituelle du style de Laharpe s'étonne d'être harmonieusement dilatée.

Mais où Laharpe se surpassa au théâtre, ce fut dans *Philoctète* (1783) et dans *Mélanie*. Dans la première de ces pièces, soutenu par le génie de Sophocle et libre de tout souci d'invention en fait de plan et de caractères, avantage inappréciable pour un écrivain doué de plus de goût que d'imagination, il s'éleva par la diction presque au niveau des maîtres. Quant à *Mélanie*, qui, écrite en 1770, ne put être représentée qu'à la révolution, ce drame fut longtemps

célèbre à la lecture, et, quoiqu'il ait été applaudi bien au-delà de son mérite dans les salons d'alors si enclins à l'enthousiasme de l'esprit philosophique, il n'en reste pas moins la conception dramatique la plus irréprochable de son auteur : il est écrit avec une correction soutenue, avec une élégance et une pureté peu communes.

Laharpe, il faut le dire, comme auteur dramatique n'est pas même au second rang. A parler vrai, chacune de ses tragédies accuse des traits vigoureux, d'heureuses conceptions, présente des scènes, des actes même d'un bel effet; mais le *mens divinior* ne s'y fait jamais sentir; si sa diction est généralement pure, elle est presque toujours froidement correcte; s'il ne tombe jamais dans la bouffissure gigantesque de De Belloy, dans la dureté tudesque de Lemierre, il n'étincelle pas, comme ces deux poëtes, si loin de lui d'ailleurs en d'autres parties, de ces beaux vers épars, de ces grandes idées, de ces traits imprévus, d'autant plus précieux qu'ils faut les payer plus cher et les attendre plus longtemps. Il le sentait, du reste; car, sagement renfermé dans les limites de son talent, il ne tenta jamais de s'élever à ces beautés neuves et hardies qui supposent un génie et exigent des forces qu'il ne reconnaissait pas en lui.

Après la chute de *Timoléon*, Laharpe, qui s'était marié, pour se consoler, avec la fille d'un limonadier, ce qui fit dire à Grimm : « Une mauvaise tragédie et un mauvais mariage, c'est deux sottises coup sur coup! » Laharpe avait fait un court pèlerinage à Ferney,

auprès de Voltaire, qui avait accueilli ses premiers vers et soutenu ses premiers pas dans la carrière littéraire; il en fit un autre après la chute de *Gustave*, et celui-là dura plus d'une année, car sa détresse lui faisait un besoin d'une aussi longue hospitalité. Là, il remplit plusieurs fois, ainsi que sa femme, des rôles dans les tragédies du patriarche, dans lesquelles il lui arriva plus d'une fois de hasarder des changements. Un jour, après avoir joué *Adélaïde du Guesclin*, il dit à Voltaire : « Papa, j'ai changé quelques vers qui me paraissaient faibles. — Change toujours de même, répondit le poëte illustre, je ne puis qu'y gagner. » Une autre fois, Laharpe ayant osé risquer de semblables corrections dans les *Scythes*, que Voltaire venait de terminer : « Il a raison! c'est mieux comme cela, » s'écria ce dernier, qui n'avait pas été prévenu des changements; et, quand on s'étonnait de la patience qu'il opposait parfois aux contradictions du jeune homme : « que voulez-vous? disait-il, il aime ma personne et mes ouvrages! »

Laharpe chercha une autre consolation à ses échecs dramatiques dans les triomphes de l'Académie; et en cela il eut lieu d'être pleinement consolé; pour nous servir des expressions de M. Tissot, il fut longtemps le roi, nous dirions presque le tyran des concours, tant il paraissait y enlever d'autorité les suffrages qui lui décernèrent si souvent la couronne, ainsi qu'on a pu le voir, en son lieu, dans notre liste des lauréats académiques où son nom se trouve bien des fois répété. Néanmoins il ne serait pas exact de

conclure de ses nombreuses palmes académiques que les pièces qui les cueillirent aient encore une grande valeur; celles en vers, composées à une époque où l'Académie laissait la plupart du temps au poëte le libre choix des matières à traiter, roulent presque toujours sur des sujets trop vagues ou trop étendus pour être avantageusement circonscrits dans les bornes imposées par les convenances académiques; dans celles en prose, l'auteur se répand en idées communes et cent fois rebattues, dont l'expression pure et froide serait à tort ou louée ou blamée; car la critique serait sans fruit, et l'éloge, pour ainsi dire, sans objet. Entre toutes ces dernières, on n'a guère conservé le souvenir que de l'*Éloge de Fénélon* et de celui de *Racine*, d'une éloquence et d'une chaleur tempérées, seul degré auquel il fût donné à Laharpe de monter.

Au reste, ce n'est pas non plus sur ses éloges académiques que se fonde la réputation littéraire de Laharpe. Il était né critique, il avait une vocation déterminée pour cette carrière, la seule qu'il ait parcourue d'un pas incontestablement ferme et assuré. Déjà l'examen des œuvres d'autrui avait tenu une grande place dans son existence, une trop grande place peut-être, non pas pour sa renommée, mais pour son repos. Certes il n'est pas nécessaire d'avoir produit soi-même des chefs-d'œuvre pour émettre son avis sur les ouvrages des autres, mais aussi ne faut-il pas que la faiblesse réelle des ouvrages d'un critique contraste trop sensiblement avec son excessive sévérité. Soit qu'il fût persuadé que l'on ne doit pas plus compo-

ser avec le faux goût qu'avec les mauvaises mœurs, ou plutôt parce que le ton dur et tranchant tenait essentiellement à son caractère, ou à l'inexpérience, il sembla croire, dès l'abord, qu'il suffisait d'avoir raison et que la rectitude du jugement sauvait l'âpreté de la discussion. Lui, l'homme du caractère le plus naurellement irrascible et de l'amour-propre le plus ombrageux, il ne parut pas comprendre que d'autres pouvaient être aussi sensibles, aussi rebelles que lui à la critique, et ne sembla pas se douter qu'il mettait trop souvent de l'emportement et de l'humeur où il n'eût fallu que de la justice et de la raison. Qu'il était donc loin du sage conseil de Quintillien, de cet axiôme que le critique de profession doit incessamment avoir présent à la pensée, comme le seul moyen de concilier à ses jugements de l'autorité, de la considération à sa personne : *Modestè tamen et circumspecto judicio pronunciandum est!* » Aussi tous ses succès furent-ils cruellement empoisonnés : comme il avait été trop sévère pour les autres, on fut injuste pour lui, et il lui fallut souvent perdre à défendre ses ouvrages un temps qu'il aurait pu bien plus efficacement employer à les rendre meilleurs.

Quoi qu'il en soit, les talents de Laharpe avaient fini par lui assigner, parmi les écrivains de son temps, un rang éminent : son style correct et précis, la pureté de son goût, l'esprit d'analyse et de dissertation, la verve de polémique déployés par lui pendant plus de vingt ans dans le *Mercure* et autres journaux, sa profonde connaisance des classiques, donnaient une très grande autorité à ses jugements et faisaient de lui l'homme le plus

capable de développer en corps de doctrine les véritables principes de la littérature et les saines théories du goût. Aussi, à l'organisation du *Lycée*, en 1786, fut-il appelé à y professer le cours de littérature. Il s'y trouva dans son élément ; il s'attacha à donner à ces leçons publiques toute la perfection dont elles étaient susceptibles ; il ne les improvisait pas, il leur appliquait le même soin de composition qu'à ses autres ouvrages, cherchant toujours l'expression la plus exacte et trouvant souvent l'arrêt le plus substantiel. Ces cours, fréquentés par les littérateurs qu'ils éclairaient, par l'élite des gens du monde auxquels ils inspiraient le goût des études littéraires, se soutinrent au delà de quatre années, pour le professeur avec le même talent et le même succès, de la part de l'auditoire avec un empressement égal et quelque peu voisin de l'enthousiasme.

Il fut surpris au milieu de ce travail par la révolution, dont il embrassa les principes avec une ardeur ultrà-philosophique. Alors, tantôt dominé par son esprit bilieux, tantôt cédant à l'empire de son bon sens naturel, il s'acharna avec frénésie contre ce qu'il nommait la superstition et le despotisme, ou prêcha l'équité et la répression des abus. Mais il eut beau fournir ses gages de patriote et républicain, il n'en fut pas moins incarcéré, en 1794, au Luxembourg, où il resta détenu quatre mois. Dans la solitude de sa prison, un homme nouveau s'éveilla en lui. « J'avais sur ma table l'*Imitation*, a-t-il raconté. L'on m'avait dit que dans cet excellent livre je trouverais souvent

la réponse à mes pensées. Je l'ouvre au hasard, et je tombe en l'ouvrant sur ces paroles (c'est Jésus-Christ qui parle) : « Me voici mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué. » Je n'en lus pas davantage ; l'impression subite que j'éprouvai est au-dessus de toute expression. Je tombai la face contre terre, baigné de larmes, étoufffé de sanglots, jetant des cris et des paroles entrecoupées.

La chute de Robespierre rendit Laharpe à la liberté. Peu de temps après, il obtint à l'école normale une chaire de littérature, dans laquelle il donna d'excellentes leçons sur l'art oratoire. Il avait aussi repris ses cours du *Lycée* ; mais là, comme ailleurs, de même qu'autrefois il avait été intolérant philosophe, il se montra dévot peu tolérant, oubliant trop volontiers que la vraie, la seule religion du Christ c'est la charité. Trop emporté pour conserver dans les discussions politiques et religieuses le caractère de modération dont elles ne doivent jamais se départir, il se vit condamner par deux fois à l'exil loin de Paris, où l'on ne lui permit de rentrer que vers la fin de 1802, quelques mois seulement avant sa mort. C'était au moment où l'on s'occupait de réorganiser l'Académie Française, dans laquelle l'arrêté consulaire le réintégra.

Des diverses leçons de Laharpe est sorti le *Lycée ou Cours de littérature*, son véritable titre à la célébrité, monument précieux, quoiqu'il soit loin d'être irréprochable. La critique la plus fondée qu'on en ait faite, c'est d'attacher trop d'importance à des choses dignes à peine d'être citées et de glisser trop rapi-

dément sur des objets essentiels dont le plan même de l'ouvrage commandait le développement. Quand on veut bien considérer comme non avenus les cinq derniers volumes, pour se rappeler seulement ce qu'il y a de bon dans le cours de littérature ancienne, tout le second livre notamment, et ce que renferment d'excellent les sept ou huit premiers volumes du cours de littérature française, on est porté à reconnaître et applaudir dans le *Lycée* l'œuvre d'un vrai, d'un grand critique, en qui l'on ne trouverait rien à désirer s'il avait un peu plus ce qu'on pourrait appeler la philosophie de l'art. Disons avec Duviquet : « Si jamais le buste de Laharpe était placé dans l'enceinte d'une société littéraire, on n'écrirait point sur le socle ces mots : le poëte ou l'orateur ; on y écrirait le Quintilien français ; et cette désignation, déjà sanctionnée depuis longtemps par les suffrages de tous les gens de lettres, indiquerait à la reconnaissance et à l'admiration l'auteur de l'ouvrage qui, depuis le siècle de Louis XIV, a servi le plus efficacement la cause de la religion, de la saine politique et de cette bonne, de cette excellente littérature, qui est inséparable de l'une et de l'autre. »

VII.

LACRETELLE.

1803.

Pierre-Louis Lacretelle, né à Metz en 1751 ; mort à Paris en 1824, était le frère aîné de l'acadé-

micien qui occupe aujourd'hui le cinquième fauteuil. Destiné au barreau par son père, avocat distingué au parlement de Nancy, il y porta une grande loyauté de caractère, les vues élevées d'un publiciste, et un esprit généralisateur qui, dans un fait particulier, lui révélait des vérités utiles à la société tout entière. Comme il s'exprimait en public avec peu de facilité, il prenait le plus souvent la plume ; il attachait un grand prix au mérite du style ; aussi ses *Mémoires judiciaires* obtinrent des succès tout littéraires, dus à la chaleur de la forme, à la vigueur du raisonnement, et à leur esprit philosophique. La première cause remarquable qui le mit en relief fut celle de deux juifs de Metz, réclamant des brevets de marchands, que l'hôtel-de-ville et le corps des marchands de Nancy leur contestaient par cet esprit d'intolérance religieuse, reste de la barbarie du moyen âge. Lacretelle réduisit sa plaidoirie à cette discussion simple et touchante : « La véritable question est de savoir, dit-il d'une voix émue, si les juifs sont des hommes. »

S'étant acquis assez de renommée pour sentir le besoin d'un plus vaste théâtre, il vint à Paris, où il se fit inscrire, en 1781, sur le tableau des avocats au parlement, et devint l'un des rédacteurs du *Grand Répertoire de jurisprudence*. Ses *Mémoires* pour le comte de Sannois, neuf mois détenu par sa famille dans un hospice d'aliénés, sous le faux prétexte de folie, pleins de véhémence, de logique, de mouvements dramatiques, produisirent une sensation ex-

traordinaire. Son *Mémoire* pour la liberté du commerce, contre la compagnie des Indes que venait de rétablir Calonne, offrit cet incident remarquable que, pouvant le supprimer, le ministre aima mieux le discuter dans un écrit spécieux et parfois piquant, et que, pouvant en proscrire l'auteur, il se contenta de rendre justice à sa droiture, tout cela aux grands applaudissements de Paris, peu fait à l'esprit et à la délicatesse d'un contrôleur-général.

Lacretelle se montrait assez écrivain dans sa carrière d'avocat pour en venir, un jour ou autre, à faire son objet principal de la littérature. C'est ce qui ne tarda pas d'arriver. Son premier pas dans cette voie fut son *Eloge de Montausier* (1781) couronné, avec celui composé par Garat, d'un même laurier académique. Pourtant l'œuvre de Garat avait été jugée digne de la prééminence, mais d'une prééminence imperceptible; la médaille de 600 livres lui avait été adjugée, et l'Académie regrettait de n'en avoir pas une seconde d'égale valeur à décerner à l'autre, ce qui eût fort accommodé Lacretelle, mieux vu d'Apollon que de Plutus. Heureusement le regret de l'Académie fut entendu et partagé par trois âmes équitables et généreuses : trois sommes de 600 livres furent adressées à cet effet, l'une à la Compagnie, par le comte de Montausier, les deux autres, par deux anonymes, à Laharpe, à d'Alembert. Dans ce discours, le style de Lacretelle « est simple, noble, dit son successeur; il a de la chaleur et de l'originalité. A l'énergique justesse de quelques réflexions, on les croi-

ait dictées par Montausier lui-même. Cet ouvrage honore son auteur : c'est l'éloge de la vertu fait par un honnête homme. »

En 1784, l'Académie de Metz mit au concours un discours sur le préjugé des peines infâmantes ; Lacretelle descendit dans la lice et en sortit vainqueur. Il eut pour concurrent Robespierre, dont l'écrit, semé des maximes de la plus touchante humanité, obtint le second prix. Amené, quelque temps après, à rendre compte dans le *Mercure* du travail de l'avocat d'Arras, il le fit avec impartialité, critiqua le style prétentieux et maniéré, mais loua « les bons sentiments de l'excellent jeune homme. » Ce même discours de Lacretelle, qui eut un éclat imposant, reçut, deux ans après, à l'Académie française, le prix Montyon tout récemment fondé en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs. L'Académie ayant demandé, pour l'année suivante, un traité de morale élémentaire et populaire, sous le titre de catéchisme de morale, Lacretelle améliora, agrandit le plan qu'elle proposait, et lui adressa l'aperçu de son projet. La Compagnie approuva ces idées, et, afin de donner à l'auteur tout le temps d'accomplir son ouvrage, elle prorogea de deux ans le concours. La révolution, qui survint, coupa court à cette entreprise, en attendant qu'elle détruisît l'Académie, où Lacretelle avait dès-lors sa place bien marquée, et pour ainsi dire promise.

Signalé par ses talents et ses succès judiciaires et

académiques, Lacretelle jouissait d'une renommée et d'une considération non contestées; sur les améliorations à tenter en matière criminelle, sa plume faisait autorité; et son savoir en jurisprudence l'accréditait même en politique. D'aimables relations charmaient son existence : Garat, Suard, Ginguené, Pastoret étaient de ses amis; Turgot, Condorcet, Saint-Lambert l'admettaient dans leur intimité; Buffon l'accueillait à ses réunions du dimanche, où l'on dissertait sur le style; et Malesherbes, qui trouvait en lui une communauté de vues bienfaisantes et de théories réformatrices, le comptait parmi ses plus intimes. Lacretelle faisait de fréquents séjours dans la terre de ce vertueux magistrat, dont il a tracé le portrait fidèle dans son écrit intitulé *Mes Soirées à Malesherbes*, et publié seulement depuis la mort du peintre et du modèle. Ce fut là le période heureux et brillant de sa carrière, et c'est ainsi que le trouva 89. Personne n'en embrassa plus ardemment les espérances, et ne détesta plus fortement les excès qui suivirent. L'estime de ses concitoyens le désigna pour député suppléant de Paris à l'assemblée constituante, où il n'eut point occasion de siéger. A l'assemblée législative, où il eut voix, il fut de cette minorité honnête et bien intentionnée, mais inactive et impuissante, dans laquelle nous avons vu Lémontey. Il s'effaça sous la terreur; s'illusionna au 18 brumaire, où sa candeur entrevit un Washington dans Bonaparte; entra, en 1801, au conseil législatif, où il vota contre la plupart des projets du gouvernement; et, sous

l'empire, vécut indépendant et pauvre, uniquement occupé de travaux littéraires.

A la restauration, il reprit sa plume de journaliste, et ressuscita le *Mercure*, à la rédaction duquel il avait pris part autrefois. Il s'associa pour cela des écrivains de talent, comme lui de l'opposition libérale, MM. Étienne, Jay, entre autres. Le privilége du *Mercure* fut retiré en 1818 ; alors ses rédacteurs fondèrent, dans le même esprit, la *Minerve française*, dans la première livraison de laquelle Lacretelle inséra quelques articles remarquables, et qui furent remarqués, sur l'Institut et l'Académie française reconstruits par ordonnance : il y regrette la suppression de la classe des sciences morales et politiques, et s'élève contre les exclusions dont certains membres furent frappés, les uns au 18 fructidor, les autres en 1816. Bientôt la *Minerve* aussi dut se taire, par suite des lois de 1820 sur la presse. Alors Lacretelle se fit libraire, espérant qu'il lui serait loisible de traiter, en des cahiers détachés, des mêmes objets dont s'alimentait son recueil périodique, à l'aide des mêmes collaborateurs et au même point de vue. Traduit, pour ce fait, en police correctionnelle, au commencement de 1821, il présenta lui-même sa défense avec talent et fermeté, mais il se vit condamner à un mois d'emprisonnement. Alors il se pourvut en grâce, sans la moindre répugnance, car il se jugeait innocent, et sa demande fut exaucée du roi, qui prit en considération l'âge avancé du condamné, ses infirmités, sa

qualité d'académicien, et la supplique tacite de l'Académie elle-même, qui, pour intéresser la clémence royale, venait de nommer Lacretelle son chancelier.

Il employait ses dernières années à retoucher ses écrits et à en préparer une édition générale, qui devait se composer de quinze volumes in-8°, et même de seize, s'il y eut joint, comme il le projetait, ses *Mémoires*, sous le titre de *Revue de ma vie*. La mort le surprit qu'il n'en avait encore publié que les six premiers volumes. Déjà, de 1802 à 1807, il avait publié (sans parler d'un assez grand nombre d'autres écrits de controverse économique, de jurisprudence, ou de politique de circonstance) ses *Œuvres diverses*, ou *Mélanges de Philosophie et de Littérature*; et, en 1817, des *Fragments Politiques et Littéraires*. Un de ses ouvrages dont il nous faut parler, comme offrant un caractère à part dans la série de ses travaux, c'est le *Fils naturel*, ou *Charles Artaud Malherbe*, composition scénique des plus singulières, dont le héros est d'Alembert, fils naturel de Mme de Tencin. Quoique les lois de la scène n'y soient point observées, que le plan traité offre un développement que ne comportent pas les œuvres de théâtre, développement tel que l'auteur convenait de la nécessité, si l'on jouait son roman dramatique, d'en partager la représentation en deux soirées, cette conception présente des situations neuves et fortes, des caractères tracés avec profondeur et vérité, une peinture fidèle des mœurs de l'époque, un langage souvent éloquent.

Sans avoir été doué d'un génie supérieur, Lacretelle a honoré notre littérature. Il chercha toujours le beau et le vrai, et rencontra souvent des vues neuves et sages. Novateur par le fond et par la forme, mais novateur avec mesure, il eut un style à lui, qui n'est pas partout exempt de néologisme. « L'homme d'un caractère vraiment original, a dit Auger, fait passer dans ses manières, et communique à ses habits même, quelque chose de sa singularité : de même chez Lacretelle, la diction, ce vêtement de la pensée, participait des défauts comme des qualités de son esprit; énergique, mais inégale; hardie, mais irrégulière; pleine de mouvement, mais non exempte d'écarts; originale enfin, mais quelquefois étrange et même un peu bizarre; et toutefois, combien de belles pages, de pages vraiment éloquentes, où la noble pureté du style le dispute à celle de la pensée, sont sorties de cette même plume qui voulait exercer son indépendance jusque dans l'emploi des mots et des formes du langage ! »

Lacretelle, le second élu depuis la résurrection de l'Académie en 1803, est le premier qui, depuis la suppression de l'ancienne Académie, ait eu à prononcer un discours de réception (Maret, nommé immédiatement avant lui, en ayant été dispensé, comme nous l'avons vu). De la formation de l'Institut à l'arrêté consulaire, tout nouveau membre de la classe de langue, de littérature et de beaux-arts, avait été reçu sans discours, comme il en a été de tout temps pour les autres académies.

Moins bienveillant pour la mémoire de son prédécesseur que fidèle au parti encyclopédique, dont il était un des derniers représentants, Lacretelle critiqua sévèrement le zèle exagéré, intolérant, de La Harpe en ses derniers jours; et, pour parler le langage d'Auger, « les voûtes de l'Académie s'étonnèrent d'entendre des paroles qui n'étaient pas toutes louangeuses; les zélateurs de la bienséance, ou, si l'on veut, de l'étiquette académique, murmurèrent d'une telle innovation. » — Par son caractère, ses mœurs, sa pauvreté volontaire, Lacretelle est au-dessus de tout éloge. « Plein de candeur, ainsi que l'a peint M. Droz, étranger à tous les soins de la fortune, incapable de déguiser aucune de ses pensées, dominé par deux sentiments, l'amour de son indépendance et le désir de rendre ses semblables meilleurs; cœur droit, esprit original, espèce de La Fontaine, qui souvent méditait avec Montesquieu et quelquefois rêvait avec Platon; né pour vivre dans la retraite en s'occupant de réformes paisibles, Lacretelle eut un des caractères les plus nobles et les plus intéressants dont l'histoire de notre littérature ait à garder le souvenir. Parfois on contestait la justesse de ses théories ou philosophiques ou littéraires; mais toujours une voix unanime sortait du fond des cœurs pour répondre à celui qui disait : « C'est un » homme de bien! »

VIII.

DROZ.

1825.

François-Xavier-Joseph Droz est né à Besançon, le 31 octobre 1773. Issu d'une famille parlementaire, et pourvu, dès l'enfance, d'une raison précoce et d'une grande maturité d'esprit, il était destiné à la magistrature ; mais la Révolution l'éloigna de cette carrière et le jeta dans celle des armes, qu'il suivit trois ans avec distinction. Sorti des camps, il fut nommé professeur d'éloquence à l'école centrale de Besançon, que l'on supprima bientôt. Alors Droz, auquel on offrit vainement la place de censeur au lycée de sa ville natale, vint se fixer à Paris, où l'appelaient ses penchants littéraires. Il s'y fit promptement connaître par diverses publications successives : l'*Essai sur l'art oratoire* (1799) ; *Des lois relatives aux progrès de l'industrie, ou observations sur les maîtrises, les règlements, les priviléges et les prohibitions* (1801) ; *Discours sur le droit public*, prononcé à l'école centrale du département du Doubs (1802) ; *Lina, ou les enfants du ministre Albert* ; écrits offrant des mérites de plus d'un genre, et envers lesquels l'auteur s'est montré peut-être un peu trop sévère ; car il les a exclus, en 1826, du recueil de ses œuvres, et en a interdit la réimpression à ses héritiers et à ses éditeurs.

Le premier en date des ouvrages avoués par

Droz est donc l'*Essai sur l'art d'être heureux*; et, à partir de ce moment, tout se tient, tout s'enchaîne dans ses écrits ; chaque production nouvelle annonce un esprit fortement entraîné vers les théories morales, et qui en a fait une étude approfondie: « Le choix qu'il fait, et où il persévère, prouve une vocation qui ne peut être que la vertu même. » Point de rêveries romanesques, point d'utopies impraticables dans ce livre. Ce n'est ni sur l'égoïsme, ni sur les richesses, ni sur les vaines faveurs du monde qu'est basé le bonheur que vous promet l'ingénieux philosophe ; mais il sait vous persuader que vous en portez au dedans de vous-même l'élément durable et pur, et vous avez toute confiance en l'infaillibilité de son secret après la lecture de son écrit consolateur. L'*Essai sur l'art d'être heureux* est un livre charmant que, malgré une douzaine d'éditions, trop peu de lecteurs connaissent encore; simple, clair, élégant, il renferme une foule de petits secrets du cœur très-finement étudiés, saisis avec toute la sagacité d'un esprit délicat, souvent exprimés avec toute l'habileté d'un écrivain de bon aloi. Le chapitre sur l'indépendance et celui sur l'amitié, ces deux indispensables ingrédients du bonheur, y sont traités de main de maître : le premier reproduit avec une douce vivacité les formes de Jean-Jacques, le second semble dériver de Montaigne.

Le nom du moraliste nous amène naturellement, et sans transposition chronologique dans la série des

travaux de Droz, à l'*Eloge de Montaigne*, qui, en 1812, disputa la palme académique à celui de M. Villemain, et, quoiqu'il n'obtint que l'accessit, fut honoré d'une médaille égale à celle du premier prix. Ce discours de Droz brille par la grande élévation des pensées, la justesse et la nouveauté des expressions, une rare noblesse de sentiments, et par son ton soutenu d'éloquence persuasive.

Sa constante analyse du beau moral entraîna doucement Droz à étudier le beau dans les arts : aux yeux les moins exercés, en effet, entre le beau moral et le beau dans les arts il y a connexion intime, le beau, selon Platon, n'étant autre chose que la *splendeur du bon*. De là les *Etudes* de Droz *sur le beau dans les arts* (1815), ouvrage à la méditation duquel on peut convier toutes les classes de lecteurs : les artistes en doivent faire leur profit aussi bien que les gens du monde.

On remarque dans les *Mémoires de Jacques Fauvel* (1822), roman composé en la collaboration de Picard, et comme délassement à des travaux plus sérieux, la peinture exacte des mœurs du temps, rendue attachante par des situations qui tiennent constamment en éveil la curiosité du lecteur.

Un avantage inhérent à tout esprit en qui domine une idée première féconde, c'est que toutes ses productions en sont comme animées et vivifiées. En Droz, cette idée première est le bonheur de l'homme en société, la *Science de la vie*. Aussi le nouveau livre que Droz publia en 1823, *De la*

philosophie morale, peut être regardé comme un complément de ses précédents ouvrages. Nous connaissons peu d'écrits où l'on se soit proposé un plus grand but d'utilité, et qui aient été inspirés par une philanthropie plus aimable, plus éclairée; il n'en est guère non plus en qui se rencontre plus d'instruction solide mêlée à plus d'élévation dans les idées et le style. Celui-là ne pouvait manquer d'attirer l'attention de l'Académie. Quel livre plus utile aux mœurs que l'histoire même de la morale ! c'était justice que le prix Montyon lui fût décerné, comme il le fut en 1824.

Après avoir enseigné la science de la vie dans ses rapports avec l'homme, Droz voulut la considérer dans ses rapports avec la société, et il fit paraître l'*Application de la morale à la politique* (1825). Toujours passionné pour le bonheur de ses semblables et pénétré de cette grande vérité qu'on ne parvient à ce but que par la droiture, il y provoque la substitution dans le gouvernement du principe des devoirs à celui des droits, donnée généreuse destinée à rester longtemps, toujours peut-être, le rêve d'un noble cœur, bien que tout esprit juste soit frappé de ce qu'offre de vrai, de lumineux, de positif même cette *application de la morale à la politique*. Ce beau traité était dignement couronné par une notice sur le chancelier Michel de l'Hôpital, grand et vertueux modèle assorti au peintre.

Un dernier ouvrage éminent de Droz, récemment publié, *Histoire du règne de Louis XVI pendant*

les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française (1839), suivi d'un appendice sur *Mirabeau et l'Assemblée constituante*, ouvrage remarquable par son grand esprit de modération, de candeur et d'impartialité, est venu compléter ses titres à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. Peu de temps avant de mourir, Sismondi, l'illustre historien, le désignait comme la continuation immédiate et finale de sa célèbre *Histoire des Français;* et M. Villemain en parle en ces termes dans le *Journal des savants :* « Le précieux travail de M. Droz offre deux parties distinctes, qui sont entremêlées avec art : la peinture morale de la société, l'analyse des faits politiques et législatifs. Cette réunion d'objets fort divers exigeait une grande précision de couleurs et une rare justesse de coup d'œil... Souvent l'amour de la justice et de l'humanité, cette passion de l'homme de bien, la seule qui soit permise avec la postérité, élève le style de M. Droz et fait succéder à la peinture exacte des faits quelques nobles pensées morales, qui sont la sanction plutôt que l'ornement du récit. Aux lumières d'une haute raison, M. Droz réunit la plus sévère étude des faits; son esprit est scrupuleux comme sa conscience. Tous ceux qui liront cet ouvrage souhaiteront que l'auteur l'achève. »

Mêlé fort jeune à la tourmente contemporaine, Droz se trouva de bonne heure riche d'impressions et d'observations; mais, de bonne heure aussi, il se fit un monde à part dont il ne sortit plus. Il

semble n'avoir connu de notre temps que ses lumières, et, chaque fois qu'il est intervenu au dehors, ç'a été pour jeter au milieu de nos agitations le calme de sa philosophie bienveillante, de son expérience mûrie, de son bon sens agrandi par l'étude et la méditation. Tant qu'il y aura des esprits sensibles au mérite d'une diction toujours noble et pure, d'une sage ordonnance, d'une déduction logique sans sécheresse, ses ouvrages trouveront des lecteurs.

Cet estimable écrivain est mort le 9 novembre 1850, profondément regretté de tous ceux qui l'ont approché. Nous pourrions citer les touchants adieux que lui adressaient, sur le seuil de sa dernière demeure, M. Guizot, au nom de l'Académie française; M. B. Geoffroy-Saint-Hilaire, pour l'Académie des sciences; ceux des membres des diverses académies où Droz avait été admis, enfin les beaux éloges que faisaient de lui MM. Guizot et de Montalembert le jour de la réception de ce dernier; mais nous préférons emprunter à l'un de ses vieux amis, M. A. Grün, les quelques paroles où il les résumait:

« Droz, dit-il, était de ces hommes que leurs livres font soupçonner ou comprendre, mais que la conversation et le commerce intime peuvent seuls faire connaître. A ceux qui ont eu avec lui des relations affectueuses, il a été réservé d'apprécier tout ce que Droz avait de bienveillance soutenue et

sincère, de chaleur et de sûreté dans les affections, de loyauté, de probité dans la conduite ; de droiture et de conviction dans les principes, de douceur et de charme dans les rapports, de bon sens et de finesse, de simplicité et d'enjouement dans les entretiens, de sagacité, de pénétration dans l'esprit, d'élégance et de clarté dans la parole, qui, chez lui, n'était lente que pour arriver plus gracieuse et plus complète ; de modération vraie et constante dans le caractère ; toute sa personne, enfin, respirait je ne sais quoi de doux et de grave qui le faisait aimer et respecter. Les lettres ont sans doute contribué beaucoup à son bonheur et fait beaucoup pour sa renommée ; mais peut-être, après celle d'avoir écrit et vécu en honnête homme, sa plus belle gloire sera-t-elle encore de vivre, chéri et vénéré, dans le cœur de ses nombreux amis. »

IX.

M. LE COMTE DE MONTALEMBERT.

1852.

M. le comte Charles de Montalembert est l'héritier de l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Angoumois. Il est né le 29 mai 1810. Son éducation terminée dans un des lycées de l'Université, son père, René de Montalembert, tour à tour colonel, ministre plénipotentiaire à Stuttgard et

pair de France, lui ouvrit lui-même la carrière. Ayant été nommé ambassadeur à Stockholm, il y mena son fils. Ce fut là que le futur académicien acheva ses études, ou, pour mieux dire, qu'il commença celles qui, plus tard, devaient lui donner à remplir un des rôles les plus importants sur la scène des intérêts modernes.

De ce premier voyage, M. le comte de Montalembert rapporta deux ouvrages : le premier est un morceau sur la Suède, qui a été inséré dans la *Revue française*, et le second une étude sur cette même péninsule scandinave, mais sous le rapport militaire et maritime, et qui parut, en 1831, dans la *Revue des deux Mondes*.

C'est de ces deux publications que M. Guizot faisait l'éloge le jour de la réception de leur auteur à l'Académie, et, à ce propos, il rappelait tout le plaisir qu'il avait eu à le connaître : « Il y avait, lui disait-il, il y avait déjà dans votre ouvrage un esprit et un talent rares, et j'en fus frappé ; mais je fus encore plus frappé de vous même que de votre ouvrage. Des pensées si sérieuses avec des émotions si vives, tant de gravité dans le cœur avec tant d'ardeur dans l'imagination, votre foi profonde et naïve, votre physionomie, votre langage, pleins en même temps de réflexion et de passion, et votre extrême jeunesse laissant éclater toutes ces richesses de votre nature avec son inexpérience impétueuse, ses grands désirs et ses beaux instincts ; tout cela vous donnait, Monsieur, un caractère original et plein d'attrait, qui,

dès ce jour, me saisit vivement et me fit pressentir pour vous un noble avenir. »

En effet, tandis que M. Guizot pressentait les brillantes destinées du jeune écrivain, M. de Montalembert travaillait à les remplir et les justifiait déjà avec beaucoup d'éclat. Entré à la Chambre des pairs en 1831, il y apporta cette richesse de talent qu'avait distinguée le grand professeur. La noble assemblée reconnut en lui, dès son début, un de ces jeunes gens nourris dès l'enfance de la science du monde et des affaires, et possédant, à cet âge où l'on commence à peine à penser, la maturité, la sagesse et l'expérience. Ses discours eurent le plus grand retentissement; quant aux principes dont ils émanaient, M. de Montalembert n'en devait jamais changer. C'est là, dironsnous, le plus bel éloge qui puisse être fait de sa conduite, qu'elle n'a cessé de demeurer dans la règle. *Plus d'honneur que d'honneurs*, dit la devise de son blason, et il y est resté fidèle. Tandis que d'autres, le fauve éclair de l'ambition dans les yeux, donnaient à la foule le triste spectacle de leur avidité en se ruant sur les places, sur les croix, sur les distinctions et tous les hochets de l'orgueil, il se renfermait dans l'immense mépris que ce spectacle lui inspirait; et, comme on s'étonnait d'un désintéressement si rare en nos jours que les plus grands eux-mêmes ne l'ont pas eu : « Je suis catholique, répondait-il, c'est mon plus beau titre. » Mais M. de Montalembert est un catholique comme il n'y en a guère eu depuis le moyen âge, un catholique militant, un soldat; mieux

encore qu'un soldat, c'est un chevalier, ses ennemis mêmes le reconnaissent, et ils l'appellent du nom qu'il s'est donné lui-même, le *Fils des croisés*. Il se croisa en effet, et la Terre-Sainte a été partout où il y a eu une injustice à combattre, une liberté à conquérir, un noble intérêt humain à défendre. Il n'a pas attendu que les opprimés crient vers lui, il a couru vers eux ; il a couru aux chrétiens de la Syrie, aux Galliciens, aux nègres, à l'Italie opprimée, à la Pologne. Pendant quinze ans il est allé ainsi ; puis, lorsque ces nobles causes furent perdues et que sa voix n'eut plus d'échos, toujours généreux et vaillant, il se porta vers d'autres rives. La liberté de la presse et celle de l'enseignement devinrent pour lui l'objet des plus graves raisonnements, de ses plus énergiques discours, et, si on disait alors de lui qu'il était orateur : « Je ne suis pas un orateur, répondait-il, je suis un soldat ; je monte à la tribune comme à la brèche. » Il défendit ces deux libertés avec passion, avec emportement ; indignations, menaces, raisonnements froids et solides, fougueuses hyperboles, prédictions sinistres, il eut tout pour elles, tout ce qui renverse ou tout ce qui persuade, tout ce qui constitue un grand orateur.

Plus tard, ce sera pour défendre l'autorité menacée qu'il laissera tomber de ses lèvres les flots de son éloquence ; mais cette fois, comme il n'aura à combattre que le sophisme, la déclamation, des idées obscures et exprimées sous une forme ténébreuse, cette éloquence facile se fera sarcastique, incisive,

sans cesser d'être élevée et lumineuse. Nous en donnerions mille exemples si l'espace nous le permettait; mais quoiqu'il nous soit très-limité, nous ne résistons pas au désir de citer ceux-ci : A l'une des tumultueuses séances de l'Assemblée nationale ou législative, un montagnard, après une péroraison des plus exagérées, descend de la tribune au milieu des bravos de ses amis. « Le discours que vous venez d'entendre, dit M. de Montalembert, a trouvé son châtiment dans les applaudissements qui l'ont entouré. » Aussitôt, les clameurs étouffent sa voix; on exige qu'il retire son expression. « Je le veux bien, répondit-il avec un sourire; puisque le mot de châtiment vous blesse, j'y substitue celui de récompense. » Que dire après cela? On se tut, et c'est le mieux qu'on pouvait faire. Une autre fois, il donnera à son ironie la forme de l'apologue : « Savez-vous, disait-il un jour, à qui je comparerai la folie de ces écrivains qui prêchent la liberté illimitée? Un homme est chargé de la garde d'un tigre, et le tient en cage. Et ce n'est pas exagérer, à coup sûr, que de comparer les mauvais instincts de l'homme à un tigre. Le gardien passe un pied à travers les barreaux, et la bête lui arrache ce membre. Survient un docteur qui s'écrie : « Ah! elle vous a mangé un pied, cela ne m'étonne pas! Pourquoi aussi la tenez-vous en cage, cette pauvre bête? Laissez-la courir et devenir ce qu'elle veut! Vous verrez qu'elle ne vous fera rien. » Là-dessus, le tigre sort, et commence par dévorer son gardien et le docteur. » L'assemblée, étonnée

et ravie, écoute ces rapprochements ingénieux, ce bon sens toujours aidé de la forme la plus polie, avec le même plaisir qu'un charmante musique ; elle n'interrompt que par ses applaudissements, et elle semble dire à l'orateur : « Allez toujours, vous pouvez continuer de parler ainsi autant qu'il vous plaira. »

Un jeune publiciste d'un talent très-distingué, et qui nous a déjà fourni quelques traits de cette biographie, M. Eugène Loudun, va nous prêter encore le portrait de M. de Montalembert. Nous le prenons parmi les excellentes études qu'il a publiées en 1850, dans le *Correspondant*. « A la tribune, dit-il, se tient un homme d'une taille moyenne, d'une physionomie placide, les cheveux longs, séparés par une raie et jetés de côté, les deux mains posées sur le velours. Quelque chose de fin dans le profil et dans le nez, un mélange de sérénité calme et de spirituelle expression lui donnent une certaine ressemblance avec un abbé de cour. Il y a des ecclésiastiques qui l'appellent en riant leur *évêque extérieur*. Il commence modestement, et d'une voix peu étendue, mais claire et ferme. Il pose et divise son sujet à la façon des prédicateurs. Mais à peine a-t-il prononcé quelques phrases qu'on est pris ; on écoute, on se passionne. C'est un orateur ! Les gens qui ne connaissent pas les règles de la composition s'imaginent que ces phrases élégantes, ces comparaisons si heureuses, cette abondance, ce choix exquis des expressions, que tout cela est improvisé. Loin de là ;

nul, sans doute, ne prépare plus et mieux ce qu'il doit dire... Dans son cabinet, je me le représente comme un général ; son discours est son armée, il la range en bataille... A l'œuvre... ce n'est plus un général : j'entends un homme aimable, qui s'exprime avec une élégance soutenue, d'une voix douce, naturellement, sans effort, sans se tendre ; il se varie, il change de ton, il s'anime, il plaisante, il raconte, il raille, c'est un causeur ; il récite des morceaux entiers qui, détachés, seraient des modèles de style, comme dans un livre ; c'est un homme de lettres ; il cisèle, il soigne sa phrase, il la coupe à propos, la termine par le mot à effet, c'est un artiste ; ses notes sont là, un peu éloignées de lui, il y jette de temps en temps les yeux ; quelquefois il lit, on ne le penserait pas, on dirait qu'il parle encore, qu'il improvise. Il songe à son public, il veut vaincre, mais il veut plaire. Il fait parcourir la lice au pas, en faisant bondir son cheval, la lance haute, le regard fier, applaudi des dames... c'est un chevalier ! »

Outre les nombreux discours prononcés par lui à la Chambre des pairs, à celle des députés et aux assemblées de la République de 1848, il nous faut mentionner, avant d'aborder la grande œuvre littéraire de M. de Montalembert, parmi les divers morceaux ultérieurement sortis de son éloquente plume, et dont la plupart a été recueillie dans les *Mélanges catholiques*, une traduction du *Pèlerin polonais*, du poëte Adam Mickiewicz, précédée d'une belle préface ; ses études *sur le Vandalisme*

en France (1833-38) et sur l'*Etat actuel de l'art religieux* (1837), et sa brochure sur les *Intérêts catholiques* (1852). Ils renferment les titres les plus sérieux à la réputation dont jouit leur auteur, et à la distinction dont notre Académie l'honorait le 5 février 1852.

A l'exemple de M. le duc de Noailles, qui a trouvé dans son château de Maintenon le sujet de son histoire de la dernière maîtresse de Louis XIV, M. de Montalembert a trouvé le sien en épousant la fille de ce même comte de Mérode que les Belges demandaient pour roi en 1830. En entrant dans cette famille qui remonte à sainte Elisabeth, et dont les membres ont si bien conservé l'héritage en se vouant, en Allemagne, à la défense du catholicisme comme M. de Montalembert le fait en France, notre académicien devait naturellement se laisser séduire par un sujet qui s'offrait de lui-même à son esprit.

Dans ce livre où l'on ne s'attend d'abord qu'à trouver une légende naïve, on est tout étonné de rencontrer un travail d'immense érudition ; là où on n'espérait qu'un écrit simple de la vie d'une femme, d'une reine, d'une sainte, on contemple un magnifique monument historique. Dès l'introduction, chef-d'œuvre de science et de style, on se trouve en face de ce que l'auteur désigne, avec plus de modestie encore que de justesse, comme *un tableau fidèle des habitudes et des mœurs* de la société d'une époque (le XIII[e] siècle) où l'empire de l'Eglise et de la chevalerie était à son apogée. Ainsi agrandi, le

sujet présente partout le plus vif intérêt. Pour le porter et le maintenir à cette hauteur, il fallait avoir la foi du chrétien, le riche fonds de l'érudit, la sagacité de l'historien, l'imagination de l'artiste, et M. de Montalembert y a découvert toutes ces qualités. L'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie* n'est pas seulement un grand monument, c'est une œuvre littéraire, et une œuvre littéraire qui demeurera.

Ici s'arrête la nomenclature des productions de M. de Montalembert, et l'éloge qu'elles sollicitent; M. de Montalembert s'occupe bien d'une *Histoire de saint Bernard*, mais nous ne conaissons pas encore assez ce travail pour en tirer un jugement. Nous avons hâte, d'ailleurs, de terminer une biographie que notre sympathie pour celui qui en est l'objet a un peu trop étendue; mais nous ne le ferons pas cependant sans faire pénétrer le lecteur, avec M. Pitre-Chevalier, au milieu de ce salon où l'homme distingué, dont nous avons essayé de raconter la vie, vient chercher un peu de cette ombre qui ne se trouve guère, hélas! sur l'âpre chemin qu'il suit. « Chaque soir, dit-il, il y est entouré de ses amis, c'est-à-dire de toutes les gloires de la littérature, du monde et des arts. De beaux enfants y jouent autour d'une mère charmante et spirituelle. Au milieu de la pièce, un chef-d'œuvre de sculpture en pierre blanche, espèce de bénitier rempli de fleurs, s'enroule d'un feuillage exquis, où se balancent des oiseaux aux ailes entr'ouvertes. Aux fenêtres, de riches et simples rideaux de velours rouge;

sur les murs, un vieux tableau de Lucas de Leyde, une copie de Raphaël, un Mérode en grand uniforme, quelques petites toiles fines et précieuses, des souvenirs de sainte Elisabeth de Hongrie ; un parfum de vertus domestiques, de distinction souveraine, de franchise, de politesse et d'esprit d'autrefois. Tel est ce noble intérieur. Si vous y entendez une parole vive et claire comme l'eau courante, colorée comme une palette, familière comme une causerie, éloquente comme un discours et parfaite comme un livre, tour à tour élevée, pénétrante, enchanteresse et caustique... retournez-vous et prêtez l'oreille... c'est M. de Montalembert. »

XXI.

LE FAUTEUIL DE GAILLARD.

I.

SAINT-AMANT.

1634.

Marc-Antoine-Gérard de Saint-Amant, né à Rouen en 1594, mort en 1661. Il ne reçut d'autre éducation que celle des événements. Ni son grec, ni son latin, s'il faut l'en croire, ne le firent jamais passer pour pédant; « mais la conversation des honnêtes gens et la diversité des choses qu'il avait vues dans ses voyages, jointes à la puissante inclination qu'il avait eue dans sa jeunesse, lui avaient bien valu une étude. » Ce sont ses propres expressions. Des batailles sur terre et sur mer; des voyages dans les quatre parties du monde; aujourd'hui la fréquentation de la cour et demain celle du peuple; l'année passée une sorte d'opulence, le mois présent la misère; un caractère passionné, une imagination bizarre; c'étaient là les éléments d'une vie singulière

et aventureuse. Telle dut être celle de Saint-Amant; mais les écrivains contemporains se sont tus sur son histoire, et le peu qu'on sait de lui on ne le doit qu'à la lecture attentive de ses œuvres. Il s'attacha quelque temps à la fortune du comte d'Harcourt, ce cadet de la maison de Lorraine à qui nous avons vu que l'académicien Faret, son secrétaire, fut si utile. Saint-Amant n'était pas ennemi des plaisirs, Faret les recherchait, et cette similitude de penchants noua entr'eux une liaison que resserrèrent leurs goûts lettrés et leur confraternité académique.

Saint-Amant accompagna le comte d'Harcourt dans son ambassade extraordinaire à Londres, en 1643; puis, en 1650, il devint gentilhomme ordinaire de la reine de Pologne, Marie Louise de Gonzague, avec une pension de trois mille livres. Ce furent là les deux points culminants de sa fortune, de laquelle il paraît, au reste, qu'il ne prenait pas grand souci. Dans sa dédicace à la reine du *Moïse sauvé*, où il nous apprend que, lorsqu'il se rendait à Varsovie, la garnison de Saint-Omer le retint quelque temps prisonnier, voici en quels termes il raconte sa délivrance: « Sans doute que, si je n'eusse dit que j'avais l'honneur d'être un des gentilshommes de la chambre de votre majesté et que je me ne fusse comme revêtu de si belles et si fortes armes, je n'aurais jamais pu parer ce coup d'infortune; je courais risque de perdre la vie, et le Moïse sauvé eut été le Moïse perdu. »

Son séjour en Pologne ne fut pas de longue durée. Dès l'année suivante, il revint en France et ne quit-

ta plus Paris. Déjà sur le retour, il commençait à comprendre les dangers de sa longue imprévoyance. Sa pension cessa de lui être payée ; il sentit le besoin de ménager le peu d'argent qu'il avait rapporté, et se logea dans un modeste hôtel. La gêne vint, mais ne chassa pas l'espérance : il composait un poëme à la louange de Louis XIV, et attendait de son œuvre ample moisson de lauriers et de richesses. Heureusement il avait un hôte compatissant, qui le connaissait de longue date, et l'aimait, et se payait des dépenses du poëte en monnaie poétique : l'espoir ! Mais l'hôte bienfaisant vint à mourir, et le poëme ne put vivre. Il avait pour titre la *Lune parlante*. Il célébrait, entre autres rares qualités du monarque, son adresse à nager. Le héros du poëme n'en put soutenir la lecture, en quoi il fut imité du public. Ce double malheur termina tristement les jours du pauvre Saint-Amant, qui mourut dans la misère et l'abandon.

Les œuvres que Saint-Amant avait publiées jusqu'alors avaient obtenu un accueil bien différent. Dès 1627, il s'était fait connaître avantageusement par un volume de poésies, qui fut plusieurs fois réimprimé, à cette époque où le goût commençait seulement à naître ; son *Moïse sauvé* même se soutint quelque temps, jusqu'à l'avénement de Boileau, qui a porté sur Saint-Amant cet arrêt : « Ce poëte avait assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée, il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux, mais il gâte tout par

les basses circonstances qu'il y mêle. C'est ce qu'on peut voir dans son ode intitulée *la Solitude*, qui est son meilleur ouvrage, où, parmi un fort grand nombre d'images agréables, il vient présenter mal à propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses : des crapauds, des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu. »

On est fondé à supposer que Saint-Amant, venu à une époque de goût épuré, se serait fait en littérature un nom recommandable : toujours est-il qu'il possède une des qualités les plus éminentes du poëte, l'harmonie ; il a au plus haut degré l'oreille poétique; aussi était-il, dit-on, excellent musicien et récitait-il ses vers avec un grand charme de mélodie, au point qu'il décevait, par l'oreille, l'esprit de l'auditeur. Avec de l'imagination et du génie peut-être, mais sans goût en lui-même et n'en trouvant pas non plus dans son public, il a laissé un nom, peut s'en faut, ridicule. Ah ! le goût, comme le dit quelque part M. de Chateaubriand, c'est le bon sens du génie, et le génie, sans le goût, n'est qu'une sublime folie.

Saint-Amant fut du nombre des premiers membres adjoints au noyau primitif; il ne signala son passage à l'Académie que par cette circonstance : quand vint son tour de prononcer le discours hebdomadaire, il obtint d'en être dispensé sur la promesse qu'il se chargerait de la partie comique du dictionnaire, pour lequel il recueillerait les termes grotesques de la langue.

On a fait grand bruit de la prétendue *cruauté* de

Boileau, pour quelques vers où il parle avec légèreté de la misère de Saint-Amant ; mais, à l'époque où ces vers furent écrits et publiés, Saint-Amant n'était plus depuis plusieurs années. S'il eût vécu, Boileau, aussi noble cœur que grand poëte, était homme à lui tendre et sa bourse et sa main. Nous ne voyons donc pas quel grand mal peut faire à un mort le souvenir de sa misère, et nous voyons quel bien peut faire aux vivants la peinture du sort réservé aux mauvais poëtes. Saint-Amant était la figure historique récente qui matérialisait la pensée de Boileau ; Boileau l'a prise, il a bien fait. Oui la pitié (la tendre pitié elle-même !) semble se refuser à plaindre le méchant artiste. Chacun, à son aspect, lui applique mentalement le terrible hémistiche : *Soyez plutôt maçon !...* Savez-vous, en effet, quelle prédestination ou quel excès d'orgueil il faut pour oser se croire artiste ? Or l'orgueil, de tous les défauts le plus commun, en est le moins pardonné. Pourquoi ? c'est bien simple : l'orgueil choque tout le monde ; la bonne opinion qu'on a de son mérite nuit toujours à celle qu'on devrait avoir du mérite d'autrui. Et puis, si vous avez une si haute opinion de vous-même, c'est donc à dire que je vous suis inférieur, à votre sens ? Et qui est-ce qui veut être inférieur ?

Pour en finir, dans la noble mais effrayante carrière des arts, on ne se fait absoudre que par le succès. Seulement le succès est quelquefois posthume, et c'est alors qu'on s'apitoie avec justice sur les Malfilâtre, les Gilbert, les Moreau..... Pauvre Hégé-

sippe ! ami infortuné ! Ah ! moi du moins, je ne laisserai point passer ton souvenir sans lui donner une larme ! Toi, plus grand que Malfilâtre, plus grand que Gilbert, plus malheureux aussi, car tu mourus plus jeune ! O vrai poëte ! que ne fusses-tu pas devenu *si quà fata aspera !.....*

II.

CASSAGNE.

1662.

Jacques Cassagne, né à Nîmes en 1636, mort en 1679. « Elevé à Nîmes, dans le sein d'une famille opulente, Cassagne vint jeune à Paris, où il prit d'abord les deux routes qui peuvent le plus promptement mener à se faire un nom ; je veux dire la prédication et la poésie. Car un savant n'est connu qu'à la longue ; il ne l'est même que de ses pareils, et souvent il travaille moins pour lui que pour la postérité. Mais le nom d'un poëte, d'un prédicateur, vole bientôt de bouche en bouche, et, quand sa réputation ne devrait être que passagère, du moins elle n'est pas tardive, il en jouit.

» Une ode que M. l'abbé Cassagne fit à la louange de l'Académie française lui en ouvrit les portes à l'âge de vingt-six ans. Un de ses poëmes, où il introduisit Henri IV donnant des instructions à Louis XIV, plut infiniment à M. Colbert, et ce grand ministre, qui ne savait pas estimer sans récompenser, lui procura une pension de la cour, le fit garde de la bibliothèque du roi et le nomma ensuite un des quatre

premiers académiciens dont l'Académie des inscriptions fut d'abord composée.

» Quant à son talent pour la chaire, je n'en sais rien de particulier, si ce n'est qu'après avoir été applaudi dans Paris, il fut nommé pour prêcher à la cour, mais n'y prêcha point : et cela parce que, un peu avant qu'il dût y paraître, la satire où son nom est lié avec celui de l'abbé Cotin étant devenue publique, il craignit avec raison de trouver les courtisans disposés à le condamner sans l'entendre. Cependant, à juger de lui par son oraison funèbre de M. de Péréfixe, il n'était pas sans mérite pour le temps où il prêchait. Et, après tout, si nous voulons dire vrai, qu'était-ce parmi nous que l'éloquence de la chaire, avant que les Fléchier nous eussent appris les grâces de la diction, que les Bossuet nous eussent donné une idée du pathétique et du sublime, que les Bourdaloue nous eussent fait préférer à tout le reste la raison mise dans son jour? Jusqu'alors, ce qu'on appelait prêcher c'était mettre ensemble beaucoup de pensées mal assorties, souvent frivoles, et les énoncer avec de grands mots.

» Quoi qu'il en soit, le trait satirique, dont le cœur de M. l'abbé Cassagne fut blessé, eut des suites déplorables. Pour un homme ardent, ambitieux et dans l'âge où l'amour de la gloire a le plus d'empire, quelle douleur de se voir comme arrêté, au milieu de sa course, par une raillerie devenue *proverbe en naissant!* Il fit les derniers efforts pour regagner l'estime du public; il produisit coup sur coup divers

ouvrages, qui certainement devaient lui faire honneur ; il en méditait encore un autre de longue haleine, lorsque enfin il succomba sous le poids de l'étude et du chagrin. Ses parents, avertis que sa tête se dérangeait, accoururent du fond de leur province, et, l'ayant trouvé hors d'état de pouvoir être transporté en Languedoc, furent contraints de le mettre à Saint-Lazare, où il mourut, âgé seulement de quarante-trois ans. Triste effet de la satire ! » (*D'Olivet.*)

Ceci est plus grave que l'accusation à propos de Saint-Amant ; mais peut-on exercer une judicature sans être obligé d'appliquer la loi ? Cependant on peut dire, sans crainte de farder la vérité, que Boileau, l'inexorable poëte, mais l'homme excellent, se serait abstenu s'il avait pu prévoir les fâcheux résultats de sa juste rigueur. Boileau est du petit nombre des écrivains à qui leur loyauté reconnue fait pardonner même la malignité de la satire.

III.

LE COMTE DE CRÉCI.

1679.

Louis Verjus, comte de Créci, conseiller d'Etat, plénipotentiaire au congrès de Ryswich, eut l'honneur d'être un des signataires de ce traité, qui rendait la paix à l'Europe déchirée depuis dix ans par une guerre générale, et dont les résultats amenèrent, en dernière analyse, la couronne d'Espagne sur la tête d'un fils de France.

Le hasard chargea de l'éloge du comte de Créci l'académicien Callières, qui avait partagé avec lui la gloire de ce traité, et qui, mieux que personne, était à portée de connaître et d'apprécier son mérite. Voici en quels termes il le fit, dans sa réponse au successeur du comte : « Il possédait l'histoire ancienne et moderne, et particulièrement ce qui regarde le droit public, les traités entre les souverains et leurs différents intérêts. Ses dépêches avaient cette précision qui sait ne dire que ce qu'il faut sur chaque sujet, et n'y rien omettre de tout ce qui peut être utile. Ses jugements étaient sûrs dans les conséquences qu'il tirait de la situation des affaires et du caractère des esprits. Il était doux, compatissant, aimable dans la société, qualités qui lui furent très-utiles pour s'insinuer dans l'amitié et dans la confiance des princes et des ministres avec qui il devait négocier... Les qualités d'homme d'Etat n'obscurcissaient point en lui celles de l'homme de lettres ; elles servaient au contraire à les mettre dans un plus beau jour ; il avait un goût exquis pour tous les ouvrages d'esprit, et il était lui-même fort capable d'en produire. »

IV.

LE PRÉSIDENT DE MESMES.

1710.

Jean-Antoine de Mesmes, né en 1661, mort en 1723. Il marcha de bonne heure sur les traces de ses aïeux et de son père, qui fut, comme lui, de l'Aca-

démie : nous l'avons vu au dixième fauteuil. « Il n'était encore que président à mortier lorsqu'il fut reçu parmi nous, dit d'Alembert. Cet honneur fut comme le gage d'une place beaucoup plus importante et plus relevée, que le feu roi lui accorda deux ans après. Il fut mis, au commencement de 1712, à la tête du parlement de Paris, qui, dans ces temps difficiles et cruels pour la nation souffrante, avait besoin d'un chef respecté, sage et vertueux. Le président de Mesmes remplit avec honneur les espérances que le monarque et ses sujets avaient conçues de lui. Prudence, intégrité, application aux affaires, dignité dans toutes ses fonctions, et, ce qui nous intéresse particulièrement, talent distingué de la parole : telles furent les qualités par lesquelles il sut justifier également et le choix du prince et le suffrage de l'Académie. Nous pouvons ajouter à ce suffrage celui d'un simple particulier, homme de lettres, mais d'un homme dont la voix mériterait d'être comptée quand elle serait seule, du sévère Boileau, qui n'était pas toujours de l'avis de sa Compagnie dans les choix qu'elle jugeait à propos de faire. « Je viens à vous, monsieur, dit-il à M. de Mesmes le jour de sa réception, afin que vous me félicitiez d'avoir pour confrère un homme comme vous. » La liberté avec laquelle le satirique s'était expliqué sur l'élection de quelques autres académiciens accrédités à la cour et illustres par leur naissance ne permettait guère de soupçonner que la dignité de M. le président de Mesmes entrât pour rien dans cet éloge.

« Pendant les orages de la regence, M. de Mesmes sut également mériter et la confiance publique, et l'estime du prince qui gouvernait, et celle de sa Compagnie. Chargé souvent, dans ces conjonctures critiques, de faire au gouvernement des remontrances qui déplaisaient, il n'oublia jamais ce qu'il devait au souverain, au peuple et à sa place ; il sut même quelquefois, par une plaisanterie noble et fière, rappeler au prince et aux ministres les égards dus à l'auguste corps qui lui confiait ses intérêts. Dans une occasion où le régent, fatigué de représentations, laissa échapper contre les magistrats, en les renvoyant, une expression trop militaire, M. de Mesmes répondit, avec une tranquillité qui déconcerta le prince : « Monseigneur, Votre Altesse or» donne-t-elle que sa réponse soit enregistrée ? » Dans une autre circonstance, il avait repoussé plus heureusement encore la morgue risible du chancelier Voisin, qui, harangué par le parlement, l'assurait de sa protection : « Messieurs, dit le pre» mier président en se tournant vers la Compagnie, » remercions M. le chancelier ; il nous accorde » plus que nous ne lui demandons. »

On fit sur les billets d'enterrement du président de Mesmes une omission pareille à celle dont nous avons parlé à l'article de d'Estrées, on y oublia son titre d'académicien. Sa famille ne montra pas moins d'empressement à réparer cette faute que n'en avait montré celle du duc. Le bailli de Mesmes, frère du président, écrivit à l'Académie pour la prier de rece-

voir ses excuses et ses regrets; il l'assura que « M. son frère avait toujours tenu à grand honneur le titre d'académicien, et que tous ceux qui portaient son nom partageaient sa reconnaissance et son dévouement pour une Compagnie si auguste et si célèbre ». Ce furent les termes de la lettre.

V.

ALARY.

1723.

Pierre-Joseph Alary, prieur de Gournay-sur-Marne, né à Paris en 1689, mort en 1770. Il avait eu pour professeur l'abbé de Longuerue, homme d'une érudition prodigieuse et presque effrayante, qui avait tout lu, et à qui sa mémoire immense avait tout fait retenir. Cet abbé, aussi singulier par le caractère qu'étonnant de savoir, n'avait presque rien produit, préférant l'étude à la gloire, et le plaisir de s'instruire à celui de montrer combien il était instruit. L'abbé Alary marcha de tout point sur les traces de ce maître. Il l'égala presque dans son savoir, et le surpassa dans son dédain pour la gloire; il ne publia rien. Il offre une exception unique dans l'histoire de l'Académie : ni grand seigneur par la naissance, ni élevé dans l'Eglise par les dignités, ni homme de lettres par les écrits, comment mérita-t-il d'être reçu? comment surtout est-on bien aise de le voir assis au fauteuil? Pour le savoir, écoutons son successeur : « Ce savant

modeste, dit Gaillard, rechercha l'obscurité comme on cherche la gloire. Dès l'enfance, il étonnait les savants par ses dispositions pour les langues et par ses connaissances précoces. Mais, content de s'instruire, il négligea d'instruire les autres par des écrits; car peu d'hommes ont plus instruit que lui par la conversation, talent rare qui suppose celui de plaire et d'attacher. Il racontait beaucoup, et l'on écoutait toujours; c'est qu'il avait vu en philosophe, et qu'il parlait en homme du monde: c'était le goût qui mettait en œuvre les trésors de l'étude et de l'expérience. Il composa plusieurs ouvrages; mais à peine les a-t-il communiqués à un petit nombre d'amis. Son éloquence naturelle et sa discrétion le firent initier aux mystères les plus importants de la politique. La douceur et la sûreté de son commerce le rendirent agréable aux grands et précieux à la société.

« Qui pourra se flatter d'échapper à la calomnie! elle n'a point épargné cet homme indulgent et sage, dont jamais personne n'eut à se plaindre. On voulut le perdre à la cour avant même qu'il y fût connu, et ce fut la source de sa fortune. On l'accusa d'avoir eu part à une intrigue qui éclata en 1718. Le régent mit l'abbé Alary à portée de se défendre; et, quand il l'eut entendu : « Vos accusateurs, lui dit-il, nous » auront servis l'un et l'autre, en me procurant » l'honneur de vous connaître. » Il le chargea d'enseigner au jeune prince la science des rois, l'histoire. L'abbé Alary eut aussi quelques temps le même em-

ploi auprès de feu M. le dauphin. Rendu à lui-même, son prieuré de Gournay fut pour lui ce que l'abbaye d'Aulnay avait été pour le savant Huet. Là, il vivait heureux avec ses amis et ses livres, également choisis, ne désirant rien, ne regrettant rien, jugeant tout avec indulgence et ne s'exposant point à être jugé; mais ayant prouvé plus d'une fois, Messieurs, dans vos séances, qu'au-dessous de ces hommes rares qui se recommandent à la postérité par des chefs-d'œuvre, il est un ordre d'hommes que le goût et les lumières peuvent rendre utiles au génie même. »

VI.

GAILLARD.

1771.

Gabriel-Henri Gaillard, né en 1726 à Ostel, village de l'ancien diocèse de Soissons, a été aussi membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. A dix-neuf ans il publia son premier livre, la *Rhétorique française* à l'usage des demoiselles, et prit, a-t-il dit lui-même, possession de l'état d'homme de lettres. C'est de tous ses ouvrages celui dont le débit a été le plus fort (ce sont ses termes), et dont il s'est fait le plus d'éditions, comme il l'a remarqué, faisant d'ailleurs honneur de ce succès à des *considérations particulières;* « car ce n'était, dit-il, et ce ne pouvait être que l'ouvrage d'un écolier ». Voici sans doute ce que Gaillard appelait

modestement des circonstances particulières : les livres d'éducation étant, quand ils sont bons, ceux dont il se fait le plus de consommation, la *Rhétorique des demoiselles* devait être imprimée un nombre infini de fois, comme cela a eu lieu en effet.

Le grand succès de cet ouvrage induisit l'auteur à en écrire un second du même genre, sous le titre de *Poétique française* à l'usage des dames. Celui-ci, publié quatre ans après l'autre (1749), n'avait pas tout à fait la même utilité ; il n'eut pas la même vogue, à beaucoup près.

L'année suivante, Gaillard donna un *Parallèle des quatre Électre* (les *Électre* de Sophocle, d'Euripide, de Crébillon, et l'*Oreste* de Voltaire qu'on venait de représenter). Cet opuscule dénota un littérateur instruit, un critique solide, judicieux, impartial et poli ; il en fut de même pour des *Mélanges littéraires* (1754), petit volume où se trouvent réunis des morceaux de prose et des pièces de vers sur différents sujets, et dans lequel on remarque la *Lettre sur l'épopée française*, dont on a depuis orné plusieurs recueils.

Les quatre victoires consécutives de Thomas à l'Académie française avaient suscité nombre de compétiteurs aux palmes de l'éloquence. Gaillard se mit aussi sur les rangs, et osa lutter contre ce jouteur réputé invincible. Il partagea le prix avec lui pour l'*Eloge de Descartes*. Plus tard il a avoué que Thomas méritait de l'avoir seul ; décision juste, mais qu'il est beau de porter soi-même.

Cette couronne académique ne fut pas la seule obtenue par Gaillard. Paris et la province lui en décernèrent bon nombre d'autres. Mentionnons celle-ci, rehaussée par une particularité piquante. L'avocat général au parlement de Bordeaux, Dupaty, né à la Rochelle, avait fait frapper une médaille unique en or, d'une valeur de six cents livres, exprès pour celui qui, au jugement de l'Académie de cette ville, louerait le mieux le roi qui s'était donné à lui-même le titre de *bien bon ami des Rochelois*, Henri IV. La Harpe et Chamfort, à l'imitation des triumvirs se partageant l'univers, avaient fait deux parts de la France académique: le fait, pour être original, n'en est pas moins exact. La Rochelle rentrait dans le ressort que La Harpe s'était réservé. La Harpe donc, sans parler d'une foule d'autres concurrents, descend dans la lice, et, son discours envoyé, il en donne de fréquentes lectures dans les sociétés les plus nombreuses de Paris, qui, on le pense bien, lui adjugeaient d'avance le prix, et cela, on s'en doute bien encore, sans rencontrer chez lui la plus légère contradiction. L'Académie de la Rochelle, soit justice absolue, soit leçon de discrétion donnée à La Harpe, ne lui accorda que l'accessit, et Gaillard eut le prix. Celui-ci, toujours modeste, pencha publiquement pour la seconde hypothèse, la plus favorable au talent de son rival; mais il faut dire aussi que La Harpe avait su mériter cette générosité, car c'était lui qui avait donné à Gaillard la première nouvelle du jugement qui le

couronnait. Ces exemples de nobles procédés sont toujours trop rares.

A la fin de sa longue carrière, Gaillard jetait un regard complaisant sur cette époque de sa vie. Il faut l'entendre lui-même racontant ses combats, ses succès, ses défaites : « J'avais alors pour concurrents les Thomas, les La Harpe, les Chamfort, les Delille, les Bailly.

... Si quæritis hujus
Fortunam pugnæ, non sum superatus ab illis.

» C'est-à-dire qu'on me vit tantôt seul vainqueur, tantôt partageant la victoire ; tantôt vaincu, mais, dans ma défaite, me tenant toujours à côté du vainqueur et le tenant toujours en haleine. J'étais alors dans la force de l'âge ! »

Quoiqu'il n'eût ni le coloris, ni l'imagination, ni même l'oreille d'un poëte, Gaillard n'en essaya pas moins d'unir, comme La Harpe et Chamfort, les palmes de la poésie à celles de l'éloquence ; il n'échoua pas assez dans ce projet pour être blâmé de l'avoir conçu. Ses poésies, au reste, sont en petit nombre. Délassements et fantaisies d'un littérateur qui n'y met d'autre prétention que de s'amuser lui-même, elles consistent principalement en traductions, en imitations libres de quelques passages de Virgile, d'Horace, d'Ovide et d'autres poëtes latins, tant anciens que modernes.

Gaillard écrivit aussi dans plusieurs journaux, dans le *Mercure*, de 1780 à 1789, et surtout dans le plus ancien des journaux de France, le *Journal des*

savants, de 1752 à 1792. Il y était chargé de la littérature agréable, de la poésie et de l'histoire. L'indulgence, l'aménité, la bienveillance caractérisèrent toujours sa critique. De son temps déjà il se plaignait de ce que « le blâme était devenu chez quelques-uns des journalistes non-seulement une affaire de passion et de parti, mais encore un objet d'industrie et de commerce ». Qu'eût-il dit, hélas !...

Mais les plus beaux titres de Gaillard sont ceux qu'il s'est acquis comme historien. Son premier écrit en ce genre fut l'*Histoire de Marie de Bourgogne* (1757), qui, publiée sans nom d'auteur, obtint dans les journaux littéraires du temps de nombreux éloges et dans le monde un assez grand succès. Ce lui fut un encouragement pour entreprendre l'*Histoire de François Ier*, dont il fit paraître les trois premiers volumes en 1766. La concurrence de François Ier et de Charles-Quint pour l'empire; la guerre longue et à peine interrompue que ces deux rivaux de puissance et de renommée se firent en Espagne, en Italie, en France, dans les Pays-Bas, l'origine du luthéranisme; la renaissance des lettres et des arts, tous ces grands objets offraient la matière la plus riche et la plus brillante à l'écrivain digne de les traiter; et l'on rendit généralement à Gaillard cette justice qu'il n'était pas resté au-dessous d'un si beau sujet.

Gaillard avait développé, dans l'histoire de Marie de Bourgogne, le principe de la rivalité de la France

et de l'Autriche; il avait décrit, dans celle de François Ier, l'époque la plus intéressante de cette même rivalité. Bientôt il retraça dans leur entier les rivalités de la France et de l'Angleterre, ces deux nations européennes qui ont eu l'une contre l'autre les haines les plus vivaces et les plus opiniâtres; plus tard il raconta la rivalité de la France et de l'Espagne; si bien qu'on serait tenté de l'appeler l'historien des rivalités, genre nouveau d'ailleurs, combinaison nouvelle de la matière historique, dont l'invention lui appartient et dont il a laissé d'excellents modèles.

L'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, dont les trois premiers volumes parurent en 1771 (les huit autres furent publiés, quatre en 1774, quatre en 1777), obtint les suffrages universels; elle est encore aujourd'hui considérée comme un des bons ouvrages du siècle et le meilleur de l'auteur. L'*Histoire de Charlemagne* (1782), quoique justement critiquée à quelques égards, fut parfaitement accueillie du public. « On y reconnaît l'académicien des inscriptions à l'étendue et à l'exactitude des recherches, et l'académicien français à la correction du style », en a dit La Harpe. En outre de tous ces travaux, Gaillard rédigea, dans l'*Encyclopédie méthodique*, le dictionnaire historique, dont les six gros volumes-in 4° lui appartiennent bien réellement aux trois quarts.

Le dessein de tous les ouvrages historiques de Gaillard lui fut inspiré par l'amour du genre humain. La

guerre était à ses yeux non-seulement un épouvantable fléau, mais une chose absurde, qui ne doit qu'à son atrocité de ne pas sembler ridicule. Presque toutes les guerres, selon lui, également désastreuses pour les vainqueurs et les vaincus, n'ont point de causes raisonnables et n'en ont que d'odieuses. S'il peint de préférence les nations rivales incessamment acharnées l'une contre l'autre, c'est qu'il veut, disait-il lui-même, « éteindre les haines nationales et désabuser les hommes de la guerre ». Ajoutons avec lui : « Si cette entreprise est une folie, c'est une folie douce et humaine, qui combat une folie cruelle. »

Gaillard avait retiré du travail son plus doux fruit, l'indépendance : grâce à ses écrits, il n'eut besoin ni du gouvernement, ni de ses amis, ni des libraires. Il avait acquis à Saint-Firmin, près de Chantilly, une petite maison, où il passa l'époque la plus orageuse de la Révolution. Dès la pointe du jour, il s'enfonçait dans la belle forêt de Chantilly, avec des livres, du papier, des plumes, de l'encre et quelques aliments. Là, assis au pied d'un arbre, il travaillait jusqu'à la nuit, genre de vie qui lui devint funeste. Le corps à moitié frappé de paralysie, et de plus éprouvé par la goutte, force lui fut de rester chez lui; mais il n'en travailla que davantage. La goutte étant venue à remonter, il mourut le 13 février 1806. Comme sa maison avoisinait assez celle où l'abbé Prévost, tombé seulement en apoplexie, avait péri misérablement sous le scalpel d'un chirurgien qui l'avait cru mort, et comme l'abbé Prévost avait eu cette atteinte

dans la même forêt où lui-même avait été atteint de paralysie, Gaillard, que frappait ce rapprochement, avait demandé que l'on gardât son corps pendant trois jours sans l'ouvrir ou l'enterrer, recommandation à laquelle on eut religieusement égard.

Gaillard, étranger à toutes les querelles qui de son temps divisaient la littérature et la société, ne fût prôné ni ravalé par aucun parti. Passionné pour l'étude, aimant la gloire avec modération, il employa sa vie entière à composer des ouvrages utiles. A partir de son premier livre, chaque année, pour ainsi dire, vit éclore sous sa plume une œuvre nouvelle. Ce serait peut-être rester au-dessous de la vérité que d'évaluer à quatre-vingts volumes tout ce qu'il a mis au jour. Soixante années d'un travail continuel, une vie absolument sédentaire, une grande facilité naturelle augmentée par un long exercice, une mémoire féconde et sûre, expliquent cette grande fertilité. La pureté, l'élégance, la lucidité sont ses principales qualités comme écrivain. Il était trop abondant, mais ses digressions sont toujours instructives ou amusantes, et ses citations toujours heureuses par le choix et l'application. Doué d'une âme honnête, il fut homme de bien, comme ses contemporains l'attestent et comme l'attesterait mieux encore au besoin son amitié de quarante ans avec le vertueux Malesherbes.

A la fondation de l'Institut, Gaillard ne fut admis que dans la classe d'histoire et de littérature ancienne, le règlement ne permettant pas le cumul aca-

démique ; et, au remaniement de 1803, quoique le règlement fût moins exclusif, on ne le réintégra pas dans son fauteuil de l'Académie française. Vers la fin de sa vie, il se glorifiait (car de quoi ne se glorifie-t-on pas ! disait-il à ce propos) d'être, et depuis longtemps, le doyen des inscriptions et le troisième plus ancien membre de l'Academie française. La correspondance littéraire de La Harpe nous a conservé le souvenir d'une scène scandaleuse dont, à la réception de l'abbé Maury, Gaillard fut la cause et la victime. Il avait à peine lu deux pages d'un morceau sur Démosthène, qu'il se vit interrompre tout à coup par les murmures, les risées, les huées de l'auditoire. Il se trouva mal, on fut obligé de le conduire hors de la salle et de lever la séance. On ne rencontre heureusement pas dans les annales de la Compagnie un autre exemple de cette manière indécente dont un public inconsidéré traita cette fois un écrivain respectable par son âge et par ses lumières, qui n'aspirait qu'à lui plaire ou du moins à l'instruire.

A sa réception, Gaillard avait dit : « Je viens jurer par vos exemples et par le bienfait dont je vous rends grâce que tous mes écrits respireront la justice et la bienfaisance ; qu'également éloigné de la licence qui se permet tout et de cette timidité lâche qui s'interdit les vérités utiles, je détesterai toujours les souplesses de l'intrigue, les bassesses de la flatterie, les fureurs de la satire. Si je suis en butte à la critique, je renonce au triste avantage d'en repousser les traits,

non par orgueil ou par mépris, mais parce que l'écrivain qui veut être utile doit se perdre de vue pour n'envisager que son siècle et la postérité, parce qu'il vaut mieux profiter de la censure que d'y répondre, enfin parce que les guerres de l'amour-propre ont trop souvent avili les lettres, et que je voudrais concourir avec mes illustres confrères à les honorer. Si ce vœu est rempli, Messieurs, je vous aurai prouvé ma reconnaissance. »

La belle institution que celle qui provoque et fait tenir de si louables engagements !

VII.

LE COMTE DE SÉGUR.

1803.

Le comte Louis-Philippe de Ségur était le fils aîné du maréchal de Ségur. Né à Paris en 1773, il y fit de brillantes études, après quoi il entra dans la carrière des armes. Bien différent des jeunes seigneurs de l'armée, il n'employa point ses loisirs de garnison à de fades galanteries, à de frivoles amusements. A Strasbourg, il suivait un cours de droit public et s'initiait à la science de la diplomatie, comme, peu de temps après, il devait à Paris prendre des leçons de Lekain, afin de s'exercer dans l'art de la lecture et du débit. Il se fit bientôt remarquer dans les salons de Versailles par ses madrigaux, ses bouquets, ses couplets charmants, dans lesquels il rivalisait avec Boufflers de grâce, de facilité, d'aban-

don. Tout ce qu'il y avait de réunions distinguées par l'esprit et le goût, d'hommes de lettres fameux, le connut et l'aima : d'Alembert, Chamfort, Raynal, Sicard, Delille, l'abbé Barthélemy. Malesherbes lui prodiguait ses bontés, La Harpe et Marmontel l'éclairaient de leurs sages avis.

En 1782, il s'embarqua pour l'Amérique, où il fit deux campagnes dans la guerre de l'indépendance, à la tête du régiment de Soissonnais dont il était colonel; et, l'année suivante, il revint en France, où il prit le commandement du régiment de dragons qui portait son nom.

Nommé, peu de temps après, ministre plénipotentiaire en Russie, le comte de Ségur parvint, par ses talents diplomatiques, unis au charme de son caractère, à rétablir entre les cabinets de Versailles et de Pétersbourg une harmonie qu'ils ne connaissaient plus depuis trente ans. Son esprit et ses vers firent les délices de cette cour, où les plus hautes dames ambitionnèrent ses hommages poétiques. Catherine l'investit en quelque sorte de la surintendance des fêtes de l'Ermitage, et plusieurs essais dramatiques du spirituel diplomate, représentés sur le théâtre de cette résidence favorite, charmèrent les loisirs de l'impératrice et de ses courtisans les plus intimes. Là fut même applaudie une tragédie de *Coriolan*, qu'il avait conçue en Amérique et achevée dans la traversée ; mais, au milieu de ces loisirs, les intérêts de la patrie ne furent point oubliés. Ses négociations valurent à la France le traité de commerce de 1787,

traité fort avantageux et préférable de tout point à celui qu'obtint l'Angleterre. Le comte de Ségur accompagna Catherine dans son voyage de Crimée ; et quand la guerre éclata entre la Russie et la Porte, en 1789, il fit accepter la médiation de la France. A la fin de cette même année, les événements de la Révolution le ramenèrent dans sa patrie. Louis XVI le nomma maréchal de camp, et lui donna le choix entre le ministère des affaires étrangères et l'ambassade auprès du Saint-Siége. Ségur opta pour ce dernier poste, mais ne put l'occuper, par suite de différends élevés entre Rome et la France. Vers la fin de 1790, chargé par le roi d'une mission à Berlin, dont le but était de retarder la guerre, il en vint à bout, à travers des obstacles sans nombre.

Il vivait retiré des affaires, lorsqu'en 1792, sur un mandat du comité de salut public, il se vit incarcérer ainsi que le vieux maréchal son père ; mais ils furent bientôt rendus à la liberté, et, sans avoir jamais consenti à émigrer, ils eurent le bonheur d'échapper à l'échafaud, ou plutôt le règne de la terreur expira avant d'avoir eu le temps de les frapper. Ce n'est pas qu'il fît aucune lâche concession à l'esprit du temps, bien loin de là ! Un jour, désigné par le sort pour monter la garde à la porte du Temple, où Louis XVI était encore détenu, il s'y refusa, et, incriminé pour son refus, il avoua sans faiblesse le motif de sa résistance : « Je fus, dit-il, l'ambassadeur de ce malheureux prince ; j'ai été comblé de ses bontés : je ne devais point resserrer sa chaîne, et m'exposer à tirer

sur lui s'il avait tenté de briser ses fers. » Si les juges furent étonnés d'une telle franchise, l'auditoire se montra ému, enthousiasmé de ces sentiments; l'accusé fut absous et reconduit en triomphe dans sa famille.

Cependant toute la fortune des Ségur, tant en France qu'à Saint-Domingue, avait péri. Sa plume alors lui rendit une honorable existence, à lui, à son père, à toute sa famille; le théâtre surtout lui devint une ressource: plusieurs de ses vaudevilles obtinrent les succès dont il avait un si grand besoin, et répandirent son nom en littérature. *Contes*, *fables*, *chansons et vers* (1801) méritèrent l'accueil empressé qui leur fut fait, en même temps que des compositions plus graves attirèrent l'attention des esprits sérieux : ainsi l'*Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II*, qui présente d'intéressants mémoires sur les affaires politiques de l'Europe, depuis la mort de Frédéric le Grand jusqu'à la fin de l'année 1795. Cet ouvrage fut jugé digne d'une mention honorable par le jury des prix décennaux. « Les lumières de l'homme d'Etat viennent y éclairer la marche de l'historien, reconnaissait le jury. La narration en est toujours nette, rapide et animée; le style est facile, élégant, quelquefois brillant. »

Devenu membre du corps législatif, sous le gouvernement consulaire, le comte de Ségur se prononça en faveur du consulat à vie, et fut appelé au conseil d'Etat, en 1803. Il se signala par la profondeur de

ses vues et par la facilité de son élocution dans les délibérations savantes de ce corps, composé des plus hautes capacités politiques. La rare distinction de ses manières, son tact d'homme de cour lui valurent, sous l'Empire, la charge de grand maître des cérémonies. Sénateur en 1813, il fut nommé pair de France par Louis XVIII, peu après la première Restauration ; mais, comme il avait repris ses fonctions de grand maître, dans les Cent-jours, et accepté de Napoléon le titre de pair, il se vit éliminer, par la seconde Restauration, de la chambre haute, où pourtant il rentra en 1818, et où, depuis cette époque jusqu'à la fin de sa vie, il soutint les principes de liberté avec autant de talent que d'énergie.

La chute définitive de l'Empire l'avait donc rendu momentanément à la vie privée. Il reprit la plume, et c'est à cette époque que se rapportent ses titres littéraires les plus importants. « L'âge, a dit son successeur, n'avait refroidi ni son cœur, ni son esprit, Sa tête septuagénaire conservait toute la vivacité de sa jeunesse, et son style avait acquis même plus de brillant et de fermeté... Le vieillard avait l'habitude de travailler dans son lit ; sa vue affaiblie ne lui permettait plus de tracer sur le papier les pensées qui jaillissaient de sa tête, et la dépense d'un secrétaire aurait gêné celui qui, six mois auparavant, en avait tant à ses ordres ; mais il avait une femme qui ne reculait devant aucun sacrifice, qui allait au devant de tous ses vœux. C'était elle, c'était la petite fille du grand d'Aguesseau, qui, assise au pied du lit,

presque dit dans ce sanctuaire, sans être pénétré de respect et d'admiration. A la faible lueur d'une lampe, que sa vue pouvait à peine soutenir, le vieillard était assis au milieu de nous; la modeste, la vertueuse compagne de sa vie siégeait à ses cotés. Ils étaient environnés de leurs enfants, d'une famille qui était heureuse et fière d'en descendre; ses amis se succédaient, se renouvelaient à chaque instant pour former un cadre animé à ce tableau ravissant; et là nous écoutions. La fille des d'Aguesseau nous donnait l'exemple. Elle entendait M. de Ségur depuis cinquante ans, et elle était la plus attentive de son auditoire. Sa conversation était si variée, si vive, si fleurie! Ses mémoires vous en donnent une idée fidèle. Le lire ou l'entendre était même chose. Je me trompe: il manquait à son livre la grâce de son sourire et le son flatteur de sa voix. »

Le comte de Ségur mourut en 1830. Sa mort fut douce comme son caractère, dont le fond était une bienveillance inépuisable. Son dernier vœu se porta sur la prospérité de la France, devant qui la révolution des trois jours venait d'ouvrir une ère nouvelle. Peu d'hommes ont passé par des alternatives plus diverses de fortune. « Le hasard, a-t-il dit lui-même, a voulu que je fusse successivement colonel, officier général, voyageur, navigateur, courtisan, fils de ministre, ambassadeur, négociateur, prisonnier, cultivateur, soldat, électeur, poëte, auteur dramatique, collaborateur de journaux, publiciste, historien, député, conseiller d'État, sénateur, acadé-

micien et pair de France. » Il était entré à l'Académie par l'arrêté consulaire. Il serait difficile de se montrer plus digne de cet honneur qu'il ne l'a fait par le mérite et l'étendue de ses ouvrages. Bon nombre de ses poésies, gracieuses, spirituelles, suffiraient à une réputation distinguée ; quant à ses travaux plus sérieux, la plupart sont des monuments pour notre littérature. Chez lui se reconnaît partout l'empreinte d'un talent brillant de raison, de grâce, de finesse ; son style, toujours noble, facile, spirituel et pur, ne revêt jamais que des pensées ingénieuses et justes. A tous ces titres, il a été compris, avec raison, parmi les écrivains polygraphes les plus estimables de son temps.

VIII.

M. VIENNET.

1831.

M. Jean-Pons-Guillaume Viennet, né à Béziers le 18 novembre 1777. Personne n'a meilleure grâce à parler de soi que M. Viennet, parce que personne ne le fait avec une franchise plus désintéressée, également éloignée de toute modestie fausse et de toute prétention mal fondée. Diverses lettres de lui, dont les journaux ont retenti, en font foi, aussi bien que sa notice écrite par lui-même, en 1839, dans le *Dictionnaire de la conversation*, recueil qui lui doit un assez bon nombre d'articles, tantôt de bonne littérature, tels que l'article *Corneille*, tantôt d'excellente

et ingénieuse morale, tels que l'article *Honneur.* Comme cette autobiographie convient parfaitement à notre cadre, nous allons sans façon nous en emparer dans son entier ; le lecteur, sans contredit, y gagnera, et M. Viennet aussi : car elle fait à merveille apprécier tout ce qu'il y a d'ouvert, de noble, de généreux dans cette loyale nature de poëte. Seulement nous essaierons de la compléter par quelque court commentaire, que les convenances lui interdisaient à lui-même, mais dont la justice nous fait à nous une loi.

« Mon père, Jacques-Joseph, dit M. Viennet, était chartreux à dix-huit ans, chanoine à vingt et sous-lieutenant de lanciers à vingt-deux. Un an plus tard il combattait à Rosbach, avec trois autres officiers de sa famille, et, à la paix de 1763, il était licencié, sans pension et sans fortune. Deux mariages le fixèrent à Béziers ; et, à la Révolution de 1789, il se trouva porté successivement sans efforts, comme sans intrigue, au conseil municipal de sa ville adoptive, à l'Assemblée législative, à la Convention et au conseil des Anciens. Deux traits de sa vie politique suffiront à son éloge. Dans le procès de Louis XVI, il s'efforça de prouver que la Convention n'avait pas le droit de juger; et, juge malgré lui, il vota la réclusion jusqu'à la paix. Chargé par la Convention de recevoir soixante mille chevaux destinés à la remonte des quatorze armées, il refusa trente mille louis du fournisseur et rebuta le tiers de la remonte. C'est par ces traits, et par vingt autres, que mon père mérita

de ses commettants le surnom de *vieux Romain*. Rentré dans ses foyers trois mois avant le 18 brumaire, il y prolongea son honorable carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, sans avoir connu peut-être un seul ennemi.

» Je suis l'aîné des enfants de son second mariage. Un abbé, frère de ma mère, m'ayant fait bégayer du latin dès l'âge de trois ans, à quatorze j'avais achevé ma philosophie. J'étais destiné par ma famille à recueillir l'héritage du frère de mon père, qui a occupé pendant trente ans la cure de Saint-Merry. La Révolution en décida autrement, et, au lieu d'une soutane, je revêtis un uniforme. Entré fort jeune comme lieutenant en second dans l'artillerie de marine, je fus pris sur le vaisseau l'*Hercule*, après un combat de nuit des plus sanglants, et je passai quelque temps dans les pontons de Plymouth. Bientôt après mon échange, on me demanda sur le consulat à vie un vote dont on pouvait se passer. Je dis *non ;* je votai plus tard contre l'empire, et le ministre Decrès me jura une haine à mort. Je n'avançai plus qu'à l'ancienneté, et monseigneur eut encore la dureté de laisser vaquer pendant dix-huit mois une place de capitaine qui me revenait de droit. C'est avec ce grade que je fis en 1813 la campagne de Saxe. J'y reçus la croix de la Légion d'honneur après les batailles de Lutzen et de Bautzen. J'assistai à celles de Dresde et de Leipsig, où je fus pris au moment où le pont venait de sauter. Rentré en France après la Restauration, et déterminé à ne plus quitter

la capitale, où m'attachait ma vocation littéraire, je dus aux bontés de M. de Montélégier, aide de camp du duc de Berry, la faveur d'y continuer mes services. Ce général me prit lui-même pour aide de camp, et je n'eus qu'à me louer de la bienveillance d'un prince qu'on a cruellement calomnié. Le 20 mars ruina l'avenir qui s'offrait à moi. Je n'en restai pas moins fidèle à ma patrie, et, au retour de Gand, le prince et le général me punirent, par leur indifférence, de quinze jours de service que j'avais faits à Paris pendant leur émigration. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr me releva de cette déchéance en m'admettant dans le corps royal d'état-major. Nommé chef d'escadron à l'ancienneté, en 1823, je fus rayé des contrôles par M. de Clermont-Tonnerre, en punition de mon *Épître aux Chiffonniers*. La révolution de Juillet me rendit mes épaulettes, et, quatre ans après, j'acceptai le grade de lieutenant-colonel, quand douze de mes cadets m'avaient déjà devancé. Je suis enfin en retraite, avec une pension de 2,400 francs.

» Ma vie littéraire a commencé avant celle que je viens de raconter. Je rimaillais dès l'âge de sept ans, et Dieu me pardonne les premiers vers que j'ai livrés au public! La première pièce qui me fit honneur fut mon *Épitre à l'Empereur sur sa généalogie*. Mon premier succès académique fut un prix des jeux Floraux, accordé, en 1810, à mon *Épître à Raynouard*. J'en ai rimé quarante, dont trente-deux ont été rassemblées en recueil, et fort grandement louées par

les journaux, avant 1830. Las de végéter comme poëte de province, j'aspirais sans cesse au séjour de la capitale, et ce fut en 1814, comme je l'ai dit, que je fus jeté sur le pavé de Paris par un coucou de la route d'Allemagne, avec une demi-solde en perspective, deux tragédies et l'espérance dans mon bagage : au demeurant, sans patrons, sans prôneurs, sans amis, et ne sachant pas même qu'il fallût en avoir pour arriver à la renommée. Mais en traversant la capitale en 1813, pour me rendre en Saxe, j'avais fait recevoir ma tragédie de *Clovis*, qui fut successivement accompagnée d'*Alexandre*, d'*Achille*, de *Sigismond de Bourgogne*, d'*Arbogaste* et des *Péruviens*. La première et la quatrième ont été jouées, les autres attendent patiemment dans les cartons de la comédie, et d'autres encore sont toutes prêtes à les suivre.

» Ce fut à l'Athénée de Paris que je recueillis les premiers applaudissements parisiens qui aient retenti à mon oreille. J'y lus mon poëme de *Parga*. Editions répétées, traduction, éloges, popularité, il me valut de tout, hors de l'argent. Mais les Grecs avaient payé mon poëme en louanges, en estime et en confidences. Ils m'avaient mis dans le secret de leur insurrection. Les ambassadeurs parganiotes, à leur passage à Paris, étaient venus visiter ma modeste demeure ; les poëtes d'Athènes traduisaient mes vers dans la langue d'Homère et m'adressaient de fort belles épîtres. Un second poëme, intitulé le *Siége de Damas*, suivit de près celui de *Parga*. Il n'était pas

bon ; ma conscience m'oblige à le déclarer. *Sédim ou la Traite des nègres* parut à la suite, et je dirai avec la même franchise qu'il y avait de l'intérêt et de la poésie. Vint enfin mon grand poëme de la *Philippide*. Les critiques furent acerbes, injustes, malveillantes ; les éloges rares et timides : j'avais déjà blessé les susceptibilités romantiques. La jeune France se vengea de mes satires sur l'œuvre la plus importante de ma vie ; et, deux mois après, la faillite de l'éditeur lui donna le coup de grâce. Mais ce poëme revivra, quoi qu'on die ; il n'est pas vrai qu'on l'ait tué et qu'il ait mérité de l'être. Un volume de prose et de vers, intitulé *Promenade philosophique au cimetière du Père-Lachaise*, fut mieux accueilli des journalistes et du public. La première édition disparut en quinze jours. Il y a dix ans que je fais attendre la seconde. Le premier volume de mon *Histoire des Guerres de la révolution dans le Nord* a été également épuisé ; le second volume est resté dans mon portefeuille. On connaît mes deux romans de la *Tour de Montlhéry* et du *Château Saint-Ange*. Joignez-y mon opéra d'*Aspasie* et ma récente comédie des *Serments*, et vous aurez mon bagage littéraire. Tout cela ferait dix gros volumes in-octavo. En y ajoutant les tragédies, comédies, épîtres, fables, enfin tout ce qui reste caché dans mon portefeuille, j'irais jusqu'au quatorzième. Il en sera ce qu'il plaira à Dieu, aux comédiens et aux libraires. Je n'ai d'activité que pour produire, mais non pour produire mes ouvrages dans le monde.

» Je ne veux point oublier que j'ai été aussi journaliste. Qu'aurais-je fait à Paris avec une demi-solde fort exiguë ? J'avais à choisir entre le vaudeville et le feuilleton. Je pris le feuilleton, et je débutai en 1815 dans l'*Aristarque*. Après sa mort subite, je passai au *Journal de Paris*, et j'y demeurai jusqu'au jour où de maladroits propriétaires le vendirent au ministère Decazes. Je suivis les abonnés et m'enrôlai parmi les rédacteurs du *Constitutionnel*. Depuis 1830, je ne le suis que pour mémoire.

» C'est au *Journal de Paris* que je me liai avec l'excellent comte de Ségur, qui, au lit de mort, me légua son fauteuil à l'Académie, et qui me pria de lui succéder. J'appris, dix jours après, que Benjamin Constant se présentait. Je lui fis part de mon engagement solennel. Sa réponse, je le jure par la mémoire de mon père, sa réponse fut brutale et injurieuse. Je le regardai, il était mourant, et je m'éloignai sans rien dire. Je m'abstins même de visiter les académiciens ; je n'en avais vu que trois, et ceux-là étaient pour mon concurrent. Les dix-sept qui m'élurent n'avaient reçu de moi que de simples cartes. Aucun patronage ne servit mon élection. J'en fus heureux : j'avais tenu parole à M. de Ségur ; j'avais mission de le louer, de lui payer la dette de mon cœur, le prix d'une amitié de douze années ; j'en fus heureux aussi pour ma ville natale, en songeant que j'étais le quatrième académicien donné par elle à ce corps illustre. Esprit, Pélisson et Mairan étaient des enfants de Béziers.

» Passons à ma vie politique. J'ai dit mon vote contre le consulat à vie et contre l'empire. Je votai une troisième fois, contre l'acte additionnel, et chacun de mes votes était appuyé par une brochure, quelquefois saisie par le pouvoir, mais toujours louée par l'opposition. J'attachai dès lors une épître ou une satire à chaque circonstance politique de la Restauration, à l'ordonnance du 5 septembre, à la recomposition de l'armée, à l'insurrection des Hellènes, à l'apparition des capucins, à l'insolence des jésuites, enfin à cette loi d'amour qui me valut une honorable destitution. Ma popularité s'en accrut à tel point que, aux élections de 1827, la ville de Béziers me nomma son député. J'allai siéger au centre gauche, qui avait alors une signification positive. Mais avec M. de Polignac il n'y avait pas de transaction possible. Je saluai son avénement par une philippique. Mon épître à Charles X devança de quelques jours l'adresse des 221, et ce n'était plus pour moi un grand effort de courage que de voter ce refus de concours. J'ignore s'il y avait alors des conspirations ; on m'a estimé assez pour ne point m'en parler. A l'apparition des ordonnances de juillet, j'étais à onze lieues de Paris, dans les terres, et mes premières inquiétudes me vinrent du manque de journaux. Les premières nouvelles de la révolution m'arrivèrent le 29 au soir ; le 30, à midi, j'étais à l'Hôtel de Ville, où j'offris mes services à la commission municipale. J'y revins le lendemain avec la chambre; j'y lus au peuple la proclamation du duc d'Orléans

comme lieutenant général du royaume ; et je ne vis pas d'autre programme que celui dont la lecture m'avait été confiée. La liberté n'était plus en péril, j'allai au secours de la monarchie, et, lorsque après la mort de Périer, je vis l'émeute dans les rues, la discorde dans la chambre, l'esprit d'insurrection dans la presse, la faiblesse et l'inertie dans le ministère, la mollesse dans les tribunaux, la licence et la démoralisation partout, la répression nulle part, j'en frémis pour la monarchie et pour la France. Je profitai de la discussion des fonds secrets pour lancer un manifeste contre les passions révolutionnaires. Je prononçai ces mots : *La légalité nous tue*. Les passions me répondirent par un torrent d'injures. La *Tribune* se signala dans cette guerre de plume par une atroce calomnie. Je montrai l'article à un de mes collègues, qui me fit voir plus haut les trois lignes où la chambre elle-même était traitée de *prostituée ;* et je déférai ce journaliste à sa barre. Les ministres, qu'on accusait de m'avoir poussé, tremblaient de mon audace ; ils me blâmèrent dans le conseil, m'accusèrent d'inconséquence et de folie. Un seul prit ma défense. Mais, le lendemain de ma victoire, ces mêmes ministres vinrent tous l'un après l'autre me féliciter. Ils allèrent même jusqu'à m'appeler leur sauveur. Je me trompe, il n'en vint que sept. Le huitième avait fait son devoir la veille, c'était M. Guizot. Je ne fus plus, dès ce moment, qu'un ennemi public. Par tous les cratères de l'enfer politique débordèrent sur moi les sarcasmes, les outrages, les calomnies, les ca-

ricatures et les satires. Le ridicule fut versé à pleines mains sur mon nom, sur ma personne, sur mes ouvrages, sur ma mise. Traqué dans les provinces par les charivaris, poursuivi dans la capitale par l'index et le regard des dandys et des loustics de toutes les classes, j'aurais fait ma fortune en trois mois, si je m'étais montré derrière un rideau, à côté de la femme géante. Les paillasses ne m'auraient pas manqué. Il y aurait eu concurrence dans le monde politique, et j'aurais choisi de préférence cet impudent ministre à qui un de mes amis demandait un jour pourquoi je n'avais pas été appelé à la pairie, et qui avait répondu que, *pour être pair, il fallait n'être pas ridicule*. Son nom ne m'a pas été livré; mais il était gai de me voir rejeter à la tête ce ridicule, unique prix de mon dévouement, par le ministre d'une monarchie au service de laquelle je l'avais acquis. Je n'en suis point mort. Mais le hasard me soumit un jour à une rude épreuve. J'étais juré dans le procès des 27, qu'on a aussi appelé la *conspiration Raspail*. Les avocats avaient épuisé leurs récusations. Il ne fallait qu'un nom pour compléter le jury. Le mien sortit, et les défenseurs en pâlirent. Ce fut une première insulte. D'autres ne me furent point épargnées; deux prévenus s'amusèrent à crayonner ma caricature; un autre rimait des épigrammes, que publiaient les journaux du lendemain. Les témoins affectaient de répéter mon mot sur la légalité, et de l'attribuer au gouvernement, *dont je n'aurais été que l'écho*. Je me dis que je tenais la vie de ces

hommes dans mes mains, et je fus impassible. Le complot ne fut pas démontré, et je prononçai l'acquittement de ceux qui m'auraient peut-être condamné sans m'entendre. Le ministère me bouda; mais j'étais trop content de moi pour m'occuper de ce qu'en pensaient les autres. J'avais d'ailleurs ma panacée universelle, l'isolement de mon cabinet, toutes les fois que les solliciteurs me permettaient d'en jouir. C'est là, sous le feu d'une presse qui voulait me noyer dans le fiel, que je composai sept nouvelles pièces de théâtre, des épîtres, des fables, et tout cela sans l'espérance d'un succès, d'une publication possible, en présence d'une réprobation anticipée, d'un dénigrement opiniâtre. Je me suis trompé cependant. Ma comédie des *Serments* était au nombre de ces compositions, et le public et les journaux m'ont prouvé qu'il y avait encore pour moi de l'indulgence. Ceux qui avaient tenté de m'abattre m'ont relevé eux-mêmes, je les en remercie; et j'en reviens à ma vie politique. J'ai fait partie des commissions les plus importantes de la chambre, celles de la pairie, des lois de septembre; j'en ai présidé vingt autres; vingt bureaux m'ont fait le même honneur. On me permettra de le rappeler, mais on a eu tort de dire que j'avais constamment voté avec tous les ministères. Personne n'a plus aimé, plus estimé Casimir Périer que moi; je lui ai donné quelques boules noires. Aucune instance, aucune prière ne put me déterminer plus tard à voter la loi de disjonction. Ceux qui me priaient ne me connaissaient pas mieux

que ceux qui m'ont si longtemps accusé de courtisanerie. Il y a en moi un amour d'Othello pour le juste et le vrai. Ce que je crois tel s'empare si fortement des facultés de mon âme qu'il m'est impossible de le démentir, de le dissimuler ou de le taire ; c'est dire que je n'appartins jamais à aucune coterie, et voilà pourquoi je n'ai été ni adopté, ni soutenu par personne ; mais, en revanche, on dit que tout le monde m'aime. C'est possible, on m'a tant châtié. N'importe, je désespère de ma guérison ; je ne saurais retenir une vérité dans la main, tant pis pour le monde si la vérité est si souvent effrayante ! Au milieu de la curée qui suivit la révolution, Casimir Périer eut la bonté de s'apercevoir que je restais les bras croisés ; il m'offrit la préfecture de police, celle de Grenoble, enfin une place de maître des comptes. Je refusai ; et j'ai vu imprimer en toutes lettres qu'on ne m'avait rien donné, parce que j'étais incapable. Comment faire pour contenter la *reine du monde!* Six ans plus tard, quand j'avais acquis plus de droits à la reconnaissance du gouvernement, deux autres ministres, à qui je ne demandais rien, me proposèrent... *une bibliothèque*. Ces messieurs étaient la petite monnaie de Périer ; leur offre était à l'avenant. Quand il fut question de me mettre en retraite, le conseil des ministres s'occupa, pendant deux séances, du préjudice que j'allais éprouver par la différence de la demi-solde à la pension de lieutenant-colonel. Or, il s'agissait d'une perte de 16 fr. par mois, et huit hommes d'une valeur budgétaire

de 80,000 fr. traitèrent cette affaire sans rire. Je n'en fis pas autant quand le ministre des finances daigna me consulter moi-même. O monarchie ! sauvegarde des libertés et du repos de ma patrie, que de choses tu m'as fait pardonner ! »

Nous n'ajouterons rien à ces aveux si francs, à cette biographie si vive, nous accuserons seulement M. Viennet d'y avoir mis trop de modestie. Lorsqu'il parle de ses œuvres littéraires, il le fait avec une légèreté que nous relèverons ; un peu d'orgueil ne messiérait pas à un poëte, à un écrivain de son mérite. Aussi terminerons-nous en nous montrant plus juste, c'est-à-dire moins réservé que notre académicien.

M. Viennet a fait représenter depuis sa comédie des *Serments*, deux pièces : l'une est un drame en cinq actes et en vers, et se nomme *Michel Brémond* (1846) ; l'autre est une comédie, également en cinq actes et en vers (1847), et elle a pour titre, *la Course à l'héritage*. Dans la première, M. Viennet demande compte à la société de ce préjugé inhumain qui fait durer la flétrissure longtemps après le repentir, repoussant le coupable malgré ses remords, et dont la vertu persévérante a payé douloureusement et noblement la dette d'une première faute expiée par toute une longue vie irréprochable.

La seconde est une satire, mais une de ces satires d'honnête homme, où le droit n'est jamais ni une personnalité, ni une calomnie.

Toutes deux obtinrent le plus légitime succès.

Comment, d'ailleurs, eût-il pu en être autrement? « M. Viennet, réussit toujours, dit M. Janin. Ce talent très-réel et très-rare de mettre en scène des personnages habilement inventés, de les faire parler avec grâce, avec finesse, avec abondance, il le possède autant qu'homme du monde. Son vers est bien fait, rapide, incisif; sa gaîté est une franche gaîté, son indignation est vivement sentie; il est moraliste, il est observateur; il a beaucoup vu, il sait beaucoup, il parle avec l'autorité d'un galant homme très-bien posé dans le monde, et, par toutes ces forces réunies, il arrive toujours à son but, l'applaudissement! » C'est cet applaudissement, toujours vif et prolongé, que M. Viennet recueille dans les séances solennelles de l'Institut où il lit les fables qu'il sait si bien faire. Rien de plus ingénieux, de plus charmant et de plus spirituel que ces petits morceaux: aussi le recueil qu'il en a donné, il y a trois ans, a-t-il été goûté du public comme il l'avait d'abord été des collègues de M. Viennet, et s'est-il épuisé en très-peu de temps.

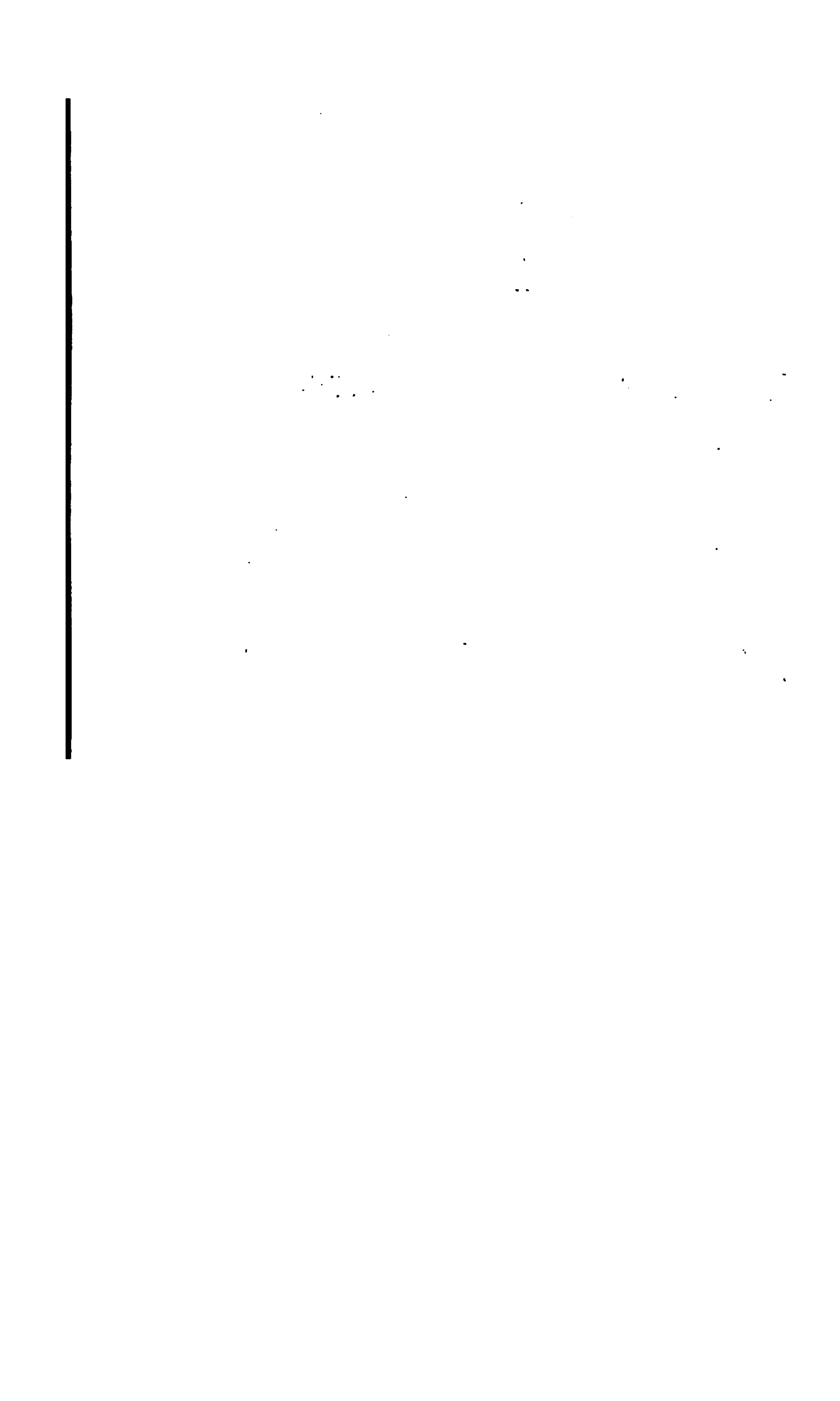
Aujourd'hui, M. Viennet n'est plus pair de France, ni député; il se contente de rester l'homme de mérite et l'écrivain de talent qu'il a toujours été. Ce goût persévérant pour les lettres, qu'il a conservé, et qui lui rend aimable cet « isolement du cabinet » qu'il sait si bien mettre à profit; cette fidélité à sa chère muse et le culte pieux et désintéressé qu'il n'a cessé de leur garder, lui donnent

une physionomie qu'il nous faut noter, en ces temps de politique quand même.

« Vous faites de M. Viennet un député, disait un de nos plus consciencieux critiques, M. Rolle : il reste poëte, pas autre chose ; un autre jour, vous en ferez un pair de France, grandeur dont la nouvelle lui arrive par le ministère de son portier ; M. Viennet désertera volontiers M. Pasquier pour aiguiser avec Jean de La Fontaine un spirituel apologue, et si monseigneur le chancelier lui dit : On va voter, où allez-vous donc, Monsieur Viennet ? notre poëte de répondre : J'en suis fâché ; mais je vais à la répétition d'*Arbogaste*. Le succès littéraire, voilà ce que M. Viennet a toujours aimé, toujours recherché, préféré à toutes les pompes et à toutes les ambitions plus ou moins représentatives ; voilà l'honneur qu'il a voulu, bien plus que les honneurs, et poursuivi à outrance. » C'est un mérite, et un mérite que nous estimons trop pour ne pas le louer ici avec la même force dont nous déplorons les erreurs de ceux qui ont déserté les champs de la poésie, pour aller, sans vergogne, atteler leur muse au char des factions.

XXII.

LE FAUTEUIL DE MARMONTEL.



LE FAUTEUIL DE MARMONTEL.

I.

COLOMBY.

1634.

François de Cauvigny de Colomby, né à Caen vers 1588, mort en 1648. Malherbe, son parent, lui apprit à faire des vers, et il disait de lui « qu'il avait fort bon esprit, mais qu'il n'avait pas le génie à la poésie ». Quoique avec des talents médiocres, il réussit à la cour et eut l'art de s'y faire créer un emploi qui n'avait été imaginé pour personne avant lui et qui fut supprimé à sa mort, celui d'*orateur du roi pour les discours d'Etat*. Douze cents écus de pension étaient affectés à cette espèce de sinécure. Sur la fin de sa carrière, il prit l'habit ecclésiastique, sans pourtant se faire prêtre, renonçant au monde et ne paraissant plus même aux assemblées de l'Académie. « Il était de grande taille et fort puissant, d'une humeur ambitieuse, et concerté en toutes ses ac-

tions », dit Pélisson. Il existe de lui diverses poésies dans les recueils de son temps. Son titre principal, en vers, est un poëme intitulé *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque, durant sa captivité*, écrit avec facilité et une sorte d'entrain. En prose, sa traduction de l'*Histoire de Justin* (1816), longtemps estimée, a été fort surpassée depuis.

II.

TRISTAN.

1648.

François Tristan-L'Hermite, né en 1601 au château de Soliers, dans la Marche, mort à Paris en 1655. Il se prétendait issu d'une très-ancienne maison; il mettait au nombre de ses ancêtres Pierre L'Hermite, le fameux instigateur de la première croisade, et Tristan-L'Hermite, le grand-prévôt de Louis XI. Amené dès son enfance à la cour, il fut placé comme gentilhomme d'honneur auprès du marquis de Verneuil, fils naturel de Henri IV. A l'âge d'environ treize ans, il tua en duel un garde du corps, et fut obligé de se réfugier en Angleterre. De là il se proposait de passer en Espagne, pour y solliciter l'appui du connétable don Juan de Vélasquez, son parent. Comme il traversait la France incognito, le manque d'argent l'arrêta dans le Poitou. Accueilli avec une grande bienveillance dans la maison du savant Scévole de Sainte-Marthe, qui achevait à Loudun, sa ville natale, une existence bien remplie, il

resta quinze ou seize mois auprès de cet aimable vieillard, par l'entremise duquel il devint secrétaire du marquis de Villars-Montperat. Le marquis, appelé à Bordeaux par le duc de Mayenne, emmena son secrétaire, qui avait toujours tenu secrets son nom et sa naissance. La cour passa par cette ville en 1620. M. d'Humières, premier gentilhomme de la chambre, y reconnut Tristan et le fit rentrer en grâce. Le jeune homme revint à Paris, fut attaché à Gaston, duc d'Orléans, en qualité de gentilhomme, et dès lors s'occupa de théâtre et de poésie.

Tristan a laissé trois recueils de vers, fort goûtés dans leur temps, et huit pièces de théâtre, dont cinq tragédies. La première qu'il ait donnée et la plus heureuse est *Marianne*. Représentée en 1627, entre la *Médée*, de Corneille, et le *Cid*, elle surpassa le succès de la première et balança la vogue du second, c'est assez dire qu'elle eut une réussite inouïe jusqu'alors; elle s'est maintenue au théâtre pendant un siècle, malgré le style ridicule, épigrammatique et tout en jeu de mots, qu'affectionnait alors la muse tragique. Tristan avait deux belles qualités du poëte, l'imagination et la chaleur, mais pas assez de génie pour devancer son époque et atténuer le faux goût qui y dominait. Au lieu d'une existence agréable qu'il aurait pu mener, parmi les grands et les beaux esprits qui le recherchaient, il eut souvent une vie agitée et pénible, par suite de son goût pour les plaisirs et de sa passion effrénée pour le jeu. Il put cependant léguer une somme assez considérable à

Quinault, qu'il aimait comme un père et auquel il avait servi de maître dans l'art dramatique : c'est là aujourd'hui son plus beau titre de gloire.

III.

LA MESNARDIÈRE.

1655.

Hippolyte-Jules Pillet de La Mesnardière, né à Loudun vers 1610, mort en 1663. Il sortait des écoles de Nantes, où il avait été reçu docteur en médecine, lorsque sa ville natale même lui fournit une occasion favorable pour prendre la plume et faire du même coup sa cour à Richelieu. Le docteur écossais Duncan avait établi dans une dissertation que la prétendue possession des religieuses de Loudun était tout simplement l'effet d'un dérangement de cerveau produit par la mélancolie, et que par conséquent le malheureux Urbain Grandier avait été victime des ressentiments du cardinal. La Mesnardière soutint une thèse contraire dans un *Traité de la mélancolie* (1635), qui satisfit pleinement le tout-puissant ministre.

Aussitôt, flatté de se voir en aussi haute estime, il accourut à Paris et n'eut pas lieu de s'en repentir. On voit par son discours de réception qu'il fut un des familiers de Richelieu. Il commença par être médecin ordinaire de Gaston, duc d'Orléans : c'est le titre qu'il prenait en 1638, dans le privilége de

son *Panégyrique de Trajan*, traduction de Pline, ou plutôt paraphrase des plus étendues d'un original concis. Bientôt il renonça à l'exercice de la médecine, devint successivement maître d'hôtel et lecteur du roi, et ne parut plus s'occuper que de littérature.

Dans les trois livres des *Lettres de Pline*, qu'il traduisit aussi, La Mesnardière se jeta dans l'excès opposé à celui qu'on avait reproché à son *Panégyrique de Trajan*; il se tortura pour le reproduire mot à mot, et ne réussit qu'à rendre méconnaissable toute l'élégante facilité de son modèle, oubliant « qu'entre la paraphrase et la version littérale il y a un milieu », selon la parole de l'abbé d'Olivet, « que celle-ci dérobe toujours des grâces nécessaires, et que celle-là en prête rarement d'utiles ».

En attendant que l'Académie pût rédiger elle-même la poétique dont ses statuts lui faisaient une loi, Richelieu avait engagé La Mesnardière à se charger lui-même de ce travail. Celui-ci l'entreprit, mais n'en termina qu'un premier volume (1640), et s'en tint là, la mort du cardinal en 1642 lui ôtant son principal mérite, celui de la condescendance. Il y traite de la tragédie et de l'élégie seulement, en un style qui n'est guère approprié à la simplicité du genre didactique. Il donna sur ces matières des préceptes et des exemples, ayant soin d'emprunter les préceptes aux anciens et de puiser modestement les exemples dans ses propres œuvres; il avait, en effet, composé un grand nombre de poésies, et de plus deux tragédies, dont l'une, *Alinde* (1643), était tombée dans

toutes les règles : c'était le mot qu'on avait appliqué à cette pièce, où les règles étaient exactement observées.

La partie saillante de La Mesnardière était sa conversation. Il l'avait fort brillante, et s'était fait par là une réputation considérable. Bussy-Rabutin le traite, dans ses *Mémoires*, de « virtuose qui a fort bien écrit de toutes manières, et qui a laissé des ouvrages de lui, sérieux et galants, dignes de beaucoup d'estime »; mais l'abbé d'Olivet le ramène à sa juste valeur dans le passage suivant : « Physicien, traducteur, critique, poëte, historien, dans quel genre ne s'était-il pas exercé? Aujourd'hui tous ses ouvrages et l'auteur lui-même sont presque tombés dans l'oubli; gardons-nous cependant de croire que la postérité lui ait fait tort; elle rend toujours justice; c'est même le seul juge non suspect. Pour moi, prévenu peut-être par l'opinion que deux de ses contemporains avaient de lui (nous avons vu que l'un était Bussy, l'autre était Chapelain), j'avoue qu'en parcourant ses ouvrages, j'ai cru voir moins de jugement que d'imagination; une attention bien plus grande à étaler de belles paroles qu'à employer des pensées solides, une continuelle envie de se faire admirer plutôt que d'instruire. Tout écrivain qui ne fait pas son capital du bon sens renonce à l'immortalité. »

IV.

LE DUC DE SAINT-AIGNAN.

1663.

François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, né le 30 octobre 1610, mort le 16 juin 1687, dut le prénom de François à la dévotion particulière de ses parents envers le vénérable fondateur de l'ordre des capucins, dont il porta même l'habit pendant une partie de son enfance. Destiné à la profession des armes, il en fit bientôt l'apprentissage, et comme le jeune Cid, pour se trouver homme de guerre, n'eût qu'à tirer son épée. Les annales militaires du grand siècle sont pleines de ses actions d'éclat. Quatorze campagnes, presque autant de commandements, justifient les récompenses dont Louis XIV fut prodigue envers lui. Nommé tour à tour duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre, conseiller du roi, gouverneur de plusieurs provinces, la reconnaissance royale n'était pas encore lasse de l'élever, lorsque le goût des lettres et le désir d'une gloire plus calme vinrent le disputer à l'ambition. Le duc de Saint-Aignan ne voulut garder de ses honneurs que ceux qui ne le détourneraient pas du commerce des muses. Déja leur entretien lui était familier. Au milieu même de l'agitation des batailles, et dans l'activité des travaux administratifs, il s'était réservé d'heureux loisirs, pour leur donner tous les soins d'un

esprit délicat et facile. Un prix que lui décerna l'Académie de Caen, une volumineuse correspondance, et particulièrement les lettres que Voiture et lui s'adressaient mutuellement en vieux langage, attestent des relations très-assidues avec les meilleurs auteurs; tandis que différentes pièces de vers, conservées çà et là dans les œuvres de Scarron, dans celles de Mme Deshoulières et le recueil des pièces académiques de Vertron, nous permettent d'apprécier toute la finesse de ce poëte de qualité qui n'était pas un Oronte.

Le roi, que charmait son esprit, et auquel plaisaient son étincelante bravoure, ses manières nobles et chevaleresques, d'où lui était venu le surnom de *Paladin*, l'avait en une estime qui se traduisait toujours par les marques les plus aimables. S'il s'agissait d'un carrousel ou de quelque fête comme il aimait à en donner à sa cour brillante, il avait aussitôt recours au duc de Saint-Aignan. C'est lui qui, de concert avec Benserade, en devait fixer les incidents, et quelquefois même, c'est à la délicatesse ingénieuse de sa muse facile qu'il en demandait les récits et les vers.

Le duc de Saint-Aignan laissa en mourant un vide très-regrettable au sein de la république des lettres. « Ce fut un deuil universel sur le Parnasse », rapporte d'Olivet. En effet, le talent reconnu ou celui qui ne faisait que de naître, le seul malheur, de quelque part qu'il pût venir, était sûr de trouver près de lui la protection, la bienveillance et le secours dont il

avait besoin. « Quels sont les poëtes de son temps, reprend le biographe, qui n'ont pas laissé des témoignages publics de ce qu'ils croyaient devoir, ou à ses lumières, ou à ses bienfaits ? Jamais le mérite ne manqua de le toucher, surtout le mérite peu aidé de la fortune. Au lieu de ces dépenses folles qui ne peuvent que causer du regret, il aimait celles dont un cœur généreux se dédommage par le plaisir de les avoir faites. »

Le duc de Saint-Aignan est le fondateur de l'Académie d'Arles; il faisait également partie de l'Académie de physique de Caen et de celle des Ricovrati de Padoue.

V.

L'ABBÉ DE CHOISY.

1687.

François-Timoléon de Choisy, prieur de Saint-Lô, de Rouen, de Saint-Benoît-du-Sault et de Saint-Gelais, grand doyen de la cathédrale de Bayeux, etc., etc., né à Paris le 16 août 1644. Il était destiné à l'état ecclésiastique, et le brillant succès de ses études semblait promettre à l'épiscopat français une lumière nouvelle; mais le goût de la dissipation, qu'on lui laissa prendre de bonne heure, détruisit cette espérance et retarda même longtemps son entrée dans les ordres. Sa jeunesse se passa dans les plaisirs les plus mondains et les frivolités les plus singulières. Cependant, vers sa trentième année

(il avait fait alors deux voyages, l'un à Rome, en qualité de conclaviste du cardinal de Bouillon; l'autre à Siam, comme catéchiste chargé de convertir le roi de ce pays), abandonnant enfin un genre de vie si peu en rapport avec le caractère dont il était revêtu, on le vit se livrer avec ardeur aux exercices de la religion, à l'étude et aux lettres. Déjà, quatre dialogues composés durant une maladie fort dangereuse qui l'atteignit lors de son retour de Rome, puis le journal de son voyage à Siam, avaient vivement attiré l'attention. Ce dernier ouvrage, l'un de ses meilleurs titres littéraires, tout empreint du caractère de son auteur, frivole et intéressant, enjoué et original, plein de détails curieux, fut particulièrement goûté : « C'est un livre qu'on lira toujours avec plaisir », disait d'Alembert. Ces succès et la raison venue sur les pas des années, achevèrent d'engager l'abbé de Choisy dans les voies sévères. Une ère nouvelle s'ouvrit devant lui. Sa vie, autrefois si peu régulière, ne fut plus consacrée qu'à de pieuses méditations, à d'incessants et d'honorables travaux. Depuis ce moment, c'est-à-dire pendant trente-sept années qu'il vécut encore (1687-1724), il s'appliqua sans relâche à composer et à écrire sur des sujets divers. Les vies de David et de Salomon, la *Traduction des Psaumes* et de l'*Imitation de J.-C.*, ses histoires de *Charles V*, de *Charles VI*, de *saint Louis*, furent dans leur temps et restent toujours de bons ouvrages, « qui se laissent fort bien lire », disait Mme de Sévigné. Ses *Histoires*

édifiantes, son *Histoire de l'Eglise*, tant de travaux rapidement exécutés, où l'agrément du style, la vivacité de la narration pouvaient le disputer aux œuvres les plus importantes de l'époque, n'empêchaient pas l'abbé de Choisy de remplir consciencieusement ses devoirs d'académicien. « Il se rendit très-utile à la Compagnie, dit d'Alembert, en partageant avec assiduité et avec ardeur le travail dont elle était alors occupée. Il rédigea même par écrit une espèce de journal de ce qui se passait dans les assemblées, des questions grammaticales qu'on y discutait, et des discussions qui en résultaient. L'Académie ne jugea pas à propos de publier dans le temps ce petit journal, parce qu'il lui parut écrit avec trop peu de gravité. Cependant un grave académicien, mais apparemment moins grave que nos prédécesseurs (l'abbé d'Olivet), le mit au jour il y a environ vingt ans (1754), sous le titre d'*Opuscules sur la langue française*. La lecture de cet écrit, qui semble ne promettre que des discussions arides et ennuyeuses, est beaucoup plus agréable qu'on ne devrait s'y attendre. L'auteur a tempéré la sécheresse du sujet par la légèreté du style, par l'espèce de vie et d'intérêt qu'il donne à son récit, enfin par quelques traits et quelques anecdotes qui y répandent du mouvement et de la variété. C'est peut-être le seul ouvrage de grammaire dont on puisse dire qu'il instruit et qu'il amuse tout à la fois; et ce n'est pas un petit éloge, dans un genre d'écrire où souvent le lecteur se fatigue sans avoir rien appris. »

Outre ces *Opuscules* et tout ce qui a été cité plus haut, l'abbé de Choisy a écrit des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*. Ce livre mériterait encore aujourd'hui les honneurs de la réimpression, tant le fond en est intéressant, la forme agréable et les détails curieux. Mais depuis longtemps l'ouvrage entier a passé dans cent autres ouvrages : ses excellents portraits ont servi aux histoires plus récentes, les piquantes anecdotes sont allées enrichir les *anas*, et le point de vue d'où l'abbé de Choisy jugeait les événements voisins, n'est plus celui sous lequel nous les considérons aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, c'est, avec le journal de son voyage et son discours de réception, l'œuvre la plus propre à le faire revivre dans le souvenir.

La fin de l'abbé de Choisy fut digne de la seconde moitié de sa vie, et en tous points meilleure que son commencement. Son repentir a été sincère. Il mourut en déplorant cette inconséquence et cette frivolité qui étaient comme la tache de sa naissance, et put, quand il vit s'approcher son heure dernière, s'écrier du même cœur que le psalmiste : « *Delicta juventutes meæ et ignorantias meas ne memineris.* » Portail nous a laissé son portrait moral en quelques lignes : « Né dans la politesse, élevé dans le commerce continuel des sociétés les plus choisies et des esprits les plus ornés, il sut y puiser cette douceur de mœurs, ces grâces naturelles, cet esprit d'insinuation et d'enjouement qui le rendaient aimable à tout le monde. Brillant et plein de saillies dans la

conversation, ami fidèle, officieux, empressé à plaire, il possédait l'art de se faire désirer partout. » En effet, il ne se connaissait pas un ennemi. « Si je savais quelqu'un qui me voulût du mal, disait-il lui-même, j'irais tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendrait mon ami en dépit de lui. »

L'abbé de Choisy mourut le 2 octobre 1724, âgé de quatre-vingts ans et doyen de l'Académie.

VI.

PORTAIL.

1724.

Antoine Portail, premier président du parlement de Paris, mort le 3 mai 1736. « Son éloquence naturelle et son amour pour les lettres furent ses titres d'académicien, dit d'Alembert. Le discours, noble et modeste, qu'il prononça à sa réception doit être distingué dans le recueil de nos harangues. Quoique revêtu de la première dignité du premier parlement du royaume, il crut l'honorer en venant s'asseoir parmi nous à la dernière place, et en nous assurant de tout le prix qu'il mettait à nos suffrages. Son discours fit d'autant plus d'impression qu'il en rappela un autre, un peu différent, prononcé dans une occasion semblable, par un magistrat qui était venu comme lui prendre séance à l'Académie. Ce discours qui ne fut point imprimé dans le temps, pour l'hon-

neur de cet académicien, et qu'on a même oublié aujourd'hui, nous paraît assez remarquable, par son laconisme peu modeste, pour être rapporté dans cet article, comme un modèle de ridicule. Il pourra servir de leçon aux récipiendaires, de quelque état qu'ils soient, qui seraient tentés à l'avenir de tomber dans de pareils écarts : « Messieurs, je dois à vos » illustres fondateurs les premiers succès de ma vie. » Ils me facilitèrent les moyens d'entrer dans les » places que mes aïeux avaient autrefois occupées. Si » vous me communiquez vos lumières, je saurai les » faire valoir. Les Athéniens avaient bâti leur lycée à » côté de l'aréopage, la langue d'Ulysse ne contri- » bua pas moins à la prise de Troie que les armes » d'Achille. Je viens prendre aujourd'hui une place » parmi vous. Quand Hercule veut être citoyen de » Corinthe, personne n'en doit refuser l'avantage. » On ne sait qui est l'Hercule dont le nouvel académicien voulait parler. Si c'était lui-même, comme on est tenté de le croire, le discours qu'on vient de lire n'est pas un des plus dignes *travaux* du nouvel Alcide.

VII.

LA CHAUSSÉE.

1736.

Pierre-Claude Nivelle de La Chaussée naquit à Paris en 1692. Neveu d'un fermier général, si son

ambition se fût portée vers la fortune, il était en passe d'y prétendre ; mais un goût plus vif et plus désintéressé le détourna des affaires. C'était le goût des lettres, et il voulut garder son loisir pour le leur consacrer tout entier.

La Motte, poëte-philosophe, ou pour mieux dire philosophe poëte, tentait alors de réformer la littérature; il faisait entrer de force la métaphysique dans la poésie familière, changeait le ton, le caractère et les acteurs naturels de la fable; imposait d'autorité son système de poésie en prose; La Chaussée, jeune et plein du zèle de la poésie véritable, releva ce défi jeté à ses maîtres. Une critique très-vive et très-juste qu'il fit des *fables* de La Motte (1719), avec lequel il était lié, mais dont l'esprit bienveillant ne se chagrinait pas des censures de ses amis, fut sa première protestation; son *Epître à Clio* (1731) fut la seconde. Toutes deux furent lues. On approuva particulièrement la dernière, dont le succès fut très-grand à son heure, quoique cet ouvrage manque un peu d'énergie. « Les connaisseurs, rapporte d'Alembert, crurent y voir le germe d'un talent plus rare que celui de la simple critique, le talent précieux du théâtre. » Encouragé par eux, depuis ce moment, La Chaussée s'y adonna entièrement. Son théâtre, l'un des plus curieux que nous ayons, ne renferme pas moins de dix-neuf pièces, dont dix-sept comédies, une tragédie, et une tragi-comédie, qui composent un total de soixante et onze actes, tous en vers. Sans doute ce serait s'avancer

beaucoup si l'on prétendait que toutes furent bien accueillies du public; mais ce n'est pas compromettre la vérité que de dire qu'elles furent toutes reçues avec intérêt et curiosité. La Chaussée est un novateur, lui aussi. Son genre, d'abord qualifié de *comique larmoyant*, puis, sur l'avis de l'abbé Desfontaines, appelé du nom de *romanédie*, à cause des romans dont on tirait d'ordinaire ces sortes de pièces, a conservé depuis celui de *drame en vers*, sous lequel nous le connaissons aujourd'hui. Il suffirait, pour sauver de l'oubli le nom de notre académicien, d'avoir importé cette nouveauté d'Angleterre; il fit plus : il l'imposa en France par le talent. Le *Préjugé à la mode* (1735), *Mélanide* (1741), l'*Ecole des mères* (1744), la *Gouvernante* (1747), ses chefs-d'œuvre, seront toujours lus. Indépendamment des mérites littéraires qu'elles renferment, chacune de ses pièces exhale un parfum d'honnêteté qui vous charme le cœur; leur auteur excelle à tirer des faits les plus ordinaires de la vie un enseignement utile, une maxime sage. Aussi le jour de sa réception à l'Académie, un prêtre, le vertueux Languet de Gergy, pouvait-il, sans manquer à la double dignité de son caractère et de son sacerdoce, faire l'éloge d'ouvrages « qui, disait-il, en amusant la curiosité de la jeunesse, la rappellent à la justice et aux sentiments de la droiture et de l'honneur... Vous méritez des éloges, ajoutait le bon archevêque, même de nous; car vous avez banni de la scène les passions crimi-

nelles qui corrompent communément nos spectacles, et vous avez su faire servir ses fictions poétiques à donner aux hommes d'utiles leçons ».

Nivelle de La Chaussée est mort en 1754, à Paris.

VIII.

BOUGAINVILLE.

1754.

Jean-Pierre de Bougainville, né à Paris le 1er décembre 1722. Son père était échevin. Son frère fut ce fameux comte de Bougainville qui fit le tour du monde. Elevé avec beaucoup de soin, des talents naturels, perfectionnés par l'éducation, lui firent de bonne heure un nom célèbre. En 1745, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ayant mis au concours cette question : *Quels étaient les droits des métropoles grecques sur leurs colonies?* il la traita avec une telle distinction qu'il obtint, non-seulement le prix, mais que cette Compagnie voulut aussitôt le posséder. Il y entra, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-trois ans. Depuis ce moment Bougainville ne cessa d'enrichir les recueils de cette savante société ; les mémoires qu'il y fournit, et qui sont très-nombreux, renferment une foule de détails curieux, les aperçus les plus neufs, et attestent chez leur auteur une très-grande variété de connaissances. « Lumineux, abondant, facile, dit Lebeau, il savait éclaircir les sujets

les plus obscurs, enrichir les plus stériles, défricher un champ hérissé d'épines pour y semer des fleurs. » Malheureusement, la nature lui avait refusé les forces physiques. Un asthme opiniâtre, dont il fut attaqué dès sa première jeunesse, l'arrêtait sans cesse au milieu de ses études. Il n'en produisit pas moins beaucoup. Indépendamment de travaux scientifiques de toutes sortes, il consacrait aux lettres les courts moments que lui laissaient la maladie et les sciences. Ses œuvres littéraires sont : une traduction de l'*Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac (1749), un *Parallèle de l'expédition de Thomas Koulikan dans les Indes avec celle d'Alexandre*, et des éloges d'académiciens. Sa version, que précède un discours préliminaire plein d'esprit et de raison, respire partout l'élégance et la force : elle a été réimprimée plusieurs fois; son *Parallèle* est rempli de savoir, d'imagination et d'éloquence; quant à ses éloges, ce sont autant de portraits brillants par le coloris, où les traits caractéristiques qui varient les ressemblances sont exprimés avec finesse et vérité. Il a en outre laissé une tragédie dont la mort de Philippe, père d'Alexandre, est le sujet, et dans laquelle il s'est, dit-on, souvent élevé à la hauteur de nos meilleurs poëtes.

Bougainville entra à l'Académie française en 1754; il était déjà de celle de Cortone et de plusieurs autres sociétés savantes ou littéraires. Il fut censeur royal et garde de la salle des antiques du Louvre; le roi Louis XV l'avait chargé de l'explication des médailles

formant l'histoire métallique de son règne, et vers la fin de sa vie il fut honoré du titre de secrétaire ordinaire du duc d'Orléans; mais il ne conserva pas longtemps cette dernière place; au mois d'avril de l'année 1763, les attaques de son asthme étant devenues plus fréquentes et plus vives, il n'y résista pas et mourut le 22 de juin, à Loches, n'étant âgé que de quarante et un ans. Ses contemporains nous le représentent comme un homme du commerce le plus sûr, ignorant l'art détestable de la satire, de l'intrigue, de la tracasserie. Avec des talents qui rendent célèbre, il ne cherchait qu'à être utile. Sensible et doux, « vertueux autant par principes que par un heureux penchant, dit Lebeau; ami sincère, ardent à obliger, incapable de ruse et d'artifice, aimant l'honneur, mais aussi empressé d'en procurer aux autres qu'à lui-même ; il fut chéri de tous ceux qui ne refusèrent pas de le connaître. »

IX.

MARMONTEL.

1763.

Jean-François Marmontel, le plus célèbre des disciples de Voltaire, poëte, journaliste, auteur dramatique, historien et secrétaire perpétuel de l'Académie française, naquit le 11 juillet, à Bort, petite ville du Limousin, dans une condition obscure.

Toutefois, son éducation n'eut pas à se ressentir de la pauvreté de sa famille. Un prêtre, qu'avait séduit la vive intelligence de l'enfant, voulut être son premier précepteur. Les jésuites du collége de Mauriac l'accueillirent ensuite. C'est sous leur tutelle que grandit le jeune homme, et qu'il continua ses études, depuis sa quatrième jusqu'à sa rhétorique. Après avoir fait sa philosophie à Clermont, se préparant à entrer lui-même dans la Société, il reçut la tonsure à Limoges, des mains de l'évêque Coëtlosquet, et se rendit à Toulouse, où nous le voyons partager la chaire de philosophie avec le professeur des bernardins de cette ville.

C'est vers cette époque que Marmontel fit ses premiers pas dans la carrière littéraire. Témoin des luttes poétiques du Capitole, la richesse des prix qu'y obtenaient les vainqueurs l'avait émerveillé. Il concourut. Une *Ode sur l'invention de la poudre à canon* lui servit de début. « Mais (c'est Marmontel qui parle) elle n'obtint même pas le consolant honneur de l'accessit. » En faut-il davantage pour qu'un jeune poëte se croie la victime d'une injustice? Marmontel se dépita et, dans son dépit, l'écrivit à Voltaire en lui envoyant son ouvrage. Toujours prêt à applaudir la jeunesse pour en être applaudi, Voltaire répondit au Pindare nouveau, qu'à Paris seulement on saurait apprécier ses efforts et les encourager; l'amour-propre du poëte fut aisément convaincu, et au bout de quelques mois d'une correspondance suivie, Marmontel accourut se ranger parmi les brillants esprits

qui se groupaient autour de cet homme illustre. Le bagage du futur écrivain n'était pas encore lourd; cependant trois prix remportés depuis sa première tentative l'avaient déjà fait sortir de l'obscurité : un petit poëme, la *Boucle de cheveux enlevée*, qu'il avait traduit de Pope, pour charmer les longueurs de son récent voyage, attira l'attention; mais ce n'étaient là que des essais, et pour réussir, il fallait des œuvres.

Voltaire poussait son disciple vers la scène. Docile à ses conseils, Marmontel composa *Denys le tyran* (1798), tragédie d'écolier que n'accueillit pas moins un très-vif enthousiasme. Le public alla même jusqu'à redemander l'auteur. C'était, depuis *Mérope*, le second exemple d'une faveur aussi glorieuse. *Aristomène* (1749), avec les mêmes défauts, eut la même fortune : son succès fut complet; mais *Cléopâtre*, qui lui succéda (1750), fut reçue avec moins d'empressement. Pour rendre plus saisissante la fin de la reine d'Egypte, Marmontel avait fait confectionner par Vaucanson un aspic automate. Quand le moment fut venu, l'aspic joua son rôle, et sortit, en sifflant, de la corbeille de figues. « Je suis de l'avis de l'aspic », s'écrie alors un des plaisants du parterre. Le mot se répéta et eut malheureusement plus de succès que la pièce. Marmontel changea depuis ce dénoûment; mais en 1784, comme en 1750, le public montra la même tiédeur. La tragédie des *Héraclides* qui suivit *Cléopâtre* est, en tous points, meilleure que ses aînées. Le plan en est régulier, les incidents parfaitement

amenés et souvent intéressants, les caractères bien dessinés et on y lit de très-beaux vers. La Harpe, qui a consacré au théâtre de Marmontel soixante-dix pages de son *Cours*, la jugeait particulièrement digne de rester à la scène. Elle n'eut cependant que six représentations. *Ægyptus*, qui lui succéda (1753), tomba entièrement ; et *Numitor*, la dernière œuvre tragique de notre académicien, n'eut pas même à subir l'épreuve de la représentation. La fortune oubliait Marmontel : Marmontel, d'ailleurs, n'était point apte à manier la plume des Corneille et des Racine. Doué d'un esprit plutôt ingénieux que puissant et sévère, la réussite devait lui sourire davantage sur une scène que ne foule jamais le cothurne. C'est ce qui fut, lorsque s'étant associé Rameau, il reprit à l'Opéra-Comique les succès auxquels avaient déjà préludé sans qu'on les remarquât la *Guirlande* et *Acanthe et Céphise*. Quand il y reparut avec Grétry, ce fut pour y trouver le succès le mieux mérité. Le *Huron*, tiré de l'*Ingénu* de Voltaire (1768) ; *Lucile* (1769), *Sylvain* (1770), l'*Ami de la maison*, *Zémire et Azor* (1771) ; la *Fausse Magie* (1775), sont de charmants petits poëmes. Ils ont attiré la foule dans leur temps, et Grétry aidant, on les voit encore l'attirer dans le nôtre. Mais n'anticipons point : *Ægyptus* venait de tomber, et son auteur n'avait pas fait fortune.

Mme de Tencin, dont le salon était un de ceux que fréquentait le plus assidûment le jeune écrivain, ne s'en étonnait pas. « Malheur, lui disait-elle, malheur à qui attend tout de sa plume ! rien de plus

casuel. L'homme qui fait des souliers est sûr de son salaire, l'homme qui a fait un livre ou une tragédie n'est jamais sûr du sien. » Elle avait raison. Marmontel sentit combien il avait tort de compter sur les lettres pour s'enrichir. Il comprit aussi qu'en s'assurant d'un emploi, ce qu'il devait perdre en liberté il le regagnerait aisément en bien-être, tandis que ses écrits se ressentiraient du soin qu'il pourrait désormais y apporter, à l'abri du besoin. Il avait une protectrice alors toute-puissante : c'était Mme de Pompadour. Il eut recours à sa bienveillance ; celle-ci se laissa toucher, et bientôt Marmontel occupait la place qu'il avait sollicitée, et devenait secrétaire des bâtiments.

Les années qu'il passa dans cet emploi furent peut-être les meilleures de sa vie. Etudiant à sa guise et travaillant à ses heures, c'est au sein de l'aimable retraite que cette nouvelle position lui assurait à Versailles, qu'il rédigea la série d'articles que Diderot et d'Alembert lui avaient demandés pour l'*Encyclopédie*. C'est là aussi qu'il composa, pour soutenir le *Mercure*, ces *Contes moraux* dont le succès allait ajouter un si brillant éclat à sa jeune renommée. Marmontel y fut rarement mieux inspiré, ou, ce qui est plus vrai, ne rencontra jamais thèmes plus propres à faire ressortir la nature particulière de son génie. Composés avec beaucoup de goût, intéressants sans s'éloigner de la simplicité, empreints d'une aimable philosophie, écrits avec charme et facilité, ils renferment tout ce que Marmontel y pou-

vait mettre, et tout ce qu'il fallait qu'il y mît. On les reçut par des éloges unanimes. Toutes les langues d'Europe en firent une traduction. Le Nouveau-Monde lui-même, eut pour eux l'accueil le plus empressé. Ce succès fit la fortune de Marmontel. Le privilége du *Mercure* étant devenu vacant, on ne sut mieux faire que de le donner à celui qui l'avait si vaillamment soutenu (1758). Malheureusement on ne fixe pas l'inconstante déesse. A peine deux années s'étaient-elles écoulées qu'une mauvaise satire dirigée contre le duc d'Aumont vint tout renverser. Cette satire n'était pas de Marmontel, mais il avait eu l'imprudence de la répandre, et comme il refusait d'en nommer l'auteur, il en fut assez pour qu'elle lui fût attribuée. Emprisonné pour ce fait à la Bastille, il y resta onze jours, et du même coup perdit son privilége.

Ce revers, qui lui ravissait quinze ou dix-huit mille livres de rentes, ne désespéra pourtant pas notre auteur. Le poëte redemanda l'aisance au travail, et le travail la lui rendit. Tandis qu'il mettait la dernière main à certain traité de poésie dont il projetait la publication, une épître, les *Charmes de l'Etude*, lui valut pour la troisième fois le laurier académique. Enfin parut sa *Poétique française*. Le succès, ou plutôt le retentissement, pour ne pas dire le scandale, en fut complet. « C'est, disait Mairan, c'est un pétard mis par l'auteur sous la porte de l'Académie; il la fera sauter si on la lui ferme ». Il y a, en effet, quelque chose de cela dans

la *Poétique française*. Non content d'avoir, dans l'épître que nous citions tout à l'heure, exalté Lucain au détriment de Virgile, et rabaissé Boileau, le critique s'était plu, cette fois, à transformer les paradoxes du poëte en règles formelles. Déjà troublée par les *Charmes de l'étude*, l'Académie fut presque divisée par la *Poétique*. Toutefois Mairan est-il allé plus loin qu'il n'est juste dans son appréciation. Ce ne fut pas ce *pétard* qui détermina la grande Compagnie à adopter Marmontel, mais son mérite. Sa porte s'ouvrait quand vint la *Poétique*. L'Académie ne voulut pas la refermer devant ce qu'elle considéra avec raison comme une boutade, et malgré la concurrence de Thomas et de Delille, elle accueillit le poëte (1763). Marmontel fut du reste le premier à revenir sur ses erreurs, et c'est ce remords qui nous valut un de ses trois ou quatre meilleurs ouvrages. Nous voulons parler de ses *Eléments de littérature*.

L'ouvrage qui suivit l'installation de Marmontel au fauteuil est *Bélisaire*. Ce fut son plus grand succès. Le roman des *Incas*, qui vient après, ne mérite pas les éloges qu'on lui donna. C'est un livre mal fait, et pour quelques belles pages, qui sont d'un bon style, les autres sont mal écrites et d'une lecture fatigante. Nous préférons, pour notre part, rencontrer Marmontel loin des grands sujets qu'il traite dans ces deux ouvrages. Il excelle où l'on n'exige que de l'imagination et de la grâce.

Personne n'en fit voir davantage quand pour plaire à Piccini, il retoucha la plupart des tragédies lyriques de Quinault, et lorsque, s'essayant à son tour dans le genre où ce poëte s'est illustré, il composa *Didon* et *Pénélope*, le succès fut aussi brillant pour l'élève qu'il l'avait été pour le maître. Nous ne saurions dire, cependant, que ce soit sans conteste. Ce furent, comme on sait, ces tragédies qui donnèrent lieu à la fameuse querelle des piccinistes et des gluckistes. Marmontel, qui s'y trouvait engagé, y fit preuve de beaucoup de verve. Il eut de l'esprit, et du plus mordant, mais montra aussi plus de colère que cette banale querelle n'en comportait. Son *Essai sur les révolutions de la musique* s'en ressentit. La *Polymnie*, poëme dont l'apparition ne se fit qu'en 1811, et que son fils a depuis fait disparaître de ses œuvres, n'y échappa pas davantage. La Harpe le remarquait à regret. « Il est difficile, disait le critique, d'exprimer avec une élégance plus heureuse les principes de l'art du chant, mais la satire y tient une place trop considérable ». Plus tard Marmontel sentit le reproche, et dans ses *Mémoires*, s'est excusé de la meilleure grâce de l'avoir mérité. « J'aurais pu, je l'avoue, employer mieux mon temps », écrivait-il. Et ce mauvais emploi du temps dut être pour lui la plus sévère punition.

Nommé historiographe de France à la mort de Duclos, Marmontel ne laissa pas, à l'exemple de tant d'autres, ce titre n'être qu'honorifique entre ses mains. L'*Histoire de la régence du duc d'Orléans*,

qu'il écrivit avec les notes que lui fournissaient ses nouvelles fonctions, est une œuvre consciencieuse, moins piquante que celles de son prédécesseur peut-être, mais d'un sentiment plus élevé et d'un style plus sévère. Il avait été nommé historiographe des bâtiments en 1785, et il était secrétaire perpétuel de l'Académie depuis 1783. Lorqu'en 1786 fut fondé le Lycée, ce fut encore lui qu'on désigna pour y remplir la chaire d'histoire. Mais à ce dernier honneur s'arrêtent les récompenses que commençait à recevoir Marmontel de ses nombreux travaux. La Révolution éclatait; tout ce qu'il avait amassé fut englouti par le gouffre. Au milieu de l'effroyable désordre où se trouva bientôt jetée la nation, l'estime qu'il avait des hommes l'empêchait de s'effrayer; il avait conservé dans son esprit cette sérénité parfaite, et qui était comme le reflet de son cœur. Ses *Nouveaux Contes moraux*, inspirés par la crise, et pour en atténuer les effets, attestent cette estime naïve. Malheureusement on ne prit point garde aux avis qu'il y donnait. Bientôt, emporté lui-même par le flot déjà sanglant de la Révolution, Marmontel quitta Paris, et ne s'arrêta qu'au pied d'un vert et paisible coteau de Normandie. Là, entouré de ses enfants, d'une femme tendrement aimée (une nièce de l'abbé Morellet qu'il avait épousée en 1777), il s'adonna tout entier à l'éducation de sa jeune famille. C'est pour elle que furent écrites les *Leçons d'un père à ses enfants*. C'est également dans cette retraite, d'où il ne sortit que pour venir siéger

un instant au conseil des Anciens (1797), qu'il acheva ses *Mémoires*.

Ce livre, le dernier qui soit sorti de sa plume féconde, « est, dit M. Sainte-Beuve, son plus agréable et son plus durable ouvrage ». Il renferme en effet tout ce qui peut déterminer cette opinion. La galerie de portraits qu'on y trouve, et qui est peut-être la plus complète et la mieux exécutée de l'époque; les faits, les anecdotes, les récits curieux qu'il contient; le style correct, élégant, harmonieux dont l'auteur s'est servi, en font un véritable monument. Les *Mémoires* de Marmontel survivront, soit qu'on les lise pour eux-mêmes, ou qu'on les consulte comme témoignages historiques.

C'est aussi parmi ces pages attachantes et faciles qu'il faut aller chercher les traits dont il est besoin pour peindre leur auteur. Nulle part ils ne sont plus exacts et plus sensibles, le peintre les ayant tracés sans y songer. Ceux-ci réunis, il s'en forme une figure honnête, bienveillante et tout à fait sympathique. Le naturel primitif et excellent avec lequel Marmontel vint à Paris, et qu'il conserva en dépit des exemples funestes de la société qui l'avait admis, y perce à tout moment. Un écrivain qui eut Voltaire pour patron et qui sut garder au milieu de cette longue orgie qu'on nomme le XVIIIe siècle, sa foi et les principes d'une vraie morale, vaut la remarque. M. Sainte-Beuve la faisait dans l'une de ses notices. « C'était un honnête homme, dit-il,

ce qu'on appelle un bon naturel.... Sa conduite, à l'époque de la Révolution, et dans des circonstances où tant d'autres de ses confrères se ouvrirent de ridicule et de honte, fut digne, prudente, généreuse même. Aussi, quand on apprit que ce bon vieillard Marmontel venait de mourir dans la chaumière où il s'était retiré, au hameau d'Abloville, près Gaillon, le 31 décembre 1799, le dernier jour du siècle, cette mort n'éveilla partout qu'un sentiment d'estime et de regret. »

X.

FONTANES.

1795.

Louis-Marcelin, marquis de Fontanes, grand-cordon de la Légion d'honneur, membre du Corps législatif et du Sénat, grand maître de l'Université, comte de l'empire et pair de France, naquit à Niort le 6 mars 1757. Après quelques études préliminaires, commencées dans l'école d'un village situé près la Rochelle, il entra au collége des oratoriens de Niort, et y termina ses classes. Une âme douce, un cœur facilement touché, le disposaient d'avance à la poésie. La mort d'un frère qu'il aimait tendrement lui révéla ce précieux don ; et le germe heureux donna sa première fleur dans des vers pleins de charme et de mélancolie.

Sa vocation s'étant manifestée, Fontanes eut hâte de la suivre. Il vint à Paris en 1783 et publia, pour son début, le petit poëme de la *Forêt de Navarre*. Ce n'était pas un chef-d'œuvre, mais le jeune auteur s'annonçait par des qualités nouvelles. On lui reconnaissait un coloris, un style pur, des idées bien senties et simplement exprimées. Ce goût meilleur qui contrastait avec le petit goût d'une école au déclin, attira sur lui l'attention des lettrés véritables et lui valut particulièrement l'amitié du bon Ducis. Son *Essai sur l'homme* qui vint après, fut trouvé un peu sec; c'était le défaut de l'original. En revanche, le *Jour des Morts*, cette douce et religieuse élégie, la *Chartreuse*, méditation touchante et solennelle, quelques autres petites pièces successivement insérées dans l'*Almanach des Muses*, obtinrent un applaudissement général, et La Harpe s'écriait avec un enthousiasme d'autant plus sincère qu'il était plein de ses anciennes rancunes : « Décidément voici un poëte qui va tuer l'école de Dorat. » La Harpe disait vrai, car Fontanes fit mieux encore. Il rouvrit le beau chemin qui partait de Racine, et, qui sait? peut-être lui doit-on Millevoye et le poëte rêveur des *Méditations!* Le *Verger*, dans lequel il égalait Delille, l'*Epître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée par l'Académie française; l'*Epître à Boisjolin*, achevèrent d'asseoir sa réputation. On le louait comme un maître. « Nul poëte, disait de lui un critique, n'a su joindre depuis longtemps par un art plus délicat tout ce que l'élégance du style a de plus

agréable et plus brillant avec tout ce que les grâces de la simplicité ont de plus facile et de plus agréable. C'est la précision correcte et la raison judicieuse de Boileau réunies à la douceur de Racine, et leur commun talent de tourner les vers. »

Ici malheureusement s'arrêtent les heureux débuts de Fontanes, partant les indulgentes comparaisons de la critique. La Révolution, qui est survenue, lui a tracé une voie nouvelle ; le poëte dit adieu à sa muse et s'enrôle, soldat volontaire, dans la milice des écrivains qui combattent avec la plume. Journaliste, il entre avec Suard au *Modérateur*. Le titre de la feuille indique assez combien peu elle dut vivre. Proscrit en 1793, pour avoir *osé*, dans une adresse à l'Assemblée constituante, flétrir les crimes du tribunal révolutionnaire de Lyon, il trouve un asile chez Mme Dufresnoy et ne quitte sa retraite qu'au moment où le 9 thermidor emporte la terreur suspendue sur la nation entière. Robespierre venait de tomber : la France espérait des jours meilleurs. Les lettres, les arts, qui n'attendaient qu'un beau jour pour refleurir, sentaient comme l'approche de la saison féconde. L'Institut naissait du débris de nos académies. Fontanes ne fut pas oublié sur la liste des quarante, et dans le même temps on le nommait professeur de belles-lettres à l'école des Quatre-Nations. Mais l'imprudent était allé rejoindre La Harpe au *Mémorial*. Le 18 fructidor l'enveloppa dans la Saint-Barthélemy des journalistes; Fontanes, condamné à la déportation, quitta la France, où le 18 brumaire

lui permit enfin de reparaître librement et pour toujours. Le temps des épreuves était passé. Bonaparte, qui l'eut bientôt distingué au *Mercure*, entre de Bonald et Chateaubriand, lui donna l'ordre de prononcer l'éloge de Washington dans le temple des Invalides.

Cet *Eloge*, qui eut pour Fontanes la valeur d'un acte politique, lui ouvrit la carrière des honneurs, et ce fut sur ce premier fondement qu'il bâtit sa fortune. Le public applaudit cette nette et sincère façon de dire que les déclamations révolutionnaires semblaient avoir à jamais bannies de la tribune; il admira cette éloquence calme, sensée, élevée, harmonieuse. Le premier consul se sut gré de son choix. Il acheva d'attirer auprès de lui celui qu'il avait déjà pris par la main. Fontanes entra d'abord au Corps législatif (1802), et, deux années après, il en acceptait la présidence. Investi de ces délicates fonctions, il les remplit avec conscience jusqu'en 1810. Ce fut l'époque où il quitta le Corps législatif pour passer au Sénat. Chateaubriand, parlant de la présidence de Fontanes, a dit : « Il y maintint la dignité de la parole sous un maître qui commandait un silence servile. » Ce mot seul est un grand éloge. Au reste, Fontanes portait cette indépendance jusque dans le conseil impérial, et il se permettait de contester respectueusement mais librement avec le maître. C'étaient, disent les témoins de ces petites discussions, c'étaient entre ces deux hommes, que séparait une distance toujours parfaitement observée, de char-

mantes escarmouches, une guerre continuelle d'épigrammes et de saillies. Le vainqueur de l'Europe y excellait, mais Fontanes était en mesure de lui tenir tête. Il faut lire ses discours, qui sont si curieux par les sous-entendus, les allusions, les réticences, pour se faire une juste idée de la finesse malicieuse, de la subtilité piquante dont il était capable. « Pensez-vous toujours à votre duc d'Enghien ? lui dit un jour l'Empereur, qui n'ignorait pas les sentiments de Fontanes. — Mais il me semble, répondit-il, que l'Empereur y pense autant que moi. » Les questions littéraires, artistiques, scientifiques, avaient aussi leur part dans ces débats. Un jour que la conversation était sur Talma et sur un de ses rôles nouveaux : « Qu'en pense Fontanes ? demanda l'Empereur ; il est pour les anciens, lui ! — Sire, repartit le spirituel contradicteur, Alexandre, Annibal et César ont été remplacés, mais Lekain ne l'est pas. » Et l'Empereur de sourire, on le conçoit sans peine. Mais un mot qui prouvera toute l'estime que Napoléon avait pour Fontanes, c'est celui-ci. Fontanes assistait à la délibération sur le divorce. Joséphine ne pouvait se résoudre à prendre une détermination : « Nous savons, lui dit Fontanes, tout ce que ce sacrifice doit vous coûter ; c'est par cela même qu'il est plus digne de vous : ce sera un jour une des belles pages de votre histoire. — Ce sera donc vous, Monsieur, qui l'écrirez ! » lui répondit l'Empereur. « Quel homme, dit Roger, et surtout quel écrivain n'aurait été flatté d'une louange si délicate ajoutée à tant de bienfaits reçus ! »

Fontanes, créé grand maître de l'Université en 1806, occupa ce poste avec éclat : car son zèle pour la religion, pour les sciences, pour ceux que leur caractère et leurs talents appelaient à répandre l'une, à enseigner les autres, a désormais associé son nom à l'heureuse renaissance de nos études. M. Villemain, son disciple, son ami, nous dit qu'il s'était entouré des esprits les plus sains et les plus éclairés, et que, non-seulement, les de Bonald, les de Bausset, les de Sèze, les Frayssinous, les Cuvier, les Jussieu, les Delille, figuraient au nombre des maîtres qu'il avait réunis, mais encore que des hommes éloignés de toutes les carrières par une honorable indisposition, des talents persécutés ou inconnus, avaient trouvé dans l'Université ce qu'elle doit toujours offrir, la considération et l'indépendance. De vénérables ecclésiastiques furent protégés, défendus, dit-il. L'Université devint un lieu d'asile : c'était le mouvement de cœur de M. de Fontanes. Les lettres, le malheur, étaient sacrés pour lui ; il aimait le mérite ; l'espérance même du plus faible talent lui était précieuse, et si quelque jeune homme n'avait encore en sa faveur que l'amour de l'étude, il lui tendait la main, il lui donnait du courage et de l'appui. Mille exemples ont attesté cette généreuse influence, et, je ne crains pas de le dire, pendant cinq années, l'administration de M. de Fontanes fut un bienfait public pour la religion, pour la morale, pour les lettres et pour la jeunesse. »

La Restauration trouva Fontanes sénateur et le fit

pair de France ; mais il touchait au terme de sa carrière. Minée depuis longtemps par les travaux et par les veilles, sa santé s'éteignait de jour en jour ; la mort d'un jeune homme qu'il avait adopté fut une douleur au-dessus de ses forces, et il expira, le 17 mars 1821, dans les bras de la religion qui console, au milieu des larmes de ses amis.

« Si l'on réduisait les écrits de M. de Fontanes à deux très-petits volumes, l'un de prose, l'autre de vers, disait Chateaubriand, son illustre ami, ce serait le plus élégant monument funèbre qu'on pût élever sur la tombe de l'école classique. » Ce vœu s'est réalisé naguère, et, sur le fronton de ce monument, M. Sainte-Beuve a gravé le jugement définitif de la postérité.

XI.

M. VILLEMAIN.

1821.

M. Abel-François Villemain naquit à Paris le 10 juin 1791. M. Planche fut son premier maître. C'est chez cet helléniste distingué qu'il élabora ses études, et qu'il apprit cette langue grecque, dont les traces devaient demeurer si profondes dans son esprit et si charmantes dans ses livres. « Vers l'âge de douze ans, rapporte M. Sainte-Beuve, il jouait la tragédie grecque à sa pension, dans les exercices de fin d'an-

née ; il sait encore et récite aujourd'hui à nos oreilles un peu déconcertées, tout son rôle d'Ulysse de la tragédie de *Philoctète*. » Avide de savoir, prompt à apprendre, comprenant aisément, M. Villemain suivait, en même temps que les leçons de M. Planche, celles du Lycée impérial. Ses études achevées, la façon brillante dont il s'en était tiré éveilla l'attention de l'Université ; elle voulut se l'approprier. Présenté par Roger à Fontanes, le grand maître installa sur-le-champ le jeune homme dans la chaire de rhétorique du collége Charlemagne et dans celle de l'École normale (1810).

Quelques harangues latines et une petite oraison funèbre prononcée sur la tombe de son ancien professeur, Luce de Lancival, sont les débuts de M. Villemain dans la carrière des lettres. Ils furent remarqués ; mais son *Éloge de Montaigne*, qui lui fit remporter le prix d'éloquence décerné par l'Académie, en dépit de Droz, de Victorin Fabre et de Jay, concourant avec lui, montra qu'il pouvait donner davantage. « Ce discours, dit un biographe, ce discours, où le génie de Montaigne, de ce Montaigne qui *dénoua en quelque sorte la langue française*, est si merveilleusement apprécié, semble désormais inséparable des œuvres de notre grand moraliste. Si l'on a regretté que quelques-unes de ses parties manquassent de développements plus étendus, du moins son mérite littéraire n'a pu soulever la plus légère critique : en effet, véritable chef-d'œuvre académique, on y retrouve cette élégance naturelle et

cultivée, cette originalité et cette brillante harmonie d'expression, ce goût exquis, cette lucidité d'aperçus, qui distinguent si bien les écrits de M. Villemain. » Il n'y eut qu'une voix pour le louer. Mais ce qu'on ignorait, c'est la rapidité avec laquelle il avait été composé, et l'âge de l'auteur. M. Villemain entrait dans sa vingtième année, et cependant huit jours lui avaient suffi pour improviser ce beau travail.

En 1814, M. Villemain fut nommé professeur suppléant d'histoire moderne dans la faculté des lettres de l'Académie de Paris. Cette même année, il concourait une seconde fois, et une seconde fois méritait le laurier académique avec son *Essai sur les avantages et les inconvénients de la critique*. On eût dit que M. Villemain recherchait spécialement les faveurs de l'Institut : en 1816 il obtenait encore le prix d'éloquence avec son *Eloge de Montesquieu*. Peu de temps après il passait de sa chaire d'histoire à celle d'éloquence dans la même faculté. L'érudition, la maturité d'esprit, le sentiment très-délicat et très-élevé des beautés littéraires qui distinguaient déjà l'écrivain, joints à une grande facilité d'expression et beaucoup de charme dans la parole, en firent aisément un orateur. Il travaillait néanmoins à conserver la réputation que ce premier titre lui avait acquise ; son *Histoire de Cromwell* parut et y mit le sceau.

« Quels que soient les jugements contradictoires qu'on en ait porté, dit l'un de ses meilleurs critiques

(l'esprit de parti s'y était mêlé), cet ouvrage n'en sera pas moins l'une des productions les plus remarquables de la littérature française; le caractère de Cromwell, l'opposition des sectes religieuses, celles des partis politiques qui y puisaient un aliment à leur haine, l'ascendant d'Olivier qui les domine en usant contre eux leurs propres armes, sont autant de sujets de tableaux où le peintre n'est pas resté au-dessous de ses modèles. » Ce dernier succès, ses beaux antécédents d'écrivain et de professeur, et aussi le désir exprimé par Fontanes en mourant, ouvrit les portes de l'Académie à M. Villemain. Elu le 26 avril 1821, Roger le recevait le 28 juin suivant. « Continuez, lui disait ce dernier, continuez, Monsieur, d'instruire l'élite de la jeunesse française confiée à vos soins, et par le bon goût de vos écrits, et par le charme puissant de vos improvisations... Poursuivez cette honorable entreprise. L'Académie attend beaucoup de vous. Admis dans son sein, par une exception presque sans exemple, à l'âge de trente ans, vous avez justifié son choix; faites maintenant qu'elle s'en glorifie ». L'Académie s'en glorifiait déjà, et M. Villemain ne devait pas lui donner lieu de se repentir. En 1822, il mettait au jour sa traduction de l'ouvrage de Cicéron, *De Republicâ*, manuscrit palimpseste découvert au Vatican, et qu'il avait enrichi de notes aussi curieuses que bien faites. En 1823, paraissaient réunis en volumes les précédents travaux, sous le titre de *Mélanges littéraires;* et en 1827, ses *Nouveaux Mé-*

langes historiques et littéraires le mettaient définitivement hors ligne. Outre les écrits que nous avons cités, on trouve dans ce recueil son *Essai sur l'oraison funèbre*, ses *Notices*, si consultées depuis, sur *Fénelon*, l'*Hôpital*, *Lucrèce*, *Milton*, *Pascal*, *Pope* et *Shakspeare ;* les *discours* prononcés à l'ouverture de ses différents cours ; ses *réflexions* judicieuses sur le système de traduction adopté par P. L. Courier ; deux *discours* académiques, et surtout cette étude si parfaite de l'*affaiblissement du polythéisme* et des *efforts de la philosophie stoïque* des Antonins pour relever le genre humain et arrêter la décadence du paganisme, celle enfin sur les *progrès du christianisme* et de l'*éloquence chrétienne*, portée si haut par les Pères de l'Eglise.

« Dans ces derniers morceaux, dit le critique déjà cité, M. Villemain a déployé toutes les ressources et toute la puissance de son talent. L'histoire et la littérature, unies ensemble dans ce beau travail, lui donnent autant de solidité que d'agrément. Tous les morceaux que l'habile interprète emprunte aux Pères de l'Eglise grecque sont traduits avec une simplicité et une élégance rares ; et quand on compare sa version facile, pleine de souplesse et d'harmonie, aux traductions du P. Brumoy, on sent quel progrès cet art important a fait parmi nous. M. Villemain a caractérisé, avec la même supériorité, les Pères de l'Eglise latine. On a dit, avec justesse, que les portraits de saint Jérome et de

saint Augustin soutenaient la comparaison avec les créations, si belles et si pures, que ces deux grands hommes ont inspirées à M. de Chateaubriand dans son admirable cinquième chant des *Martyrs* ; mais ce qui donne une bien plus haute importance au travail de M. Villemain, c'est l'érudition profonde cachée sous ces formes si polies. Appelé par nos propres études à rechercher quel était l'état de l'Afrique au IVe siècle de l'ère chrétienne, nous avons reconnu que tous les faits, dont nous avions recueilli la source dans les œuvres de saint Augustin, étaient reproduits et merveilleusement résumés dans les pages de M. Villemain ; et ces phrases si nettes, si concises, qui renferment la substance de tant de chapitres, offrent un ensemble si complet, que vous ne découvrez aucun aperçu nouveau dont l'auteur n'ait fait jaillir l'idée. Aussi le tableau brillant qu'il a tracé sera-t-il toujours un modèle à proposer à tous ceux qui abordent la carrière de l'érudition. »

Avant d'indiquer les diverses phases de l'autre carrière embrassée par M. Villemain, la carrière politique, simultanément suivie par lui avec celle des lettres, nous mentionnerons son plus vaste ouvrage, le grand monument de sa gloire, son *Cours de littérature*. Cette étude qui retrace l'histoire de la pensée humaine au XVIIIe siècle, et où le savant professeur envisage les révolutions d'idées dont ce siècle fut témoin soit en France, en Angleterre, en Italie ou en Allemagne, doit être considérée comme la considé-

rait le *Globe*. « C'est l'un des événements intellectuels les plus importants de l'époque », disait ce journal. Et il disait juste. Aucun critique n'a depuis embrassé un si vaste ensemble de choses, et ne s'est élevé si haut ; c'est le meilleur livre d'histoire littéraire que nous possédions, et le seul bon que la jeunesse puisse consulter, lire et relire. Le dernier cours de M. Villemain, celui de 1830, quoique moins énorme, mérite autant d'attention. Il résume en un magnifique tableau la littérature du moyen âge, chez les mêmes peuples, comme l'autre retraçait l'histoire d'une époque plus voisine. C'est le même esprit profond et brillant qui y préside, le critique aux vues élevées et au goût pur, l'historien éloquent, l'interprète impartial et enthousiaste des faits, le savant et l'érudit, l'orateur élégant, harmonieux, à la fois plein de finesse et de vigueur, que nous avons apprécié dans ses autres travaux.

L'existence politique de M. Villemain, aussi digne d'attention que celle de l'écrivain, commence dès 1816. Nommé directeur de l'imprimerie et de la librairie près le ministère de l'intérieur, M. Decazes s'étant retiré en 1821, il imita sur-le-champ sa conduite. Lorsqu'en 1824, M. Cousin était retenu prisonnier en Prusse, contre le droit des gens, les réclamations de l'illustre philosophe trouvaient un écho dans la chaire de M. Villemain. En 1825, il appelait l'attention du gouvernement sur l'oppression des Grecs. La même année il publiait à la suite de son *Lascaris* un résumé plein de vigueur de l'his-

toire de la Grèce moderne, et sommait la chrétienté de briser le joug que les Turcs faisaient peser sur les Hellènes. Quelque temps après, seul, il s'élevait au conseil d'Etat en faveur de la liberté de la presse; mais en 1827, l'accueil fait par le roi à la supplique, rédigée collectivement avec Chateaubriand et Lacretelle au sein de l'Académie et en faveur des droits de la pensée, le forçait de rendre le titre qu'il y avait de maître des requêtes. Cette opposition qui perçait dans la plupart des actes de l'officier civil, de l'académicien même, irritait le pouvoir. Dès lors la police veilla sur son cours, et ce ne fut qu'avec peine que M. Villemain put continuer ses leçons. « Enfin, reprend son biographe, le ministère qui pesait sur la France (celui de M. de Villèle) disparut pour faire place à l'administration Martignac; on eut quelques jours calmes et sereins. La faculté des lettres reprit une nouvelle vie. MM. Guizot et Cousin reparurent dans leur chaire, et, quoique pris au dépourvu, se firent un devoir, comme le dit l'un d'eux, de faire usage de la parole dès qu'elle leur était rendue. M. Villemain, qui avait refusé la direction des beaux-arts près le ministère de l'intérieur, délivré des entraves que sans cesse on lui opposait, put déployer toutes les ressources de son admirable talent, et les trois professeurs, liés par une étroite communauté de sentiments et d'intentions, par un même respect pour l'ordre, par une même foi dans l'avenir, exercèrent la plus heureuse influence sur le progrès des hautes études, aux

applaudissements de tous les amis de la philosophie, de l'histoire et des lettres. »

M. Villemain, qui partageait les doctrines du *Journal des Débats*, auquel il fournissait fréquemment des articles, venait d'être nommé député de l'Eure quand la révolution de Juillet éclata. Depuis cette époque, il appartint à la politique à la fois libérale et conservatrice du roi Louis-Philippe. Nommé vice-président du conseil de l'instruction publique, le roi l'éleva, en 1832, à la dignité de pair de France. Le 13 mai 1839, il fut appelé au ministère de l'instruction publique ; il occupa ce poste éminent jusqu'en 1844. On apprit alors qu'une indisposition grave survenue dans cette belle intelligence le déterminait à se démettre d'un portefeuille si bien placé entre ses mains. Ce fut un deuil dans l'Université. Il n'en garda pas moins sa chaire de professeur d'éloquence française et la conserva jusqu'en 1852, époque à laquelle il la rendit, à la même heure où M. Cousin abandonnait celle d'histoire et de philosophie ancienne qu'il occupait à la même faculté. M. Villemain n'est plus aujourd'hui que secrétaire perpétuel de l'Académie. Ses collègues le regardent avec raison comme l'un des meilleurs de ceux auxquels en ont échu et en pourront échoir les fonctions très-honorables et très-enviées. Il s'y est adonné, en effet, aussi entièrement qu'il se peut, y apportant beaucoup de zèle, et mieux que du zèle, cette délicatesse de cœur et d'esprit qui est une des plus aimables qualités de ses écrits, et dont il est pro-

digue dans ses relations et dans ses amitiés. On doit noter que ce fut sous son secrétariat qu'eut lieu la publication du *Dictionnaire de l'Académie* (1835), paru pour la dernière fois en 1762; la très-excellente et très-belle préface qui le précède est de lui. Hors de l'Académie, M. Villemain donne tout son temps à l'étude et aux lettres. Les divers morceaux qu'il a laissés s'échapper de sa plume docile, sont, comme toujours, écrits dans ce beau langage qu'il connaît si bien, et auquel le calme et la sérénité de sa pensée prêtent un charme rare en nos jours. Nous citerons parmi ces derniers, qu'on a pu lire soit dans la *Revue de Paris*, soit dans la *Revue des deux Mondes*, l'*Enlèvement du pape Grégoire Ier* (1833), dans lequel sont retracées les découvertes historiques les plus curieuses; les *Confessions de Rousseau* (1838), *Voltaire et la Littérature anglaise de la reine Anne*. M. Villemain songe, dit-on, à une histoire des Pères de l'Eglise, et l'on nous assure qu'il fait imprimer, à l'heure où nous écrivons ces lignes, plusieurs volumes de *Souvenirs* sur l'histoire contemporaine, qu'il a dirigée en un temps, et la littérature, où sa place est en ce moment encore si importante et si haute.

XXIII.

LE FAUTEUIL DE M. DE TOCQUEVILLE.

LE FAUTEUIL DE M. DE TOCQUEVILLE.

I.

BAUDOIN.

1634.

Jean Beaudoin, né vers 1587 à Pradelles, dans le Vivarais, mort en 1650. Il voyagea dans sa jeunesse, puis il vint se fixer à Paris, où il passa le reste de ses jours, « avec le destin de la plupart des gens de lettres, c'est-à-dire sans y acquérir beaucoup de bien », dit Pellisson. Il a beaucoup écrit en prose et en vers, car il ne déposa la plume qu'en mourant, et, dans la vieillesse, accablé d'infirmités et souffrant de la goutte, il travaillait encore. La plupart de ses ouvrages sont des traductions, et il a transporté dans notre langue une foule de bons livres. C'est lui qui fut, parmi nous, le premier traducteur de la *Jérusalem délivrée*. Il a traduit aussi notamment : Salluste, Suétone, Tacite, Lucain, Dion, Cassius, Esope; tous travaux fort estimés de son vivant. Ses

contemporains considéraient comme son chef-d'œuvre la traduction de Davila. Selon le premier historien de l'Académie, « dans tous ces ouvrages son style est facile, naturel et français. Que si, en plusieurs endroits, il n'a peut-être pas porté les choses à leur dernière perfection, il s'en faut prendre à sa fortune, qui ne lui permettait pas d'employer à ses écrits tout le temps et tout le soin qu'ils demandaient ». Pourtant il avait été d'abord lecteur de la reine Marguerite, et ensuite attaché au maréchal de Marillac.

II.

CHARPENTIER.

1650.

François Charpentier naquit à Paris le 15 février 1620, et y mourut doyen de l'Académie le 22 avril 1702. Le trente-deuxième numéro du *Journal des savants* de cette même année s'exprime ainsi sur le compte de cet académicien : « Le génie aisé et la vivacité qu'il fit paraître dans ses premières études l'avaient fait destiner au barreau ; mais quelque talent qu'il eût pour réussir dans cette profession, l'amour des lettres ne lui permit pas de s'y engager. Il préféra à une vie tumultueuse et agitée le repos et le silence du cabinet, et à l'étude des lois la connaissance des langues et des bons auteurs de l'antiquité. »

Il n'avait guère que trente ans quand il fut nommé à l'Académie française. « M. Charpentier fut reçu au lieu de M. Baudouin, dit Pellisson, après qu'on eut lu une lettre de M. le chancelier, alors absent, par laquelle il témoignait à M. Ballesdens qu'il approuvait cette élection, sur la connaissance qu'on lui avait donnée du mérite de celui qu'on proposait, et sur la lecture de l'ouvrage qu'on lui avait envoyé. C'étaient la Vie de Socrate et les choses mémorables de ce même philosophe, traduites du grec de Xénophon. »

Cette traduction était le premier ouvrage de Charpentier. Nous reprenons le *Journal des savants :* «Colbert étant entré dans le ministère, et ayant conçu le dessein de former, à l'imitation de nos voisins, une compagnie pour le commerce des Indes orientales, voulut d'abord donner à toute la France une idée avantageuse de cet établissement, par un discours qu'on publia sur ce sujet; et il fut tellement satisfait de M. Charpentier, qui l'avait composé par son ordre, qu'il le retint pour être d'une académie qui ne faisait que de naître, qu'on appela d'abord la petite Académie, et que l'on a connue depuis sous le nom d'Académie des inscriptions.

» Les langues savantes que M. Charpentier possédait parfaitement, la profonde connaissance de l'antiquité, et cette critique judicieuse et sûre qui était le fruit de ses veilles, le rendaient très-propre à concourir aux travaux de cette nouvelle Académie; et c'est une justice que tout le monde lui rend, qu'il

n'y a personne de ceux qui la composaient qui ait plus contribué que lui aux dessins de cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événements du règne de Louis XIV.

» A l'égard du caractère de ses ouvrages, on peut dire en général qu'on y trouve partout de l'esprit et de l'art, de la force et de l'érudition. » Ses contemporains tiennent généralement le même langage sur le compte de Charpentier. Reproduire leur opinion est peut-être donc la manière la plus juste d'apprécier les faveurs littéraires obtenues par un écrivain qui ne mérite plus d'être lu par la postérité. Seulement parmi des traits d'éloquence dignes de la bonne antiquité, on lui reprochait une abondance diffuse et de l'emphase. Nous nous croyons dispensés de rappeler les titres de ses ouvrages. Quelque versé qu'il fût dans les littératures anciennes, dont il faisait l'objet principal de ses études, il prit parti en faveur des modernes contre l'antiquité ; et, dans un temps où l'on discutait pour savoir lequel était le plus convenable de donner aux monuments des inscriptions françaises ou des inscriptions latines, il se prononça pour les premières, dans une dissertation en deux volumes; mais il ne put faire triompher sa cause. Il composa aussi un volume intitulé *la Peinture parlante*, où il essayait de démontrer qu'il fallait mettre des inscriptions aux tableaux et des noms aux portraits.

» Il était naturellement éloquent, dit le journal déjà cité, et parlait avec véhémence ; de sorte que, lorsqu'il soutenait un avis, et que son feu s'allumait

par la contradiction, il lui échappait quelquefois des choses plus belles que tout ce qu'il a écrit de plus vif et de plus animé. Le discours qu'il a donné au public, sur l'excellence et l'utilité des exercices académiques, découvre assez quel était son zèle pour ces exercices; mais son assiduité aux assemblées de l'Académie l'a fait encore mieux voir. Il en a soutenu les travaux et la réputation par son exemple. » A quoi l'abbé Tallemant, son panégyriste à l'Académie des inscriptions, ajoute : « Un extérieur imposant, un son de voix mâle et harmonieux, et plus que tout cela peut-être, un certain air de confiance, que quelques personnes qualifiaient d'intrépidité, achevaient de donner du poids et du brillant à ses discours; aussi, aimait-il à en faire, et le sort semblait l'avoir servi à son gré en le mettant plus souvent qu'aucun autre académicien, à la tête de l'Académie française, dans les occasions où il fallait porter la parole. » En effet, les recueils de l'Académie contiennent plus de vingt discours prononcés par Charpentier en diverses circonstances.

III.

CHAMILLART.

1702.

Jean-François Chamillart, évêque de Senlis, mort le 15 avril 1714. « Ce prélat, dit d'Alembert, avait fait connaître à la cour son éloquence, en y

portant la parole au nom d'une des principales provinces du royaume; et, malgré le succès général des harangues qu'il fit en cette occasion, sa modestie s'obstina à ne pas les rendre publiques. Cette éloquence et cette modestie furent pour l'Académie une double raison d'adopter l'orateur, qui d'ailleurs tenait de près à un ministre alors fort accrédité, fort aimé du roi, honoré de sa confiance, mais plus estimable par sa probité qu'il ne fut heureux dans son administration.

» L'évêque de Senlis joignait à ses talents la connaissance profonde et la pratique rigoureuse de ses devoirs; son discours de réception en est une preuve édifiante, par le regret qu'il y témoigne de ne pouvoir joindre que rarement les travaux académiques à ceux de l'épiscopat, et concilier son goût et son plaisir avec les fonctions indispensables de son ministère; aussi la compagnie eut à peine la satisfaction de le posséder quelques fois dans ses assemblées. Ce respectable prélat, cher à l'église de France par la pureté de sa doctrine et de ses mœurs, donna au gouvernement de son diocèse, à l'instruction de son peuple, au soulagement des pauvres, tout le temps qu'il refusait aux lettres, et l'Académie n'a garde de se plaindre de cette préférence, malgré tout ce qu'elle y a perdu. Mais plus ces sacrifices nous coûtent, plus il est juste que nous soyons rarement dans le cas de les faire; et peut-être serait-il permis d'en conclure que, parmi les différentes classes d'académiciens que doit réunir cette Com-

pagnie, et qui sont utiles ou à ses intérêts, ou à sa renommée, une des moins nombreuses doit être celle des évêques : les devoirs sacrés de leur état doivent leur permettre à peine de donner quelques instants aux objets profanes dont nous nous occupons ; et l'Académie, qui doit être essentiellement une société de gens de lettres, ne doit pas finir par être un concile. »

L'ancienne Académie, en effet, reconnaissante sans doute de la gloire que lui avaient apportée les Bossuet, les Fénelon, les Fléchier, les Massillon, avait peut-être trop de fois ouvert ses portes aux prélats ; et l'abbé d'Olivet lui-même, parlant des évêques académiciens, dont la compagnie ne doit pas trop multiplier le nombre, avait dit précédemment : « Il faut du sel pour assaisonner les meilleures viandes, mais il en faut avec modération ». L'Académie a fini par comprendre cet abus, et l'a réformé comme beaucoup d'autres.

IV.

LE MARÉCHAL DE VILLARS.

1714.

Claude-Louis-Hector duc de Villars, pair de France, maréchal général des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de S. M. et de la Toison d'or, gouverneur de Provence, né à Moulins en

avril 1653, mort à Turin le 17 juin 1734. Nous ne saurions nous occuper ici ni de l'homme de guerre, ni de l'homme d'Etat ; disons seulement qu'il sauva la France à cette journée, si justement fameuse, de Denain, le 24 juillet 1712. L'un des plus grands capitaines de la France, sa longue carrière fut semée d'une quantité pour ainsi dire innombrable de hauts faits. On trouverait difficilement un autre guerrier qui ait combattu dans un aussi grand nombre de batailles et de siéges, ait remporté des victoires plus décisives et en ait mieux su tirer parti. La justesse de son coup d'œil était extrême, la prudence profonde de ses plans n'avait d'égale que sa promptitude inouïe à les exécuter. Une valeur chevaleresque, une gaieté intarissable au milieu des privations et des dangers, le rendaient l'idole du soldat.

Son père, justement célèbre à la cour de Louis XIV, par sa taille imposante et la majesté de sa figure, semblait lui avoir légué ces avantages extérieurs. Villars possédait en outre une grande vivacité d'esprit, une imagination fertile. On le voit, dans ses lettres fort nombreuses, traiter sans effort et comme en se jouant les questions les plus épineuses. Il avait une conversation brillante, mais que déparait parfois une jactance naturelle, peu digne d'un homme qui faisait de si grandes choses. Sa mère lui avait dit souvent : « Vantez-vous au roi tant que vous pourrez ; mais, dans le monde, ne parlez jamais de vous. » Il n'observa jamais que la première partie du précepte maternel.

Eblouie de sa gloire et voulant lui payer à sa manière la dette du pays, l'Académie fit exception pour lui à sa juste réserve ; elle le pria d'accepter le fauteuil. Villars se montra fort touché de cette prévenance. En composant son discours de réception, il lui vint à la pensée d'y insérer les mémorables paroles que le roi lui avait dites au moment où il prenait congé de lui pour la campagne que signala Dénain : « Si mon armée est vaincue, j'irai vous rejoindre, et nous sauverons l'Etat ou nous périrons ensemble ! » Mais, avant de les y reproduire, il voulut prendre l'avis de Louis XIV, et ce prince lui répondit, avec son sens exquis : « On ne croira jamais, monsieur le maréchal, que vous parliez sans mon aveu de ce qui s'est passé entre vous et moi. Vous le permettre ou vous l'ordonner serait donc une même chose, et je ne veux pas que l'on puisse penser l'un ou l'autre. » Le discours du maréchal fut entendu avec une satisfaction extrême ; il n'en pouvait être autrement. La Chapelle, qui lui fit les honneurs de la compagnie, lui dit, entre autres choses : « La fortune devait mettre en ma place Cicéron pour répondre à César » ; et plus loin il ajoutait : « Ne nous est-il pas permis d'espérer que vous compterez quelquefois nos occupations parmi vos devoirs, et que vous nous accorderez quelques-uns de ces moments que la paix va vous laisser libres des soins que vous deviez à la sûreté et à la défense de nos frontières ? »

La suite prouva que le héros n'était pas insensible

à cette aimable invitation : « Il ne fut point coupable à notre égard, dit d'Alembert, de l'espèce d'indifférence dont on a plus d'une fois accusé des académiciens de son rang, qui, en paraissant très-rarement au milieu de nous, ont apparemment cru satisfaire leur orgueil par cette espèce de dédain, et ont prouvé seulement qu'ils entendaient bien mal les intérêts de leur vanité. Le maréchal de Villars, pluséclairé et plus juste, rendait à cette Compagnie, le plus souvent qu'il lui était possible, l'espèce d'hommage qu'elle est en droit d'exiger de tous ses membres, qu'ils lui doivent même d'autant plus qu'elle a montré, en les adoptant, plus d'égards pour leur naissance et leurs dignités; elle désire, bien moins pour elle que pour eux-mêmes, de recevoir quelquefois de leur part ces faibles marques de reconnaissance. Notre héros n'oublia jamais de remplir ce devoir; il venait assez fréquemment à nos assemblées, paraissait s'intéresser à nos exercices, opinait avec autant de goût que de dignité sur les questions qui s'agitaient en sa présence, et finissait toujours par témoigner à la Compagnie les regrets les plus obligeants de ce que la multitude de ses autres devoirs ne lui permettait pas de s'acquitter, comme il l'aurait voulu, de celui d'académicien. Un jour, après une de ses effusions ordinaires et affectueuses de *dévouement* et de *respect* pour ses confrères (car c'étaient les propres termes dont il croyait devoir se servir à leur égard), il ajouta que, ne pouvant pas se trouver aussi souvent parmi eux qu'il le

désirait, il les priait de lui permettre d'y être au moins présent en peinture, et de leur envoyer son portrait, pour être comme un gage, toujours subsistant à leurs yeux, de son zèle pour la Compagnie. Il n'y avait alors, dans notre salle d'assemblée, que les portraits des deux ministres et des deux rois protecteurs de l'Académie française, et celui de la reine Christine, qui avait autrefois honoré de sa présence une de nos séances particulières. L'offre du nouveau portrait fut reçue avec une espèce d'acclamation par le plus grand nombre des académiciens présents; qui, se trouvant honorés, avec raison, de la confraternité du duc de Villars, ne voyaient peut-être pas l'honneur qu'à son tour il en recevait lui-même. Le seul Valincourt, qui, ayant fréquenté la cour et les grands, connaissait par expérience les replis les plus cachés de leur amour-propre, s'imagina, à force de finesse et de malice, que la proposition du maréchal n'était pas assez pure dans ses motifs pour mériter une si grande profusion de remercîments. Cet académicien, qui, élevé à l'école de Despréaux, était zélé pour l'honneur des lettres et sentait toute la dignité de cet état, se montrait, par cette raison, l'ennemi déclaré de la plus légère usurpation académique; il soupçonna que le maréchal, en offrant son portrait à l'Académie comme un témoignage des sentiments dont il était pénétré pour elle, s'était proposé, au moins confusément, la gloire secrète d'être le seul académicien que la postérité vît parmi nous à côté de Richelieu et de Louis XIV; en consé-

quence de cette réflexion, trop subtile peut-être, Valincourt crut devoir donner au portrait du maréchal quelques pendants qui en étaient bien dignes; et, dès le jour même où ce portrait fut envoyé à la Compagnie, il lui présenta de son côté ceux de Despréaux et de Racine, qu'il ne jugeait pas moins propres à décorer la salle de l'Académie que celui d'un grand capitaine. A cet exemple, plusieurs académiciens s'empressèrent d'apporter, dans les assemblées suivantes, les portraits de Corneille, de La Fontaine, de Bossuet, de Fénelon et de leurs semblables. L'Académie désira bientôt d'en avoir un plus grand nombre et de pouvoir conserver à la postérité les traits de ses membres les plus célèbres. C'est ainsi que s'est formée peu à peu cette collection de portraits académiques, déjà si précieuse aujourd'hui, et qui le sera tous les jours davantage; collection à laquelle le public paraît prendre le plus grand intérêt, par l'empressement et l'espèce d'avidité avec laquelle il se plaît à la parcourir les jours de séance publique. Si, dans ces occasions, il s'attache plus longtemps à contempler nos grands écrivains que le maréchal de Villars, digne néanmoins, à tant d'égards, de la reconnaissance de la nation, c'est sans doute parce que, dans notre salle d'assemblée, les Despréaux et les La Fontaine, les Corneille et les Racine, les Fénelon et les Bossuet, sont, pour ainsi dire, sur leur terrain; tandis que le maréchal de Villars se trouve comme transplanté au milieu d'une nation étrangère, n'ayant guère d'autre mérite pour

elle que celui de l'avoir aimée et d'avoir connu le prix de ceux qui la composent. Il serait vu avec plus d'intérêt parmi les héros de la nation, à côté de Luxembourg son maître, et de Vendôme son rival. »

Aujourd'hui, ces divers portraits dont parle ici d'Alembert, et quelques autres donnés par le roi à l'Académie, sont un des principaux ornements du musée de Versailles. Une même forme et des proportions pareilles appliquées à tous ces portraits prolongeaient, jusque par delà le tombeau, cette douce égalité académique, qui, du vivant de leurs originaux, avait apporté tant de charme dans leurs relations.

V.

LE DUC DE VILLARS.

1734.

Honoré-Armand, duc de Villars, prince de Martigues, pair de France, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Provence, né en 1702, mort en 1770. Lorsque l'Académie perdit le père, elle pensa ne pouvoir faire mieux éclater les sentiments qu'il lui avait inspirés qu'en lui donnant son fils pour successeur; en cela, elle transgressait une loi qu'elle s'était imposée, et qu'elle n'a violée qu'en deux circonstances solennelles (nous en verrons l'autre exemple au fauteuil suivant), de ne point remplacer

les pères par les fils. Cette sage loi avait pour but de conserver la liberté des élections, en les affranchissant de tout ce qui aurait pu avoir l'apparence de succession héréditaire. La Compagnie ne crut pas devoir refuser le titre d'académicien aux démarches que fit, pour l'obtenir, le fils unique d'un héros qui lui avait prodigué les témoignages de son attachement et de son estime, et Thomas put dire avec raison, en recevant le successeur du duc : « L'Académie, en adoptant M. le duc de Villars, avait adopté l'héritier et le fils du vainqueur de Denain, du rival d'Eugène... Il y a des héritages de gloire qui se répandent sur toute la postérité d'un homme illustre. Les distinctions accordées au fils devenaient un nouvel hommage rendu au père, et le nom du duc de Villars parmi nous ressemblait à ces images qui, placées par les anciens dans les portiques ou dans les temples, rappelaient encore le souvenir des héros après leur perte. »

Du reste, le duc de Villars justifia cette honorable exception par sa déférence pour ses confrères, par un certain attrait héréditaire pour le mérite et les talents, par son amour pour les lettres et le goût éclairé avec lequel il les cultiva toujours. Son discours de réception offrit un mélange remarquable de sentiment, de convenance et de dignité. Il y disait, entre autres passages bien sentis : « Assis au milieu de vous, mes regards y cherchent encore celui auquel je succède ; mon amour et mon respect ne s'accoutument point à me trouver dans la place

qu'il remplissait, et je serai longtemps à n'apporter que des larmes où il apportait tant de mérite. » Si le duc comprit qu'une sorte de bienséance lui interdisait la douceur de se conformer à l'usage en traçant le panégyrique de son père, l'abbé Houtteville, qui lui répondit, suppléa au silence du récipiendaire par un éloge fort étendu du maréchal.

Obligé par devoir de résider en Provence, et presque toujours absent de Paris, il se montra rarement aux assemblées de la Compagnie ; mais il prouva, dans toute circonstance, qu'il savait comprendre l'esprit d'égalité et de confraternité académiques. L'Académie que son père avait fondée à Marseille le choisit pour son protecteur, en remplacement du maréchal, et n'eut qu'à se louer de son zèle bienveillant.

Le duc de Villars était l'intime ami de d'Alembert et de Voltaire, dont il fut plus d'une fois le commensal à Ferney. Celui-ci estimait fort ses connaissances dans l'art dramatique : « Je ne connais personne, écrivait-il à Duclos, qui ait fait une étude plus réfléchie du théâtre que lui. » Le duc se piquait de quelque talent pour la déclamation théâtrale. Aussi était-il fort empressé d'accepter des rôles dans les représentations que l'auteur de *Mérope* donnait en son château, de l'*Orphelin de la Chine*, d'*Olympie* et d'autres pièces ; mais son débit était froid, empesé, monotone. Il aimait surtout l'*emploi* de père. « Eh bien ! monsieur de Voltaire, comment trouvez-vous que j'ai rempli mon rôle ? » disait-il un jour

après une représentation de l'*Orphelin*. Le malin vieillard lui répondit : « Monseigneur, vous avez joué comme un duc et pair. »

On vantait, dans son gouvernement, la douceur et la facilité de ses mœurs, sa bienfaisance, son zèle pour les établissements utiles, pour le soulagement et l'instruction du peuple. C'est le témoignage que se plaisait à lui rendre Thomas dans le discours déjà cité ; il l'y félicitait « de n'avoir abusé ni de son rang, pour opprimer ; ni de son pouvoir, pour faire plier les lois ; ni de la crainte qu'inspire un homme en place, pour faire respecter ses caprices ».

VI.

LOMÉNIE DE BRIENNE.

1770.

Etienne-Charles de Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, embrassa la carrière ecclésiastique et céda son droit d'aînesse à son frère. Sa naissance et ses qualités personnelles l'élevèrent promptement aux dignités. Evêque de Condom en 1760, il devint archevêque de Toulouse trois ans après. Le premier, il signala le danger des inhumations dans les églises et se prononça vivement contre cet abus ; il ouvrit à Sévignac une maison d'éducation pour les jeunes filles nobles et sans fortune, dota les hôpitaux, entretint à ses frais plusieurs élèves de l'Ecole militaire. Toulouse lui fut redevable du canal qui joint à la

Garonne le canal de Caraman, et qui porte, aujourd'hui encore, le nom de Brienne. Parvenu à se créer une grande réputation d'administrateur, il vint siéger à l'assemblée des notables, où il s'éleva avec force contre le ministère de Calonne, qu'il supplanta. Il fut nommé chef du conseil des finances, et, quelque temps après, ministre principal ; mais il ne sut point réaliser les espérances que l'on avait fondées sur son habileté présumée : les circonstances étaient des plus difficiles, et ses vues furent courtes, ses opérations fausses, ses inconséquences continuelles ; il fit presque regretter Calonne et adorer Necker, par lequel, après quelques mois d'une gestion malheureuse et agitée, il se vit remplacer, en 1788, à la joie immense du peuple. Pour lui adoucir sa disgrâce, la cour le combla de faveurs et lui obtint même le chapeau de cardinal.

Arrêté une première fois en novembre 1793, il obtint son élargissement, mais à condition qu'il ne quitterait pas sa demeure. C'est là qu'on le reprit au mois de février suivant. Dans la nuit qui suivit son arrestation, il mourut frappé d'une apoplexie foudroyante. Il ne manquait pas de qualités estimables, il possédait de l'instruction et quelque talent oratoire. Son oraison funèbre du dauphin (1766) n'est pas sans mérite. Il avait aussi donné, en 1754, avec Turgot, qui portait alors le petit collet, le *Conciliateur, ou lettres d'un ecclésiastique à un magistrat.* Sa précieuse et magnifique bibliothèque, qu'il avait rassemblée à grands frais, fut dispersée après sa mort.

VII.

LACUÉE DE CESSAC.

1803.

JEAN-GÉRARD DE LACUÉE, comte DE CESSAC, président de l'Assemblée législative et du conseil des Anciens, grand officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, pair de France, etc., etc., naquit à Massar, près d'Agen, le 4 novembre 1752. Il prit d'abord du service dans le régiment de Royal-Dauphin, où il obtint rapidement le grade de capitaine ; mais il se dégoûta bientôt d'une carrière qui ne lui offrait plus l'espoir d'un nouvel avancement, et, reprenant possession de lui-même, il consacra ses loisirs à de très-sérieuses études sur les sciences et sur les lettres.

La Révolution prit Lacuée dans la retraite pour le jeter, en éclatant, au milieu de la vie politique. Député à l'Assemblée législative en 1791, son caractère ferme au milieu des désordres et des excès, sa raison clairvoyante, sa parole convaincue, la logique serrée de ses discours, en firent un orateur influent parmi ses collègues, et pour ses adversaires un redoutable antagoniste. On connaît le célèbre dilemme, ce dilemme tout à fait antique, avec lequel il embarrassa si fort les amis de Dumouriez, dans la séance du 13 juin 1792 : « Ou Dumouriez,

s'écria-t-il, ou Dumouriez savait l'état de nos armées et de nos places quand il a précipité la guerre, et alors c'est un traître ; ou il l'ignorait, et c'est un ministre incapable. » L'histoire parlementaire de Lacuée est pleine de semblables traits. Outre ce genre d'éloquence précise et claire, il avait encore la science du jurisconsulte, et cette science approfondie le mit à même de diriger, en y prenant une part active, les travaux de l'Assemblée dont il était le président. L'organisation des armées modernes garde particulièrement les traces heureuses de son expérience et de ses lumières. Malgré ces travaux et ses antécédents, il a publié sur l'art militaire plusieurs ouvrages que l'on consulte encore, quoique cet art ait subi bien des variations. Il avait d'abord coopéré à la rédaction de l'*Encyclopédie*, et ce vaste répertoire des connaissances du XVIIIe siècle lui doit un grand nombre d'articles où le jeune tacticien a traité d'une manière remarquable les diverses questions relatives à la science si difficile des armes.

Lacuée ne fut pas jugé digne de siéger à la Convention : il était suspect de *modérantisme* ; mais un moment arrêté dans sa carrière politique par des électeurs trop peu modérés, l'homme public reparut avec un nouvel éclat au conseil des Anciens et à celui des Cinq-Cents. Lacuée seconda de tout son pouvoir la révolution du 18 brumaire, et dès ce jour attacha sa fortune à celle du vainqueur de l'Italie. Esprit pratique et sûr, prompt à comprendre et prompt à exécuter, nature infatigable, c'était un

homme tel que les cherchait Napoléon, un homme à sa main et dont la place etait toute marquée dans sa vaste entreprise. Aussi trouvons-nous le comte de Cessac constamment associé à l'œuvre du maître et marchant de pair avec les Daru, les Merlin, les Portalis, tous ces hommes qui assurèrent à la France une ère si glorieuse et si grande dans sa durée passagère. Membre de l'Institut, du conseil d'Etat, gouverneur de l'Ecole polytechnique, général de division, ministre, directeur de l'administration de la guerre, son zèle, son aptitude et son activité justifièrent chacun de ces titres. L'amitié dont l'honorait Napoléon ne descendit pas sur un ingrat. Quand le vainqueur de l'Europe fut détrôné par un premier revers, le comte de Cessac porta religieusement le deuil de l'empereur et de l'empire. La Restauration ne l'aurait pas oublié dans ses faveurs; mais il n'accepta d'elle que la croix de Saint-Louis, et prit sa retraite en 1814, dès le retour des princes qu'il n'avait pas appelés. A partir de cette époque, les travaux académiques devinrent ses seules occupations. « Il aimait surtout (c'est Jay qui parle), il aimait à présider la commission nommée pour proposer à l'Académie les récompenses qu'elle décerne aux actes éminents de vertu, et tous les ans cette douce et noble satisfaction lui était accordée. Ce travail avait pour lui un charme particulier. La découverte d'un acte de vertu modeste était une découverte précieuse pour son cœur, et il s'empressait de la proclamer. »

Le comte de Cessac s'éteignit le 18 juin 1841, à

l'âge de quatre-vingt-neuf ans. S'il mourut, comme on le dit, des suites du saisissement que lui causa le retour des cendres de Napoléon, sa mort couronna bien une vie de dévouement et de fidélité. Sa perte n'en produisit pas moins une pénible sensation dans le monde politique et militaire. « Cette perte, c'est toujours Jay qui parle, quoiqu'elle fût prévue depuis longtemps, a excité les regrets de tous ceux qui connaissaient M. le comte de Cessac : homme de mœurs austères, d'une probité inflexible, toujours guidé par le sentiment du devoir, d'un esprit juste, éclairé, étendu et d'un cœur excellent, il avait pour les autres l'indulgence qu'il se refusait à lui-même. Comme citoyen, il était animé du plus pur patriotisme, et il a parcouru au milieu des orages révolutionnaires et des discordes civiles, une longue et laborieuse carrière, entouré du respect de tous les partis ; il a rempli des fonctions éminentes sans exciter l'envie ; il a rendu à diverses époques, de véritables services à son pays sans éprouver d'ingratitude, et, par une destinée bien rare dans les temps agités et passionnés, la calomnie a respecté ses vertus et son caractère ; aussi sa vieillesse s'est écoulée calme et digne au sein des affections de famille, et il a quitté la vie avec la résignation de la sagesse et les pieuses espérances de la religion. »

VIII.

M. LE COMTE DE TOCQUEVILLE.

1842.

La biographie de M. le comte Alexis-Charles-Henri Clérel de Tocqueville, bien qu'elle occupe dans l'histoire contemporaine une place très-importante, est courte et d'une extrême simplicité. Son père, qui fut préfet de plusieurs départements sous la Restauration et pair de France, a laissé d'honorables souvenirs dans l'administration. Ecrivain lui-même, on a de lui diverses brochures qui ont été appréciées à leur moment. Il avait épousé une petite-fille du président Rosambo, gendre de Malesherbes. Deux fils naquirent de cette union : le premier, auquel on doit également quelques productions légères, est M. le vicomte de Tocqueville ; le second est l'académicien qui va nous occuper.

M. le comte de Tocqueville est né en 1805 et a fait de bonnes études. D'abord avocat à la cour royale de Paris, il devint ensuite substitut du procureur du roi ; mais il occupa peu de temps ces fonctions. Le procès d'Aguado étant survenu, le rôle qu'on lui destinait dans cette affaire lui déplut ; il le refusa en donnant sa démission. Le gouvernement le choisit néanmoins, un peu plus tard, pour remplir, avec M. Gustave de Beaumont, une mission en Amé-

rique; après quoi nous le voyons reprendre sa place parmi les avocats de la cour royale. Mais les mêmes motifs qui l'avaient éloigné du barreau se représentèrent de nouveau : M. de Tocqueville se retira, accompagnant cette fois sa retraite d'une démission qui l'éloignait pour toujours d'une profession qu'il semble n'avoir suivie qu'à regret, mais qui lui ouvrit la carrière de la politique et des lettres qui s'y rattachent.

Le premier pas que nous y voyons faire M. de Tocqueville est une *Note sur le système pénitentiaire* (1831) et sur la mission que lui avait confiée le ministère de l'intérieur. Un an après, il mettait au jour ses études sur le *Système pénitentiaire aux Etats-Unis* et sur son application en France. Le public les reçut avec empressement. En 1833, lorsque parut le court *Mémoire sur le paupérisme*, qu'il avait inséré dans le *Recueil de la Société académique de Cherbourg*, dont il était membre, ce même public ne l'y laissa pas enfoui ; on le rechercha, et ce double exposé des causes du paupérisme et des moyens de le combattre excita presque autant d'intérêt que les *Etudes sur le système pénitentiaire* en contenaient. La voie ainsi préparée, M. de Tocqueville fit enfin paraître son beau livre de la *Démocratie en Amérique*.

Certes, dire que le retentissement qui accueillit ce livre fut immense, ce n'est pas dire trop. Couronné par l'Académie, qui lui décerna le prix Montyon (1835), il compte aujourd'hui quatorze édi-

tions. Quant aux éloges qu'en fit l'étranger, une revue anglaise les résumait en quelques mots : « Cet ouvrage, disait-elle, est une des plus remarquables productions de notre temps. C'est un livre que doivent approfondir, tant pour les faits qu'il constate que pour les spéculations qu'il présente, tous ceux qui ont le désir ou la mission d'exercer quelque influence sur leur époque. » Il est impossible, en effet, d'écrire quelque chose de plus complet que la *Démocratie en Amérique*, et de concentrer en un si petit foyer une plus grande quantité de lumières nouvelles. C'est un mérite d'autant plus digne d'être relevé, qu'avant M. de Tocqueville quelques écrivains s'étaient préoccupés de la question qu'il soulevait. Chateaubriand s'y était particulièrement étendu dans plusieurs de ses études politiques. Mais, quand Chateaubriand visita l'Amérique, la république des Etats-Unis s'ébauchait à peine ; lorsque M. de Tocqueville la visita à son tour, cette république était formée, assise, et tenait depuis longtemps une des places les plus importantes parmi les grands Etats des deux mondes. Il put donc l'examiner à loisir et d'un œil sûr, en contempler paisiblement l'ensemble et en analyser soigneusement les détails, et, par conséquent, en tirer un jugement meilleur que celui du grand poëte.

Les deux parties de son livre, celle publiée en 1835 et celle qui parut en 1840, se complètent l'une par l'autre et forment une seule œuvre. Dans la première, l'auteur étudie l'influence de la démocra-

tie sur les lois, les institutions et les mœurs politiques des Américains ; il nous fait connaître, dans la seconde, les changements que l'esprit démocratique a introduits dans les autres rapports sociaux, et les opinions et les sentiments auxquels il a donné naissance ; en un mot, il nous offre l'aspect de la société qu'a créé cet esprit d'égalité et de liberté. Dans ce vaste tableau des grandeurs et des faiblesses d'un peuple, ce qui frappe surtout, c'est le talent si sûr du peintre. Après l'avoir examiné en ses principaux sens, l'écrivain anglais que nous citions tout à l'heure, cherchant à désigner le caractère particulier de ce talent, ajoutait : « Le génie de M. de Tocqueville paraît ressembler, surtout parmi les écrivains français, à celui de Montesquieu. Le livre de la *Démocratie en Amérique* est tel que l'eût écrit Montesquieu si, avec son génie étendu, il eût eu les lumières qui sont nées d'une période dont on peut dire qu'en cinquante années on a vécu des siècles. » Ce jugement, quoique porté par un étranger, n'a soulevé aucune réclamation en France. M. Molé, le jour de la réception de notre académicien, tout en louant le récipiendaire de « ne s'être pas borné à faire pour l'Amérique ce que Montesquieu n'avait pu faire pour les Romains, c'est-à-dire à exposer son origine, à expliquer son développement et à présager ce qu'elle pourrait acquérir encore ou les causes qui amèneraient son déclin », apportait cependant un correctif aux louanges qu'il donnait à l'écrivain, et expliquait aussi avec beaucoup de netteté le faire

remarquable de l'auteur de la *Démocratie.* « Vous écrivez comme on le faisait au XVIIe siècle, lui disait-il ; non que votre manière d'écrire soit précisément celle de ces temps-là, mais vous ne cherchez à faire passer dans nos âmes que ce qui est dans la vôtre ; vous mettez la vérité bien au-dessus du succès. Vous avez cette sorte de pudeur, de retenue, que donne le respect de ses propres idées, lorsqu'elles sont toutes puisées à la source d'une profonde conviction. De là cette fermeté, cette sobriété, cette mâle simplicité d'expression, cette absence de déclamation, de mots forgés, de ces mots qu'on appelle aujourd'hui de *génie*, et que trouve aisément sous sa plume l'écrivain qui se joue également de son sujet et de son lecteur. Une émotion soutenue se fait sentir au fond de vos paroles et leur prête je ne sais quoi de grave et d'ardent qui impose et captive en vous lisant. » Et, plus loin, il s'arrêtait sur la ressemblance qu'on prêtait à M. de Tocqueville avec l'immortel auteur de l'*Esprit des lois*. « S'il me fallait absolument, disait-il, vous rapprocher du président de Montesquieu, je dirais que votre style, moins travaillé, moins savant que le sien, moins coloré, moins singulier, moins piquant, est plus exempt de manière et de recherche. Vous ne détournez jamais sur l'écrivain l'attention que le lecteur doit tout entière au sujet. On respire, en un mot, dans vos écrits, une moralité plus pure, plus élevée, et ceux qui ne partagent pas vos doctrines éprouvent un regret qui s'adresse à l'homme plus

encore qu'à l'auteur. » L'éminent orateur finissait son discours en faisant sentir toute la satisfaction qu'éprouvait l'Académie de cette réception nouvelle : « Venez, ajoutait-il, venez vous asseoir parmi nous avec confiance. Le plus jeune de cette Compagnie et même l'un des plus jeunes qui se soient jamais assis sur ces bancs, l'Académie semble avoir voulu s'emparer d'avance de tout ce que promet votre avenir. D'ordinaire, c'est aux athlètes fatigués et qui ont embrassé le but qu'elle remet leur couronne : elle vous donne la vôtre en partant ; vous achèverez, Monsieur, de justifier son choix en remplissant toutes ses espérances ».

M. de Tocqueville s'est bien gardé d'y manquer. En 1846, il offrait au public son *Histoire philosophique du règne de Louis XV*. La meilleure appréciation qui puisse être faite de ce livre, c'est de dire que la vérité y ressort avec clarté d'un simple récit historique, sans être exprimée nulle part. M. de Tocqueville (et M. Molé le remarquait) est du nombre des historiens qui laissent au lecteur le soin de conclure. Cette méthode donne de la valeur à ce dernier ouvrage, car il possède particulièrement cette logique des événements qui permet de juger les faits moraux dans leur ensemble avec autant de rigueur que les faits matériels. Le *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI*, publié en 1850, ne le cède en rien, comme fond et comme forme, aux précédentes publications de M. de Tocqueville. Depuis cette époque, à part quelques discours académiques et politiques,

son auteur n'a rien publié d'important. On ne s'en étonne point : absorbé, comme il l'a été pendant la plus grande partie de sa vie, par ses devoirs d'homme d'Etat, on est surpris, au contraire, d'avoir à remarquer autant d'étude dans ses travaux littéraires et de les trouver aussi achevés.

Ce sont les électeurs de la Manche qui, en lisant sans doute son *Mémoire sur le paupérisme*, discernèrent les premiers l'homme d'État chez l'écrivain. Envoyé par eux à la Chambre des députés, il devint le témoin et le plus souvent un des acteurs des événements qui se sont succédés depuis 1839 jusqu'à ce jour. Ses études sur le système pénitentiaire, ses voyages aux colonies et l'intérêt qu'il a toujours montré et pour les colonies et pour les prisons, le talent d'orateur avec lequel il traitait ces sujets, lui donnèrent rapidement une importance qu'il fut peut-être le seul à posséder dans ces questions. Représentant du peuple en 1848 et membre de l'Assemblée législative en 1849, il rendit, dans ces deux assemblées, autant de services qu'il lui fut permis à la cause alors si négligée de la raison. Cette même année il a occupé le ministère des affaires étrangères. M. de Tocqueville vit aujourd'hui dans la retraite, partageant son temps entre l'Académie française et celle des sciences morales et politiques, dont il est également membre, tout en préparant, dit-on, quelques-uns de ces travaux toujours accueillis avec empressement lorsqu'ils émanent d'un esprit aussi éminent que le sien.

XXIV.

LE FAUTEUIL DE D'ALEMBERT.

LE FAUTEUIL DE D'ALEMBERT.

I.

L'ETOILE.

1634.

Claude de L'Etoile, né à Paris vers 1597, était le troisième fils de ce Pierre de L'Etoile à qui nous devons le *Journal de Henri III*. La fortune qu'il hérita de son père lui permit de se consacrer exclusivement aux lettres; il y devint fort célèbre, au dire de ses contemporains. Ils lui reconnaissaient cependant plus de génie naturel que de savoir et d'étude. Il excellait à tourner les vers et mettait beaucoup de temps à les polir, ce qui, joint à la fougue de ses passions et à la faiblesse de sa santé, explique le peu d'ouvrages sortis de sa plume. Il n'a laissé qu'un petit nombre de poésies diverses, insérées dans les recueils de son temps, odes et stances trouvées fort belles par la cour et la ville : la *Belle Esclave*, tragi-comédie (1643), et l'*Intrigue des fi-*

lous, comédie (1648). Le cardinal de Richelieu prisait beaucoup son mérite et le faisait coopérer aux pièces dites des cinq auteurs. L'Etoile ne composait qu'à la lumière, même en plein jour, et, quand il avait donné à ses poésies leur dernier poli, il les lisait à sa servante, comme avait fait, dit-on, Malherbe, et comme on a dit que Molière fit depuis. Les vers, selon lui, n'avaient pas leur entière perfection si la plus grande partie de leurs beautés n'étaient saisissables même pour les natures les plus vulgaires. Il acheva, par un mariage d'inclination, le dérangement de sa fortune qu'avait déjà fort endommagée sa négligence; mais, trop fier pour se plaindre et se rendre importun, il se retira avec sa famille dans un petit domaine qui lui restait, où il mourut en 1652.

A la mort du cardinal, L'Etoile était directeur de l'Académie; en cette qualité il porta la parole en tête de la députation chargée d'aller supplier le chancelier Séguier d'accepter le protectorat : son allocution obtint l'assentiment général. Il avait été précédemment chargé de rapporter ses observations personnelles sur le style du *Cid*, et avait prononcé un discours, le dixième entendu par la Compagnie, sur *l'Excellence de la poésie et la rareté des parfaits poëtes;* il s'y était escrimé avec esprit contre la servitude de la rime, à laquelle il gardait rancune des mille tribulations essuyées à sa recherche.

II.

LE DUC DE COISLIN.

1652.

Armand de Camboust, duc de Coislin, pair de France, chevalier des ordres du roi et lieutenant général de ses armées, né à Paris le 1er septembre 1635, mort le 16 septembre 1702. Il naquit l'année même où l'Académie fut fondée ; par conséquent, il n'avait pas encore dix-sept ans quand il y entra. Voici les circonstances de son admission, racontées par Pellisson : « Comme j'écrivais cette relation, M. de L'Etoile étant venu à mourir, M. le chancelier fit demander la place vacante pour M. le marquis de Coislin, son petit-fils, ne croyant pas pouvoir mieux cultiver l'inclination et les lumières que ce jeune seigneur témoigne pour toutes les belles connaissances. Il fit dire pourtant à la Compagnie, avec beaucoup de civilité, qu'il demandait cela comme une grâce ; qu'il n'entendait point aussi que cette réception tirât à conséquence, ni qu'elle fût faite d'autre sorte que les précédentes. Et, en effet, la Compagnie ayant agréablement reçu la proposition, l'élection fut faite huit jours après par billets, qui se trouvèrent tous favorables, et il fut ordonné que l'Académie irait en corps remercier M. le chancelier

de l'honneur qu'il lui avait fait, ce qui fut exécuté sur l'heure et reçu par lui avec une civilité extrême. »

Voici maintenant les quelques mots consacrés par d'Alembert à cet académicien et à sa postérité académique : « Le marquis de Coislin (car il ne fut duc et pair de France que depuis son entrée dans la Compagnie) avait pour aïeul maternel le chancelier Séguier. Ce magistrat, dont la mémoire est si chère aux lettres, devenu protecteur de l'Académie après la mort du cardinal de Richelieu, voulut que son petit-fils, qui était aussi petit-neveu du cardinal, fût membre de la société littéraire qui devait tant à ces deux ministres. Le nouvel académicien était digne de cette place par son amour pour les lettres et par la considération qu'il témoignait à ceux qui les cultivaient. Il se dérobait avec joie à ses autres opérations pour pouvoir se trouver avec eux. « Je n'oublierai rien, dit-il dans son discours de réception, pour faire en sorte qu'au défaut de mes paroles, mes actions soient pour vous autant de remercîments, et je suivrai l'exemple de ceux qui, par une juste reconnaissance, couronnaient les fontaines dans lesquelles ils avaient puisé. » Il a transmis ses sentiments à son illustre maison, comme une partie précieuse de son héritage. Aussi a-t-il été remplacé successivement dans l'Académie par deux de ses enfants :

III

LE DUC DE COISLIN

1702

Pierre de Camboust, duc de Coislin, pair de France, né en 1664, mort le 7 mai 1710, et

IV

LE DUC DE COISLIN

1710

Henri-Charles de Camboust, duc de Coislin, pair de France, évêque de Metz, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, premier aumônier du roi, né à Paris le 15 septembre 1665, mort en 1733, qui l'un et l'autre, poursuit d'Alembert, se sont montrés dignes de succéder, parmi nous, à leur respectable père. La Compagnie est trop éclairée sur ses véritables intérêts pour ne pas sentir combien il serait dangereux que les places qu'elle accorde devînssent une espèce de survivance ou d'héritage ; elle a cru néanmoins pouvoir, sans conséquence, déroger en quelques occasions à une si sage maxime, et l'exception qu'elle a faite pour MM. de Coislin doit être regardée par eux comme un titre de noblesse académique. Mais, en général, les sociétés littéraires, qui ne doivent ouvrir leurs portes qu'aux talents, et aux talents les plus dignes, ne sauraient être trop

réservées sur ces sortes d'exceptions, dont la fréquence entraînerait infailliblement la décadence de ces compagnies; elles ont besoin de motifs puissants, et surtout approuvés par la voix publique, pour donner aux enfants les places des pères, et tous ceux qui composent les académies devraient penser sur ce point comme l'un d'entre eux, qu'un confrère sollicitait vivement pour son fils : cette sollicitation ne l'empêcha pas de donner son suffrage à un candidat dont les titres lui paraissaient mieux fondés. « J'ai cru, dit-il, devoir la préférence à celui qui a pour père ses propres ouvrages. » Comme on le voit, les Coislin ont occupé ce fauteuil pendant un espace de plus de quatre-vingts ans.

Celui-ci fut, au demeurant, l'un des plus dignes et des plus vertueux prélats de l'Eglise de France. Pasteur charitable, il fonda à Metz une maison d'asile pour les personnes du sexe tombées dans quelques écarts; ajouta aux bâtiments de l'hôpital de Bon-Secours pour les femmes indigentes, et à ceux de la Doctrine chrétienne pour l'instruction des enfants pauvres; établit un séminaire pour des ecclésiastiques, tant français qu'allemands; fit édifier des casernes pour affranchir les bourgeois du logement à demeure des militaires, qui n'est pas sans inconvénient pour les mœurs; en 1709, fatale année de froid et de disette, fit construire, dans la vue de soulager une multitude de pauvres ouvriers, un magnifique château de plaisance, qu'il légua plus tard aux évêques de Metz, ses successeurs; enfin, et ceci

n'est pas la moindre preuve de sa bonté, ni le côté le moins précieux de son aimable physionomie, quoique d'un naturel vif et enjoué et n'aimant point qu'on l'ennuyât, il laissait aux malheureux seuls, qu'il avait soulagés, le droit de l'accabler des longs et inutiles détails de leurs doléances.

Ami des lumières, lorsque, par la mort des autres Coislin, dont il fut le dernier, il hérita de la magnifique bibliothèque connue également sous le nom de bibliothèque Coislin ou Séguier, et qui contenait plus de quatre mille manuscrits précieux, il n'épargna rien pour en faire dresser un catalogue très-détaillé qui pût devenir utile aux érudits, et chargea de ce soin le savant Montfaucon ; sa bibliothèque, ou plutôt ses bibliothèques, car il en avait dans toutes ses résidences, étaient ouvertes à quiconque en avait besoin ; ses séminaires étaient pourvus par lui d'un fonds de livres convenables, et il en envoyait tous les ans à divers curés de campagne. Les services qu'il rendit de la sorte aux lettres, et dans lesquels l'imitent si rarement les bibliophiles, lui méritèrent une place d'honoraire à l'Académie des inscriptions.

V.

SURIAU.

1733.

Jean-Baptiste Suriau, né à Saint-Chamans, en Provence, en 1670, mort en 1754. Il fut longtemps prêtre dans la congrégation de l'Oratoire et la quitta

enfin, par suite des dégoûts qu'il y essuya. Il prêcha deux avents et deux carêmes à la cour avec le plus grand succès, et prononça, en 1733, quelque temps avant d'être admis à l'Académie, l'oraison funèbre de Victor-Amédée, roi de Sardaigne. Par un sentiment d'abnégation et d'humilité, il ne voulut jamais faire imprimer ses sermons, et le peu qui nous en reste se trouve dans le recueil des *Sermons choisis pour tous les jours de carême* (Liége, 1738). « Son éloquence, a dit son successeur, était touchante et sans art, comme la religion et la vérité. »

Suriau fut nommé par Louis XV au modeste évêché de Vence ; il aurait pu, dans la suite, l'échanger contre un siége bien plus important ; mais le digne prélat disait : « Je ne quitte point une femme pauvre pour en prendre une riche. » Quelque paroisse de village se plaignait-elle de son pasteur, l'indulgent évêque répondait aux paysans : « Votre curé se corrigera, il me l'a promis ; il vous aime. Souvenez-vous, mes enfants, que les prêtres sont des hommes; retournez dans votre paroisse, vivez en paix et aimez-vous. » En 1745, lors de l'invasion des Autrichiens dans la Provence, il montra beaucoup de courage et de fermeté. Un officier ennemi lui ayant demandé combien il faudrait de temps à l'armée autrichienne pour aller à Lyon, il lui fit cette belle et patriotique réponse : « Je sais le temps dont j'aurais besoin pour m'y rendre, mais je ne saurais vous dire celui qu'il faudrait à une armée qui aurait à combattre les troupes françaises. »

Suriau serait arrivé au fauteuil bien avant 1732, s'il n'eût été oratorien, et si l'Académie ne s'était, de tout temps, interdit de se recruter parmi les membres d'une corporation religieuse quelconque. Le passage suivant de la réponse de Danchet au récipiendaire l'attestera et fera connaître en même temps l'estime dont le public récompensait les talents du nouvel académicien : « Enfin, Monsieur, lui disait le directeur, nous vous voyons donc dans une place où nos désirs vous demandaient depuis longtemps et lors même qu'il ne nous était pas permis de vous y admettre. Au milieu des applaudissements que votre élection nous attire aujourd'hui, ne craignons pas de rappeler les reproches que vous nous avez fait essuyer ; ils vous ont fait honneur, mais sans nous blesser. Pendant le cours de vos travaux évangéliques, lorsque nos temples retentissaient de vos louanges, vos auditeurs, sortant également édifiés des saintes vérités et touchés de votre éloquence, se plaignaient à nous de ne pas trouver votre nom sur nos listes au nombre de ces fameux ministres de la parole de Dieu qui ont autant illustré l'Académie qu'instruit l'Eglise. Alors, pour répondre à leurs plaintes, nous étions forcés de citer nos règlements et nos usages. Votre vertu, contente de se rendre utile, sans en vouloir d'autre récompense, s'était renfermée dans une congrégation, respectable à la vérité, et qui tant de fois a formé de célèbres prédicateurs et de saints prélats, mais où les statuts de l'Académie française ne nous permettent pas de

chercher des confrères ; heureusement pour elle, comme pour la religion, celui que nous avons l'honneur d'appeler notre protecteur a écarté les barrières qui vous séparaient de nous, et, en vous élevant à l'épiscopat, nous a mis en droit d'associer votre gloire à la nôtre. »

VI.

D'ALEMBERT.

1754.

JEAN LE ROND, dit D'ALEMBERT, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des sciences et de toutes les académies de l'Europe, né à Paris le 16 novembre 1717, mort le 29 octobre 1783. Il était fils naturel d'un commissaire d'artillerie, nommé Destouches, et de la célèbre Mme de Tencin. Une faute lui donna naissance, et la crainte de la rendre publique détermina sa mère à l'abandon du petit être qui en était le fruit. Trouvé sur les marches de l'église de Saint-Jean-le-Rond, il fut porté chez le commissaire [illegible] du quartier. Celui-ci, non encore endur[illegible] [illegible]ibles devoirs de sa place, fut, dès l'abor[illegible] [illegible] touché par la vue de l'enfant débile et [illegible] [illegible]urant qu'on lui apportait ; il le fit b[illegible] [illegible] au lieu de l'envoyer aux Enfants tr[illegible] [illegible]nfia aux soi[illegible] la femme d'un vitrie[illegible] [illegible]. La viv[illegible]

qu'elle lui montra dès ce moment ne fut pas prodiguée à un ingrat : l'enfant fait homme, Jean-le-Rond, devenu le célèbre d'Alembert, conserva pour la vitrière la reconnaissance la plus affectueuse, et lui aussi, malgré le destin, put payer à l'humanité la dette d'amour dont sa propre mère n'avait point voulu.

D'Alembert atteignait à peine sa dixième année quand son maître de pension avoua, avec un peu de honte sans doute, qu'il n'avait plus rien à lui apprendre. Il conseilla de le mettre au collége, où, prétendait l'honnête pédagogue, il entrerait infailliblement en seconde. On l'y mit, et il en fut comme avait dit le maître. Cet amour du travail qui avait déjà fait faire à l'enfant de si remarquables progrès, le suivit dans les études nouvelles qu'il fit au collége Mazarin. On le dirigea ensuite vers la médecine et le droit ; il fut même reçu avocat, mais un goût dominant pour les mathématiques l'entraînait sans cesse vers ces sciences mystérieuses. Dans les mémoires qu'il a laissés sur sa vie, il nous raconte toutes les difficultés qui s'opposaient alors à la réalisation de ses désirs. « Sans maîtres, dit-il, presque sans livres, et sans même avoir un ami qu'il pût consulter sur les difficultés qui l'arrêtaient, il allait aux bibliothèques publiques, il tirait quelques lumières générales des lectures rapides qu'il y faisait, et, de retour chez lui, il cherchait tout seul les démonstrations et les solutions. Il y réussissait pour l'ordinaire; il trouvait même souvent des propositions importan-

tes qu'il croyait nouvelles, et il avait ensuite une espèce de chagrin, mêlé pourtant de satisfaction, lorsqu'il les retrouvait dans des livres qu'il n'avait pas connus. » Ainsi préludait ce courageux esprit ; enfin, se sentant de jour en jour devenir plus fort, commençant à voir clair au milieu des ténèbres, dans lesquelles il s'était enfoncé avec une sorte de passion, il composa, pour l'Académie des sciences, quelques mémoires. L'un d'eux, *Sur la réfractation des corps solides*, qui contenait une théorie curieuse et nouvelle sur cette réfractation, le fit désirer dans cette Compagnie. Il y entra en 1741, n'étant âgé que de vingt-trois ans.

Dès ce moment, la carrière de d'Alembert n'offre plus qu'une longue suite de succès. Admis en 1746 à l'Académie de Berlin, pour la façon brillante dont il démontra à cette société la *Cause générale des vents*, ce fut comme un signal pour toutes les compagnies savantes de l'Europe. Quelques-unes même, voulurent attirer près d'elles le jeune mathématicien, dont chacun des pas sur le terrain des connaissances humaines était une conquête. Le roi Frédéric lui offrit le titre de président de l'Académie de Berlin ; mais d'Alembert aimait trop son pays pour l'abandonner, il refusa ; et ce ne fut pas la seule fois qu'il eut à répondre négativement à de semblables invitations. Nous en pouvons donner un autre exemple. En 1762, l'impératrice de Russie, très-sensible au mérite du philosophe, qui alors avait bien grandi, lui proposa, à son tour, de se charger de

l'éducation du grand-duc de Russie, son fils; elle avait attaché à cette place cent mille livres de rentes et les avantages les plus tentateurs. D'Alembert, quoique vivement touché de cette haute marque d'estime, n'en refusa pas moins une seconde fois de quitter ses amis. Vainement la grande Catherine insista-t-elle, pressant le philosophe par une lettre écrite de sa propre main, rien ne put ébranler sa détermination : il préféra sa patrie et une fortune médiocre à des honneurs que pour lui l'exil eût payé trop cher. Quant au roi de Prusse, assurément il avait mal choisi son heure. Le fameux *Discours préliminaire* venait de paraître en tête de l'*Encyclopédie*, et, d'un seul coup, avait mis son auteur sur le piédestal de la renommée. Au milieu des éloges qu'on lui prodigua de toutes parts, d'Alembert pensa qu'il n'avait que faire à la cour du Mécène prussien, et il demeura pour recueillir la moisson glorieuse que lui valait son ouvrage.

Dans ce *Discours*, le plus vaste ensemble de choses qui puisse être soumis à l'intelligence humaine est examiné par un esprit ferme et sûr, à la fois juste et étendu. Il est vrai qu'il ne s'élève pas au sublime, a remarqué La Harpe, mais la méthode y est sans pesanteur, la précision sans sécheresse, et, à notre sens, on ne saurait trop admirer l'ordre qui règne dans ce beau travail, la clarté que son auteur y a répandue, et le style toujours correct, concis, plein de vigueur qui revêt sa pensée comme d'une armure. Cette page, qui est non-seulement le meilleur

ouvrage de d'Alembert, mais encore un des plus beaux titres de notre littérature, marqua aussitôt à son auteur une des places les plus importantes dans la phalange philosophique du XVIIIe siècle. Nous l'y suivrons désormais; car, si d'autres ont démontré toute l'influence exercée par le rival d'Euler, c'est à nous qu'appartient l'émule de Bacon et de nos plus grands écrivains.

Ce n'est pas raison que la postérité a porté un arrêt sévère sur cette phase pleine de violence et souvent ridicule de notre littérature, qu'on nomme le mouvement philosophique du XVIIIe siècle. Les désordres qui l'ont suivie, pour ne pas qualifier plus rigoureusement les fautes commises par les fils de ce siècle révolté, ont amoncelé trop de ruines et fait couler trop de larmes pour qu'on n'ait pas à demander compte à cette époque de tout le mal qu'elle a fait, et des traces funestes qu'elle a laissées. On l'a jugée tout d'une pièce, d'un seul trait, et comme elle méritait de l'être. Quelques-uns de ceux qui y brillèrent, cependant, valent un examen bienveillant et un rang particulier dans l'armée philosophique. Notre d'Alembert est de ceux là, et il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur ses écrits et ses émules.

L'homme que l'on aperçoit d'abord parmi ceux qui composent cette armée et qui se ruent au sac de la vieille société, c'est Voltaire. Voltaire a l'universalité des talents et des moyens, il est l'Agamemnon de tous les rois de la pensée qui l'entourent :

Diderot, qui le suit, a la fougue ; Rousseau, l'éloquence ; d'Holbach, le fanatisme : tous jouent un rôle plus ou moins violent. D'Alembert est le seul, avec Marmontel, qui se distingue par une physionomie d'un calme extraordinaire : c'est l'Ulysse de cette nouvelle guerre de Troie, où l'on combat, non plus pour une simple mortelle, mais pour une déesse : la Liberté. Il est prudent, circonspect, pacificateur et bienveillant. On ne lui voit jamais faire d'excès ; il attend, sans rien concéder toutefois de ses opinions, que ses arguments triomphent des fautes de dix-huit siècles, et dit à chacun que « la philosophie est une lumière dont il faut mesurer l'éclat à des yeux débiles ». C'est un mérite, et un mérite dont il faut lui tenir compte. Si nous le suivons au sein de la vie privée, c'est sous cet aspect digne de l'estime de tous les esprits honnêtes que nous le retrouvons. Cette sagesse rare à l'heure où il la montrait, et cette conscience du devoir qui, chez l'homme est le sceau de la vertu, jettent sur ses mœurs des lueurs qui le rendent sympathique au plus prévenu. Ami dévoué, il en compta beaucoup, et ne craignit pas, à l'occasion, de se compromettre pour les défendre lorsqu'ils furent attaqués. Au milieu d'eux, c'était le plus gai, le plus animé, le plus amusant. « Après avoir passé sa matinée à chiffrer de l'algèbre, raconte Marmontel, et à résoudre des problèmes de dynamique ou d'astronomie, il sortait de chez sa vitrière comme un écolier, ne demandant qu'à se réjouir, et par le ton vif et plai-

sant que prenait alors cet esprit si lumineux, si profond, si solide, il faisait oublier en lui le philosophe et le savant, pour n'y plus voir que l'homme aimable. La source de cet enjouement si naturel était une âme pure, libre des passions, contente d'elle-même, et tous les jours en jouissance de quelque vérité nouvelle qui venait de récompenser et de couronner son travail. » Son cœur, naturellement sensible, s'ouvrait à tous les sentiments propres à inspirer la pitié. Bienfaisant, même au delà de ses moyens, il avait pris pour devise que « nul n'a droit au superflu quand chacun n'a pas le nécessaire », noble raisonnement qui lui faisait répandre en aumônes et bienfaits de toutes sortes son modique revenu. C'est aussi ce mouvement facile de son cœur qui lui fit rechercher le commerce d'une femme aimable et spirituelle, Mlle de l'Espinasse, à laquelle le liaient certains rapports de naissance et d'infortune. Pendant vingt ans, il ne cessa de la voir un seul jour, et leur liaison est restée célèbre. Modeste jusqu'à cacher à ceux qui vivaient près de lui l'auréole de gloire dont son nom était entouré, sa nourrice ignora toujours l'illustration de l'hôte que recélait l'obscurité de son toit. « Vous ne serez jamais qu'un philosophe, lui disait-elle souvent, avec une simplicité pleine de bon sens; et qu'est-ce qu'un philosophe? un fou qui se tourmente pendant sa vie pour que le monde parle de lui quand il n'y sera plus. » Il la rassurait alors par quelques paroles charmantes, mais au fond c'était la bonne femme

qui avait raison. L'excès du travail finit par user chez lui, avant l'âge, cette frêle machine qui a nom le corps humain. Atteint de bonne heure par les infirmités et le dépérissement de la vieillesse, frappé dans ses plus chères affections par la perte de son amie, il se dégoûta des hommes, de la vie, de l'étude, et vit enfin venir la mort sans regrets, car il avait vécu sans reproches.

Parmi les œuvres de d'Alembert, nous voulons dire parmi celles qui nous touchent de plus près, nous citerons particulièrement son *Essai sur les gens de lettres*, dicté par une ingénieuse raison et plein des plus sages conseils; ses *Mémoires sur Christine, reine de Suède;* son travail tout académique sur les *Synonymes français;* sa traduction des *Fragments choisis de Tacite*, avec des observations sur l'art de traduire; elle possède d'excellentes qualités, mais manque de hardiesse et surtout de cette âpre vigueur qui émeut si fortement à la lecture de l'original; les *Eléments de musique*, sa *Correspondance* avec Voltaire, et celle qu'il entretint avec le Grand Frédéric; enfin, après les cent autres morceaux qui composent les dix-huit volumes in-8° de ses œuvres, les *Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie française* (1779).

C'est le titre qui lui avait été conféré, en 1772, de secrétaire perpétuel de cette Compagnie qui le détermina à les entreprendre. La tâche était délicate et difficile, néanmoins, il sut la remplir avec bonheur. Trois années lui suffirent pour la mener à

fin. A ce sujet, on prétendit que s'il y avait mis moins de hâte, ils n'eussent pas encouru un grave reproche : celui d'être écrits sans éloquence. Le mouvement oratoire, il est vrai, leur fait défaut; mais nous ferons observer que l'éloquence n'était pas le signe caractéristique de leur auteur. D'Alembert avait l'esprit mâle et fin, ingénieux et solide; il écrivait avec pureté, quelquefois un peu sèchement, mais toujours avec précision. Ce sont ces diverses qualités qu'on retrouve dans les *Eloges*. Ils émanent d'un homme qui voulait écrire franchement, et qui l'a fait souvent avec une rare élégance. Il n'en a pas fallu davantage pour mettre son ouvrage à la place élevée qu'il occupe parmi les mémoires que nous a laissés le XVIIIe siècle. Aussi y avons-nous puisé à pleines mains, certain que dans aucun des recueils de cette époque, nous ne trouverions plus de renseignements, de faits curieux, de portraits achevés, de vie, d'esprit et de vérité que dans ce beau travail, et persuadé d'avance que les fragments que nous en avons distraits seront toujours les paillettes d'or de cette histoire.

VII.

LE COMTE DE CHOISEUL (1).

1784.

(1) *Voir* tome II, p. 353.

VIII.

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

1803.

Michel-Louis-Etienne Regnault de Saint-Jean d'Angély, député aux Etats généraux, conseiller et ministre d'état, procureur général près la haute cour impériale, membre de la chambre des représentants, comte de l'empire, grand officier de la Légion d'honneur, grand'croix de l'ordre de la Réunion, était né à Saint-Fargeau en 1763. Destiné de bonne heure au barreau, et ayant embrassé avec enthousiasme le parti de la Révolution, il fut envoyé aux Etats généraux par le tiers état du pays d'Aunis, dont il avait rédigé les cahiers avec une sagesse de principes, une élégante fermeté de style qui frappèrent Mirabeau lui-même. Avec son élocution facile et brillante, son organe net et suave, ses avantages extérieurs, il ne démentit point les espérances qu'on avait conçues de ses succès oratoires. Sa ligne de conduite à la Constituante fut l'amour d'une liberté sage, et le but constant de ses efforts, la juste pondération des pouvoirs de la nation et du trône.

Les prisons de Douai le gardèrent pendant la terreur et le rendirent après le 9 thermidor. Peu de temps après, il fut nommé administrateur des

armées d'Italie, et là, bientôt, il eut de premières relations avec Bonaparte, général en chef. L'homme de génie apprécia bien vite l'homme de talent ; aussi, à partir du 18 brumaire, ne cessa-t-il, pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire, de le retenir auprès de sa personne. Outre une connaissance approfondie de la science administrative et l'instinct fort développé de toutes les combinaisons politiques, Regnault avait l'intelligence excessivement prompte, le travail singulièrement facile et rapide, ce qu'il fallait à l'Empereur enfin ; ainsi à toute heure de jour ou de nuit, dans les intervalles même du sommeil, venait-il à la pensée de celui-ci un projet à exécuter aussi vite qu'il avait été conçu, Regnault, mandé, accourait de toute la vitesse de ses chevaux, écoutait, écrivait, devinait, à peine éveillé, des idées à peine écloses, et, par ce concours aussi dévoué qu'habile, il méritait les honneurs et les emplois nombreux dont nous l'avons vu revêtu.

La première Restauration passa sur sa tête, sans lui causer d'autres douleurs que le renversement d'un ordre de choses auquel il était affectionné; il se confina dans ses terres et se réfugia dans la vie privée; mais la seconde lui apporta l'exil ; et l'exil, pour lui qui aimait tant sa patrie, c'était, ce fut la mort. Son rappel signé en 1819, il accourait en France. Il rentra dans Paris le 17 mars, à sept heures du soir; le 18, à deux heures du matin, il n'était plus.

L'arrêté consulaire l'avait mis au nombre des Quarante. Il est permis de penser que Regnault aurait pu marquer sa place parmi les écrivains distingués et les éloquents orateurs de son temps, si la politique ne fût venue l'arrêter dans la carrière : sa coopération au *Journal de Paris*, avec André Chénier, sous la Constituante, semblerait l'attester, aussi bien que plusieurs de ses articles littéraires insérés dans l'*Ami des patriotes*, articles qui l'avaient déjà signalé à l'attention publique, ses discours au conseil d'Etat, et ses rapports au Corps législatif. Dans son éloge, lu par de Jouy, devant l'Académie française, en 1838, ce fécond académicien disait : « Les discours qu'il prononça dans cette assemblée, écrits avec autant de pureté que de goût, remarquables par l'élévation de la pensée, par la noblesse des sentiments et par le bonheur habituel de l'expression, étaient encore relevés par la puissance d'un organe sonore et par le charme d'une élocution qui n'a peut-être pas été surpassé. » Plus bas, de Jouy ajoutait : « Ce n'est pas seulement à la mémoire du grand homme d'Etat, de l'écrivain courageux, de l'éloquent orateur que s'adresse notre tardif hommage ; il nous appartient plus particulièrement encore , à nous vétérans de l'Académie française, qui fûmes presque tous ses confrères et ses amis, de dire que M. Regnault, à le juger seulement comme homme privé, fut doué des plus excellentes qualités du cœur ; que jamais nulle main amie n'essuya plus de larmes ; que jamais l'infortune,

à quelque classe de la société, à quelque opinion politique qu'elle appartînt, ne trouva un plus généreux appui, un plus infatigable protecteur. C'est à nous, ses confrères, de compléter son éloge, en disant avec un sentiment de reconnaissance pour sa mémoire, qu'au milieu des immenses occupations qui semblaient devoir absorber toutes les heures de sa vie, nul ne se montra plus assidu à nos séances, et plus laborieux dans nos travaux académiques, exemple prodigieux d'activité, dont Cuvier et Daru ont seuls, parmi nous, renouvelé le phénomène. »

XI.

LAINÉ (1).

1816.

JOSEPH-LOUIS-JOACHIM LAINÉ, né à Bordeaux en 1767, mort à Paris en 1835. Ses brillants succès au barreau de sa ville natale, si féconde en grands orateurs, le firent élire par le département de la

(1) C'est au premier fauteuil, à la suite de la notice du duc de Bassano, que celle-ci et la suivante auraient dû trouver place, tandis que celles du cardinal de Bausset, de de Quélen et de M. le comte Molé devraient être ici, à la suite de Regnault de Saint-Jean d'Angély. Notre erreur, celle que nous avons signalée au quatorzième fauteuil, en tête de la notice de Colin d'Harleville, nous a fait pécher ici encore : c'est la seconde fois, et ce sera la dernière, en ce genre du moins.

Gironde membre du Corps législatif, sous l'Empire, et de la Chambre des députés, sous la Restauration. Il présida la chambre en 1814, 15 et 16; fut chargé du portefeuille de l'intérieur du 7 mai 1816 au 28 décembre 1818; anobli, quelque temps après, du titre de vicomte, et décoré du cordon bleu, enfin élevé à la pairie en 1824.

Ce fut un des hommes les plus purs et les plus vertueux, un des talents oratoires les plus éminents de notre époque. Nous empruntons, pour l'esquisser, quelques couleurs au brillant pinceau de son successeur. « Dans l'exercice de sa première profession, rival de Cochin et de Gerbier par le savoir, il fut encore l'émule de Potier par le désintéressement. Pour prix de ses soins dans une importante affaire, on lui avait envoyé vingt-cinq pièces d'or, que l'on croyait insuffisantes; il en garda deux et rendit le surplus. Souvent il acquittait les frais de procédure des malheureux dont il embrassait la cause, et toujours il défendit gratuitement l'orphelin et la patrie. » Il était si désintéressé, qu'il envoyait son traitement de député aux indigents de sa ville natale. Parvenu pauvre au pouvoir, il en sortit pauvre, et, « devenu ministre, il fut si ménager des deniers de l'Etat que, lorsqu'il était obligé de se soumettre à d'importunes nécessités de représentation, il empruntait à ses collègues les objets de luxe qui lui manquaient ».

Il puisait son talent dans l'étude assidue des grands orateurs et des grands poëtes. « Toutes les

qualités du discours, que les écrivains les plus exercés obtiennent, avec tant de peine, de la réflexion et du travail, éclataient dans son improvisation à la fois véhémente et calme, abondante et concise, vraie mais sévère. La gravité de son geste et de sa voix, tempérée par la douceur de son regard, donnait à sa parole, habituellement persuasive, le caractère imposant et dominatenr qui dompte les orages; et souvent, par l'alliance de la grâce et de la force, il s'élevait jusqu'à la poésie, qui n'est elle-même que l'éloquence sous des formes plus harmonieuses. Il n'avait pas été doué de la beauté des traits; mais quand il s'abandonnait, dans l'intérêt de l'humanité souffrante ou de la liberté compromise, à ces mouvements passionnés où son âme si pure et si belle apparaissait comme une clarté céleste sur son visage, il excitait jusqu'à l'enthousiasme des femmes qui, trompées par leur sensibilité, croyait le voir beau, quand elles le voyaient sublime. »

Il avait si bien compris l'injustice de l'ordonnance de 1816, à laquelle il devait le fauteuil, que, n'ayant point été élu par l'Académie, il ne se croyait pas académicien. Il ne paraissait jamais aux séances publiques ou particulières. L'Académie s'étonnait et s'affligeait de cette continuelle absence. Enfin, elle en apprit ou en devina le motif, et alors elle s'empressa de le nommer, à l'unanimité, son directeur. Lorsqu'on l'instruisit de cette élection, elle le charma, et il s'écria avec une joie d'enfant : « Ah ! cette fois, je suis de l'Académie! » A partir de ce moment, il se

montra toujours aussi zélé, aussi assidu que sa faible santé le lui permettait. Malgré la question banale de certains mécontents : « Quels livres M. Lainé a-t-il faits ? » l'Académie se fit honneur de le posséder ; « et quand on l'entendait parler, ceux qui s'étonnaient de le voir *académicien* ne songeaient plus à demander quels étaient ses ouvrages ».

X.

DUPATY.

1836.

EMMANUEL DUPATY, né à Blanquefort, dans la Gironde, le 30 juillet 1775, et mort à Paris le 29 juillet 1851. Son père, l'illustre président au parlement de Bordeaux, auteur de ces fameuses *Lettres sur l'Italie*, si brillantes, si répandues, si souvent réimprimées, l'un des écrits les plus ingénieux du XVIII[e] siècle, son père eut quatre fils; l'un fut massacré fort jeune dans une révolte de nègres à St-Domingue ; les trois autres, dans des carrières diverses, ont soutenu, à qui mieux mieux, l'honneur du beau nom qui leur était transmis : l'aîné, Charles, ravi trop tôt aux arts qu'il honorait, fut un sculpteur distingué et devint membre de l'Académie des beaux-arts à l'Institut; le troisième, Adrien, mort naguère conseiller à la cour de cassation, porta dans la ma-

gistrature toutes les vertus et une partie des talents de son père; le second est l'académicien qui va nous occuper. Dupaty avait bien raison de dire, au début de son discours de réception : « Il est des familles qu'un penchant irrésistible entraîne vers les arts, la littérature ou les sciences.

Dupaty fut enlevé fort jeune par la réquisition, et quoique d'une constitution délicate, il fut incorporé dans la marine. Il servit à bord des vaisseaux de la République, d'abord comme simple matelot, ensuite comme aspirant. Il avait ce grade lorsqu'il prit part au mémorable combat du 2 juin 1794, où il se signala par sa bravoure. Passé dans le corps des ingénieurs hydrographes, il fut employé sur les côtes d'Espagne, puis il entra dans le génie militaire. Mais les camps, avec leurs loisirs et leurs travaux inactifs pour l'esprit, ne purent longtemps satisfaire son âme ardente; il accourut à Paris, et se jeta dans la carrière des lettres, qu'il avait toujours préférée. Ses débuts furent des vaudevilles fort applaudis et fort courus, brillants de saillies heureuses et vives et remarquables par un grand nombre de couplets très-piquants, très-spirituels. Le théâtre de l'Opéra-Comique, le théâtre Louvois, le Théâtre-Français se partagèrent aussi les produits de sa veine féconde et goûtée du public. Feydeau eut entre autres, l'*Opéra-Comique*, petite pièce charmante, l'un des chefs-d'œuvre du genre : tout l'acte n'offre, à proprement parler, qu'une seule situation; mais cette situation est ingénieuse, et les scènes sont si bien filées, le

dialogue est si naturel, si bien coupé, si facilement spirituel, que le plaisir se renouvelle à chaque instant et l'agrément ne tarit pas. Feydeau eut encore *Ninon chez Mme de Sévigné*, opéra-comique de bon ton et de bon style.

Les Valets dans l'antichambre furent représentés en 1802. Cette pièce eut une immense réussite; elle fit beaucoup de bruit, trop de bruit pour le repos de Dupaty; car quelques valets, devenus grands seigneurs, dont l'auteur paraissait se moquer, eurent l'art d'intéresser en leur faveur la police, qui, épousant leurs ressentiments, défendit les représentations. Puis, la pièce prohibée, on persécuta l'auteur : sous prétexte qu'il appartenait à l'Etat, n'ayant point encore son congé, il fut entraîné sur les côtes de l'ouest et retenu prisonnier sur un ponton à Brest, en attendant qu'on l'embarquât pour St-Domingue. La rigueur injuste du gouvernement s'adoucit enfin, et au bout de quelques mois, l'arrêté qui exilait le prisonnier fut rapporté. Plus tard, Napoléon, « au » faîte de sa gloire, eut la générosité de reconnaître » son erreur, a dit Dupaty lui-même; il lui fit » offrir de l'en dédommager; mais l'écrivain devait » aux lettres une indépendance préférable à la for- » tune, il les cultivait avec délices pour elles-mêmes, » il leur resta fidèle. » Depuis, et sous l'Empire même, la pièce, remise au théâtre avec quelques modifications, sous le titre de *Picaros et Diégo*, s'y est toujours maintenue et a été vue et applaudie de nous tous. Il en est de même du *Séducteur en voyage*,

joué un nombre infini de fois à l'Opéra-Comique, sous le titre des *Voitures versées.*

Lorsqu'on lui fit subir cette rude détention de Brest, Dupaty était dans toute la force de la jeunesse et d'un tempérament de joyeuse humeur. Les gendarmes qui l'escortaient vers sa destination le traitaient avec un luxe consciencieux de sévérité; lui, tirait parti des plus bizarres circonstances et s'amusait à tromper ses farouches gardiens au moyen des ruses les plus divertissantes. Peut-être est-ce là l'origine de la *Prison militaire*, grande comédie en cinq actes, représentée avec éclat et qui ne fut pas jugée indigne d'être mise sur les rangs pour le concours des prix décennaux. Cette comédie, l'une des plus habilement intriguées que nous ayons au théâtre, abonde en situations plaisantes, neuves et originales, en détails du comique le plus réjouissant.

L'*Avis aux mères*, comédie en vers, applaudie par le public du Théâtre-Français, est un tableau de famille agréablement dessiné, une leçon de morale présentée avec esprit. Ce qu'elle renferme de défectueux, au point de vue de la conception et de la vraisemblance, est amplement racheté par une foule de vers piquants, de jolis traits, d'épigrammes élégamment tournées, et par un dialogue d'une vivacité brillante. « Ce succès, disait Alexandre Duval à Dupaty qu'il recevait, ce succès aurait dû vous appeler à de nouveaux triomphes dans le genre élevé; mais séduit par les chants du second théâtre lyrique, ou étourdi par le tambourin joyeux du

vaudeville, vous avez dispersé de charmantes idées qui, plus grandement traitées, plus mûrement méditées, auraient moins contribué peut-être à votre amusement, mais beaucoup plus à votre renommée. »

Il nous resterait à parler d'un grand nombre de pièces de ce gracieux, spirituel et fécond écrivain dramatique; citons au moins les titres de quelques-unes encore, qui ont obtenu des succès de vogue et des succès d'estime : le *Chapitre second*, un acte; d'*Auberge en Auberge*, trois actes; la *Jeune Prude*, un acte; *Mademoiselle de Guise*, trois actes; le *Camp de Sobieski*, deux actes; *Intrigue aux fenêtres*, un acte; *Françoise de Foix*, trois actes; *Félicie*, trois actes; le *Poëte et le Musicien*; l'*Amant par vanité*, trois actes, en vers; le *Portrait de Préville et Arlequin sentinelle*, un acte; *Arlequin tout seul*, un acte; *Sophie, ou la malade qui se porte bien*, deux actes; le *Jaloux malade*, un acte; la *Jeune Mère*, deux actes; *Agnès Sorel*, trois actes; *Un Dernier Jour de fortune*, un acte, avec M. Scribe, etc.

Toutes ces productions d'une plume féconde avaient placé Dupaty au premier rang des esprits ingénieux et délicats; mais elles étaient loin de faire présager l'auteur d'un poëme satirique en trois chants, dont l'apparition, en 1819, fit une sensation profonde, les *Délateurs, ou trois années du* XIXe *siècle*, élan vigoureux et hardi d'une indignation généreuse, œuvre de circonstance qui promet de vivre longtemps. Cette belle et grande satire

d'une époque de réaction sanglante étincelle de verve, d'éclat, de raison, de finesse et de malice.

Dupaty a publié, en 1823, l'*Art poétique des jeunes gens, ou lettres à Isaure sur la poésie*, bon ouvrage qui contient de brillantes esquisses, des jugements pleins de goût et de charme sur les poëtes anciens ; en outre, il a fourni à l'*Encyclopédie moderne* l'excellent article *Académie ;* il a coopéré à la rédaction de plusieurs journaux littéraires, la *Minerve*, l'*Abeille*, le *Miroir*, l'*Opinion ;* convive des Dîners du Vaudeville et membre du Caveau, il a payé sa bonne quote-part de chansons aux recueils lyriques de ces deux sociétés ; et, membre de la Société des enfants d'Apollon, il a prononcé devant elle, aux séances publiques, plusieurs discours ensuite imprimés.

Dupaty a, dit-on, laissé en mourant des œuvres dramatiques supérieures à toutes celles qu'il a produites : une principalement (*Isabelle de Palestine*), digne en tout point des *Délateurs*, et dont la lecture a laissé de profonds souvenirs à ceux qui furent admis à l'entendre. Duval y applaudissait « la grandeur du sujet, la noblesse du style, l'harmonie des vers, la justesse des pensées, l'énergie de l'expression et cette raison éclairée qui écarte tout ce qui tient à l'emphase et au mauvais goût ». M. de Musset n'en parle pas d'une façon moins élogieuse dans son discours de réception. Tout nous fait donc supposer que cet ouvrage si remarquable ne fera que gagner en passant sous les yeux d'un public plus nombreux, et

que le succès, qui ne fit jamais défaut au travail consciencieux, viendra à son tour couronner l'œuvre et mettre le sceau à la renommée du poëte.

XI.

M. ALFRED DE MUSSET.

1852.

M. LOUIS-CHARLES-ALFRED DE MUSSET naquit à Paris le 11 décembre 1810. Son père, M. de Musset-Pathay, eut deux fils et leur ouvrit lui-même la carrière littéraire. Ecrivain distingué, outre un nombre assez considérable d'ouvrages dans tous les genres, il a laissé sur J.-J. Rousseau de solides et sérieux mémoires. Nous n'avons pas à dire quel rang élevé occupe l'aîné de ses deux fils, le délicat auteur des *Femmes de la Régence*, parmi les littérateurs aimés de ce siècle; le second, M. Alfred de Musset est l'académicien qui va nous occuper; mais nous ne pouvions arriver jusqu'à lui sans faire remarquer avec Dupaty cette mystérieuse et irrésistible vocation qui entraîne vers les lettres ou les arts quelques familles prédestinées.

La biographie de M. A. de Musset est assez courte, comme celle des écrivains qui font leur vie simple, probablement comme il dirait lui-même, avec sa malicieuse finesse, pour la faire avec soin. Dès ses

plus jeunes années il devançait l'avenir par la vivacité de son esprit et la précocité de son intelligence. C'était un de ces enfants sur lesquels on prophétise en style familier : « Cet enfant ira loin. » La prophétie ne s'accomplit pas toujours; mais avec M. de Musset, on la répétait encore qu'elle était déjà réalisée. Elève du collége Henri IV, les études du futur auteur du *Spectacle dans un fauteuil*, furent solides, complètes et brillantes. En 1825, il remportait au grand concours le deuxième prix de philosophie. Frayssinous était alors grand maître de l'Université. L'âge du jeune lauréat lui parut si hors de mesure avec un tel succès, qu'il ne pouvait contenir sa surprise, et l'illustre prédicateur serrait paternellement entre ses bras le collégien de quinze ans, qui cessait déjà de l'être, en l'appelant « son cher enfant ». Peu de temps après, M. de Musset quittait pour toujours les bancs de l'école.

Ses premiers vers (*Contes d'Espagne et d'Italie*), bien que défectueux à de certains endroits, n'en réussirent pas moins. Un vrai poëte s'y annonçait : cavalièrement, a-t-on dit; mais chez un rimeur aussi jeune, la faute n'était pas effrayante. M. Nisard le disait en recevant M. de Musset : « Votre recueil avait des défauts ; mais tandis que chez d'autres les défauts ont l'air de tenir à leur chair et à leurs os, vous portiez les vôtres comme un déguisement pour un jour de plaisir. On sentait que le naturel et la franchise prendraient bientôt le dessus, et que cette source jaillissante de vive et fraîche poésie, qui

sortait mêlée d'un peu de vase, à vingt pas de là coulerait pure et limpide. »

M. Nisard dit vrai : la séve juvénile dispersée à tous vents, une grave transformation s'opère chez l'auteur des joyeuses chansons andalouses. Peu à peu il se fait homme, et insensiblement il apprend à connaître cette humanité dont il se raillait naguère si lestement. Sa muse, battue par la tempête des douleurs humaines, et blessée aux aspérités de cette vie, s'était repliée en elle-même; elle souffrit, médita, et acquit cette sensibilité qu'elle voilera bien un peu parfois sous le vif éclair de son rire, mais qui ne l'abandonnera plus désormais. Les *Vœux stériles*, où elle se montre pour la première fois sous son véritable jour; la *Coupe et les Lèvres*, petit poëme dans lequel elle éclate en accents passionnés; *Rolla*, cette plainte amère; les quatre *Nuits* et les *Stances à la Malibran*, ces tristes et douces harmonies; la *Lettre à M. de Lamartine*, ce cri de douleur : tous ces poëmes jaillissent du cœur comme le sang d'une blessure. On a dit de ces pages qu'elles étaient les meilleures de M. de Musset; nous ne saurions le décider, mais à coup sûr elles resteront comme quelques-unes des plus hautes expressions de la muse contemporaine.

Si nous en croyons la date de la naissance de la *Confession d'un enfant du siècle* (1836), cette veine d'émotion ne s'arrêta pas aux poésies que nous venons de nommer : après qu'elle eut mis dans le droit chemin la muse qui s'égarait, elle se répandit

dans le beau roman auquel M. de Musset mettait alors la dernière main. Ici, seulement, au poëte succède le philosophe, ou, ce qui est plus sensé, le poëte-philosophe. « A ne prendre, dit M. Sainte-Beuve, que les observations et maximes morales qui abondent dans ce livre, on ferait un petit recueil de pensées isolées, sans transition, un chapitre à la façon de La Rochefoucauld, qui classerait le romancier de vingt-cinq ans parmi les moralistes les plus scrutateurs. » Qu'on joigne à ces rares qualités celles toujours recherchées d'un style pur et solide, et l'on pourra hardiment mettre la *Confession d'un enfant du siècle* à côté de *René* et d'*Adolphe* comme l'étude psychologique la mieux réussie sur la jeunesse, au temps de M. de Musset.

Son auteur, cependant, ne devait pas conserver longtemps cette sérieuse allure. Tant pis pour qui voudrait avoir le dernier mot de sa muse : elle est si multiple et si preste, cette muse charmante, qu'à peine a-t-on fait quelques pas à sa piste, elle vous a déjà égaré au milieu des difficultés les moins explicables de l'esthétique. Tour à tour riante et rêveuse, moqueuse et désolée, coquette et naïve, croyante et sceptique, profonde et superficielle, hautaine et compatissante, sensuelle et platonique, élégante et aristocratique, toujours elle est insaisissable.

Ainsi, ces hymnes de mélancolie fougueuse et de tristesse passionnée que nous citions tout à l'heure à peine chantées, elle reparaissait plus folâtre que jamais, et, de cette plume fine et légère qui avait écrit

Mardoche et *Namouna*, mais encore humide des larmes de l'*Enfant du siècle*, elle traçait ces petits chefs-d'œuvre qu'on nomme les *Comédies et Proverbes*. On sent toutefois, dans les premiers, la salutaire révolution qui se fit dans le talent de leur auteur de 1830 à 1834. *Lorenzaccio*, les *Caprices de Marianne*, *André del Sarto* (1833), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), ont presque une gravité de tragédie ; mais les autres : *Fantasio*, la *Nuit vénitienne* (essayée sans succès à l'Odéon en 1834), la *Quenouille de Barberine*, le *Chandelier* (1835), *Il ne faut jurer de rien* (1836), etc., etc., contiennent le talent de M. de Musset en ses sens les plus divers. Esprit, passion, fantaisie, vérité, observation, *humour*, mélancolie, malice, raison, folie, profondeur, il a tout semé dans ces comédies charmantes. Aussi, lorsque, transportées du livre à la scène, sur les prières instantes de ce grand monde que s'est plu à peindre l'auteur du *Caprice*, les applaudissements les accompagnèrent-ils sur le théâtre avec la même chaleur qu'ils les avaient accueillies dans les salons. On les jouait hier, et on les jouera encore demain ; tant il est vrai que les choses véritablement bonnes finissent toujours par avoir leur règne, et que, pour arriver un peu tard parfois, ce règne n'en est pas moins durable.

Ce succès qui suit M. de Musset partout où il lui plaît d'aller et quelque forme qu'il revête, ne l'abandonna pas quand vint au jour son volume de *Nouvelles*. Les petits romans qu'il renferme sont

peu nombreux, mais composés soigneusement; les sujets en sont gracieux, lorsqu'ils ne sont pas touchants, et toujours pleins d'intérêt. Quant au style, « c'est, dit M. Nisard qui s'y connaît, la plume de l'abbé Provost, tenue d'une main plus légère ». Le *Fils du Titien*, *Emmeline*, *Frédéric et Bernerette*, surtout, sont d'un charme exquis, et respirent en outre cette mélancolie douce qui devient de plus en plus familière à M. de Musset. « Quelle est, lui disait encore M. Nisard, quelle est cette poésie qui surnage ainsi parmi tout ce que vous avez écrit, jeunesse de sentiment et de pensée, frais coloris, musique intérieure que vous savez seul noter? Je l'ignore, mais je la sens et l'impression en est charmante. On ne dira pas de vous, Monsieur, ce qu'Ovide a dit de lui, que tout ce que vous voulez écrire est un vers; on dira que tout ce que vous écrivez est d'un poëte. Là est votre gloire. Vous êtes poëte en un temps qui lit plus de vers par respect humain que par goût; et ce temps est tout étonné de vous lire avec plaisir, et il vous applaudit de la douce violence que vous lui faites. Il est plus aisé de dire à quel rang vous appartenez qu'à quel genre. Poëmes dramatiques, élégies, contes, satires inclinant vers l'épître, chansons, stances, tous ces genres vous doivent ou des modèles agréables ou quelques beautés nouvelles. Il y a des gens qui cherchent encore un sonnet sans défaut : je pourrais leur en montrer plus d'un dans votre dernier recueil. Enfin, lorsqu'il vous plaît de traduire un poëte an-

cien, vous écrivez d'original. L'ode d'*Horace à Lydie*, dans vos vers si aisés, si vifs et si fidèles, est-elle plus d'Horace que de vous ? »

Que pourrions-nous ajouter après ces éloges gracieux et sincères d'un grand critique ? Rien, du moins en ce qui concerne les œuvres et le talent de M. de Musset; mais il nous reste un mot à dire comme biographe. A l'époque du ministère de M. de Montalivet, le duc d'Orléans, si vivement regretté par l'ami et le poëte, dans ses *Stances du Treize Juillet*, avait fait nommer M. de Musset bibliothécaire du ministère de l'intérieur. Un des ministres de la République dont nous fûmes récemment gratifiés lui a retiré cet emploi : son indifférence en matière de politique aurait, dit-on, déterminé cette rigueur. Si le fait est réel, n'est-ce pas pour le délicat penseur, un mérite de plus que la cause de cette petite infortune ? Ajoutons cependant, que le gouvernement qui nous régit à cette heure a réparé près du poëte les torts de celui qui l'a précédé, et que M. de Musset est aujourd'hui bibliothécaire du ministère de l'instruction publique.

XXV.

E FAUTEUIL DE CHATEAUBRIAND.

LE FAUTEUIL DE CHATEAUBRIAND.

I.

D'ARBAUD.

1634.

François d'Arbaud, sieur de Porchères, né à Saint-Maximin en Provence, vers 1580, mort en Bourgogne en 1640. Dans sa jeunesse il vint à Paris, où il reçut des leçons de poésie de Malherbe, qui l'aima toujours et lui légua en mourant la moitié de sa bibliothèque. D'Arbaud était un grand admirateur de ce poëte, qu'il cherchait volontiers à imiter, en quoi il réussissait passablement, témoin une ode assez belle qu'il composa à la louange du cardinal de Richelieu, pour le remercier de lui avoir donné place parmi les premiers académiciens.

On ne connaît de lui qu'un volume : *Paraphrase des psaumes graduels* (1633), suivie de quelques poésies sur divers sujets. Il a encore quelques petits poëmes disséminés dans les recueils de son époque,

entre autres, dans celui de 1607 qui a pour titre : *Le Parnasse des plus excellents poëtes de ce temps;* un sonnet sur les yeux de la belle Gabrielle d'Estrées, qui lui valut, dit-on, une pension de quatorze cents livres. Cette pension, s'il l'eut, ne lui demeura pas toute sa vie : car, dans la préface de ses *Psaumes*, il se plaint lui-même de la rigueur de sa fortune. Ce qu'il y a de certain, c'est que Boisrobert, « à qui, dit Pellisson, tout le monde rend aujourd'hui ce témoignage que jamais homme qui fut en faveur n'eut l'humeur si bienfaisante », lui fit accorder par le cardinal de Richelieu une pension de six cents livres.

D'Arbaud avait pris pour sujet de son discours, le vingtième et dernier prononcé dans la Compagnie, l'*Amour des sciences*.

II.

PATRU.

1640.

Olivier Patru, né à Paris en 1604, mort en 1681. Enfant rempli d'esprit et de beauté, il était l'idole de sa mère, une riche procureuse, qui, lui voyant de l'aversion pour les livres d'études et de la passion pour les romans, jetait les premiers au feu et lui prodiguait les seconds; et puis, une fois la semaine, elle réunissait ses amies, et là, devant elles,

demandait à son fils compte de ses lectures. Celui-ci les racontait à merveille, et charmait son auditoire, qui grossit à tel point qu'il fallut rompre avec ces sortes d'assemblées.

Grâce au bon naturel de Patru, cette éducation singulière n'eut pas les résultats fâcheux qu'elle pouvait faire craindre. Au contraire, il fut l'un des esprits les plus justes et les plus solides de son temps. Il se fit avocat et devint l'un des coryphées du barreau d'alors. Moins orateur peut-être, mais aussi moins déclamateur que Lemaître, son rival, il fut le premier qui parvint un peu à purger l'éloquence judiciaire de ces divagations érudites, de ces prétentions au savoir, de ce mauvais goût qui l'infectèrent si longtemps. Il se forma sur Cicéron, qu'il étudiait avec amour; et pour se rendre ce modèle plus familier, il traduisit à deux reprises l'une de ses plus belles oraisons : *Pro Archiâ*.

Les *OEuvres de Patru*, plaidoyers et écrits littéraires, ont été plusieurs fois réimprimées. L'opinion de ses contemporains le plaçait à la tête des gens de goût; tous se faisaient un devoir de le consulter, et regardaient ses arrêts comme des oracles émanés d'un autre Quintilien. Bouhours l'appelait « l'homme du royaume qui savait le mieux notre langue »; Vaugelas voyait en lui l'écrivain le mieux fait pour tracer les lois de la rhétorique, et Boileau le louait de bien écrire. Sa diction, en général, est effectivement assez pure et saine : il s'évertuait beaucoup à la correction du langage, et il est un de nos premiers

grammairiens qui aient contribué à l'épurer. Peu travailleur de sa nature, et minutieux à l'excès dans le soin qu'il apportait à polir ses écrits, il ne produisit pas autant qu'il promettait et qu'on attendait de lui. L'embarras de ses affaires et sa mauvaise fortune arrêtèrent aussi l'essor de sa plume, et l'on sait qu'il fut forcé de se défaire de sa bibliothèque, à laquelle il tenait beaucoup; heureusement l'acheteur fut cet excellent Boileau qui la lui paya et lui en laissa la jouissance viagère. La pauvreté ne put altérer la gaieté de son humeur ni troubler la sérénité de son visage, et il lui arriva plus d'une fois de soulager plus pauvre que lui.

Une épître dédicatoire qu'il écrivit pour une édition du *Nouveau Monde de Laët*, le fit connaître de Richelieu. Le cardinal, quand les Elzévir lui présentèrent ce livre, lut et relut cette épître, la trouva d'un style merveilleux, et se promit bien de faire de l'auteur un académicien. Patru cependant arriva à l'Académie sans l'intervention de Son Eminence. Il eut pour concurrent l'abbé d'Aubignac, comme on le voit par une lettre de Chapelain à Balzac: « L'abbé d'Aubignac, pensant avoir un pied dans l'Académie, *repulsam passus est*, à cause d'un libelle qu'il avait fait contre la *Roxane* de M. Desmarets; on lui a préféré M. Patru, cet excellent avocat notre ami. » Patru fut le premier membre élu depuis que l'Académie avait complété son nombre de quarante. Il lut, à sa réception, un remercîment dont on demeura si satisfait, qu'on fit une obligation à tout

nouvel élu de prononcer un discours de même genre; et ce fut là l'origine des discours de réception. Ses talents et son caractère lui acquirent une grande influence dans la Compagnie. Un jour d'élection, on allait ballotter pour un candidat de haute volée, mais complétement illettré; il ouvrit la séance par l'apologue suivant : « Messieurs, un ancien Grec avait une lyre admirable; il s'y rompit une corde : au lieu d'en mettre une de boyau, il en voulut une d'argent. Et la lyre, avec sa corde d'argent, perdit son harmonie. » Le grand seigneur, cette corde d'argent, fut repoussé.

III.

POTIER DE NOVION.

1681.

Nicolas Potier de Novion, né en 1618 d'une famille également considérable dans la robe et dans l'épée, mort en 1693. Il avait un discernement exact, de grandes lumières et une éloquence vive et précise. Après avoir été conseiller au parlement en 1637, président en 1645, il fut appelé à la première présidence en 1678. Il abusa bientôt de l'autorité qu'il avait sur cette compagnie. « On s'aperçut, dit Saint-Simon, que Novion falsifiait les arrêts à la signature, longtemps avant qu'on osât s'en plaindre. Les principaux du parlement

finirent cependant par rapporter au roi les gentillesses du président, en les peignant des couleurs qu'elles méritaient; et il aurait été chassé, sans la protection de son parent le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, qui pria le roi de permettre que Novion pût donner sa démission. »

Veut-on un modèle de ridicule, voici le discours de réception de ce *Monsieur le Premier* : « Messieurs, je dois à vos illustres fondateurs les premiers succès de ma vie. Ils me facilitèrent les moyens d'entrer dans les places que mes aïeux avaient autrefois occupées. Si vous me communiquez vos lumières, je saurai les faire valoir. Les Athéniens avaient bâti leur lycée à côté de l'aréopage; la langue d'Ulysse ne contribua pas moins à la prise de Troie que les armes d'Achille. Je viens prendre aujourd'hui ma place parmi vous : quand Hercule veut être citoyen de Corinthe, personne n'en doit refuser l'avantage. »

« On ne sait, ajoute d'Alembert après avoir rapporté ce discours, qui, pour l'honneur de son auteur, ne fut point imprimé parmi les autres discours de réception, on ne sait qui est l'Hercule dont le nouvel académicien voulait parler. Si c'était lui-même, comme on est tenté de le croire, le discours qu'on vient de lire n'est pas un des plus dignes travaux du nouvel Alcide. » Il faut convenir que l'Académie n'a pas toujours été récompensée de s'être montrée si facilement accessible aux grands seigneurs.

C'est sans doute à ces divers faits peu *louables* qu'il faut attribuer le silence gardé sur cet académicien par l'abbé d'Olivet dans son *Histoire*, silence assez mal déguisé sous cette excuse inadmissible : « J'ai demandé, dit l'abbé, j'ai longtemps attendu des mémoires sur la vie de cet illustre magistrat ; et me voilà enfin obligé de publier mon ouvrage sans avoir pu l'embellir d'un article qui devait en faire un des principaux ornements. » C'est là tout l'éloge qu'il lui a consacré, et ne serait-ce pas trop peut-être ?

IV.

GOIBAUD DUBOIS.

1693.

PHILIPPE GOIBAUD DUBOIS, né à Poitiers en 1626, mort à Paris en 1694. Arrivé à Paris sans savoir autre chose que jouer du violon, il se fit maître de danse. C'est en cette qualité qu'il entra chez Louis Joseph de Guise, encore enfant. Le jeune prince conçut un si vif attachement pour lui, qu'il ne voulut point d'autre gouverneur. Agé de trente ans déjà, le maître de danse se mit donc résolûment aux éléments de la langue latine, sous la direction des savants hommes de Port-Royal. En de si dignes mains, il devint bientôt lui-même fort lettré. « Il prit même assez leur manière d'é-

crire : ce style grave, soutenu, périodique, mais un peu lent et trop uniforme », dit d'Olivet.

A peine eut-il terminé avec beaucoup d'honneur l'éducation du duc de Guise, il eut la douleur de le voir mourir à la fleur de l'âge. Alors, maître absolu d'un grand loisir, il se consacra tout entier à transporter dans notre langue les ouvrages de S. Augustin et de Cicéron, qu'il jugea les plus utiles. Il traduisit une partie considérable des œuvres du premier, les *Lettres* et les *Confessions* notamment; et, du second, les traités *des Offices*, *de la Vieillesse*, *de l'Amitié*. On lui reproche avec raison d'avoir trop jeté dans le même moule ces deux écrivains si divers, et de leur avoir trop prêté à l'un et à l'autre son style personnel. L'abbé d'Olivet rapporte, à ce sujet, une anecdote assez plaisante : « Une dame de goût me demanda, dit-il, comment il se pouvait faire que S. Augustin et Cicéron, deux auteurs qui ont écrit sur des matières si différentes, et qui ont vécu en des temps si éloignés l'un de l'autre, eussent un style tout à fait semblable. Je lui demandai à mon tour où elle avait donc trouvé cette prétendue conformité. Est-ce, ajoutai-je, dans le choix ou dans l'arrangement des mots? Est-ce dans le tour des pensées? — C'est, me dit-elle, dans M. Dubois. J'y trouve que S. Augustin et Cicéron étaient deux grands faiseurs de phrases qui disaient tout sur le même ton. »

Dubois n'occupa le fauteuil que quelques mois.

A en juger par l'unanimité des suffrages qui se porta sur lui à son élection, et par les éloges qui lui furent prodigués à sa réception et à celle de son successeur, ses contemporains avaient plus que de l'estime pour ses talents et ses vertus.

V.

CHARLES BOILEAU.

1694.

Charles Boileau, né à Beauvais, mort à Paris en 1704, ne tenait en aucune sorte à la famille du grand poëte. Il obtint, par ses prédications, une réputation assez grande pour que la cour désirât l'entendre; Louis XIV le goûta et le récompensa par le don de l'abbaye de Beaulieu. Deux volumes de ses sermons parurent après sa mort, en 1712. Il a même eu, comme Massillon et Bourdaloue, l'honneur d'avoir ses *Pensées* recueillies en un volume à part. On trouve dans ses sermons sinon de l'éloquence, au moins de l'esprit, et Bourdaloue disait de lui « qu'il en avait deux fois plus qu'il n'en fallait pour bien prêcher ».

Quand l'abbé de Beaulieu mourut, quelque temps après Bossuet, il était directeur de l'Académie, et l'abbé Régnier dit, à la réception de son successeur : « A peine avions nous achevé de rendre les derniers devoirs de la piété chrétienne au grand prélat dont

la mémoire nous sera toujours précieuse, qu'un second malheur, un malheur inconnu à l'Académie depuis sa naissance, nous enleva tout d'un coup celui qui était à notre tête. Jusqu'alors il ne nous était point encore arrivé de perdre aucun de ceux qui y sont unis de temps en temps par le sort, au choix duquel nous avons accoutumé de nous en rapporter, et du moins, durant leur magistrature, la mort les avait toujours ou respectés ou épargnés, comme si c'eût été un temps où elle n'eût aucun droit sur eux. Celui qu'elle nous a enlevé de la sorte était un homme célèbre par l'éloquence de la chaire, propre à se concilier l'estime et la bienveillance de tout le monde par le caractère de son esprit et de ses mœurs, et cher à l'Académie par l'attachement qu'il avait pour elle. »

VI.

ABEILLE.

1704.

Gaspard Abeille, né vers l'an 1648 à Riez, en Provence, mort à Paris en 1718. Venu jeune à Paris, il s'y fit avantageusement connaître, et son esprit fut goûté du maréchal de Luxembourg, qui se l'attacha comme secrétaire. Il fut aussi recherché du duc de Vendôme, estimé du prince de Conti. Sa gaieté naturelle, ses plaisanteries piquantes char-

maient les plus brillantes sociétés. Son visage, fort laid et sillonné de rides, se grimait avec une merveilleuse facilité, et c'était plaisir de le voir, quand il donnait lecture d'un conte ou d'une comédie, donner à cette physionomie mobile le masque des différents interlocuteurs.

Abeille dut à son esprit de conversation, à son esprit de conduite dans le monde, à la bienveillance de son âme, une vie heureuse et honorée. Quant à son talent et à ses œuvres, il est à peine utile d'en faire mention, tant l'oubli leur est légitimement acquis. Quoique engagé dans l'état ecclésiastique, il écrivit beaucoup pour le théâtre, donna d'abord quelques tragédies sous son nom, puis, cédant aux observations de personnes scrupuleuses, fit paraître le reste de ses œuvres dramatiques sous le couvert de la Thuillerie, comédien du temps. Ses ouvrages ne laissèrent pas de réussir, en un moment où Corneille et Racine avaient cessé d'écrire, où Crébillon et Voltaire n'existaient pas encore, alors enfin que Campistron et Lagrange-Chancel étaient les princes de la scène. Son *Coriolan* (1676), la plus supportable de ses tragédies, eut même quelque vogue, et Racine et Corneille, qui en eurent connaissance, augurèrent bien, dit-on, de l'avenir du jeune tragique.

Il existe une anecdote sur Abeille, anecdote controuvée tant que l'on voudra, mais à laquelle on ne peut s'empêcher de songer toutes les fois qu'on prononce son nom, tant elle est caractéristique, tant

elle est bien trouvée si elle n'est vraie. Le personnage d'une de ses pièces disait :

> Vous souvient-il, ma sœur, du feu roi notre père ?

L'acteur chargé du rôle resta court après ce vers ; un plaisant du parterre riposta par le suivant :

> Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère.

De quoi l'on a fait l'épigramme suivante :

> Cy-gît un auteur peu fêté
> Qui crut aller tout droit à l'immortalité ;
> Mais sa gloire et son corps n'ont qu'une même bière ;
> Et quand Abeille on nommera,
> Dame Postérité dira :
> « Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère. »

VII.

MONGAULT.

1718.

Nicolas-Hubert Mongault, né à Paris en 1674, mort en 1746, était fils naturel de Colbert Pouange. Au collége Duplessis, où il fit ses études, son application et son esprit lui méritèrent l'affection de Rollin. Entré à l'Oratoire à seize ans, et plus tard chargé de professer les humanités à Vendôme, la faiblesse de sa poitrine lui rendit bientôt impossible l'exercice de son emploi, et il quitta la congrégation. L'archevêque de Toulouse, Colbert, qui s'intéressait à lui, l'attira dans sa maison, lui prodigua ses bien-

faits et son amitié; mais Mongault, adonné aux lettres, aspirait au séjour de Paris, si utile à l'écrivain. Il obtint enfin la liberté d'y venir, et ne tarda pas à se voir admis à l'Académie des inscriptions. Il donna aux *Mémoires* de cette Compagnie deux dissertations également recommandables par le savoir et le style, la première sur les honneurs divins rendus aux gouverneurs des provinces sous la république romaine, la seconde sur le *Faunus*, ou temple de Tullia.

C'est principalement comme traducteur que l'abbé Mongault est réputé. Il s'était fait un nom par sa traduction de l'*Histoire d'Hérodien* (1700); et son mérite reconnu lui valut d'être chargé, en 1710, de l'éducation du fils aîné du duc d'Orléans. L'abbé s'attacha à sauver le jeune prince de la corruption de ce temps-là. Il se concilia l'estime et la bienveillance de son élève, et reçut, en récompense de ses soins, les abbayes de Chartreuse et de Villeneuve, et la place de secrétaire général de l'infanterie, dont le duc de Chartres était colonel.

En 1714, l'abbé Mongault augmenta sa renommée par sa traduction des *Lettres* de Cicéron à Atticus, traduction vraiment fidèle et charmante, d'une liberté de style singulière et qui semble être une exactitude de plus, puisque c'est la qualité la plus convenable au genre épistolaire. Les notes annexées à cette traduction sont d'une érudition choisie, d'une précision, d'une justesse et d'un goût dignes d'éloges.

La santé chancelante de l'abbé Mongault l'empêcha de se livrer à d'autres ouvrages importants qu'il méditait. Les vingt dernières années de sa vie furent continuellement éprouvées par des douleurs de gravelle ou par des vapeurs. On lui demandait ce que c'était que cette dernière maladie : « Elle est bien terrible, répondit-il, elle fait voir les choses telles qu'elles sont. » On a attribué ces vapeurs de l'abbé à une ambition non satisfaite ; le trait suivant semble répondre à cette inculpation injuste : l'abbé Dubois, devenu premier ministre, désirait que le duc de Chartres vînt travailler avec lui ; il pria son précepteur de l'y engager : « Je n'abuserai jamais de la confiance du prince pour l'engager à s'avilir », telle fut la réponse de Mongault ; n'en aurait-il pas su trouver d'autre s'il eût été ambitieux ?

« Quelque plaisir qu'on eût à lire ses ouvrages, dit son successeur, on ne le préférait point à celui de converser avec l'auteur..... Né avec ce discernement prompt qui pénètre les hommes, il joignait à la sagacité qui saisit le ridicule l'indulgence qui le fait pardonner ; au talent d'une plaisanterie fine, un talent encore plus rare, celui d'en connaître les termes. Avec moins d'esprit qu'il n'en avait, il aurait pu usurper la réputation d'en avoir davantage. En se rendant redoutable dans la société, il ne cessa jamais d'y être aimable. Sa faveur auprès des grands fut toujours égale, parce qu'elle était méritée. On ne déplaît sans sujet que lorsqu'on a plu sans motif. Je parlerais de ses liaisons intimes avec les gens de

lettres si l'amitié entre eux devait être un sujet d'éloges. Leur devoir est d'éclairer les hommes; leur interêt, de vivre dans une union qui réduise leurs ennemis à une jalousie impuissante et peut-être respectueuse. »

VIII.

DUCLOS.

1747.

Charles Pineau Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de celle des inscriptions et belles-lettres, historiographe de France, naquit en 1704, dans une condition obscure, à Dinan en Bretagne. Ses parents qui, malgré leur pauvreté, rêvaient pour lui une existence plus heureuse que la leur, le destinaient à la magistrature. Il fit des études et les fit bonnes; après quoi il se rendit à Paris, dans l'intention de les achever par son droit. Mais, abandonné à lui-même, sans expérience et sans conseils, au sein d'une société qui n'en avait que de mauvais à donner, Duclos se laissa facilement entraîner. On le vit négliger le projet qui l'avait amené, et bientôt l'oublier tout à fait parmi les plaisirs offerts par la grande ville à tout venant.

Duclos, cependant, n'était pas homme à faillir. Il avait de l'esprit : il le prodigua ; son siècle n'en voulait pas davantage. Le jeune homme fut remarqué,

il plut et trouva des amis. Les premiers furent ces jeunes gens qui, sous le titre d'*Etrennes de la Saint-Jean*, etc., publiaient à leurs heures *de travail* ces contes licencieux dont leur époque fut si friande. Duclos devint leur émule et fut leur rival.

Encouragé par un premier succès, le plus agréable de tous peut-être, le jeune homme s'enhardit. C'est alors que s'échappèrent de sa plume déjà prompte et rompue au métier de l'écrivain, un conte, un roman et quelque chose approchant beaucoup d'une étude de mœurs. Nous les citons, mais seulement par exactitude : *Acajou et Zirphile*, *Mme de Luz* et les *Confessions de M. le comte de* ***, sont des œuvres de peu de mérite et sur lesquelles il y a indulgence à ne pas s'arrêter. Duclos doit faire mieux. En se tournant du côté des études sérieuses il le fit voir et montra en même temps un talent déjà supérieur. Son *Histoire de Louis XI* (1745) est un livre remarquable. Toutefois n'est-ce pas sans raison qu'un critique sévère lui a reproché de manquer de passion et d'éloquence : récit minutieux du règne du sombre châtelain de Plessis-les-Tours, au lieu d'en être le tableau philosophique et raisonné, cette histoire est plutôt l'œuvre d'un observateur que celle d'un historien. Sénac de Meilhan peignait à ce sujet le talent de notre académicien en quelques mots : « La vue de Duclos, dit-il, est nette et juste, mais ne s'étend pas loin ; il connaît l'homme, mais celui de Paris, d'un certain monde, du moment où il écrit. Il sait tracer les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus, des

gens avec lesquels il soupait ; et il n'avait point soupé avec Louis XI. » C'est une critique et un éloge : critique pour le disciple de Tacite, éloge pour le satirique. En effet, ce goût des peintures exactes, qui est un talent, fit la fortune des autres ouvrages de Duclos. Les *Considérations sur les mœurs* (1751), dont la publication vint après celle de l'*Histoire de Louis XI*, passent avec raison pour le tableau le plus intéressant que nous ait laissé le siècle dernier : on a dit qu'elles étaient le chef-d'œuvre de Duclos. « Les *Considérations* suffiraient seules, écrit Beauzée, pour assurer à l'auteur une réputation immortelle. Une philosophie à la fois hardie et discrète, aimable et austère, lumineuse et profonde ; une sagacité qui pénètre dans tous les replis du cœur humain, qui développe toutes les ruses des passions, qui apprécie les hommes dans tous les états ; un goût de probité qui censure les vices sans commettre les personnes, qui fronde les ridicules sans lever les masques, qui ménage les faiblesses sans les autoriser, qui respecte les préjugés sans les épargner, qui pèse les devoirs sans les affaiblir ni les exagérer, tels sont les traits distinctifs de cet ouvrage et les qualités qui le recommandent à la postérité. » Nous accorderons de semblables éloges aux *Mémoires pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle* (1751) : ils font suite aux *Considérations* et méritent la même attention curieuse. Les *Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV*, doivent également occuper une place au moins aussi elevée que les deux

précédents ouvrages. Lorsque Voltaire partit pour la Prusse, il laissa vide la place d'historiographe de France : Duclos en hérita. Ce fut dans cet emploi qu'il composa ces *Mémoires* dont la publication ne put s'opérer que bien longtemps après la mort de leur auteur, pour cause de trop grande impartialité.

Duclos entra à l'Académie française en 1747. Mirabaud, qui mourut en 1755, lui laissa le titre de secrétaire perpétuel. C'est en cette qualité qu'il tint la plume pour la rédaction du *Dictionnaire* publié en 1762, et à laquelle il contribua particulièrement. Outre les savantes et judicieuses *Remarques* qu'il fit sur la *Grammaire de Port-Royal*, remarques qui le mettent au rang de nos meilleurs linguistes, c'est encore à Duclos qu'est due, pour les prix d'éloquence, la substitution des éloges des grands hommes aux lieux communs de morale que Balzac avait fait adopter. Comme on le voit, Duclos fit beaucoup pour l'Académie ; il s'apprêtait à faire davantage, en continuant l'*Histoire* de Pellisson et de l'abbé d'Olivet, mais la mort l'en empêcha. L'Académie des inscriptions, dont il était membre depuis 1739, conserve également les traces de son activité ; et ses recueils, celles de son talent souple et divers.

Cependant ces distinctions ne furent pas les seules qui honorèrent Duclos. Honnête homme avant d'être honnête écrivain, ses concitoyens avaient pu l'apprécier en plus d'une rencontre. En 1744, il fut nommé maire de sa ville natale; quatre ans après

le tiers état le députait aux Etats de Bretagne. Louis XV, qui l'estimait particulièrement, lui avait délivré des lettres de noblesse, et lorsque Duclos se fut compromis en prenant trop vivement la défense de son compatriote et ami La Chalotais, il le défendit tout le premier des ennemis du procureur général : « Laissez-le tranquille, disait-il, c'est un honnête homme qui a son franc parler. » Mais doutant de la constance des rois, Duclos n'en quitta pas moins la France. Ce voyage nous valut les *Considérations sur l'Italie*, « écrit, dit Chamfort, qui ne peut qu'honorer la mémoire de Duclos ».

On a reproché à Duclos une certaine dureté extérieure; mais on la lui pardonne volontiers lorsqu'on sait que cette brusquerie n'était jamais dirigée que contre ceux dont le caractère, la conduite et les mœurs venaient d'eux-mêmes se livrer à la causticité de l'honnête censeur. « La franchise en était l'âme, a dit Dupuy; celle-ci avait pour principe une droiture inaltérable, une probité rigide, un amour plein d'énergie pour le bien et pour le vrai, qui ne connaissait point de détours et peu de ménagements. Il ne cherchait pas à insinuer la vérité, il la poussait pour la faire entrer de force..... Né généreux d'ailleurs, humain, compatissant, son âme s'attendrissait à la vue du malheur et de la misère, et pour les soulager sa main s'ouvrait sans effort. »

Duclos mourut le 26 mars 1772, justement regretté des lettres et de ses amis.

IX.

BEAUZÉE.

1772.

Nicolas Beauzée, né à Verdun en 1717, et mort à Paris en 1789. Ses études se portèrent d'abord sur les sciences exactes, mais il les tourna bientôt vers les langues anciennes et modernes. Après la mort de Du Marsais, il fut chargé des articles de grammaire pour l'*Encyclopédie*. La justesse et l'exactitude de son travail justifièrent pleinement le choix qu'on avait fait de lui ; il est cependant inférieur à son devancier pour la précision. Sa *Grammaire générale* (1767) peut être considérée comme un des ouvrages du siècle dernier où la science du langage a été le plus approfondie. « C'est, disait son successeur, la description de la région métaphysique de la grammaire ; on a quelquefois de la peine à suivre l'auteur au milieu de tant de descriptions arides et d'idées abstraites, mais on est toujours forcé d'admirer la finesse de ses vues, ou l'intrépidité de son courage. » A l'exemple de l'abbé Girard, Beauzée s'occupa aussi de déterminer le vrai sens de ces mots que l'on emploie trop indifféremment l'un pour l'autre ; il ajouta à la précision et à la clarté de notre langue en publiant une nouvelle édition de *Synonymes*, qu'il augmenta considérablement. Les nombreux articles qui

lui appartiennent se recommandent par la justesse et la solidité; ils présentent une logique plus sûre mais moins de finesse que ceux de l'abbé.

Beauzée a reproduit aussi, dans notre langue, quelques écrivains de l'antiquité. Ses traductions de Salluste (1770) et de Quinte-Curce (1789) sont estimables par leur exactitude; mais la chaleur et l'abondance en sont trop bannies. La première a été de beaucoup surpassée par notre académicien du fauteuil de Racine, Dureau-Delamalle. Ce littérateur instruit et laborieux, était rempli de droiture, de candeur et de modestie, indulgent pour les autres et pour lui-même sévère. Boufflers disait de lui à son successeur : « Il sut conserver sa franchise et sa neutralité au milieu de la guerre éternelle des passions et des cabales; et, content du modique fruit de ses travaux littéraires, sa modération lui tint lieu de fortune. » Le roi de Prusse avait voulu l'attirer à Berlin, mais Beauzée aima mieux rester dans sa patrie. L'événement le plus considérable de sa vie, la source des plus douces émotions qu'il eût jamais éprouvées, fut son introduction à l'Académie. Il ne l'avait point sollicitée, et la dut au refus que le roi avait fait de Suard, nommé à la place de Duclos. Sa nomination fut accueillie par tout le monde avec un intérêt marqué : le conseil de l'hôtel de l'Ecole royale militaire, où il avait rempli diverses fonctions depuis dix-neuf ans, lui en adressa ses félicitations, et les officiers de l'hôtel de ville de Verdun, sa patrie, votèrent que, pour exciter l'émulation de

leurs jeunes compatriotes, le portrait de Beauzée serait placé dans la même salle que celui de Chevert; ce portrait était peint par Mlle Beauzée, sa fille.

X.

BARTHÉLEMY.

1789.

Jean-Jacques Barthélemy, membre de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de plusieurs compagnies savantes de l'Europe, grand trésorier de Saint-Martin de Tours, secrétaire général des Suisses et Grisons, etc., est né à Cassis, en Provence, le 20 janvier 1716. Sa famille habitait Aubagne. C'est au sein de cette famille, dont il nous peint, dans de modestes et courts *Mémoires*, l'union et sa sollicitude pour lui, qu'il attendit sa douzième année. Celle-ci à peine révolue, son père, qui jouissait d'une fortune aisée, le conduisit au collége des oratoriens de Marseille, « où (c'est de Boufflers qui parle) il le déposa comme un diamant qui attend tout son éclat du travail du lapidaire ». Il le destinait à l'état ecclésiastique; mais comme le célèbre Belzunce, évêque de Marseille, refusait d'y admettre ceux qui sortaient de l'Oratoire, il passa chez les jésuites, où il compléta ses classes par sa philosophie et sa théologie. De

là, Barthélemy entra au séminaire dirigé par les lazaristes. Une raison prématurée, une aptitude singulière à tous les genres d'étude et surtout, comme il le dit lui-même, « un amour insatiable de travail », lui faisait rechercher, jusque dans ses loisirs, la connaissance des sciences les plus arides. C'est ainsi qu'il apprit, pour se distraire des difficultés théologiques, les langues orientales, telles que l'hébreu, le syriaque, le chaldéen et l'arabe, qui devaient si bien le servir dans la suite. Puis il sortit du séminaire; mais quoique pénétré des sentiments de la religion, peut-être même, dit-il, parce qu'il en était pénétré, il ne donna pas suite à ses premiers projets. Il garda néanmoins l'habit ecclésiastique, qui sera toujours une recommandation, et s'enfonça plus que jamais dans ses chères études.

Il s'occupait alors de numismatique. Cette science, qui semblerait devoir n'offrir à l'histoire que des documents sûrs, si trop souvent, remarque Michaud, les hommes ne se faisaient un jeu d'altérer la vérité même dans les monuments destinés à la constater, cette science l'attirait précisément par les mystères dont elle s'entourait. Mais s'il est des hommes qui devinent plus qu'ils n'apprennent, Barthélemy était de ceux-là. Gros de Bose, qui ne se connaissait pas moins bien en médailles qu'en savants, vit un maître dans l'apprenti. Il l'accueillit, lui fit partager ses travaux, et bientôt le jugeait digne d'être son associé. Cet

honneur fut aux yeux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres une recommandation suffisante. En 1747 elle élisait Barthélemy. Les traités sans nombre que sa reconnaissance lui fit insérer dans les *Mémoires* de cette docte Société sont des chefs-d'œuvre de précision et de clarté. Autrefois on les lisait pour eux-mêmes, on les lit aujourd'hui comme des modèles à suivre. Ce n'étaient là, cependant, que les premiers germes d'une plus magnifique moisson. Lorsque plus tard le duc de Choiseul put apprécier Barthélemy, et l'*accabler de ses bienfaits* (comme celui-ci se plaisait à le répéter), les pensions que le célèbre ministre lui fit donner permirent à son savant ami de s'adonner entièrement au grand ouvrage qu'il préparait depuis de longues années. Cet ouvrage, l'une des plus belles pages de notre littérature, c'était le *Voyage du jeune Anacharsis*. Il parut enfin. L'année 1788 commençait. L'heure, il faut l'avouer, était mal choisie; cependant, Barthélemy n'y avait pas pris garde. Barthélemy appartenait à cette éternelle pléiade de savants et de distraits dont La Fontaine nous a laissé un type à la fois si parfait et si charmant; hommes aimables, toujours préoccupés par leur pensée; solitaires, même au milieu du bruit; ne vivant, pour ainsi dire, que de leurs propres impressions, et desquels l'existence ne participe de celle des autres hommes que par les côtés matériels, dont ils perdent mémoire encore bien souvent. Son œuvre achevée, avec beaucoup de pa-

tience, Barthélemy l'abandonna aux caprices de la fortune et n'y songea plus. Mais, voyez l'influence du beau sur notre nation : les esprits agités de mille pensées contraires, ceux qui attendaient les événements avec anxiété, et ceux qui les préparaient, furent tout à coup distraits par ce livre nouveau. Rien de ce qu'on recherchait alors ne le recommandait pourtant : point de mauvaises tirades philosophiques, point d'allusions ; il n'avait pour lui que d'être le tableau fidèle d'une époque célèbre. C'en fut assez. Le monde entier s'intéressa à la résurrection de cette belle antiquité que le temps éloigne de nous de jour en jour. On admira l'art merveilleux avec lequel l'auteur savait réunir l'élégance à l'érudition, un coloris plein de charme à l'exactitude scrupuleuse de ses recherches, la limpidité toute grecque du style, enfin le naturel, le goût, la fidélité des peintures, et le *Voyage d'Anacharsis* prit la place qu'on ne lui a pas encore retirée près des plus hautes productions de l'art moderne.

L'admission de Barthélemy au nombre des Quarante, qui eut lieu sur ces entrefaites, offre cette singularité que ce fut l'Académie elle-même qui fit les démarches, et non l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Et cela se conçoit presque. L'Académie avait à cœur de posséder cet écrivain déjà célèbre, et on le savait si modeste que, sans les supplications de la Compagnie, il n'eût jamais osé se présenter. Il ne faut donc pas s'étonner qu'après la mort de Duclos, ses membres soient venus recevoir chez lui les vi-

sites que sa timidité l'eût empêché de faire chez eux. « Je fus touché, raconte à cette occasion Barthélemy, je fus touché de la chaleur avec laquelle ils m'exprimèrent le vœu de l'Académie ; mais j'avais pris mon parti, et, malgré leurs instances, je tins ferme, en opposant mon âge et surtout mon éloignement pour toute représentation. » Mais bientôt, pressé plus vivement, sur le point d'être nommé en dépit de sa résistance, il rendit ses visites et fut reçu le 25 août 1789. « M. de Boufflers, ajoute-t-il, qui m'avait toujours témoigné de l'amitié, fit, en qualité de directeur, les honneurs de la séance. On eut de l'indulgence pour mon discours ; on fut enchanté de l'esprit, des grâces et des réflexions neuves et piquantes qui brillaient dans le sien, et (poursuit le trop modeste écrivain), une partie de l'intérêt qu'il excita rejaillit sur le choix de l'Académie. »

Cette réception fut malheureusement la dernière joie de cet homme aimable. Depuis cette époque, comme il le dit plus loin, battu presque sans relâche par la tempête révolutionnaire, accablé sous le poids des ans et des infirmités, dépouillé de tout ce qu'il possédait, privé chaque jour de quelqu'un de ses amis les plus chers, tremblant sans cesse pour le petit nombre de ceux qui lui restaient, sa vie ne fut plus qu'un enchaînement de maux. Dénoncé, avec plusieurs commis de la bibliothèque, dont il était gardien, pour un crime imaginaire, et enfermé aux Madelonnettes le 2 septembre 1793, sa réputation lui vint heureusement en aide, et lui en fit ouvrir les portes

seize heures après son entrée. En apprenant l'injustice commise en leur nom, les autorités du jour en eurent presque honte et accoururent en quelque sorte pour la réparer. On rendit à l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* la place de bibliothécaire, qui lui avait été retirée; mais vainement insista le ministre, soit par écrit, soit de vive voix, Barthélemy, qui n'aspirait plus qu'à finir tranquillement les quelques années qu'il pouvait vivre encore, refusa cet emploi pour ne pas les troubler. Il mourut, en effet, non loin de cette époque, le 30 avril 1795.

XI.

CHÉNIER.

1795.

Marie-Joseph de Chénier, fils de Louis de Chénier, écrivain lui-même, et frère d'André de Chénier, le poëte charmant et regretté, naquit le 28 août 1764, à Constantinople, où son père remplissait les fonctions de consul général. Transporté de bonne heure à Paris, il y reçut une première éducation; mais on la lui donna si précocement, et elle fut si rapide, qu'à peine la terminait-il, le jeune homme sentit la nécessité d'étudier ce qu'on venait de lui apprendre. Officier de dragons, à un âge où l'on obéit encore, le métier des armes lui déplut bientôt; son âme ardente se sentit à l'étroit dans la vie qu'on

lui avait plutôt faite qu'il ne l'avait choisie ; il quitta Niort, où il tenait garnison, et vint à Paris où l'attendait l'éclat rêvé par sa bouillante imagination.

Ce fut d'abord le théâtre qui l'attira. Le succès, malheureusemrnt, résta sourd à ses vœux. A peine étaient-ils nés que les essais qu'il y fit tombèrent. En lui servant de leçon, ces chutes ne lui en apprirent pas moins le chemin. Après trois années d'un silence prudent, Chénier, fortifié par l'étude des maîtres et la réflexion, aguerri par les précédentes escarmouches, et ajoutons, par quelques productions poétiques qui avaient été remarquées, Chénier revint à la charge en donnant *Charles IX* (1789). Le retentissement qu'eut cette tragédie nous dispense de tout élogè : elle inspira l'enthousiasme. « Quoi que fasse désormais M. de Chénier, écrivait Ginguené, alors sous le coup de ce magnifique succès, on dira toujours de lui : C'est l'auteur de *Charles IX.* » Malgré cela, cependant, Chénier ne considérait pas son but comme atteint. Si l'amour de la gloire avait été pour beaucoup dans le choix de la carrière qu'il suivait, des vues plus hautes dominaient cette ambition toute humaine; guidé par une foi profonde en la philosophie, son désir était d'élever la scène assez haut pour qu'elle fût une école où le peuple pût venir chercher les leçons de l'histoire et les conseils de la morale. Après avoir, dans *Charles IX*, donné le spectacle de l'intolérance religieuse, Chénier montra l'abus du pouvoir dans *Henri VIII* (1791). On était en pleine

révolution : ces pièces avaient donc le mérite de l'à-propos. Néanmoins si l'effervescence révolutionnaire avait contribué à leur succès, la critique, non encore troublée par l'ivresse du moment, y reconnaissait des mérites réels d'exécution. Le poëte, d'ailleurs, en voyant le *despotisme* royal faire place à la sanglante tyrannie du peuple, revint bientôt, tout en conservant intactes ses opinions, sur les pas qu'il avait faits un peu trop en avant. *Jean Calas* parut (1792) : mais ici Chénier tomba d'un excès dans l'autre ; le spectacle de ce drame, disent les témoins, était si déchirant, que l'auteur lui-même avouait avoir dépassé le but. *Caïus Gracchus* (1792), œuvre conçue avec plus d'énergie, eut plus d'influence, et, conséquemment, déplut aux décemvirs. Malgré les idées d'un républicanisme sensé, dont elle était pleine, ils en entravèrent le succès. On sait le reproche qui lui fut fait. Un jour que *Gracchus* prononçait ce vœu, resté célèbre : « Des lois — et non du sang! » Un membre du gouvernement, présent à la représentation, s'écrie : « Non — du sang et non des lois. » Nous citons le mot sans en dire plus : il porte son commentaire avec lui. Pourtant, Chénier ne désespérait pas du peuple qui chérissait de tels guides ; il le croyait égaré et voulait le ramener.

Fénelon est une des tentatives que nous le voyons faire en ce sens. « Rien, dit Arnault, rien n'est plus en opposition avec la passion véhémente et despotique dont était agité le parti à qui restait la vic-

toire, que l'esprit d'indulgence et de charité dont est animée cette tragédie : elle amollissait les âmes les plus dures; elle adoucissait les cœurs les plus féroces; mais l'impression durait peu. Au sortir du théâtre la majeure partie des spectateurs, rappelés dans les assemblées tumultueuses dont la capitale était remplie, allait s'y réconcilier avec les sentiments les plus opposés à ceux qu'elle avait applaudis avec enthousiasme. » Aussi, peu de temps après sa première représentation accusait-on cette tragédie de *tendre à énerver l'énergie républicaine*, et était-elle défendue. *Timoléon* qui la suivit, comme *Fénelon*, comme *Caïus Gracchus*, destiné à inspirer l'horreur du sang et l'amour de l'humanité, subit un sort analogue: les exemplaires eux-mêmes, recherchés avec soin, furent brûlés comme de mauvais livres.

Ces obstacles, ces persécutions n'éteignaient pas l'ardeur qui consumait Chénier. La scène des Eschyle, des Sophocle et des Euripide fermée à sa muse, il monta sur celle des événements politiques; plein de zèle pour le bien, audacieux, éloquent, il s'y montra, contrairement à bien d'autres, aussi grand citoyen qu'il était grand poëte. Membre de la Convention nationale, du conseil des Cinq-Cents et du Tribunat, il s'y distingua par son intérêt pour les sciences, les lettres, les arts et ceux qui les cultivent. L'instruction publique lui doit beaucoup; mais ce qu'il ne nous faut pas oublier c'est que ce fut sur son rapport que les Académies ressuscitèrent pour former un même corps sous le nom d'Institut national.

Après dix années de luttes et de travaux de toutes sortes, Chénier, exclu du Tribunat, prit sa retraite en 1802. Alors reparut le poëte. *Cyrus* marque ce retour dans la carrière littéraire; mais, écrite à la hâte, cette tragédie fut peu goûtée et tomba au bout de quelques jours. *Tibère*, médité davantage, offrait plus de chances de réussite : les idées généreuses dont Chénier avait fait de son âme le foyer, y brillent dans tout leur éclat; une action simple et bien conduite, une déclamation large et puissante, sous une forme grave et sévère comme le sujet, concourent pour mettre cette dernière œuvre au-dessus même de *Charles IX*. L'empereur, qui la lut, la trouvait fort belle : « C'est beau, c'est très-beau, disait-il à Talma »; néanmoins l'ombrageux souverain, inquiété par les accents que le républicain y faisait entendre, ajoutait : « mais Chénier est fou; cette pièce ne saurait être jouée ». L'empereur avait raison : c'est avec de vaines déclamations qu'on égare un peuple; elles sont impuissantes lorsqu'il faut le ramener. Chénier dut porter la peine de son imprudente hardiesse : on défendit sa pièce. Force fut alors au poëte de chercher ailleurs un sujet qui le réhabilitât dans l'opinion d'un public peu satisfait de son *Cyrus*. Une *Epître à Voltaire*, rédigée avec la verve satirique dont il nous a laissé de bons modèles, suffit, et bien au delà. Elle est le chef-d'œuvre de son auteur. M. Labitte l'écrivait dans une savante et lumineuse étude sur Chénier. « En traçant avec enthousiasme ce tableau

brillant, dit-il, cette rapide esquisse des gloires littéraires de la France aux deux derniers siècles, Chénier a plus que jamais trouvé cette verve correcte, cette vigueur châtiée, cette précision élégante du langage, toutes ces qualités enfin sérieuses, sensées, spirituelles, que nous avons déjà rencontrées çà et là en lui. » Elle eut du succès ; mais elle valut à Chénier plus d'honneur que de profit. Le ton libéral de quelques passages, certaines allusions qu'ils s'était permises, choquèrent le chef de l'Etat. Chénier était inspecteur des études : Napoléon, en lui retirant cette place, le réduisit à la misère. Pour lui c'était peu ; ce qui l'atteignit le plus ce fut de voir que sa mère, jusqu'alors entourée des soins les plus dévoués et les plus tendres, eût à souffrir de son infortune et de ses scrupules. Il écrivit à l'empereur, lui dépeignit sa position : l'empereur, touché des motifs qui déterminaient l'ancien conventionnel à recourir à sa générosité, lui envoya sur-le-champ une pension de six mille francs. Mais la réparation, ou le bienfait, arrivait trop tard. Les orages politiques, les travaux publics et littéraires, et surtout les amères déceptions de ses dernières années avaient prématurément consumé la santé de Chénier ; son heure suprême sonnait, « et, dit Daunou son ami, le 10 janvier 1811, il mourut paisiblement, sans faste et sans faiblesse, à l'âge de quarante-six ans ; échappant peut-être à d'autres infortunes, mais enlevé à un siècle sur lequel il avait versé l'éclat de son génie généreux, laissant, il est vrai, plus de travaux qu'il n'en faudrait pour

honorer une vie plus longue, mais ayant acquis une gloire qui ne peut qu'augmenter de jour en jour. »

Outre son théâtre, Chénier nous a laissé un recueil très-riche et très-varié de pièces de vers : de épîtres, des odes, des hymnes, des satires, des élégies, des contes, des dialogues, des épigrammes e une grande quantité de morceaux lyriques. Nous citerons dans le nombre le fameux *Chant du départ*, qui guida si souvent les enfants de la France à la victoire ; ensuite l'*Hymne à l'Etre suprême*, l'une de ses plus belles inspirations ; la *Promenade*, élégie d'un charme inexprimable; la *Calomnie*, touchante réfutation d'un crime dont on l'accusait ; et parmi ses œuvres posthumes, des ébauches de tragédies et de comédies, son *Tibère*, représenté en 1844 sur la scène du Théâtre-Français ; et en dernier lieu son *Tableau de la littérature française*, magnifique étude qui doit demeurer toujours, et dont nos lecteurs ont pu apprécier tout le mérite par les excellentes citations que nous en avons tirées.

XII.

CHATEAUBRIAND.

1811 — 1846.

François-Auguste, vicomte de Chateaubriand, né le 4 septembre 1767, à Combourg, en Bretagne. Il achevait ses études, lorsque commmençaient à se faire entendre les premiers grondements de la

Révolution. Sa famille ne l'en destina pas moins à la marine. Il fut aussi question un moment de le mettre dans les ordres; mais c'est comme soldat qu'il entra dans la carrière. Cette dernière, cependant, n'était point celle qu'il devait suivre. Après avoir commandé pendant quelque temps au régiment de Navarre, en qualité de sous-lieutenant, l'insurrection de ses soldats le dégagea de ses devoirs militaires et le rendit à ses incertitudes. Comme gentilhomme, son avenir était brisé; il fallut chercher d'un autre côté. Mais alors, dans quels champs tracer son sillon ? L'anarchie était partout : il n'attendit pas qu'elle eût cessé, et s'embarqua pour l'Amérique (1791).

Son intention était d'abord d'y découvrir le fameux passage du nord-ouest. Cette conception est un des traits qui peignent le mieux le caractère de Chateaubriand et son humeur aventureuse. A ses yeux les périls disparurent : il ne vit plus que le succès couronnant son entreprise, et lui même recueillant la gloire que ses découvertes devaient lui réserver. Il partit; mais, profondément impressionné dès ses premiers pas sur le sol inconnu, féerique des Américains, sa résolution ne tarda pas à s'enfuir, et il s'enfonça avec délices dans l'épaisseur mystérieuse des contrées qu'il ne voulait d'abord que traverser. Les matériaux qu'il en rapporta furent donc les seuls fruits de son voyage; mais dans ces matériaux était le *Génie du Christianisme*, le génie de Chateaubriand tout entier.

De retour en France, il rejoignit l'armée de Condé. Toute sa fortune consistait alors dans sa jeunesse, son courage, un vieux fusil sans chien et un sac d'une valeur analogue. Il n'en fit pas moins, ainsi équipé, la campagne de 1792. Blessé au siége de Thionville, atteint de la petite vérole, il échappa pourtant au trépas, mais il semble que ce soit par l'effet d'un miracle. On raconte qu'il avait été jeté comme mort dans un fossé; trouvé là, il en fut retiré par la compassion des gens du prince de Ligne, qui le placèrent dans un fourgon, et le déposèrent ensuite au pied du rempart de Namur. « Il passa cette ville, dit un de ses biographes, en se traînant de porte en porte, sur ses mains et sur ses genoux. Dénué de tout, il lui fallut traverser l'Allemagne en *demandant son pain*, fait littéral que nous avons recueilli de sa propre bouche. » Enfin il put gagner Londres. C'est dans ce nouvel exil, et tout en faisaut des traductions dont le produit le faisait vivre, qu'il écrivit son *Essai sur les révolutions*. Ce brillant pêle-mêle de beautés de tous genres, de réflexions audacieuses et d'aperçus ingénieux, de savoir et de profondeur, ne réussit qu'à faire connaître son auteur; la défectuosité de sa base et les paradoxes dont il est plein l'empêcheront toujours d'occuper une place importante dans les lettres. On doit néanmoins considérer l'*Essai* comme un début remarquable, portant le caractère commun du génie : l'originalité.

Le 18 brumaire venu, Chateaubriand retourna en France, et travailla au *Mercure* avec son ami Fontanes. Il y inséra d'abord, par fragments arrachés au *Génie du Christianisme*, le suave et splendide poëme d'*Atala*. Bientôt après (1802) paraissait le *Génie du Christianisme* lui-même. Une voix jeune, d'un accent encore inconnu, mais plein de vigueur, de vivacité, de charme, imposant impérieusement silence à d'injustes dérisions, suivant l'expression de M. Patin, y célébrait éloquemment la beauté morale et poétique de la religion. A cette époque, on le sait, cette religion, toute meurtrie des violences de la philosophie, appelait des défenseurs; le clergé était trop décimé, et surtout trop peu écouté, pour qu'il songeât à soutenir la loi divine : Chateaubriand entra dans l'arène; et il y combattit si bien, que les ennemis du christianisme gisent encore à cette heure dans la poussière où il les a jetés.

Telle a été l'influence de ce beau livre sur l'esprit public; mais que dire du livre lui-même? M. Patin, avec cette concision qui lui est familière, en notait un jour les beautés principales : « Des tableaux, disait-il, où s'exprimaient dans leur rudesse barbare ou leur simplicité naïve, les mœurs des vieux âges, y révélaient le secret, depuis heureusement divulgué, d'une vérité de pinceau étrangère jusque-là à nos annales. Des descriptions du coloris le plus varié et le plus vif, des traits de passion d'une énergie pénétrante, y attestaient des découvertes faites sur tous les rivages et dans tous les

replis du cœur, par une jeunesse enthousiaste et souffrante. Enfin on y contemplait avec étonnement la naissante merveille d'un style vraiment original, tantôt empreint de tristesse, tantôt resplendissant d'images, qui, d'une part se rattachait respectueusement aux traditions sévères du XVII[e] siècle, et de l'autre se laissait emporter avec bonheur à des allures libres, hardies, aventureuses ; qui, par une harmonie presque musicale, par l'audace des figures, s'approchait, sans la franchir, de la limite indécise où la prose confine à la poésie. » Cette littérature s'éloignant brusquement de tout ce que l'on connaissait à l'heure de son apparition, et soustraite avec talent à toutes les règles, étonna d'abord; mais la beauté réelle de l'œuvre en imposa bientôt. Le mouvement dès lors imprimé par elle à la littérature fut énorme. Tous les travaux de la pensée s'en ressentirent : critique, histoire, poésie, les genres les plus divers eurent à subir une réforme complète. En un mot, ce fut elle qui détermina dans les lettres cette révolution du romantisme qui, en engageant les esprits en des voies trop longtemps négligées, jeta l'imagination dans une carrière nouvelle, mais non moins élevée, non moins féconde que celle auparavant suivie.

Le *Génie du Christianisme* plut à l'empereur. Napoléon n'avait pas été sans deviner dans son auteur mieux qu'un homme de mérite, mais un homme fortement trempé et comme il les aimait. Chateaubriand était pauvre : il l'apprit et, pour le mieux

connaître, le nomma d'abord secrétaire d'ambassade à Rome. Ce titre ne convenait pas à Chateaubriand, il revint à Paris; nommé alors ministre plénipotentiaire en Valais, il allait en repartir pour se rendre à son poste quand le duc d'Enghien, condamné à mort, « tomba, dit le poëte, à quatre pas du chêne sous lequel saint Louis rendait la justice ». C'en fut assez pour qu'il rompît à tout jamais avec l'Empire; il envoya sa démission. Vers ce temps le plan des *Martyrs* était tracé; désireux de visiter les pays et les sites qu'il avait à peindre, il abandonna encore une fois le sol de la patrie. Il partit pour la terre sainte en 1806, traversa la Grèce et revint par l'Afrique et l'Espagne. Toute sa fortune fut dépensée dans ce voyage, mais le succès des *Martyrs* l'indemnisa. « Ce poëme, a dit un des témoins de son apparition, fut accueilli avec enthousiasme; des critiques sévères et souvent justes, n'ôtèrent rien a son étonnant mérite. Un plan immense et bien suivi, des caractères neufs, habilement tracés, des peintures frappantes de couleur locale, des descriptions pleines de charme et de vérité, un style empreint de la belle simplicité homérique, voilà ce que les gens de goût admirèrent dans les *Martyrs*. » Il faut joindre à cet ouvrage le digne pendant du *Génie du Christianisme*, celui qu'on cite aussitôt après les deux premiers, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. C'est, malgré la modestie de son titre, l'un des meilleurs livres modernes : il est d'un poëte, d'un savant, d'un artiste et surtout d'un grand prosateur.

En 1811 Chateaubriand fut désigné pour rempla-
›r Chénier à l'Académie; mais, manquant aux
›gles consacrées qui exigeaient un éloge, le discours
u nouvel élu, critique passionnée de son prédé-
›sseur, était précisément le contraire de ce qu'il
llait qu'il fût. L'Institut, menacé de l'entendre,
ıt en rumeur. Les uns étaient d'avis de l'écouter,
t les autres s'y opposaient vivement. L'empereur
ʼancha la question en le défendant formellement et
vec un éclat qu'a consigné l'histoire; en sorte que
› fauteuil de Chateaubriand, libre depuis la mort
e Chénier, resta vide jusqu'au décret de mars 1816,
ui le mit en la possession de l'auteur du *Génie du
'hristianisme* et des *Martyrs*.

Les Bourbons étaient revenus. Ils ramenaient
vec eux la liberté; Chateaubriand en profita pour
élancer dans la carrière qu'elle ouvrait à tous les
ınes esprits. Ce ne serait qu'en nous écartant de
tre sujet que nous l'y suivrions; disons donc seu-
ıent que, tour à tour ministre, pair de France et
nbre de l'opposition, suivant que le gouverne-
ıt restait dans le vrai chemin ou s'en écartait, de
que côté qu'on vît le poëte, il fut toujours le
ier et le plus grand. Les trois jours de juillet
, presque amenés par lui, le trouvèrent stupé-
ıais là, comme ailleurs, « le malheur le trouva
›cond », suivant sa belle parole. Il resta jus-
que le sort de la race déchue fût fixé; ensuite
, abandonnant à tout jamais les destins de
nce sur lesquels il avait exercé une si grande

influence, et dont il ne devait revoir le sol que pour y mourir.

En parcourant rapidement comme nous venons de le faire l'illustre carrière de Chateaubriand, nous avons omis plusieurs ouvrages littéraires et philosophiques, et divers opuscules politiques : ce sont des discours dans lesquels il se montre aussi bon orateur que grand écrivain ; des brochures sur divers sujets et des articles au *Conservateur*, journal de l'opposition, dans lequel il fit sa brillante, ardente et terrible guerre au pouvoir. Les œuvres littéraires sont : 1° des *Mémoires sur la vie du duc de Berry* (1820), ouvrage où se retrouvent l'âme généreuse et les nobles sentiments qui animaient l'infortuné prince et son panégyriste ; 2° les *Etudes historiques*, fondements gigantesques d'un édifice surhumain dont il n'a tracé que le plan avec le beau style qu'on lui connaît ; 3° une belle, fidèle et magnifique traduction de Milton, son poëte favori, suivie d'un *Essai sur la littérature anglaise*, critique à la fois large et détaillée ; 4° une *Vie de Rancé*, et enfin les *Mémoires d'outre-tombe*.

Ce beau et remarquable livre, dout le seul défaut serait peut-être de se ressentir un peu de l'humeur chagrine que son auteur laissa voir dans ses dernières années, renferme Chateaubriand tout entier. Aussi est-ce là que, dans son discours de réception, M. de Noailles allait chercher les traits principaux dont il avait besoin pour peindre son illustre ami. Après s'être longuement et brillamment étendu sur

le caractère de Chateaubriand, l'auteur de *Mme de Maintenon* le résumait ainsi : « Tel était cet esprit ferme et élevé, que l'honneur semblait avoir pris plaisir à former lui-même, mélange du chevalier et du poëte, également capable de sacrifice et d'enthousiasme, indomptable au malheur, indifférent à la prospérité, peu désireux de la faveur de la fortune, amoureux surtout de solitude et d'indépendance, toujours prêt à obéir au cri de la conscience, ennemi né de l'oppression et de l'arbitraire...... comprenant avec une juste fierté toute sa valeur et tenant souvent peu de compte de ses intérêts et de sa personne, enfin sentant profondément le vide des choses humaines, d'où naissait en lui un fonds d'insouciance et de mélancolie qui pourtant n'altérait en rien sa persévérance et sa tenacité. Ce caractère explique toute la carrière de M. de Chateaubriand, dans la politique comme dans les lettres; il y a puisé l'originalité de son talent et la règle inflexible de sa conduite; et c'est à lui qu'il a dû d'avoir donné l'exemple, si rare au milieu des vicissitudes où nous vivons, de la fixité dans les opinions et de l'unité dans la vie. »

Nous ne saurions terminer cette biographie, bien qu'elle soit déjà un peu longue, sans insister sur la douleur que ressentit l'Académie en perdant l'illustre membre qui était son doyen. La plupart de ceux qui la composaient, ou étaient ses contemporains, ou avaient grandi à ses leçons; les uns se regardaient comme ses disciples, les autres comme ses compa-

gnons d'armes. Mais il dépouillait avec eux la pourpre dont le monde ne le voyait que revêtu, ne gardant la couronne dont s'était emparé son génie que pour la foule.

« M. de Chateaubriand n'apportait dans la vie habituelle, dit M. Ampère, rien de la solennité de son style et du caractère souvent sombre de ses écrits. Le génie rêveur du chantre des ruines faisait place à un esprit net, lucide, très-sensé et même assez positif, doué, en un mot, des meilleures qualités de l'esprit français. Son langage, qui, comme ses manières, était d'une extrême élégance, était aussi d'une extrême simplicité. La mélancolie de *René* demeurait reléguée dans les hautes régions de sa fantaisie ; peut-être se cachait-elle dans les secrètes profondeurs de son âme, mais elle ne troublait jamais l'agrément de son commerce. Ceux qui arrivaient jusqu'à M. de Chateaubriand après avoir traversé ses ouvrages et franchi pour ainsi dire son éblouissante renommée, étaient émerveillés et un peu surpris de trouver chez lui une gaîté douce, une facilité charmante, une aimable sérénité. Celle-ci était de la force ; car elle n'a été troublée ni par les atteintes de la douleur, ni par l'approche de la mort. »

Chateaubriand a cessé de vivre le 4 juillet 1848. Suivant le désir qu'il avait exprimé d'avoir sa tombe sur le rivage où il avait eu son berceau, ses cendres reposent aujourd'hui sur un des rochers de Saint-Malo, au bord de l'Océan.

XIII.

M. LE DUC DE NOAILLES.

1849.

M. Paul, duc de Noailles, est né à Paris le 4 janvier 1802. Sa maison est l'une des plus anciennes de France; elle remonte plus haut que le xie siècle. Après avoir fourni des preux et des abbés à nos fastes féodaux, des prélats, des maréchaux, des gouverneurs de province, un cardinal, des grands d'Espagne, des ambassadeurs et des ministres à nos annales monarchiques, elle compte encore aujourd'hui des hommes distingués par leurs talents et leurs lumières. M. le duc Paul de Noailles est le chef actuel de cette illustre famille. Il a fait ses classes au collége Stanislas, et ceux qui les partagèrent s'accordent à dire qu'elles furent brillantes. A dix-neuf ans il entra dans les gardes du corps, compagnie de Noailles, et fit dans ses rangs la campagne d'Espagne, où il se distingua suffisamment pour obtenir l'ordre de S.-Ferdinand. Il venait d'épouser peu de temps auparavant Mlle de Rochechouart-Mortemart, fille du feu duc de Mortemart, mort en 1812, et sœur du duc de Mortemart qui a été capitaine des gardes de la compagnie des Cent-Suisses, ambassadeur en Russie, et officier d'ordonnance de Napoléon. Il devint pair de France

en 1823. Deux ans plus tard il reçut du roi Ferdinand VIII, l'ordre de la Toison d'or, que les rois d'Espagne ont conservé héréditairement dans sa famille, en souvenir des services que le maréchal de Noailles (Adrien-Maurice) avait rendus à Philippe V, qui reconnaissait presque lui devoir sa couronne.

Ce ne fut que dans les dernières années de la Restauration que M. de Noailles entra à la cour. Il n'y avait aucune charge, ni aucun emploi; mais Charles X, qui avait pour lui une estime particulière, lui avait accordé les grandes entrées de son cabinet. Le 5 février 1827 il vint prendre place à la Chambre des pairs, avec voix délibérative seulement; car il n'avait encore que vingt-cinq ans, et selon la Charte, les pairs ne jouissaient du droit de voter qu'à trente ans. Mais il ne fit qu'y passer, n'y étant venu que pour faire acte de présence. M. de Noailles achevait alors ses études par d'importants voyages. Enfin, les éclairs qui préludèrent à 1830, lui faisant prévoir l'orage, il revint en hâte dans sa patrie. Il y mettait à peine le pied que l'œuvre était déjà accomplie : le trône de Charles X gisait brisé par les rues. Le peuple de Paris, enivré par sa victoire, se précipitait en foule vers la résidence royale de Rambouillet, où Charles X se trouvait alors avec sa famille. Averti de cette manifestation, effrayé surtout par les rapports exagérés des commissaires envoyés de Paris, sur les dangers de ce mouvement, le monarque détrôné ne voulut pas engager une lutte nouvelle. Il préféra quitter Rambouillet. Il fit

aussitôt demander à M. le duc de Noailles un asile dans le château de Maintenon, où le noble pair résidait alors, et qui n'est pas éloigné de Rambouillet. M. le duc de Noailles, heureux et fier de pouvoir donner une marque de son dévouement et de sa fidélité à son souverain déchu, s'empressa de mettre sa demeure à la disposition de Charles X. Il y fut reçu non-seulement avec le respect auquel le malheur lui donnait tant de droits, mais comme un hôte dont on ignorait encore le destin. Toute la famille royale, avec sa suite, passa la nuit et une partie de la journée du lendemain au château de Maintenon. M. le duc de Noailles n'eut heureusement pas à la défendre ; et le lendemain, après avoir congédié sa garde, l'illustre proscrit prenait en toute sécurité le chemin de cet exil dont la seule mort devait être le terme.

Quelques jours après, M. le duc de Noailles venait prendre sa place dans la nouvelle Chambre des pairs ; mais son véritable début dans la carrière parlementaire ne date véritablement que du 19 avril 1831. Il y entra en combattant le projet de loi relatif à l'expulsion de Charles X et de sa famille. Son discours, qui eût été une bonne action s'il eût porté les fruits qu'en attendait son auteur, demeura comme une tentative en tous points digne de l'homme dont ce même Charles X avait été l'hôte, et qui lui fit honneur. Après le sentiment élevé qui l'avait dicté, l'éloquence calme, sévère, et pourtant brillante du nouveau pair, attira particulièrement l'attention. On s'étonna de rencontrer autant de talent chez un

orateur aussi jeune. Sa réputation commençait : les discours dont il fit suivre son essai achevèrent de l'établir ; ils ont de la force et du charme, de l'élévation et de la clarté, de la profondeur et de la précision, et on ne sait quelle austère gravité qui décèle un commerce assidu avec les écrivains du grand siècle.

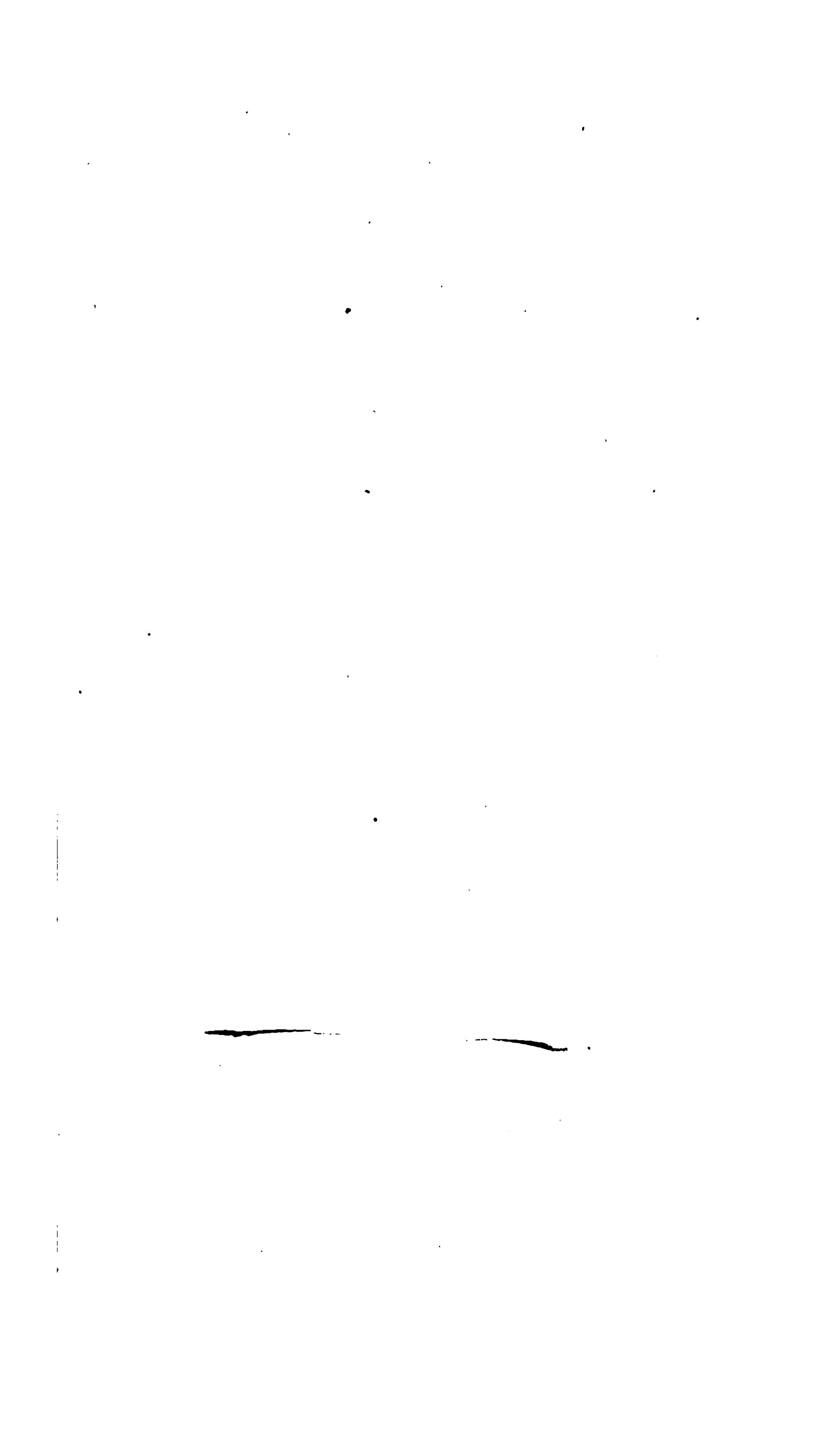
On doit citer, dans le nombre, la défense qu'entreprit M. de Noailles de l'hérédité de la pairie, et son opposition à la loi de l'état de siége proposé en 1833 : ces deux actes émanent de l'un des hommes d'Etat qui connaissent le mieux leur pays. Non moins attentif aux intérêts extérieurs de la France, il s'est fréquemment exprimé sur ses relations avec les puissances étrangères. Une connaissance approfondie des rapports internationaux et diplomatiques, une juste appréciation des intérêts industriels et commerciaux de la France, une sagacité de vues, une variété de lumières peu commune, telles sont les diverses qualités qu'on s'est plu à relever dans les discours qu'il a fait entendre à leur sujet. Les *Eloges* de MM. de Chabrol et de Dreux-Brézé, prononcés par lui dans cette même Chambre des pairs, ont surtout contribué à étendre sa réputation. Ce sont des modèles parfaits de l'art de bien dire : la grandeur des pensées y dispute à la noblesse du langage, et à défaut de ses précédents discours, ces morceaux suffiraient seuls pour assurer à M. le duc de Noailles une des meilleurs places dans les rangs de nos hommes politiques.

Mais arrêtons-nous. Quoique, en suivant M. de Noailles dans la carrière où il s'est le plus particulièrement rendu célèbre, nous ne nous éloignions guère de l'Académie, il nous y faut revenir plus spécialement. Chef de l'une des quelques familles auxquelles la France doit une partie de son illustration, orateur distingué, homme d'Etat éminent, un seul titre lui manquait pour y prendre rang à côté des Guizot, dès Salvandy, des Barante, des Mignet, des Thiers, des Rémusat, et de tous ces hommes qui sont l'orgueil de l'Académie contemporaine : ce titre était celui d'écrivain. Mais aujourd'hui M. de Noailles peut le revendiquer à son tour : l'*Histoire de Madame de Maintenon*, dont il a publié les deux premiers volumes en 1848, le lui assure désormais.

A l'exemple de M. de Montalembert, qui a trouvé le sujet de son livre sur sainte Elisabeth en entrant dans la famille de Mérode, M. le duc de Noailles a trouvé le sien dans sa propre maison. Personne n'ignore tout ce que doit sa famille à la dernière épouse de Louis XIV. Lié par les souvenirs laissés autour de lui par cette femme célèbre, ces derniers l'engagèrent à se faire son biographe : de là son livre. « Qu'on ne s'imagine pas d'après cela, dit M. Ampère, qu'on va lire un ouvrage de *grand seigneur*, ce qui serait une pauvre recommandation aujourd'hui. Le temps est passé où il était du bel air de ne pas se donner la peine d'étudier son sujet et de soigner son style pour ne point trop sentir le pédant et l'homme de lettres, et de montrer qu'on était

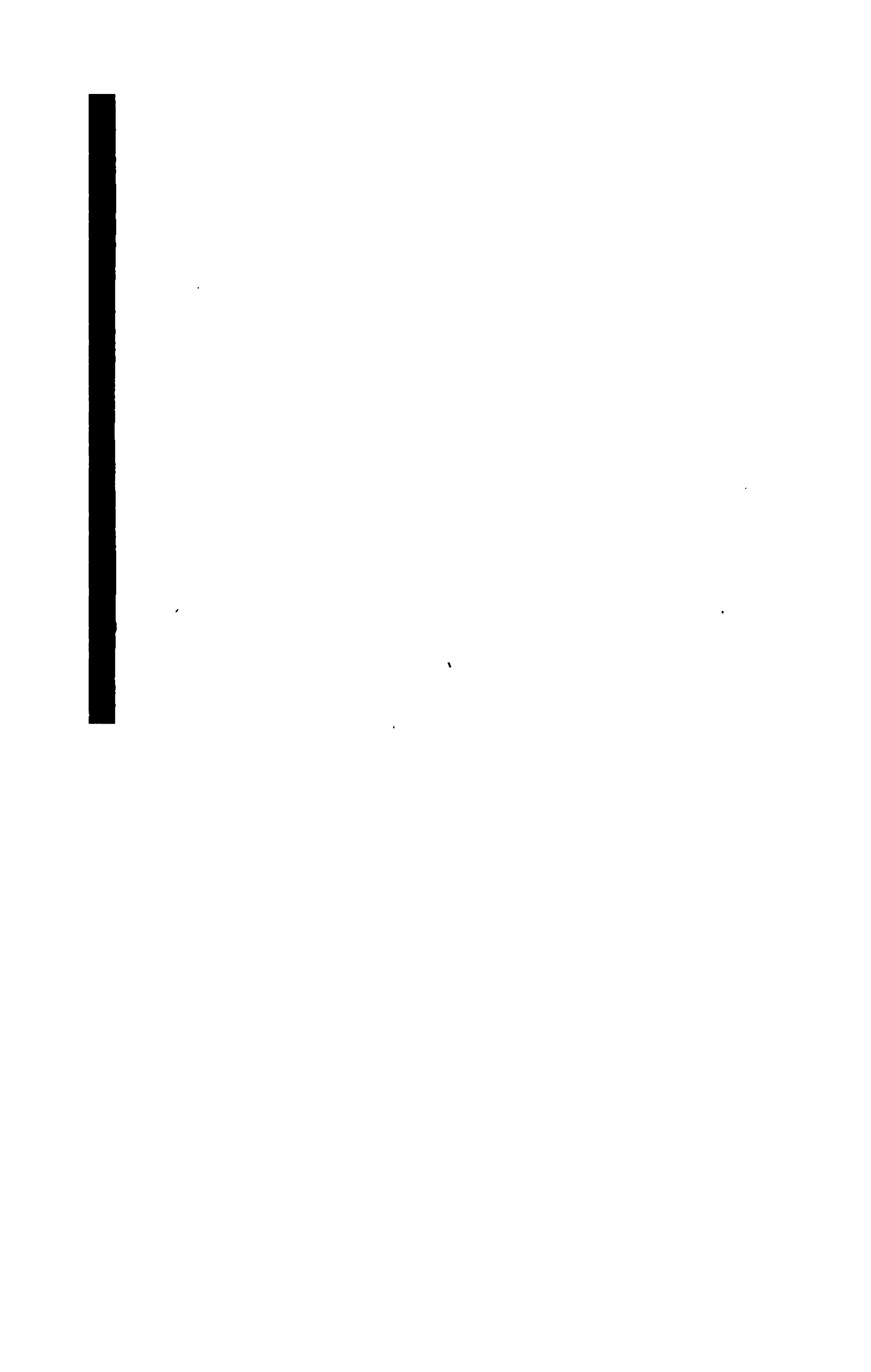
gentilhomme en ne sachant pas écrire. » L'ouvrage de M. le duc de Noailles est mieux qu'une de ces esquisses légères, comme Saint-Simon en a rempli ses *Mémoires;* c'est une œuvre développée, consciencieuse, solide, brillante et durable. A côté de Mme de Maintenon nous trouvons Louis XIV et tout son siècle, les événements appréciés et l'esprit du grand roi mis en lumière. Tout ce qui a trait à la société, à la diplomatie et au gouvernement est surtout traité de main de maître; ses jugements littéraires, toujours sages, sont parfois à citer pour la pensée et pour l'expression. Le style, qui ne vise point à l'effet et au brillant, est constamment naturel et soutenu. M. Ampère le remarquait avec ce goût exquis qui lui est particulier. « Ce qui frappe d'abord dans ce livre, dit-il, c'est une gravité sans raideur qui participe, jusqu'à un certain point, du caractère du XVIIe siècle. M. de Noailles a rapporté, du commerce de ce grand siècle, je ne sais quelle dignité simple de langage trop rare aujourd'hui. Aujourd'hui, beaucoup d'écrivains sont pétulants, familiers; ils obsèdent et tourmentent le lecteur pour attirer son attention, le traitant un peu comme les *cicerone*, en Italie, traitent les voyageurs qu'ils contraignent, bon gré, mal gré, d'admirer à tout propos et hors de propos. Le duc de Noailles n'est point ainsi : il fait les honneurs de son sujet comme il ferait les honneurs de son château, avec une politesse calme et mesurée, mettant chaque personnage à la place qui lui convient et gardant la sienne. » Disons-le,

l'*Histoire de Madame de Maintenon* est une des plus belles productions de ces dernières années. Que M. le duc de Noailles en publie la suite, et nous ne doutons pas que, l'ouvrage terminé, on ne le trouve digne de prendre rang auprès des meilleurs de ce siècle-ci.



XXVI.

LE FAUTEUIL DE MALESHERBES.



LE FAUTEUIL DE MALESHERBES.

I.

BARO.

1634.

Balthazar Baro, né vers 1600 à Valence, mort en 1650. Il fut en sa jeunesse secrétaire de d'Urfé, « l'un des plus rares et des plus merveilleux esprits que la France ait jamais portés », disait Pellisson, exprimant en cela l'opinion de ses contemporains. D'Urfé étant mort après avoir terminé la quatrième partie de son *Astrée*, Baro la fit imprimer et composa la cinquième d'après les mémoires de son maître. Cette *Conclusion d'Astrée* (1627) est encore aujourd'hui son meilleur ouvrage, et clôt assez dignement la fameuse pastorale. Venu à Paris, Baro eut grand accès chez la duchesse de Chevreuse, l'ennemie jurée du cardinal de Richelieu, et cette circonstance faillit compromettre son admission à l'Académie. Il fut gentilhomme de Mlle de Montpensier, et, sur la

fin de sa vie, obtint deux emplois de nouvelle création : l'un de procureur du roi au présidial de Valence, l'autre de trésorier de France à Montpellier.

Il a composé plusieurs pièces de théâtre et nombre de poésies, les unes et les autres justement oubliées: *Parthénie* (1642) est sa tragédie la moins médiocre; *Célinde* (1629), poëme héroïque, offre une singularité à remarquer : l'ouvrage est divisé en cinq actes et en scènes, il est écrit en prose; seulement, au milieu du troisième acte, l'auteur amène environ trois cents vers faisant partie d'une tragédie d'*Holopherne*. Baro fut un des membres chargés par l'Académie de rapporter leurs observations particulières sur le style du *Cid*.

II.

DOUJAT.

1650.

Jean Doujat, né à Toulouse, vers l'an 1606, fut un des plus savants hommes du XVIIe siècle. Avocat dans sa ville natale en 1637, puis à Paris en 1639, ses ouvrages et ses cours particuliers de droit le rendirent bientôt célèbre. Professeur en droit canon au collége de France en 1651, il eut, quatre ans plus tard, la chaire de docteur régent à la faculté de droit de Par[illegible] président de Sérigny, ce prédé-

cesseur de Bossuet dans le préceptorat du dauphin, le plaça parmi les gens de lettres qui devaient inspirer à son royal élève le goût des sciences et lui en enseigner les premiers éléments. Doujat initia le fils de Louis XIV aux connaissance historiques, et fut nommé historiographe de France. Chargé d'écrire un abrégé de l'histoire universelle à l'usage du jeune prince, il fut arrêté dans sa tâche, et nous ne saurions le regretter, puisque le même projet, repris bientôt après par Bossuet, aboutit à l'admirable *Discours* de ce grand homme sur cette matière.

Nous ne nous piquons pas d'écrire pour les savants ; aussi ne donnerons-nous pas la longue nomenclature de ses ouvrages, parfois consultés, aujourd'hui même, par les hommes spéciaux, livres de droit ecclésiastique, de droit civil, de droit romain, livres d'histoire, poésies latines et françaises ; il a patiemment traité tous ces genres divers ; et voici quelques opinions contemporaines sur son compte. « On ne saurait lui rien apprendre, écrivait Chapelain à Balzac, dans les langues grecque, latine, italienne, espagnole ; il a beaucoup de connaissance de l'esclavonne, de l'allemande et de l'hébraïque.. » Son successeur à l'Académie disait : « Il était connu dans toute l'Europe par un grand nombre de beaux ouvrages, il excellait non-seulement dans la connaissance du droit, mais aussi dans toutes les parties de la belle littérature. Ses occupations continuelles et l'assiduité de sa profession ne diminuaient pas celle qu'il avait à toutes les fonctions acadé-

miques. » Enfin on trouve, dans le *Journal des savants* de 1639, les détails suivants sur son caractère: « A tant de talents, il avait joint une rare modestie, une exacte probité et un parfait désintéressement. Jouissant par son travail d'un revenu considérable, il ne songea jamais à faire des acquisitions ni à amasser des richesses. Content d'en tirer une honnête subsistance, il employa tout le superflu au soulagement des pauvres ».

Quand il mourut, dans sa quatre-vingtième année, en 1688, il était à la fois doyen et de l'Académie, et du Collége royal, et de la Faculté de droit.

III.

RENAUDOT.

1689.

Eusèbe Renaudot, prieur de Frassay, naquit à Paris le 20 juillet 1646, l'aîné de quatorze enfants qu'eut son père. Après d'éclatants succès dans les classes, il prit l'habit ecclésiastique, mais sans entrer plus avant dans les ordres ni prendre des degrés en Sorbonne, et seulement dans le but de se vouer plus spécialement à l'étude. Il acquit un savoir profond en théologie et des connaissances très étendues dans les langues orientales, dans le grec vulgaire, l'arabe, le syriaque, le copte, l'éthiopien, et tourna particulièrement ces connaissances à la

recherche des origines de l'histoire ecclésiastique. Il fut fort utile au grand Arnauld pour son livre de la perpétuité de la foi, et cet illustre ami de Boileau et de Racine y rendit un témoignage à jamais mémorable au zèle et à la capacité de notre académicien.

Son père, exerçant à la cour l'emploi de premier médecin du dauphin, l'abbé Renaudot se fit connaître et chérir de Bossuet, de Montausier, de Condé, des Conti, des Colbert, et se fit assez considérer de Louis XIV pour que ce roi permît à ses ministres de lui communiquer certaines affaires, et plus d'une fois des mémoires rédigés par l'abbé furent lus en plein conseil.

En 1700, l'abbé Renaudot suivit à Rome le cardinal de Noailles, dont il fut le conclaviste. Il assista à l'élection de Clément XI. Ce pape, qui lui-même cultivait les lettres, le prit en grande affection, le garda auprès de lui sept ou huit mois après le départ du cardinal, et eut beaucoup de peine à obtenir de lui qu'il voulût bien accepter un prieuré en Bretagne. A son retour, comme l'abbé passait par Florence, le grand-duc de Toscane envoya à sa rencontre, le retint un mois dans son palais, le combla de présents littéraires ; et l'Académie de la Crusca l'admit au nombre de ses membres. Il mourut à Paris le 1er septembre 1720. En 1691, il avait succédé à Quinault dans l'Académie des inscriptions, qui ne comptait encore que huit membres.

Le recueil assez volumineux des œuvres de l'abbé

Renandot est justement estimé des savants. Ses écrits ont principalement trait à la religion, ce qui l'a fait appeler par de Boze, son panégyriste, une espèce d'apôtre ou de missionnaire de cabinet. « Il était, ajoute le même écrivain, d'un jugement net et solide ; sa critique était sûre, exacte, et d'un tour aisé et naturel, quoique méthodique et pressante. Dans le commerce de l'amitié, il était d'une tendresse et d'une fidélité si peu communes que la prospérité ou les disgrâces de ses amis étaient devenues la mesure de son repos et de sa santé. » Il eut l'honneur de compter parmi ceux de Boileau, qui lui adressa son épître sur l'amour de Dieu. Sa conversation agréable, anecdotique, savante, le faisait rechercher de la société, où sa franchise le rendait le fléau de l'hypocrisie, sa modestie, celui de la fatuité. Une piété sincère et éclairée, une libéralité qui lui faisait porter l'aumône à un degré incroyable pour sa modique fortune, achèvent de le peindre.

N'oublions pas de dire qu'il avait succédé à son père dans le privilége de la *Gazette*, privilége longtemps héréditaire dans sa famille, et avec justice : son grand-père fut le créateur des journaux en France. L'Italie et l'Espagne en possédaient dès le XVIIe siècle ; on les y appelait gazettes, du nom de la pièce de monnaie qu'il en coûtait pour les lire, *gazzetta*. Théophraste Renaudot fonda, en 1631, la *Gazette* française, avec l'agrément du cardinal de Richelieu ; et Louis XIV en accorda successivement le privilége au fils et au petit-fils de Théophraste.

IV.

ROQUETTE.

1720.

Henri-Emmanuel de Roquette, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Gildas de Ruis, mort en 1725, était neveu de cet autre Roquette contre lequel Boileau dirigea la charmante épigramme connue :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui :
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Ceux que notre académicien prononça, s'ils sont ignorés aujourd'hui, il ne les achetait pas du moins. Il avait pour l'éloquence un talent distingué et qui fut souvent applaudi, tantôt à la tête des Etats de Bourgogne, lorsqu'il haranguait le roi ; tantôt dans la chaire, où il développait avec onction les vérités du christianisme ; enfin dans son oraison funèbre de Jacques II, qui fut extrêmement goûtée à la cour de Louis XIV.

V.

D'ANTIN.

1725.

Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, évêque duc de Langres, né à Versailles en 1692, mort à Langres, âgé de quarante-deux ans. Pour-

quoi rappellerions-nous aujourd'hui qu'il fut un enfant prodige quand on n'a de l'homme que deux écrits de quelques pages? L'un, son discours de réception à l'Académie, qui l'avait élu quoique absent, l'autre une harangue faite au roi, au nom du clergé de France. Bornons-nous à dire qu'il fut un évêque estimable, et reproduisons ces quelques lignes de de Boze : « Lorsqu'en 1716, l'Académie des inscriptions commença à recevoir les ordres du roi Louis XV par M. le duc d'Antin, il était naturel qu'on souhaitât y avoir pour confrère M. l'abbé d'Antin, son fils. Il se prévalut de la conjoncture, mais d'une façon toute nouvelle, et de la manière du monde la plus glorieuse et pour lui et pour nous; car, pouvant jeter sur notre liste un nom stérile, et se trouver presque à la tête dans le rang marqué pour les gens de sa naissance, il y entra simple associé, il y occupa la dernière place, et nous l'y avons vu cinq années entières, donnant à l'assiduité et au travail commun tout le temps qu'il pouvait prendre sur ses autres occupations. Encore, lorsque ces occupations, ou plutôt ces devoirs indispensables le demandèrent tout entier, il ne se détermina à passer dans la classe des honoraires que pour tenir toujours à l'Académie, et n'y pas laisser inutile sa place d'associé.

VI.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR.

1733.

Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, né à Paris vers 1695, mort en 1774, était cousin germain de Valincourt, l'ami et le successeur de Racine. Maître des comptes, il sut concilier le culte des lettres avec les devoirs de la magistrature et les agréments de la société. Son goût le fit pencher d'abord vers l'étude des langues étrangères ; mais il ne la borna pas à l'italien et à l'espagnol, les seules langues modernes qui eussent jusqu'alors attiré l'attention des gens de lettres. La littérature anglaise lui offrait des trésors peu connus, il en fit l'objet particulier de ses travaux, et s'arrêta principalement sur le *Paradis perdu* de Milton. La traduction de ce poëme, qu'il publia en 1729, obtint le succès le plus éclatant, et contribua puissamment à éveiller la curiosité française sur les productions du génie anglais.

De cet ouvrage d'agrément il passa à des études sèches et arides, qui occupèrent le reste de ses jours. La lecture des *Some considerations*, de Locke, lui donna l'idée d'un ouvrage utile, rempli de curieuses recherches ; il entreprit de fixer la valeur des monnaies par le prix des denrées, en remontant jusqu'aux époques les plus obscures, les plus recu-

lées de notre monarchie. Ce projet, il l'exécuta dans son *Essai sur les monnaies, ou réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées* (1746). Pour bien concevoir tout ce qu'exigeait de patience un pareil travail, où tous les calculs devaient être appuyés de pièces authentiques, on n'a qu'à se représenter quelle effrayante quantité de chartes il a fallu déchiffrer, extraire, comparer, combien il a été indispensable de rassembler une multitude de comptes qu'avaient négligés les archivistes eux-mêmes, tant ils semblaient offrir peu d'intérêt pour l'histoire. Le livre de Dupré de Saint-Maur a été peu répandu, quelque estimable qu'il soit, et il était d'une spécialité trop restreinte pour que l'auteur comptât se voir dédommager de ses fatigues par la vogue; il ne l'en continua pas pour cela avec moins d'activité, et lui donna un pendant, en 1762, sous ce titre: *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort.* Ce second livre n'offre pas une moindre utilité, un moindre mérite que le précédent. L'auteur y compare le prix des denrées de siècle en siècle, à partir de l'ère actuelle, et il démontre que ce prix s'est élevé successivement dans la proportion de 1 à 12.

On doit en outre à Dupré de Saint-Maur les *Tables de mortalité* insérées par Buffon dans l'histoire naturelle de l'homme. « Ce sont les seules sur lesquelles on puisse établir les probabilités de la vie des hommes avec quelque certitude. » Ainsi s'en exprimait le grand naturaliste.

Malesherbes disait de son prédécesseur : « Sa maison était devenue un lycée où se réunissaient la science, l'esprit et la décence, où ce grand Montesquieu dissertait avec le naturaliste Réaumur, où toutes les sciences se communiquaient à l'envi leurs secrets. C'est là, c'est au milieu de ces entretiens intéressants, que ce vertueux citoyen conçut et exécuta le projet de se dévouer entièrement à de laborieuses et effrayantes compilations sur la valeur des monnaies et sur le prix des denrées; travaux fastidieux pour le traducteur de Milton, mais dignes de l'ami de Montesquieu, puisqu'ils sont utiles à l'humanité. »

VII.

MALESHERBES.

1775.

Guillaume-Chrétien de Lamoignon de Malesherbes, le défenseur de Louis XVI, est né à Paris en 1721. Il descendait de cette fameuse maison de Lamoignon si célèbre par ses lumières, son dévouement et son inaltérable intégrité. Ce fut chez les jésuites qu'il fit ses études ; ses facultés ne se développèrent que très-tard, mais, quoique lentes à paraître, n'en furent que plus solides ; il étudia surtout très-profondément l'histoire et la jurisprudence. On le destinait à la carrière dans laquelle s'étaient

illustrés ses aïeux. Nommé substitut du procureur général, il se distingua dans cet emploi. A vingt-quatre ans, il entra au parlement comme conseiller. C'est alors que, se sentant attiré par les sciences naturelles, sur lesquelles il devait plus tard laisser quelques bons écrits, il suivit les cours de botanique de Jussieu. Sa modestie était extrême : mêlé dans la foule des étudiants, il se sentait heureux d'y être ignoré ; mais, bientôt reconnu, le respect dont on l'entoura le gêna au point de le contraindre à cesser d'assister aux leçons du grand naturaliste.

En 1750, il fut chargé de la direction de la librairie ; il succéda en même temps, dans la présidence de la cour des aides, à son père, Guillaume de Lamoignon. C'est comme organe de cette assemblée qu'il porta devant Louis XV les vigoureuses *remontrances* de 1770 et de 1771. On sait leur résultat : la cour des aides supprimée, une lettre de cachet exila son chef. Alors le trop consciencieux président se retira dans ses terres. Là, caché au sein d'un bonheur uniforme mais paisible, il s'adonna à la culture des lettres, qu'il n'avait cessé d'aimer, au soin de ses jardins, de ses serres, qui étaient magnifiques ; à l'agriculture même, et reprit surtout ses chères études de l'histoire naturelle.

Lors de l'avénement au trône de Louis XVI, la voix publique redemanda Malesherbes. Comme on venait de rétablir l'ancienne magistrature dispersée par Louis XV, il fut rappelé. Le premier président, remis de nouveau en possession des fonctions qu'il

avait précédemment occupées, se servit aussitôt du droit qu'elles lui conféraient pour porter une seconde fois les plaintes du peuple au pied du trône. Ces nouvelles *remontrances*, non moins éloquentes, non moins pressantes que leurs aînées, firent, dans le public, une sensation prodigieuse. La popularité de Malesherbes devint excessive. « Il était, dit, à ce propos, Gaillard, son historien et son ami, il était l'amour et les délices de la nation. » C'est alors que le bon Louis XVI, désireux de recueillir un peu de cette popularité dont, pourtant, ses vertus le rendaient si digne, lui offrit un des titres les plus enviables, celui de ministre d'Etat. Malesherbes, après quelques hésitations, qu'expliquaient suffisamment la modestie de ses goûts et son peu d'ambition, finit par accepter; mais il sentit bientôt, si l'opposition est facile, combien il est malaisé de gouverner. « Un magistrat ami de la règle, avoua-t-il alors, accoutumé à résister à tous les excès du pouvoir, dans l'intérêt des principes, et à lutter contre les abus de l'administration, est peu propre à des fonctions ministérielles, et on a eu tort de me les confier. » Aussi trouva-t-il préférable, sinon de retourner parmi les assiégeants, du moins de fuir leurs attaques. Il quitta les affaires un an après qu'il en eut pris la direction.

On a remarqué, non sans raison, les discours et les mémoires qu'il composa vers cette époque sur divers sujets politiques et administratifs. « Ce sont, a dit La Harpe, des modèles de goût, dans un siè-

cle de phrases, comme des monuments et des leçons de vertu, dans un siècle de corruption. » Tous se font remarquer par la clarté, l'élégance du style, la variété des connaissances, et surtout par la pureté des vues; car, à tout prendre, si l'histoire peut reprocher à Malesherbes de grandes erreurs et particulièrement le sentiment de révolte qui perce dans sa vie de magistrat, ses fautes, comme l'a dit M. Michaud jeune, eurent leur source dans cet amour du bien qu'il portait jusqu'à la passion.

C'est vers cette époque que notre Académie accueillit Malesherbes. Déjà célèbre par son éloquence, la supériorité du petit nombre d'écrits dont, tout à l'heure, nous faisions l'éloge, et ses vastes connaissances, lui avaient ouvert les portes de l'Académie des sciences (1750), et celles de l'Académie des inscriptions (1759). La popularité du président de la cour des aides le suivit jusque dans cette assemblée. En apprenant quel était leur rival, tous les candidats, ayant quelque chance de lui ravir le fauteuil, se retirèrent. Il fut reçu, comme il le dit lui-même, par acclamation. « C'est que, dit Grimm, ce qui pour tout autre n'eût été qu'une couronne littéraire, est devenu, pour M. de Malesherbes, une couronne civique; et l'Académie, en décernant ces honneurs au magistrat de la patrie, au citoyen de la nation, a paru remplir les fonctions du tribunal le plus auguste, de l'interprète de l'opinion publique. »

Malhesherbes rendu à la vie privée, reprit le cours de ses observations et de ses études. Assez savant

dans l'histoire naturelle, principalement en géologie et en botanique, pour lutter même avec Buffon; il disait néanmoins qu'il avait encore beaucoup à apprendre. Ce fut dans cette intention qu'il se mit à voyager, allant seul, sans faste, souvent à pied; il visita de cette façon différentes contrées de la France, la Hollande et la Suisse, explorant tous les sites, les plants, les cultures, les mœurs, les lois des populations au milieu desquelles il passait. Vêtu simplement et voyageant sous le nom de M. Guillaume, il mettait le plus grand soin à ne pas être connu; mais comme il était alors au plus haut point de la faveur publique, et que toutes les bouches répétaient son éloge, il lui arrivait fréquemment de s'entendre louer de la manière la moins suspecte. Ces louanges sans fard étaient tout le bonheur de cet homme excellent et dénué d'ambition; mais il montrait dans ces occasions une telle froideur, qu'il fut maintes fois obligé de se nommer pour qu'on excusât sa réserve. Il enregistra, à son retour dans ses foyers, les richesses qu'il était allé recueillir. Divers mémoires sur l'agronomie et la botanique datent de cette époque. Il faut y joindre aussi celui qu'il rédigea en faveur des protestants, et quelques autres qui ont été dispersés par le vandalisme révolutionnaire, tous émanent d'un homme instruit, et le style fait voir que leur auteur n'avait pas mis toute son éloquence dans ses fameuses *remontrances*.

Pendant les quinze années qu'il vécut loin des affaires, on n'oublia pas Malesherbes. En 1787,

Louis XVI, toujours avide de cette popularité que sa faiblesse éloignait de plus en plus de son trône, eut encore recours à lui. Il l'appela au ministère. Malesherbes prit le portefeuille, mais ne le garda guère plus que la première fois; au bout de deux ans de luttes infructueuses, il abandonna l'arène, et retourna vivre dans une retraite trop longtemps délaissée pour des travaux moins conformes à ses goûts. « Le peu d'années, a dit M. Dupin, son panégyriste, le peu d'années qu'il devait passer au sein de la vie privée, après avoir si bien payé sa dette à la chose publique, furent partagées entre les jouissances de la famille et celles de l'amitié : il coulait doucement les jours de sa vieillesse, occupé de sciences, d'arts, de botanique, d'agriculture et donnant à la bienfaisance tout ce qu'il entendait réserver de sa fortune pour ses menus plaisirs. A peine si les premiers éclats de la tourmente révolutionnaire avaient pu troubler le calme de cette retraite du sage et vertueux Malesherbes, à peine si l'émigration avait marqué du vide dans le petit cercle de gens de bien qui composaient sa société intime. Cependant on lui apprend tout à coup que Louis XVI, arrêté à Varennes, est ramené prisonnier à Paris; que son procès va s'instruire. Alors, il se hâte d'écrire au président de la Convention cette lettre dont le texte a mérité de passer à la postérité :

« Paris, le 11 décembre 1792.

» J'ignore si la Convention nationale donnera à Louis XVI un conseil pour le défendre, et si elle lui en laissera le choix. Dans ce cas-là je désire que Louis XVI sache que, s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer... J'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde ; je lui dois le même service, lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. »

Vains efforts, courage inutile. Louis XVI monta sur l'échafaud, et Malesherbes se perdit entièrement dans l'esprit de ses bourreaux. Dans les premiers jours de décembre 1793, trois membres du comité révolutionnaire de Paris vinrent enlever sa fille aînée et son gendre le président de Rosambo. Il resta seul avec ses petits enfants. On supposa un instant que son âge et ses vertus le feraient respecter : il n'en fut rien, et, dès le lendemain, ce fut à son tour à suivre sa fille, avec ses enfants, malgré les pleurs et les protestations des habitants de Malesherbes, qui demandaient tous à être garants de son innocence. Enfermé dans les prisons de Port-Libre, l'excellent homme conserva jusqu'à sa dernière heure sa manière d'être accoutumée, sa gaieté ordinaire, parlant avec tranquillité du sort qui l'attendait, et se livrant, rapporte Boissy d'Anglas, sans trouble à de lumineuses discussions sur des points

de politique et de morale, qui avaient fait si souvent le charme de ses amis. « Je suis devenu mauvais sujet sur la fin de mes jours, disait-il gaiement à ceux qui se pressaient en grand nombre autour de lui, et je me suis fait mettre en prison. » Déjà son gendre l'avait précédé là où tant de nobles victimes étaient tombées : ce fut son tour à les suivre avec sa fille, sa petite-fille et le jeune époux de celle-ci, le frère de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Il entendit son arrêt sans effroi et regarda la mort avec calme et sérénité, sans que cette gaieté douce et spirituelle, qui avait fait le charme de sa vie, l'abandonnât un moment.

C'était le 22 avril 1794. En sortant de prison pour monter dans la sinistre charrette, son pied heurte une pierre et lui fait faire un faux pas : « Voilà, dit-il en souriant tristement, voilà un mauvais présage ; à ma place, un Romain serait rentré. » Sa fille puisait du courage dans ses regards ; ce fut alors que, s'adressant à Mlle de Sombreuil, qui avait sauvé la vie à son père le 2 septembre, elle lui dit : « Vous avez eu la gloire de sauver votre père ; j'ai du moins la consolation de mourir avec le mien. » Elle mourut la première. Malesherbes la suivit d'un pas assuré et reçut la mort comme un homme familiarisé avec les grandes et belles doctrines de la religion chrétienne. « Ainsi, dit Boissy d'Anglas, ainsi finit de servir sa patrie, en même temps qu'il cessa de vivre, l'un des hommes les plus dignes de l'estime et de la vénération de ses contemporains et de

l'avenir ; on peut dire qu'il honora l'espèce humaine par ses hautes et constantes vertus, en même temps qu'il la fit aimer par le charme de son caractère. Personne n'offrit plus réellement que lui l'idée du bon et du juste, et ne se livra plus entièrement à ce qui lui semblait être bien. Tel est l'homme dont les temps anciens n'offrent rien de plus glorieux que la mort, et les temps modernes rien de plus honorable que la vie. »

Nous n'aurions point achevé la biographie de Malesherbes si nous ne disions pas qu'en 1819 une liste de souscription ayant été ouverte pour ériger un monument à sa gloire, elle fut sur-le-champ remplie. Ce monument est élevé dans la grande salle des Pas-Perdus du Palais de Justice de Paris, et Louis XVIII en a composé lui-même l'inscription qu'on y lit : *Strenuè semper fidelis, regi suo in solio veritatem, presidium in carcere, attulit.* Et c'est là le meilleur éloge que puisse aujourd'hui rechercher la mémoire de Malesherbes, le seul d'ailleurs qui soit resté populaire. Parmi les biographies qui ont été faites de notre académicien, nous citerons particulièrement celle de M. Michaud jeune, dans la *Biographie universelle*, l'*Essai* de Boissy d'Anglas (3 vol., 1819-21), l'*Éloge* prononcé par M. Dupin à l'Académie française le 4 et à la cour de cassation le 8 novembre 1841, et enfin la *Vie* de notre académicien par son collègue Gaillard (1805, 1 vol.).

VIII.

VILLAR.

1795.

Noel-Gabriel-Louis Villar, né à Toulouse en 1748, mort à Paris en 1826. Après avoir fait ses études chez les pères de la Doctrine chrétienne, il entra dans leur congrégation, professa la rhétorique avec distinction dans sa ville natale, où l'Académie des jeux Floraux lui décerna un prix pour une ode sur le despotisme oriental. De là il passa à la chaire de rhétorique du collége de la Flèche, le plus magnifique des établissements possédés par les pères, et dont il devint recteur en 1786.

Il adopta les principes de la Révolution ; mais sa timidité naturelle et son caractère bienveillant lui en sauvèrent les excès et les dangers à la fois. En 1791 il fut sacré évêque de la Mayenne, et ce département le députa, l'année suivante, à la Convention nationale. Là, au milieu de toutes les violences et parmi de bien lâches audaces, il conserva le courage de sa modération; et, quand un peu de calme reparut, lui, qui n'avait rien détruit, il s'empressa de reconstruire. Sa sollicitude se porta principalement sur tout ce qui concernait les sciences, les arts, la littérature, l'instruction publique. Rapporteur du comité de salut public, il obtint la conservation provisoire du collége de France, l'organisa-

tion de la bibliothèque nationale, des pensions pour un grand nombre d'écrivains, d'artistes, de savants, pour les veuves de quelques-uns d'entre eux, pour les descendants de quelques noms illustres, parmi lesquels se trouvaient deux petites nièces de Fénelon; il arracha à la cupidité du fisc la dotation de l'Académie de Turin, qui l'en récompensa en plaçant son portrait dans le lieu de ses séances. Enfin, il mérita, jusqu'à un certain point, le titre de fondateur de l'Institut, qui voulut le compter parmi ses membres, dans la classe de la littérature et des beaux-arts; et, comme à cette époque et jusqu'à l'arrêté consulaire, les différentes classes de l'Institut nommaient des secrétaires temporaires, Villar le fut de la sienne en 1801 et 1802, et composa, à ce titre, six *Notices des travaux de littérature et de beaux-arts de l'Institut national pendant les an* IX *et* X. Plus tard, le décret de février 1805 le nomma commissaire du dictionnaire de la langue, avec Suard, Morellet, Arnault et Sicard pour collègues.

Villar avait trop bien mérité de l'instruction publique pour qu'on ne lui confiât point un poste important dans l'Université, lors de son organisation. Il fut donc nommé inspecteur général des études, en exerça les fonctions jusqu'en 1810 et en conserva le titre jusqu'à sa mort. L'amour du bien ne l'abandonna jamais et ses vertus lui concilièrent partout le respect et l'affection.

Villar était un des plus habiles humanistes de notre

temps et un helléniste profond. Sa connaissance étendue de notre langue et de ses étymologies lui donnait droit à la section de grammaire dans l'Institut ; mais il a peu écrit et avec un succès médiocre. « C'est dans nos mémoires, a dit son successeur, qu'il a déposé les compositions littéraires qui nous restent de lui ; elles consistent en rapports sur les ouvrages adressés à l'Institut, en pieux hommages rendus à la mémoire de quelques confrères dont il déplora la perte, enfin, dans la traduction, en vers, de deux morceaux célèbres, et assez étendus, de l'*Iliade* : les supplications de Priam, qui touchent et amollissent le cœur du fier Achille, et les regrets du héros après la mort de Patrocle. Dans ses rapports sur les ouvrages, Villar se borne à montrer de l'exactitude et de l'instruction ; il ne cherche point à plaire, ce qui vaut mieux que de le chercher et de ne pas réussir. Ses discours funèbres ont aussi beaucoup de simplicité et peu d'éclat : mais il y a un vrai mérite dans les deux fragments en vers de l'*Iliade*, surtout dans le premier ; on y distinguera particulièrement celui du naturel et de la facilité, qualités toujours précieuses, mais surtout dans la traduction du chef-d'œuvre de la poésie antique. Serait-il donc vrai que le sentiment profond et éclairé des beautés d'Homère est, s'il m'est permis de parler ainsi, comme une seconde et heureuse nature, qui peut assez enrichir la première pour donner du talent, ou plus de talent à ceux qui n'en auraient reçu qu'un médiocre en partage ? « Villar

aimait l'Académie comme on aime sa famille, disait Auger. Il y était le plus exact, le plus assidu, et sa première absence, peut-être, eut pour cause la courte maladie qui devait nous priver à jamais de sa présence. »

IX.

L'ABBÉ DE FELETZ.

1827.

Charles-Marie Dorimond de Feletz, membre de la Légion d'honneur, naquit à Gumont, le 3 janvier 1767, d'une des plus anciennes et des plus honorables maisons du Limousin. Cadet de famille, et comme tel, destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études en ce sens, les commença au collége de Brives, et vint les terminer à Paris, dans la docte maison de Sainte-Barbe. L'élève fut bientôt jugé digne de professer où il étudiait naguère, et l'exercice de l'enseignement acheva de le perfectionner dans cette double science de la philosophie et de la théologie, dont son intelligente mémoire s'était déjà profondément pénétrée. On était à la veille de 89. Cette belle et noble société que la tourmente révolutionnaire allait disperser pour un long temps redoublait alors d'esprit et de grâce. « Paris dansait sur un volcan », et quoique l'irruption prochaine s'annonçât par des signes certains, il semblait qu'on

voulût l'attendre au milieu des fêtes. Attiré malgré lui par la curiosité, peut-être même par des goûts un peu mondains, vers ce monde si charmant et si spirituel, de Feletz y fut bientôt apprécié, accueilli, recherché avec empressement. Les meilleures études sont toujours à refaire et la société polie a des secrets plus délicats que les humanistes du collége. De Feletz passa par cet heureux enseignement. Il y apprit ce qui manque trop souvent à la république des lettres, l'élégance et la finesse du langage, le ton des honnêtes gens, la mesure et les convenances exquises. Il y apprit, en un mot, la science du monde, cultivant dans leur germe tant de qualités précieuses qui sont celles de ses écrits, comme elles ont été, mais plus saillantes encore, celles du galant homme et de l'académicien.

Cependant la Révolution venait d'éclater. En face des périls qui menaçaient l'Eglise, la foi du chrétien, un moment distraite, se recueillit et se reconnut. L'honneur même du gentilhomme se sentit intéressé au martyre. En 1791, il recevait les ordres d'un prêtre insermenté : bientôt après les persécutions commençaient pour lui. Arrêté pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, condamné sans jugement à la déportation, on le jetait avec huit cents malheureux prêtres sur les pontons du *Washington* et des *Deux Associés*, où l'attendaient d'indicibles tortures. « Il est, a dit M. Nisard, il est des crimes dans l'histoire dont on ne se console jamais »; le séjour des prêtres sur les pontons français est un

de ces crimes. Nous n'entrerons pas dans le récit du long supplice que subirent les courageux confesseurs de la vérite catholique ; notre esprit se détourne de ce misérable spectacle et notre plume se refuse à le décrire; nous dirons seulement qu'après onze mois de captivité, onze mois d'agonie, durant lesquels il vit la mort prendre autour de lui six cents victimes, de Feletz, rendu à la liberté vers le commencement de 1795, put revenir à Périgueux, rétablir sa santé cruellement affaiblie.

Bonaparte s'emparait alors des rênes du gouvernement, tout s'organisait sous la main du vainqueur de l'Italie et la France espérait des jours meilleurs. L'Académie, sortant des ruines de l'ordre ancien, rendait l'impulsion aux intelligences; les beaux-arts renaissaient et la critique reparaissait à leur suite. Attiré au *Journal des débats* par les deux frères Bertin, ses anciens condisciples de Ste-Barbe, de Feletz envisagea comme eux la situation sous son véritable point de vue. Ramener aux éternels principes de la vérité littéraire les esprits égarés par quinze années de trouble et de confusion, combattre l'anarchie dans les idées, tandis que Bonaparte la détruisait dans l'Etat, tel était le devoir du publiciste. De Feletz comprit ce devoir et le remplit d'une manière brillante, en élevant pour sa part la discussion esthétique à une hauteur où peu de critiques de nos jours ont été tentés de le suivre. « Moins âpre, moins emporté, moins vigoureux que Geoffroy, a dit un homme de goût en parlant

de Feletz, il avait cette élégance du monde et cet atticisme de style qui manquaient souvent au rude censeur.... Tout se passait dans ses articles comme dans un salon; et à la manière dont sa main tenait la plume, on voyait qu'elle n'avait jamais tenu la férule..... Son style jetait un reflet d'aristocratie et d'élégance qui était une nouveauté, à cette époque où la France venait de se débarrasser de la carmagnole et des oripeaux de la République. » De Feletz, en effet, avait gardé du gentilhomme jusque dans sa manière d'écrire. Écrivain du XVIIIe siècle par la justesse de la pensée et la finesse de l'analyse, il était plus curieux d'une vérité délicatement exprimée, d'une épigramme aimable, que des travaux ambitieux qui ont signalé l'enfantement de ce siècle et dont l'issue a souvent trahi l'effort. Esprit sain par excellence, il était peu tenté d'étudier sur lui-même la maladie nouvelle, qui touchait au cerveau les jeunes générations. Il acceptait la vie légèrement et sans amertume. Attaché au monde par ses prédilections et par des liens plus sûrs encore, ceux de la famille et du rang, son rôle d'homme de cour, d'écrivain royaliste et religieux lui était naturellement tracé. Tous n'ont pas rempli le leur avec autant de fidélité ni de justesse.

Par son talent, par sa renommée, par ses relations, de Feletz était depuis longtemps académicien désigné, lui seul ne s'en était pas aperçu. « Pourquoi ne vous portez-vous pas candidat à un fauteuil? » lui demanda un jour Chateaubriand. « Pour

qu'on ne me fasse pas la question contraire, » répondit en souriant le publiciste, et sa modestie était sincère; il ne fallait pas moins que les sollicitations de ses amis académiciens pour la convaincre. Deux ans après le mot que nous venons de rapporter, on le persuadait enfin de se mettre sur les rangs, et il se laissait faire de très-bonne grâce. Ce fut Auger qui le reçut en 1827; « une raison saine, une âme droite, lui disait son émule et son ami, ont été vos guides, et votre plume fidèle n'a pas plus trahi les inspirations de votre esprit que les mouvements de votre conscience. Aussi vos articles furent-ils de tout temps remarqués entre les plus remarquables. Goûtés des gens de lettres par la solidité des principes, l'exactitude des jugements et les heureuses qualités du style, ils ont paru de tous peut-être les plus propres à plaire aux gens du monde, que charment ce don d'une plaisanterie à la fois naturelle et fine, douce et piquante, de bon ton et de bon goût, qui égaie le savoir et assaisonne la raison; et ce talent de badiner sans futilité, de raisonner sans pesanteur et de décider sans air de suffisance que vous possédez à de si éminents degrés ». Si le récipiendaire et le directeur eussent pu changer de place, de Feletz n'eût pas cherché d'autres paroles pour louer dignement Auger. L'éloge était vrai en s'adressant à l'un comme à l'autre.

En 1812, Fontanes nomma l'abbé de Feletz membre de la commission des livres classiques de l'Université : appelé en 1820 aux fonctions d'ins-

pecteur des études de l'Académie de Paris, il sut à ce poste si délicat, et délicat surtout pour un ecclésiastique, montrer autant de tolérance que de lumières. Il avait également été nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine, vers 1809, et en était l'administrateur depuis 1836 lorsqu'il fut destitué en 1849. L'Académie se crut atteinte par cette destitution. Elle s'employait même très-activement pour rétablir de Feletz dans cette place, lorsque la mort vint le surprendre le 11 février 1850.

Dans ses dernières années l'abbé de Feletz était devenu aveugle comme Delille, et comme Delille il s'affligeait fort peu de cette infirmité, qui n'ôta rien au charme de son esprit et de son commerce; il conserva même cette douceur de caractère, cette bienveillance naturelle et cet accueil plein d'agrément qui le faisaient chérir de tous ceux qui l'approchaient. L'Académie le regretta particulièrement, et sa mort fut un deuil pour les meilleurs salons de Paris, qu'il animait de sa présence. « J'ai eu pour mon compte, dit M. de Sainte-Beuve, le bonheur de le connaître et au sein de l'Académie et à la bibliothèque Mazarine, dont il était alors administrateur. C'est en l'approchant de plus près qu'il m'a été donné d'apprécier tout à fait cet esprit resté jeune, nourri d'anecdotes, d'agréables propos, rempli de souvenirs de son temps, nullement fermé aux choses du nôtre.... C'était un vieillard aimable, spirituel, qui recouvrait, sous les formes d'une politesse exquise et d'une parfaite urbanité mon-

daine, un caractère ferme, des opinions nettes et constantes, et bien de la philosophe pratique; un sage et un heureux qui avait conservé, à travers les habitudes du critique, et avec un esprit volontiers piquant, un cœur bienveillant et chaud, une extrême délicatesse dans l'amitié. M. de Feletz me représentait, en perfection, le galant homme littéraire. »

X.

M. NISARD.

1851.

M. Jean-Marie-Napoléon-Désiré Nisard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et du conseil supérieur de l'instruction publique, professeur au collége de France, est né à Châtillon-sur-Seine, le 20 mars 1806. Il a fait de brillantes études à Sainte-Barbe-Nicole. Destiné au professorat, il s'adonna d'abord aux lettres, qui, plus tard, devaient le ramener à l'enseignement. Les *Débats* reçurent ses essais (1826 à 1830); et ses articles, que dictait une raison approchant de sa maturité, fixèrent l'attention par le piquant et la vivacité de leurs formes. De là, M. Nisard passa au *National*, et ici comme aux *Débats* il se fit remarquer par la solidité de ses vues, et surtout par une critique beaucoup plus décente et modérée qu'alors elle ne l'était généralement. En même temps il se préparait au rôle qu'il occupe aujourd'hui dans les lettres, en terminant son ouvrage

sur les poëtes latins, dont il publia vers cette époque quelques portraits dans la *Revue de Paris*.

Cet ouvrage parut en 1834. *Études de mœurs et de critique sur les poëtes latins de la décadence* : tel est son titre, et ainsi que l'indique ce dernier, il a deux buts : l'un d'histoire et de biographie, l'autre de théorie et de critique. Homme de goût, de sens et très-érudit ; esprit étendu, varié, éloquent et sûr, M. Nisard a atteint l'un et l'autre avec un talent hors ligne ; non-seulement toutes les questions relatives aux littératures en décadence y sont traitées avec une grande profondeur, mais les discussions les plus hautes se trouvent mêlées à de curieux, de piquants détails de mœurs, de vie domestique, lesquels nous font vivre, pour la première fois, au milieu de tous ces poëtes, tandis qu'une critique judicieuse et saine éclaire notre jugement sur la valeur littéraire de chacun d'eux. Au milieu de ces excellentes études, il faut particulièrement signaler celle sur l'œuvre de Lucain. Conception, plan, donnée des caractères, style, sont appréciés avec une raison et une clarté de logique tout à fait supérieures. C'est plus qu'un morceau curieux : nous ne lui connaissons pas de modèles, et à notre sens, il n'aura peut-être jamais d'imitateurs.

M. Nisard s'est proposé, dans l'ouvrage qui prend date après celui des *Poëtes latins*, dans l'*Histoire de la littérature française* (1844), de mettre en relief le côté par lequel nos chefs-d'œuvre intéressent la conduite de l'esprit et donnent la règle des mœurs. Per-

suadé que les lettres doivent être un supplément de l'expérience personnelle, une force active et présente, une discipline qui s'ajoute aux exemples du foyer domestique, à la religion, aux lois de la patrie, il a cherché dans nos grands écrivains, dit-il lui-même, moins l'habileté de l'artiste que l'autorité du juge des actions et des pensées, moins ce qui en fait des êtres merveilleux, que ce qui les met de tous nos conseils et les mêle à notre vie. Il a fait plus encore : à bon droit sévère pour des médiocrités que d'autres médiocrités ont trop prônées et mises en la place des seuls maîtres par la pensée et par la forme, il apprend à aimer les uns et à leur obéir, et à mépriser les autres, en même temps qu'il nous ramène, par de graves raisonnements, dans la grande voie de la vraie littérature. C'est ce rigorisme qui plaît surtout chez M. Nisard, et c'est aussi ce rigorisme qu'il nomme avec justesse la critique conservatrice, qui l'a amené sur les bancs de l'Académie. Il est, d'ailleurs, impossible de mériter d'une façon plus complète et les applaudissements du public et ses distinctions qu'il ne l'a fait dans ce dernier ouvrage; remplir les devoirs qu'il s'est imposé avec une raison plus ferme, un esprit plus vif, avec un goût plus sûr et plus délicat. Ses études sur Racine, sur Molière, sur La Fontaine, ses appréciations sur Bossuet et Fénelon, doivent être louées particulièrement : ce sont des modèles de savoir et de style qu'un contemporain de ces écrivains illustres n'eût pas mieux réussis.

Notre académicien a, en outre, entrepris un ouvrage très-important : c'est une *Histoire des principales villes de l'Europe*. Un spécimen particulier à la ville de Nîmes a été publié en 1834, et, en 1842, un très-joli volume in-4° sur la même ville est venu commencer une série de curieuses études où M. Nisard a déjà fait preuve d'une heureuse souplesse de talent. On lui doit également une excellente collection de classiques latins. Il a aussi donné dans diverses revues, et notamment dans celle des *Deux Mondes*, plusieurs articles qui sont de ceux dont on dit qu'ils valent des livres. Nous citerons dans le nombre les études sur Erasme, sur Thomas Morus, sur Mélanchton et sur Armand Carrel, qui contiennent toutes les qualités qu'on devait attendre d'un critique si exact et si ferme, des récits de voyage où les lieux sont peints d'une manière simple et nette, et d'autres pages encore, toutes pleines d'idées neuves, justes et parfaitement exprimées.

M. Nisard n'appartient pas seulement à l'histoire littéraire de son époque par ses productions, il s'y trouve lié d'une manière plus active. Secrétaire de M. Bignon, durant le peu de jours que cet honorable député est demeuré à la tête de l'instruction publique (août 1830), il a été nommé, quelque temps après la révolution de Juillet, maître de conférences à l'Ecole normale. Il est entré ensuite au ministère de l'instruction publique, comme chef de cabinet du ministre. Il était, en 1838, professeur de rhétorique au collége Bourbon, lorsqu'en 1844, il fut ap-

pelé à professer l'éloquence latine au collége de France. A cette tribune nouvelle, le succès qui l'avait constamment accompagné dans les diverses phases de sa vie littéraire ou universitaire le suivit encore, mais d'une façon plus éclatante, s'il est possible ; et en comparant, cette fois, la morale de Cicéron et de Sénèque à celle des pères de l'Eglise, M. Nisard a démontré que, s'il avait écrit comme un littérateur du XVIIe siècle, l'éloquence ne lui était pas moins familière qu'aux orateurs dont il avait à discuter les beautés.

Nous n'aurions pas fini cette biographie si nous ne disions que M. Nisard a, lui aussi, pris sa part au mouvement politique de ces quinze dernières années. Maître des requêtes (1837), député (1842), il se rattacha à la politique conservatrice avec le zèle et le talent dont il avait fait preuve comme critique conservateur. Il avait donc sa place marquée au sein de notre Académie à ces deux titres. Aussi, en le faisant asseoir parmi ses membres, la grande Compagnie se reconnut-elle une fois de plus à ce que Bossuet disait d'elle il y a cent cinquante ans, lorsqu'il l'appelait *un conseil réglé et perpétuel dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage, et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire.* « Le mot *usage*, a dit M. Nisard lui-même, en remerciant ses nouveaux collègues, est devenu bien faible pour exprimer cette puissance irrésistible de la langue parlée et écrite, qui nous pousse aujourd'hui vers

l'inconnu. Mais, plus le temps a ajouté aux dérèglements de cet empire et diminué la force capable de les tempérer, plus l'Académie doit être jalouse de remplir le noble rôle auquel la conviait Bossuet. Deux moyens d'action lui appartiennent, et, par une admirable rencontre, ces deux moyens sont à la fois les seuls puissants et les seuls qui ne la commettront jamais avec les passions et les querelles du présent : ce sont ses exemples et ses choix ; double autorité par laquelle elle pèsera d'un juste poids dans les destinées de notre patrie, tant qu'on y fera cas des bons écrits et que les gens de lettres regarderont, avec l'élite de leurs prédécesseurs et de leurs maîtres depuis deux siècles, le titre de membre de l'Académie française comme le plus grand honneur où puisse prétendre un écrivain. »

XXVII.

LE FAUTEUIL DE LA BRUYÈRE.

LE FAUTEUIL DE LA BRUYÈRE.

I.

RACAN.

1634.

Honorat de Beuil, marquis de Racan, naquit en 1589 à la Roche-Racan, et y mourut en février 1670. Destiné à la profession des armes, il fut élevé dans une grande liberté : ses premières années se passèrent dans les loisirs de la campagne. Elevé en Touraine, les sites délicieux qui abondent dans ce jardin de la France, et les souvenirs poétiques dont ses chroniques sont pleines, furent ses meilleurs maîtres. A l'âge de seize ans, il entra comme page dans la chambre du roi, sous M. de Bellegarde. Malherbe était alors le commensal de ce seigneur illustre. Racan lui plut et s'en fit aimer ; comme le jeune homme s'essayait déjà à rimer, il l'encouragea, l'aida de ses conseils et fit plus encore, si nous en croyons Racan lui-même, car il prétendait tenir de

Malherbe tout ce qu'il a jamais su de poésie. C'est montrer trop de modestie. Racan était né poëte, et il n'est guère permis que de lui reprocher d'avoir été parfois un versificateur médiocre. Boileau lui accordait même plus de génie qu'à son maître; « mais, ajoutait le critique, il est plus négligé et songe trop à le copier; il excelle surtout, à mon avis, à dire de petites choses, et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout en cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement et avec cette élégance qui fait proprement la poësie ». De là le parallèle du critique :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits,
Racan chanter Philis, les bergers et les bois ;

Et cependant il a dit quelque part que celui-ci *pourrait chanter à défaut d'un Homère*. Malherbe mérite davantage cette dernière louange, quoique son élève s'en rende digne parfois. Néanmoins quelques critiques, s'appuyant de cette dernière assertion, n'ont pas craint d'aller plus loin en rapprochant Racan de Corneille et de Racine. Nous ne saurions partager leurs vues. La véritable gloire de Racan est de nous avoir montré la nature dans toute sa simplicité. « Il a, dit à ce propos La Harpe, saisi le vrai ton de la pastorale, qu'il avait étudié dans Virgile. » L'essence première de son talent est dans ce sentiment exquis qu'il avait de cette nature, et qui, chez lui, s'épanouit en mille fleurs aux fraîches

couleurs et aux parfums délicats. S'il quitte les champs, les vergers, les fontaines, c'est d'une manière ingénue et touchante qu'il exprimera toutes sortes d'objets. Il y a dans ses vers, bien qu'il aient du nombre, et dans ses idées, quoiqu'elles soient choisies, on ne sait quel abandon, quel laisser-aller qui charme, et il n'est pas jusqu'aux incorrections laissées dans ses poésies par une aimable nonchalance qui ne soient agréables. C'est avec raison qu'on l'a mis, à côté de Ronsard et de Malherbe, au nombre des fondateurs de notre poésie classique ; car, si un goût sévère a relégué dans l'ombre quelques-unes de ses poésies, il est dans Racan des pages qu'en dépit des critiques on relira toujours.

Après avoir servi le roi dans deux ou trois campagnes, Racan revint à Paris dès que le siége de Calais, auquel il assista, fut terminé. On raconte que, désireux d'entrer dans le monde, il alla trouver Malherbe, et qu'il le consulta sur la manière dont il devrait désormais régler sa vie : le poëte, pour toute réponse, se contenta de lui réciter la fable du *Meunier, son fils et l'âne*, apologue ingénieux de Poggio Bracciolini, et imité depuis par Huet et La Fontaine. Racan se décida pour le mariage. Il avait vingt-neuf ans. Dès lors, retiré en Touraine, il se consacra tout entier à sa jeune épouse et à la poésie. Il venait rarement à Paris, mais, en arrivant, son premier soin était de rendre visite à l'Académie ; il avait pour elle une affection particulière ; il disait qu'il n'avait d'autres amis que ses membres. « Il est le seul qui

ait voulu avoir ses lettres d'académicien, dit Tallemant; et quand son fils aîné fut assez grand, il le mena à l'Académie pour lui faire saluer tous les académiciens. » Le spirituel chroniqueur rapporte aussi, au sujet de la vive amitié qu'avait conçue Racan pour la jeune Compagnie, un mot qui peint en même temps toute la naïveté de son esprit. Comme il plaidait souvent (c'était sa manie), il avait pris pour procureur le beau-frère de Chapelain. On lui demanda la raison de ce choix : « Il me semble, répondit Racan, qu'il est le beau-frère de l'Académie. » Il en faisait partie depuis 1634. « Dans l'une de ses assemblées, rapporte Tallemant, et quand ce fut son tour à haranguer, il vint avec un chiffon de papier tout déchiré dans ses mains : « Messieurs,
» dit-il, je vous apportais ma harangue; mais une
» grande levrette l'a toute mâchonnée. La voilà;
» tirez-en ce que vous pourrez, car je ne la sais
» point par cœur et je n'en ai point de copie. »
Indépendamment de ses *Poésies diverses* et de ses *Bergeries*, Racan écrivit aussi la vie de son ami Malherbe et un *Discours contre les sciences*, précédant ainsi d'un siècle Jean-Jacques Rousseau, le philosophe. Seulement, le *Discours* de Racan émanait d'un grand seigneur insoucieux, sceptique, méprisant les sciences, parce qu'il les ignorait, et les savants plus que les sciences, parce qu'ils l'ennuyaient; tandis que le *Discours* de Rousseau était peut-être le mot d'un homme convaincu. On doit également à notre académicien des poésies religieuses

et des paraphrases de psaumes moins excellentes que ses idylles.

Racan mourut paisiblement, à l'âge de quatre-vingt et un ans, disparaissant au milieu d'un magnifique horizon de gloire. Quoique La Fontaine et Corneille lui eussent déjà succédé depuis longtemps, on ne l'oublia pas, et son panégyrique resta, longtemps après sa mort, dans toutes les bouches et dans les vers des poëtes qu'il avait précédés. Les écrits du temps nous le peignent comme un homme du monde, aimable, plein de politesse, et que son esprit, non moins que son rang et ses façons, faisait rechercher des meilleurs sociétés. Il trouvait dans son excellente mémoire une foule de récits curieux et de bons mots; mais, soit par une sorte de coquetterie, soit par une faiblesse naturelle des organes, il contait à voix basse et ne se laissait que très-imparfaitement entendre. Un jour qu'il avait fait un conte des plus piquants dans une nombreuse compagnie, personne ne se mit à rire, ne l'ayant pas entendu. Racan, se tournant alors vers Ménage, lui dit : « Je vois bien que je ne me suis pas fait entendre; traduisez-moi, je vous prie, en langue vulgaire. » Le *Ménagiana* et Tallemant des Réaux rapportent encore sur Racan d'autres anecdotes, qui toutes décèlent, chez celui qui en est l'objet, un charmant caractère, touchant de près à la bonhomie de La Fontaine, similitude qui n'est peut-être pas la seule entre les deux poëtes.

II.

LA CHAMBRE.

1670.

Pierre Cureau de La Chambre, né à Paris en 1631, mort en 1693. Fils du savant académicien que nous verrons s'asseoir le premier au trente-sixième fauteuil, « il souhaita passionnément de succéder à son père, dit l'abbé d'Olivet ; mais, quelque digne qu'il en fût, on le pria d'attendre une autre place vacante, exprès pour ôter à quiconque viendrait après lui tout prétexte de compter en quelque façon sur des droits héréditaires qui dérogeraient à la liberté des élections ». Il a laissé divers panégyriques et deux oraisons funèbres, celle de Séguier, notamment, que l'Académie le chargea de prononcer devant elle au service funèbre fait en son nom à son protecteur. Il ne manquait pas de talent oratoire, mais sa mémoire était infidèle. Ses discours écrits sont sans couleur, comparés aux simples prônes qu'il faisait en l'église de la paroisse de Saint-Barthélemy, dont il était curé. Là, quand son cœur se dilatait (et il l'avait facile à l'attendrissement), il était admirable de pathétique, et les grandes figures, les tours animés, se pressaient sur ses lèvres.

Il était grand amateur de peinture et de sculpture.

goût qu'il avait pris en Italie, dans la société de son ami Le Bernin. Lorsqu'à la fin de l'hiver de 1793, Paris fut désolé par la famine, la paroisse de Saint-Barthélemy, en partie composée de populace pauvre, se trouva bientôt encombrée de mourants. Le digne curé vendit alors ce qu'il avait de plus cher, ses tableaux et ses livres, dont il partagea le prix aux malheureux ; puis, n'ayant plus rien à donner à son troupeau, il lui donna sa vie ; car, à force de soins empressés, il gagna la contagion et mourut victime de son dévouement.

Atteint de surdité dès son enfance, il était plus enclin à prendre la parole qu'à prêter l'oreille, et parlait au reste fort bien. On a cité de lui plusieurs bons mots. Le P. Hardouin prétendait que l'*Histoire des Juifs* de Josèphe était l'ouvrage d'un moine du XIII[e] siècle : « Nous croirons cela, lui dit l'abbé de La Chambre, quand vous nous aurez prouvé que les jésuites ont composé les *Lettres provinciales*. » Il n'avait jamais fait qu'un seul vers, quoiqu'il aimât la poésie. Un jour qu'il le récitait à Boileau : « Ah ! Monsieur, que la rime en est belle ! » s'écria le satirique. Peu d'académiciens ont été mieux partagés par le sort : il eut à présider, en divers temps, aux trois séances de réception de Quinault, de La Fontaine et de Boileau.

III.

LA BRUYÈRE.

1693.

JEAN DE LA BRUYÈRE est l'un des rares écrivains dont l'existence simple, calme et laborieusement uniforme, se dérobe presque entièrement aux recherches de la biographie. On en sait peu de chose. C'est, disent les uns, à Dourdan, en 1639, que l'auteur des *Caractères* vint au monde, et en 1644, s'il faut en croire les autres. De même que sa naissance, la façon dont il fit ses études est restée dans la plus complète obscurité, et ce n'est que très-longtemps après qu'il eut vu le jour qu'on retrouve la trace de cet académicien illustre. D'Olivet, le mieux informé de ceux qui nous en parlent, raconte que, devenu homme, il acheta une charge de trésorier à Caen; « mais, ajoute notre historien, à peine la possédait-il qu'il fut mis par M. Bossuet, évêque de Meaux, auprès de feu M. le Duc (le duc de Bourgogne), pour lui enseigner l'histoire, et il y passa le reste de ses jours avec mille écus de pension. » Voilà pour l'homme; quant à son œuvre, l'histoire littéraire, qui est la biographie des livres, nous a conservé des renseignements qui sont, en même temps, les meilleures pages de ses annales.

La première apparition des *Caractères* date de 1687. La Bruyère atteignait alors sa cinquantième

année. Comme on le voit, le moraliste s'y prenait un peu tard ; mais on ne saurait attribuer cette tardivité à la pauvreté de ses moyens. On l'a dit : Si la poésie est la fleur du génie humain, la philosophie en est le fruit ; pour obtenir sa maturité, il lui faut, à ce fruit nourrissant et plein de saveur, les longues saisons, les soins infinis et le persévérant soleil de la réflexion. La Bruyère ne l'ignorait pas, et là est la cause principale de sa lenteur, mais aussi celle de la perfection de son ouvrage.

Traitant des choses de l'âme et du cœur humain, La Bruyère se trouvait naturellement avoir, dans la voie qu'il parcourait, de très-célèbres devanciers. On les lui a souvent opposés. Nous ne comparerons pas à notre tour, pour ne point dépasser le but qui nous est assigné. Il nous suffit de savoir que, si notre moraliste eut des maîtres, l'originalité dont il a revêtu sa pensée écarte tout rival et laisse bien loin derrière elle ses imitateurs. La Bruyère n'a pas, comme Montaigne et La Rochefoucauld, tenté la peinture de l'humanité entière, il a été plus modeste en son essor ; il a simplement étudié son siècle, et, comme l'a dit Suard, « s'est attaché particulièrement à observer les différences que le choc des passions sociales, les habitudes d'état et de profession établissent dans les mœurs et la conduite des hommes ». Mais voyez combien est puissante la force du talent : les matières que La Bruyère ne croyait qu'effleurer, il les a pénétrées ; des ridicules, il a atteint les passions, et, de l'esprit de l'homme,

les replis mystérieux de son cœur; de sorte qu'à force de profondeur, de vérité, d'éclat, il a fait de ce livre, d'abord destiné à une existence passagère, une œuvre éternelle.

A ne parler que de la forme et de la composition, il est impossible qu'elles soient mieux travaillées et plus attrayantes. Delille le remarquait avec ce goût qu'on lui sait : « Jamais, dit le poëte des *Jardins*, jamais peintre ne sut mieux disposer ses couleurs que l'auteur des *Caractères*. Dans chacun de ses tableaux, le lecteur ou plutôt le spectateur est entraîné de surprise en surprise; chacun des portraits qu'il retrace est comme une petite scène qui a son exposition, son milieu et son dénoûment, où l'intérêt croît pour ainsi dire à chaque phrase, où tout est disposé pour l'idée principale. Personne n'a mieux connu l'art de produire de l'effet, de soutenir l'attention par les contrastes, de piquer la curiosité par des suspensions adroitement ménagées, d'attacher le lecteur par la variété et la rapidité des tournures. Boileau félicitait ou plutôt accusait La Bruyère de s'être affranchi de la gêne et du travail des transitions. Son art est de surprendre le lecteur et de se jouer des règles de l'art. Il n'appartenait qu'à un homme de génie d'intéresser de cette manière; un homme médiocre aurait pu mettre plus d'ordre et de méthode dans un livre, mais il aurait fait un livre ennuyeux. Le livre de La Bruyère, qui nous représente le monde tel qu'il est et tel qu'il sera toujours, est comme ce monde lui-même, où tout

change, tout se renouvelle sans cesse, où tout semble jeté au hasard, où chaque jour amène un nouveau sujet d'observation, de surprise et d'intérêt. » C'est un miroir : on passe, et on y laisse son image. C'est cette exactitude qui est le sceau du génie ; celle-ci n'en a pas moins été très-préjudiciable à La Bruyère. Quand l'auteur des *Caractères*, un peu inquiet sur la valeur de son travail, alla trouver Malézieu : « Voilà, dit son ami en lui rendant son manuscrit, voilà de quoi vous faire bien des lecteurs, mais aussi bien des ennemis. » Malézieu voyait juste. Le livre publié, les sots, les méchants, et tous ces hommes à l'esprit difforme que le moraliste avait dessinés dans son œuvre, se reconnurent à la fidélité de leur image. Ils s'offensèrent, accusèrent La Bruyère de les avoir diffamés ; mais, comme on riait de leur colère, ils changèrent de tactique en s'efforçant de ternir sa réputation. On sait heureusement, aujourd'hui, la valeur de leurs accusations ; aussi nous paraîtrait-il puéril de nous y arrêter. Nous préférons citer ici les quelques lignes laissées, soit par les contemporains, soit par ceux qui ont connu l'homme aimable et vertueux qui composa les *Caractères*. C'est d'abord le consciencieux d'Olivet qui fait son éloge : « On le dépeignait, dit-il, comme un philosophe qui ne songeait qu'à vivre tranquille avec des amis et des livres, faisant un bon choix des uns et des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à une joie modeste et ingénieux à la faire naître, poli dans ses manières et sage dans ses

discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit. » Puis, c'est au tour de Saint-Simon à insister sur l'inaltérable sagesse du satirique : « C'était un fort honnête homme, dit-il, de très-bonne compagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé. Je l'avais assez connu pour le regretter et les ouvrages que son âge et sa santé faisaient espérer de lui. »

La Bruyère entra à l'Académie le 15 juin 1693. Ses ennemis, qui y exerçaient une assez grande influence, l'en avaient tenu longtemps éloigné ; mais, comme il avait pour lui Bossuet, Racine et Despréaux, l'Académie ferma l'oreille aux perfides clameurs du dehors et lui ouvrit ses portes. La Bruyère y fut sensible, et son discours de réception en sut gré à la grande Compagnie. Il y louait tout le monde. C'est même dans ce discours que, pour la première fois, un académicien joignait l'éloge de ses nouveaux collègues à celui de son prédécesseur. Cependant sa carrière touchait à son terme. Trois années s'étaient à peine écoulées depuis le jour de sa réception, que la mort l'enlevait à une gloire déjà complète. Frappé, le 10 mai 1696, à Versailles, d'une soudaine attaque d'apoplexie, La Bruyère expira, n'étant âgé que de cinquante-deux ou cinquante-sept ans.

On trouva parmi ses papiers des *Dialogues sur le quiétisme*, qu'il n'avait qu'ébauchés, et dont du Pin, docteur en Sorbonne, donna une édition en 1699. Que dire de ces dialogues ? Nés de ces discussions théologiques qui soulevaient autrefois l'Eglise de

France, inachevés, publiés trop tard, ils ont dû partager le sort de tous les ouvrages que ces questions de mysticité firent naître. On les cite pour mémoire, on les consulte parfois; mais, comme les *Provinciales* existent déjà, on ne les lit plus. Il en résulte, néanmoins, que La Bruyère était un savant théologien, et, comme l'a dit Victorin Fabre, un casuiste orthodoxe, à un peu de jansénisme près, mais dont le style laissait voir pour la controverse une vocation moins décidée ou moins heureuse que pour la morale.

IV.

L'ABBÉ FLEURY.

1696.

CLAUDE FLEURY, né à Paris le 6 décembre 1640, mort le 14 juillet 1723. Fils d'un avocat estimé, il entra au barreau et le fréquenta neuf ans. Des mémoires judiciaires imprimés et signés de lui, qu'il composa jeune encore, laissent voir le germe de ce savoir, de cette justesse d'esprit qu'il porta depuis dans tous ses ouvrages. Une vie paisible, un goût inné pour la solitude, ses sentiments religieux, l'amenèrent à prendre l'état ecclésiastique, quelque succès qu'il pût se promettre dans sa carrière d'avocat. Alors il remplaça ses études de jurisprudence par la théologie, les Pères, l'histoire ecclésiastique,

le droit canon, et y acquit des connaissances étendues. Admis aux conférences de Bossuet sur l'Ecriture sainte, sur des sujets de religion et parfois même de littérature, il fut chargé d'y tenir la plume et préluda de cette manière aux services qu'il devait rendre à l'Eglise. Il traduisit en latin, vers cette époque, l'*Exposition de la doctrine catholique,* ce grand ouvrage écrit par Bossuet pour détromper les protestants de leurs fausses idées sur plusieurs dogmes de l'Eglise romaine.

En 1672, son mérite le désigna pour précepteur des fils du prince de Conti, élevés près du dauphin. Dans ce poste, Louis XIV put l'apprécier, et bientôt il le chargea de l'éducation du comte de Vermandois, éducation qui resta inachevée, le prince étant mort en 1682; puis il lui donna, pour le récompenser, l'abbaye de Loi-Dieu, en 1684 ; et enfin, en 1689, il le nomma sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. L'abbé Fleury se trouva de la sorte associé à Fénelon, et il le méritait à tous égards. Quand l'éducation des princes fut achevée, le roi lui fit don du riche prieuré d'Argenteuil, et l'abbé, fidèle à la discipline canonique, ne se crut pas autorisé à retenir deux bénéfices et remit son abbaye de Loi-Dieu. Il ne quitta plus sa retraite qu'après la mort de Louis XIV, lorsque le régent, en 1716, le nomma confesseur du jeune roi. La France entière applaudit à ce choix, qui confiait la conscience du monarque enfant au plus doux, au plus sage, au plus éclairé des directeurs. « J'ai cru,

avait dit le régent, devoir nommer l'abbé Fleury à cette place, parce qu'il n'est ni janséniste ni moliniste, ni ultramontain. » Fleury s'acquitta avec zèle et sagesse de sa délicate fonction, et s'en démit, à cause de son grand âge, l'année qui précéda sa mort, c'est-à-dire en 1722. Tout le temps qu'il avait passé à la cour, il y avait vécu en sage, comme transplanté sur une terre étrangère et aspirant à la quitter, jamais acteur ni observateur même, mais simple spectateur, et donnant toutes ses heures à l'étude ou aux devoirs de ses emplois.

L'abbé Fleury a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, tous dignes d'attention soit par leur but d'utilité morale, soit par le talent d'exécution. Le plus important, par le mérite et par la dimension, est l'*Histoire ecclésiastique* (1691 et années suivantes, 20 vol. in-4°). Il travailla trente ans à cette histoire, qui embrasse quatorze siècles, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à l'ouverture du concile de Constance. Il avait hésité longtemps à entreprendre ce travail, il le regardait comme trop supérieur à ses forces; il se contentait de recueillir quelques matériaux pour son usage personnel, mais ses amis le pressèrent de les mettre en œuvre : « Je tâcherai donc, leur dit-il presque en tremblant, de faire ce que vous désirez. —Savez-vous bien, ajouta Bossuet, qu'il est homme à tenir parole? » La Harpe a dit : « Il est honorable pour le christianisme que ce soit un prêtre qui ait fait l'histoire de l'Eglise, et qui l'ait faite en vrai philosophe et en vrai chrétien.

On rend ce témoignage à l'abbé Fleury que chez lui le prêtre n'a jamais nui à l'historien. » Ce n'est point par des qualités brillantes que cet écrivain se recommande ; il n'a ni l'ampleur du style, ni la vigueur du coloris, ni la profondeur de la pensée ; mais il a la conscience, la bonne foi, et, par là, ce ton de vérité scrupuleuse et naïve qui séduit et retient le lecteur, et par là encore, ce style clair, simple, naturel, empreint de tant de candeur et de bonhomie affectueuse, qu'il fait aimer l'homme et qu'on n'est point tenté de le reprocher à l'écrivain. Des *Discours*, entremêlés d'abord dans l'ouvrage même, et réunis depuis en un volume séparé, encadrent dans un style si mâle et si serré des réflexions si judicieuses et si profondes, qu'on a pu dire que là, Fleury ne se montrait point inférieur à Bossuet ; enfin, au jugement de Voltaire, « l'histoire de l'Eglise est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les *Discours* préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. »

Dans le *Traité du choix et de la conduite des études* (1686), considéré par l'auteur comme une simple esquisse qu'il se proposait de refondre et d'augmenter, on reconnaît la même logique, cette même solidité de sens et de raison qui règnent dans les *Discours*. Le volume intitulé *Mœurs des Israélites* (1631) offre la description intéressante de la vie des anciens patriarches, des habitudes de la nation choisie ; un autre, *Mœurs des chrétiens* (1682), présente le tableau plus attachant encore de la vie

toute céleste qu'on peut mener sur la terre, à ne la considérer que comme lieu de passage, de transition à une vie meilleure et plus heureuse. Comme dans l'*Histoire ecclésiastique*, le style de ces deux écrits, toujours net et précis, mais peu brillant et parfois négligé, atteint à la séduction par cette négligence même, tant on la sent mieux appropriée au sujet qu'une pompe vaine et de frivoles ornements.

Le *Catéchisme historique*, histoire de la religion depuis la création du monde jusqu'à la paix de l'Eglise sous Constantin, avec une instruction complète concernant la croyance chrétienne, est conçu avec une méthode et une clarté à proposer en exemple à tous les écrits tendant à l'instruction de la jeunesse. Ce livre eut un succès immense, et des milliers de catéchismes qu'on a faits depuis, celui-ci est peut-être bien encore le meilleur. Le *Traité du devoir des maîtres et des domestiques* (1638) précise les obligations imposées aux serviteurs par la religion et les lois de la société, mais après avoir d'abord exposé rigoureusement les obligations des maîtres. Fleury a intercalé dans ce livre le règlement imposé par le prince de Conti aux gens de sa maison, et il a placé à la fin un abrégé de l'histoire sainte à l'usage du peuple, abrégé que la précision et le choix des traits ont fait considérer comme un chef-d'œuvre.

Telles sont les principales productions de cet académicien, nous en omettons de moindres. L'Académie française l'accueillit dans le temps qu'il était

sous-précepteur des enfants de France; mais, pour obtenir cette distinction, ce n'était pas lui qui avait besoin du passe-port de la place, et l'abbé Regnier, qui le reçut, était bien fondé à lui dire : « Vous n'avez point donné d'ouvrage au public qui ne fût digne de lui et de vous, soit par le choix des matières, soit par la manière de les traiter; mais l'ouvrage immense que vous avez entrepris en dernier lieu, et dont les premiers volumes font désirer les autres avec ardeur, l'*Histoire ecclésiastique*, matière véritablement digne de votre profession et de l'attention de tout le monde, ne demandait pas un moindre fonds de courage, de piété et d'érudition que vous en avez. » Et plus tard, le portrait que traça de lui l'abbé Roquette, recevant son successeur, n'offre rien de flatté : « Nous regretterons à jamais le pieux, le savant, l'illustre confrère, à qui vous succédez. Rien n'affaiblira parmi nous la vive impression de ses vertus. Qu'on en nomme une qui ne fût pas la sienne: la candeur, la droiture, l'affabilité, la douceur, l'exacte probité, firent, pour ainsi parler, le fond de son être, et, s'il est permis d'adopter ici la pensée d'un auteur profane, cet homme simple et modeste semblait moins l'image de la vertu que la vertu même.

» La nature lui prodigua les talents de l'esprit, l'étude lui acquit les richesses du savoir. Un jugement solide se trouvait joint en lui à une pénétration profonde, un goût exquis en tout genre de littérature, avec une mémoire vaste et fidèle, un génie facile et une ardeur infatigable pour le travail.

Elle le suivit jusque entre les bras de la mort. Oui, nous l'avons vu, ce vénérable vieillard, accablé sous le poids des ans et des infirmités, traîner ici, presque mourant, les débris d'un corps usé par les veilles, y venir nous communiquer ses lumières, profiter des nôtres, et, ce qui est plus rare dans un homme savant, nous l'avons vu soumettre avec docilité ses décisions au jugement de ceux mêmes qui respectaient les siennes. »

Comme on le voit par ce dernier trait, l'abbé Fleury aimait les exercices académiques et l'assiduité aux séances; il avait en outre fort à cœur l'honneur de la Compagnie. Une place d'académicien vint à vaquer, et le président Hénault la demandait, lorsqu'il se présenta un concurrent puissant, c'est-à-dire titré. L'écrivain n'osa lutter contre un compétiteur si redoutable, selon la coutume assez générale à cette époque, et il alla trouver l'abbé Fleury, alors directeur, pour l'informer qu'il retirait sa candidature. L'abbé fit paisiblement observer à ce concurrent si timide qu'il y avait plus d'orgueil que de modération dans l'empressement à céder une place qu'on n'avait point encore, qu'on n'aurait jamais peut-être; qu'ensuite, les hommes de lettres, à qui l'Académie appartient plus particulièrement, et qui eux-mêmes appartiennent à l'Académie, n'étaient faits pour céder à personne les droits qu'ils pouvaient avoir sur elle. Cela dit, il reconduisit poliment le candidat, en promettant, avec toute l'aménité possible, de lui refuser en tous temps son suffrage.

V.

ADAM.

1723.

Jacques Adam, né à Vendôme en 1663, mort en 1735, appartient à cette catégorie, très-peu nombreuse au reste, d'académiciens sans haute naissance et sans grandes dignités, n'ayant rien écrit, et pourtant estimables par leur savoir et leurs lumières, catégorie dans laquelle nous avons déjà vu l'abbé Alary. Les oratoriens de Vendôme, chez lesquels il fit ses études avec d'incroyables progrès, l'envoyèrent à Paris avec une lettre de recommandation pour Rollin, et celui-ci, après l'avoir essayé dans un premier emploi, l'adressa à l'abbé Fleury, qui lui avait demandé un homme instruit, capable de l'aider dans ses travaux sur l'*Histoire ecclésiastique*. L'abbé, surpris de la jeunesse d'Adam, qui n'avait pas quatorze ans et paraissait en avoir moins encore, crut à une plaisanterie : « Croyez-moi, lui dit Rollin, attachez-vous cet enfant, et soyez sûr que vous me remercierez bientôt du présent que je vous fais. » C'est ce qui arriva, et Fleury ne dissimulait pas l'utilité dont Adam lui fut pour cet ouvrage.

Adam avait fait une étude particulière de notre langue, possédait à fond le grec, savait parfaitement l'hébreu, et avait des notions étendues de la plupart des langues de l'Europe. Sa mémoire était prodi-

gieuse et lui avait fait donner par ses amis le nom de dictionnaire vivant. L'illustre prince de Conti, celui que la Pologne souhaita vivement pour roi, désira en mourant que l'éducation de son fils lui fût confiée ; celui-ci, devenu père à son tour, le donna pour précepteur à son enfant ; et l'estime pour Adam étant devenue une tradition de famille dans la maison de Conti, son second élève le nomma plus tard secrétaire de ses commandements et chef de son conseil. Ce fut ce prince qui ambitionna pour lui un fauteuil à l'Académie, car Adam n'était pas assez orgueilleux pour y prétendre de lui-même ; il se fit un plaisir d'assister à sa réception avec la princesse de Conti et Mlle de la Roche-sur-Yon. L'abbé Roquette, qui recevait le nouvel académicien, put lui dire, entre autres choses : « Pour peu que vous vous prêtiez au commerce de la société, on découvre bientôt une étendue, une plénitude de connaissances utiles, agréables et tellement diversifiées, que l'on trouve toujours en vous l'agrément de la nouveauté. La fable, l'histoire, les orateurs, les poëtes, sont rangés dans votre mémoire avec tant de netteté, d'ordre, de précision, que vos conversations pourraient tenir lieu de lecture. Les langues mortes et vivantes vous sont connues, vous sont familières. »

Plus l'Académie le connut, plus elle eut lieu de s'applaudir de son choix. Adam, jaloux de payer aux lettres son contingent d'académicien, entreprit et acheva une traduction d'Athénée, et, comme de tous les auteurs de l'antiquité, celui-ci est celui qui

nous est arrivé le plus tronqué et corrompu, il se proposa d'en donner en même temps une édition grecque, dans laquelle il avait rétabli, avec une miraculeuse sagacité, plus de six mille passages. « Quoique un si grand nombre de restitutions semble presque incroyable, disait l'abbé de Rothelin au successeur d'Adam, ceux qui l'ont connu savent qu'il portait jusqu'au scrupule la crainte d'en trop dire lorsqu'il parlait de lui, et de n'en pas dire assez lorsqu'il parlait des autres. » L'espoir que l'on avait de voir cet ouvrage paraître après sa mort a été déçu.

« Adam, a dit d'Alembert était un de ces académiciens peu faits, à la vérité, pour décorer la Compagnie aux yeux du public, dans nos assemblées solennelles, mais qui n'en sont que plus nécessaires à nos séances intérieures, pour soutenir et fortifier notre travail commun par l'étendue et la variété de leurs connaissances. Cette classe de nos confrères est parmi nous à peu près ce que la classe des cultivateurs est dans l'État, celle qui alimente et fait vivre toutes les autres; elle ne joue pas le rôle le plus brillant, mais elle remplit pour nous le rôle le plus utile. » Adam, avant d'expirer, manifesta des scrupules sur le peu qu'il avait fait pour sa famille : « Je crains bien, dit-il, d'avoir trop sacrifié aux occupations de mon état les soins que je devais à ces infortunés que ma mort laisse en bas-âge et dans l'indigence. » Il les recommanda au prince son élève, qui, on a regret à le dire, les oublia. Par la suite, un de ses fils, réduit à l'indigence sans qu'il y eût de sa faute, s'adressa à l'Acadé-

mie elle-même, et ne sollicita pas vainement sa bienfaisance. Tous les gens de lettres qui la composaient s'empressèrent, sans en excepter un seul et chacun suivant sa fortune, de secourir le fils de leur ancien confrère.

VI.

SÉGUY.

1736.

Joseph Séguy, prédicateur du roi, né à Rhodez en 1689, mort en 1761. Après avoir fait ses preuves d'éloquence, il fut choisi, en 1729, pour prononcer, en présence de l'Académie, dans la chapelle du Louvre, le panégyrique annuel de saint Louis. L'Académie lui témoigna sa satisfaction par ses applaudissements et, mieux encore, par son appui : Séguy annonçait des talents, il était pauvre; elle demanda pour lui au cardinal de Fleury, l'un de ses membres, l'abbaye de Senlis, et la lui obtint.

L'abbé emporta le prix de poésie de 1732 : *Des progrès de la tragédie sous Louis le Grand;* et, deux ans après, il prononça l'oraison funèbre du maréchal de Villars. Être désigné pour une si grande tâche, dans un pays où Bossuet avait loué Condé, et Fléchier Turenne, c'était déjà un éloge, un témoignage marqué d'estime. « Cette oraison funèbre ouvrit à l'orateur toutes les portes de l'Académie,

dit le duc de Nivernais au successeur de Séguy; mais dès longtemps tous les cœurs y étaient ouverts pour lui, et dès longtemps l'Académie jouissait de sa reconnaissance. Nous l'avions adopté, nous l'avions servi, avant de nous l'associer. » L'abbé accomplit assez longtemps, avec exactitude, ses devoirs d'académicien ; mais sur la fin de sa carrière, fatigué du monde et de la société, il se retira à Meaux, dont il était chanoine.

Séguy, très-peu poëte, mais passablement orateur, obtint divers prix de poésie à Toulouse et ailleurs, et dans plusieurs concours d'éloquence il ne put jamais arriver au delà de l'accessit. Mairan, notre académicien géomètre, disait de lui, à ce propos, qu'il était l'*asymptote* du prix d'éloquence : l'asymptote, cette ligne droite qui, en géométrie, s'approche continuellement d'une ligne courbe et ne la rencontre jamais.

VII.

LE CARDINAL DE ROHAN-GUÉMENÉ.

1761.

LOUIS-RENÉ-EDOUARD, prince DE ROHAN-GUÉMENÉ, né en 1734, est celui qu'a rendu tristement célèbre le procès du collier, qui le montra coupable de légèreté et de crédulité, mais non de mauvaise foi. L'intérêt de sa famille, plus que son propre pen-

chant, le jeta dans la carrière ecclésiastique. Lorsque son grand-oncle, Armand-Gaston, surnommé le grand cardinal de Rohan, notre académicien du dix-neuvième fauteuil, mourut en 1749, le prince Louis (c'est ainsi qu'on l'appelait dès le berceau) était trop jeune encore pour lui succéder dans l'évêché de Strasbourg, devenu une sorte d'apanage des cadets de sa maison. Coadjuteur en 1760, grand aumônier en 1777, cardinal en 1778, évêque de Strasbourg en 1779, abbé de Saint-Vaast en 1780, toutes les dignités et tous les bénéfices ecclésiastiques semblaient son patrimoine. Son ambassade à Vienne avait été signalée par plus de magnificence que d'habileté.

Rendu plus sage après ce procès du collier, que nous ne redirons pas, car nous n'aimons point les scandales, il se retira dans son diocèse, qu'il édifia par de bons exemples et qu'il éclaira par des instructions dignes d'un prélat. Il y vécut tranquille, aimé, jusqu'en 1789, qui le vit siéger sans éclat à l'Assemblée constituante. Bientôt, occupé de sourdes menées, il quitta la France et se réfugia dans la partie transrhénane de sa principauté de Strasbourg. Il y accueillait avec une généreuse hospitalité les émigrés, auxquels il rendit d'importants services. Il mourut à Eltenheim en 1803.

Il n'avait que vingt-sept ans lorsque l'Académie le reçut. Le souvenir, cher à la compagnie, de ses deux parents, les cardinaux de Rohan et de Soubise, plaida sa cause et la gagna. Il avait d'ailleurs per-

sonnellement beaucoup de goût pour les arts et les lettres, et pour les écrivains une bienveillance marquée, dont l'abbé Le Batteux surtout ressentit les effets. Son remercîment à l'Académie, sa réponse à Thomas, à la réception duquel il présida, témoignent de l'élégante facilité et de la simplicité noble de son style.

VIII.

DEVAISNES.

1803.

Jean Devaisnes, né vers 1750, mort en 1803. Il occupa de hautes fonctions administratives : premier commis des finances sous Turgot, administrateur des domaines et receveur des finances avant la Révolution, commissaire de la trésorerie nationale en 1793, conseiller d'Etat en 1800. Un penchant naturel l'entraîna toujours vers les lettres et ceux qui les cultivent. Il était en relations d'amitié avec la plupart des écrivains les plus célèbres de la fin du XVIII[e] siècle, et les recevait le mardi de chaque semaine dans son salon, l'un des plus distingués de Paris. La Harpe et Suard, ses intimes, ont recueilli la plupart de ses opuscules, l'un dans la *Correspondance*, l'autre dans ses *Mélanges de littérature*. Ce sont de petits fragments, mais qui décèlent volontiers l'écrivain et le penseur : *De Buffon et de Rousseau; Nouvelles considérations sur les mœurs; De la Mé-*

diocrité; De l'Exagération; Des Théophilanthropes. Suard disait de lui : « Il a peu écrit, et ce qu'il a écrit n'est guère connu que des littérateurs érudits ; mais ceux qui ont lu les petits ouvrages échappés à sa plume ne peuvent qu'être frappés des idées fines et ingénieuses, de ce goût pur et de ce tact délicat des convenances, de cette fleur de littérature, de ce style concis sans sécheresse et animé sans effort, qui distinguent les productions de cet esprit aimable et facile. »

XI.

PARNY.

1803.

EVARISTE-DÉSIRÉ DE FORGES, chevalier, puis vicomte DE PARNY, naquit le 6 février 1753. Ce fut au milieu de ce séjour enchanteur si admirablement décrit par Bernardin de Saint-Pierre, à l'île Bourbon, que s'écoula son heureuse et libre enfance. Il s'y trouvait encore à l'âge de neuf ans ; mais, destiné par sa famille à quelque emploi éminent, — nous ne savons lequel, — il vint faire ses études au collége de Rennes. Celles-ci terminées, et après un moment d'hésitation (il fut sur le point de se faire admettre à la Trappe), il préféra ne point commencer la vie comme Rancé l'avait finie, et il entra dans la carrière militaire.

Après un séjour de quelques années à Paris, séjour embelli par des plaisirs sans cesse renaissants, la lassitude, l'ennui, ou plutôt la mobilité du caractère de Parny, l'engagèrent à retourner à l'île Bourbon. Il partit donc, et y trouva le bonheur. « Poëte et créole, a dit Chateaubriand, il ne lui fallait que le ciel de l'Inde, une fontaine, un palmier, et une femme ! » Cette femme fut Eléonore B*** ; il l'aima de toutes les forces d'une âme passionnée ; mais la jeune fille était promise, et Parny dut quitter Bourbon, au moment où elle allait passer dans les bras d'un époux. Cet échec fit dans le cœur du jeune homme une blessure profonde. Revenu en France, il délaissa ses amis, rechercha la solitude, et, retraçant son amour par des vers, il donna un libre cours à la douleur qu'il y avait laissée. Voluptueux par nature et fils d'une littérature épicurienne, Parny avait d'abord payé son tribut au faux goût du temps, à la mode enfin ; mais à ce moment, le cœur encore oppressé par un amour déçu, son esprit s'agrandit et ses idées s'épurèrent. Les *Elégies* qui furent le fruit de ses solitaires travaux, empreintes de mélancolie, écrites naturellement, avec une simplicité à laquelle les Dorat, les Pezay et autres étaient loin d'avoir habitué le public, firent événement dans ce monde littéraire en décadence. Elles furent aussi le plus brillant rayon de sa gloire, et pour nous elles sont encore son plus beau titre. En 1784, Parny s'éloigna une seconde fois de France, désireux de revoir les lieux témoins de ses

amours. Il partit, comme aide de camp du vicomte de Souillac et parcourut la côte du Coromandel, aborda au Cap, à Buenos-Ayres et finit par s'embarquer pour les Indes, où il demeura deux années. Mais, sa santé s'opposant à de plus longs déplacements, il revint en France « riche de ses études, de ses voyages et de ses souvenirs, a dit de Jouy. Son cœur avait perdu ses tendres illusions, mais leur reflet colorait encore sa vive et brillante imagination ; le sentiment qu'il n'éprouvait plus s'exhalait encore de son âme, semblable à ces fleurs qui laissent une odeur suave aux vases où elles ont longtemps séjourné. Plusieurs compositions charmantes, parmi lesquelles on distingue les *Tableaux*, la *Journée champêtre*, les *Déguisements de Vénus*, ajoutèrent à la réputation du poëte en signalant toutes les facultés de son esprit.

» L'ensemble des qualités dont se compose le caractère particulier de son talent, une élégance facile et soutenue, un sentiment inné de l'harmonie poétique, un naturel exquis, un style éminemment pur, brillent dans cette partie de son ouvrage : le charme qu'ils y répandent est d'autant plus durable, qu'il est plus étranger à ces combinaisons futiles où l'on cherche dans la bizarrerie de l'expression l'effet qui ne doit appartenir qu'à l'image et à la pensée. »

La Révolution, qui survint, le trouva favorable à ses réformes. « Elle ne m'ôte rien, disait-il, puisque je n'ai ni places, ni pensions, ni préjugés. » Les excès de ses gouvernants firent cependant disparaî-

tre son égoïsme ; un sentiment de douleur profonde étreignit son cœur lorsque furent sacrifiées les deux plus nobles victimes de ces temps malheureux, le roi et la reine de France, et, sans hésiter, il livra aux flammes un poëme critique dont les amours des reines et régentes du royaume avaient fourni le sujet. Toutefois il ne montra pas la même délicatesse envers les vaincus lorsqu'il publia la *Guerre des Dieux*. Mais il était déjà redevenu le poëte épicurien de la plus funeste école de Voltaire, et le souvenir d'Éléonore s'était enfui à tout jamais de son esprit et de son cœur.

Ce fut en 1803 que Parny fut admis au nombre des Quarante. Il voulut mériter cet honneur par de nouveaux travaux plus dignes que ses dernières compositions et tout au moins analogues à ses premières. *Goddam*, parodie de la conquête d'Angleterre par les Normands, parut vers l'époque de son admission. *Isnel et Aslèga* vint après. Des vers gracieux et délicats, une mélodie douce et bien rhythmée, font le charme de cet ouvrage. Les *Rose-Croix*, poëme dans lequel brillent encore de nombreux éclairs de talent, furent son adieu aux lettres.

Français (de Nantes), directeur général des droits réunis, son Mécène, lui avait procuré dans ses bureaux un emploi, ou plutôt une *sinécure*, que la modicité de sa fortune l'avait contraint de solliciter. Il y eût probablement fini ses jours sans une douloureuse maladie qui le retint chez lui depuis 1810 jusqu'à sa mort, arrivée le 5 décembre 1814.

« Cette mort, au milieu des graves circonstances publiques, a dit M. Sainte-Beuve, excita de sensibles, d'unanimes regrets, et rassembla un moment tous les éloges. Comme on avait perdu Delille l'année précédente, on remarquait que c'était ainsi que, dans l'antiquité, Virgile et Tibulle s'étaient suivis de près au tombeau. Certes, Parny était bien, en toute légitimité, un *cadet de Tibulle*, comme il s'intitulait lui-même modestement, tandis que Delille n'était, au plus, que l'*abbé Virgile*.

» Béranger, alors à ses débuts, pleura Parny par une chanson touchante et filiale ; elle nous rappelle combien son essaim d'abeilles, avant de prendre le grand essor et de s'envoler dans le rayon, avait dû butiner en secret et se nourrir au sein des œuvres de l'élégiaque railleur. »

Les éloges non plus que les critiques n'ont manqué à Parny : son talent si divers a mérité les uns et les autres. Nous ne nous étendrons donc pas sur des œuvres aujourd'hui populaires ; mais nous nous contenterons d'emprunter au discours de de Jouy la rapide analyse qu'il en faisait, et qui est à nos yeux comme une sorte de clef du talent à la fois mélancolique et libertin de notre gracieux poëte. « Ses ouvrages, dit-il, partagent sa carrière poétique en trois parts bien distinctes : dans la première, il s'abandonne aux seules inspirations de son cœur ; dans la seconde, il se crée un monde idéal, où son imagination se joue au milieu des enchantements qu'elle fait naître ; son talent, dans la troi-

sième, prend une direction tout à fait différente; il y reste sous la seule influence de son esprit. Il était doué de cette faculté brillante au degré le plus éminent, et l'on ne commença peut-être à s'en apercevoir qu'au moment où il fut permis de lui en faire un reproche. Je m'abstiendrai d'en peser la valeur, et je n'arrêterai pas votre attention sur quelques ouvrages dont une morale sévère peut avoir à se plaindre : car l'impartiale vérité me forcerait de convenir que ces débauches portent l'empreinte d'un grand talent qui s'ignore et d'un esprit supérieur, dont la sagesse elle-même gémit en secret de ne pouvoir nier l'éclat. »

V.

JOUY.

1815.

Victor-Joseph-Etienne, dit de Jouy, est né à Jouy (Seine-et-Oise) en 1760. Élève du collége de Versailles, il quitta ses études pour suivre à la Guyane française le gouverneur de cette colonie en qualité de sous-lieutenant; puis, sentant bientôt son ignorance, il déposa l'épaulette et revint à Versailles achever ses études. Au bout de deux ans, on le retrouve aux Indes, servant comme officier au régiment de Luxembourg; visitant ensuite, avec le grade d'officier d'état-major, le Bengale et la côte de Coro-

mandel. Après quoi, de retour en France vers 1790, nous le voyons prendre part à la première campagne de la Révolution en qualité de capitaine, combattre vaillamment, être condamné à mort, comme cela était de mode à cette époque; échapper à ses gardiens avec un incroyable bonheur, se réfugier en Suisse, rentrer en France, se faire nommer chef d'état-major de l'armée de Paris après le 9 thermidor; puis arrêté de nouveau le 13 vendémiaire, remis en liberté, envoyé à Lille pour commander la place, et incarcéré une troisième fois. Enfin, dégoûté de son état par ce dernier emprisonnement, quoique réintégré dans son emploi peu de temps après, nous le suivons dans une retraite que de signalés services et de glorieuses blessures lui avaient si justement acquise.

Le début de de Jouy dans la carrière académique se signale par une invention intéressante : c'est celle de douze jeux de cartes destinés à aider les enfants dans l'étude de la mythologie. Viennent ensuite des nouvelles, quelques petits vaudevilles pleins d'esprit et de gaieté. Après quoi, se dirigeant vers l'opéra-comique, de Jouy fait dans ses domaines plusieurs excursions qui sont très-applaudies; puis nous le voyons aborder le genre lyrique. La *Vestale*, représentée sur le théâtre de l'Opéra à la fin de 1807, obtint non-seulement un immense retentissement, mais encore révèle chez son auteur un poëte dramatique de premier ordre. Aussi, après avoir provoqué les applaudissements de la France entière, la

Vestale a-t-elle eu la gloire d'être désignée pour les prix décennaux et de recueillir une couronne en plein Champ de Mars. *Fernand Cortez* (1809), les *Bayadères* (1810), les *Amazones* et les *Abencerrages* qui suivent, sans recevoir les mêmes distinctions, ne furent pas moins goûtées. Ensuite, de Jouy écrivit une tragédie, *Tippo-Saëb*, qui possède de fort belles qualités, mais qu'on a peut-être trop vantée à son heure. A notre sens, *Tippo-Saëb* manque de cette couleur qui répand la vie sur l'œuvre dramatique, et qui est comme le cadre de l'action ; la vérité historique y est également trop sacrifiée. Aussi Napoléon ne lui épargna-t-il pas les critiques ; il ne pouvait pardonner à de Jouy de ne s'être pas mis au-dessus des vaines considérations qui semblent l'avoir guidé dans le portrait du héros indien. « Quand l'histoire rabaisse un grand caractère, disait-il, le poëte le venge et corrige l'histoire. » C'était parler en souverain absolu plus qu'en critique ; mais ici, le souverain absolu avait raison ; et cette règle, qui serait mauvaise si l'historien avait à peindre un Guillaume le Conquérant, sera toujours bonne à suivre pour des Tippo-Saëb. *Sylla*, qui vient après, surpasse son aînée. C'est une pièce d'une composition forte, les caractères en sont largement et vigoureusement dessinés, les dialogues naturels, pleins de précision et de justesse. Quant au style, il est sans cesse correct, souvent nerveux et quelquefois énergique. Nous relèverons des mérites semblables dans *Bélisaire*, qui, longtemps en guerre avec les cen-

seurs, dont l'œil vigilant croyait voir dans cette pièce une allusion à Napoléon, a été représentée avec succès; mais ici nous nous arrêterons, notre académicien nous attendant depuis longtemps sur une autre scène.

Homme du monde, curieux et indiscret, observateur au sens délicat, moraliste comme un digne fils de Voltaire qu'il était, de Jouy faisait fréquemment diversion à ses poétiques travaux en écrivant, notamment pour la *Gazette de France*, de petits articles, tantôt sur les hommes et tantôt sur les choses, comme les faisaient Steele et son émule Addison. N'est-ce point nommer cette piquante série d'*Ermites* qui fit autrefois les délices de nos pères? La simplicité ingénieuse de ces petits ouvrages, l'atticisme de la pensée, la fidélité des portraits, la critique fine et déliée, la bonhomie, le bon sens philosophique qu'on y remarque, la vive et délicate beauté du style et son élégante franchise, les ont mis au rang des meilleures productions de notre académicien. Ecrits d'abord au point de vue de la satire des mœurs, la politique, comme on le pense, n'avait pas tardé à s'y glisser. Leur auteur vivait durant la Restauration, ce gouvernement célèbre par l'opposition qu'on lui fit; témoin d'une lutte à la fois sérieuse et comique, énergique, spirituelle, toujours intéressante, on devine de quel côté du champ de bataille dut se trouver de Jouy, le voltairien par excellence. Son froc, rapidement transformé en armure, il change sa plume en épée, « et, dit M. Em-

pis, il s'élance hardiment sur les pas de Pascal, de Jean-Jacques et de Montesquieu. Son patriotisme lui sert de guide et de flambeau. L'*Essai sur l'industrie française* révèle la vérité de ses études et de ses méditations; la *Morale appliquée à la politique*, la hauteur de ses pensées et de ses vues. L'ermite quitte la bure pour l'hermine et le bonnet carré; l'homme à bonnes fortunes, le chevalier à la mode enseigne le droit public, il y est docteur. Quel professeur fut jamais plus applaudi à la Sorbonne? quel orateur de l'opposition eut une gaieté plus franche et plus communicative? Sa chaire et sa tribune sont partout où il y a du monde assemblé : à l'Athénée, à l'Académie, aux foyers des théâtres, aux bals de l'Opéra. Sous le masque, qu'il lève souvent, il harcèle, il poursuit de ses railleries et de ses bons mots tous les Arlequins, tous les Pantalons de la politique, les Frontins et les coupeurs de bourse de la finance, les marquis et les la Jobardière de la Maison-Rouge. Sa verge implacable les fustige et les marque; à droite, à gauche, il flagelle les ridicules et les vices, sans pitié pour le rang du personnage, sans respect pour la richesse du costume. C'est un cliquetis éblouissant d'apostrophes, de boutades, de reparties malicieuses et piquantes. Quelquefois il s'emporte, il se fâche, il s'indigne; mais sa colère, dont il est toujours le maître, n'altère point la sérénité de son âme; elle n'embarrasse ni sa langue ni sa raison. C'est une colère agréable, qu'on aime et qu'on provoque à plaisir, tant elle est originale et amusante. Sa

voix mâle et sonore domine tous les bruits, réveille toutes les loges, fait tomber sur ses adversaires les huées, les éclats de rire et toutes les joies du paradis. Mais au milieu des flots de sa verve contagieuse et des bouffées de sa folle gaieté, il leur souffle sans cesse à l'oreille des mots de gloire et de liberté. » C'en fut assez pour le gouvernement de la Restauration, qui, n'aimant guère les lieux communs auxquels ces derniers mots ont trop souvent servi de thême, envoya de Jouy et Jay, son collaborateur, réfléchir en prison à l'indiscrétion de leur audace. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne voulurent refléchir. A peine redevenus libres, les deux amis mirent au jour les *Ermites en prison* (1823); mais ceux-ci n'attirèrent aucune punition à leurs auteurs, qui purent faire paraître, deux ans après, leurs *Ermites en liberté.*

Le recueil complet des œuvres de de Jouy, qui ne compte pas moins de vingt-huit volumes in-8°, outre les productions que nous avons nommées, renferme encore quelques bons articles de critique, plusieurs comédies assez agréables, le fameux opéra de *Guillaume Tell*, et enfin, la *Conjuration d'Amboise*, ouvrage rempli d'intérêt, et qui fut le dernier adieu du vieux poëte à ces lettres qu'il avait illustrées, et auxquelles la mort le ravit le 4 septembre 1846.

De Jouy fut vivement regretté de ses nombreux amis. « Il réunissait au suprême degré, a dit Dupaty, l'un d'eux, la droiture du caractère à tous les dons de l'esprit, des affections vives et dévouées, des opinions sincères et loyales, une expression

franche et libre qui respirait la bienveillance et lui gagnait tous les cœurs, beaucoup d'agrément dans le commerce de la vie et un chaleureux dévouement pour ses amis, une aménité et une grâce parfaites. C'est ainsi que l'ont connu pendant trente ans ceux qui ont siégé près de lui à l'Académie, et que j'ai moi-même été à même de le connaître, de l'apprécier et de le chérir. »

III.

M. EMPIS.

1847.

M. Adolphe-Dominique-Florent-Joseph Empis naquit à Paris le 29 mars 1795, et fit ses études au Lycée impérial. Sa famille le destinait à la magistrature, et déjà il était maître clerc dans une étude de notaire, avocat même au barreau de Paris, lorsqu'une circonstance assez singulière vint le détourner de cette première voie pour le diriger vers la carrière des lettres. Cette circonstance rattache l'histoire de M. Empis à celle de Spontini. Un jour, le futur académicien se rendit chez l'illustre compositeur ; c'était à titre de maître clerc ; Spontini travaillait alors sur l'un des derniers opéras qu'il ait composés en France, et, précisément au moment où le maître clerc frappait à sa porte, quelques difficultés de rhythme arrêtaient court le musicien dans

le plus vif élan de l'inspiration. Spontini ne se doutait guère qu'une muse lui rendît visite en pareil équipage; faute de mieux cependant, il consulta son visiteur touchant quelques changements qu'il voulait se permettre sur le livret de son collaborateur. M. Empis donna ses conseils, et ils se trouvèrent si heureux que le compositeur en resta enchanté. Tout en complimentant le poëte improvisé, il l'engagea à s'essayer dans un genre pour lequel son aptitude venait de le convaincre de sa capacité, enfin, il fit si bien, que cette entrevue décida du sort du maître clerc.

Deux tragédies lyriques : *Sapho* et *Vendôme en Espagne* (1823), sont les premiers pas de M. Empis dans la carrière nouvelle où le grand musicien venait de le pousser. Ces opéras furent distingués. Un an après, leur auteur, continuant ses essais, abordait le drame avec *Bothwell*, puis se dirigeait vers la comédie, où l'attendaient les seuls grands succès que les qualités particulières de son talent lui permissent d'ambitionner. Observateur plein de sens, analyste subtil mais délicat, moraliste aux vues toujours élevées, c'était là sa véritable sphère. Aussi, M. Empis ne s'en est-il plus éloigné dès qu'il l'eut atteinte. L'*Agiotage*, comédie en cinq actes et en prose, faite avec la collaboration de Picard, et représentée en 1826 au Théâtre-Français, est sa première œuvre en ce genre. Un plan fortement conçu sur une idée profondément honnête, des caractères vrais, souvent élevés et parfois comiques, une intrigue simple

et habilement nouée, des ressorts neufs, peu de lieux communs, un style jeune, vif, pur, élégant, furent les divers mérites que releva la critique. S'il nous faut faire ici la part de chacun, nous sommes trop bien informés pour hésiter, malgré la délicatesse d'un semblable partage, à donner la meilleure à M. Empis. C'est lui qui a recueilli les éléments de l'*Agiotage*, et a conçu le premier cette comédie; Picard s'est contenté d'y mettre cette expérience du théâtre qu'il avait mis vingt ans à acquérir; c'est quelque chose sans doute; mais n'est-ce point davantage à l'inventeur de l'œuvre qu'à celui qui l'a perfectionnée que doit en revenir la gloire, à M. Empis qui l'a trouvée, qu'à Picard qui, de la solide ébauche de son jeune rival, a fait une œuvre polie et durable ? Quoi qu'il en soit, l'écolier a gardé pour son maître une reconnaissance dont ses amis ont été plus d'une fois à même d'apprécier toute l'honorable sincérité, et celle-là doit être d'autant plus vive, qu'à cette première collaboration ne se sont arrêtés ni le concours de Picard au théâtre de M. Empis, ni son influence sur notre académicien.

Lambert Symnel, comédie en cinq actes et en prose, qui suivit l'*Agiotage*, est des deux amis; mais celle-ci a été moins heureuse que son aînée. Elle trompa, malgré de belles parties, l'attente du public, qui montra quelque froideur. Cet échec ne nous étonne pas. Ce genre de comédie, dont l'action se passe antérieurement à l'époque où elle est représentée, est toujours peu goûté; il ne le sera jamais.

Ce qui constitue le véritable art comique, celui qui plaît au spectateur, parce qu'il l'intéresse, est, avant tout, l'étude que l'on fait sur son siècle. La résurrection de personnages presque ignorés de lui, qu'il ne connaît que par les récits, souvent trop pompeux, trop fardés de l'histoire, l'émeut rarement. Il faut laisser cela à la tragédie et au drame. La comédie, c'est l'actualité mise en scène.

Toutefois le petit insuccès qui résulta de cette erreur, dans laquelle, d'ailleurs, n'est plus tombé M. Empis, n'abattit point sa verve; il défia le sort un moment contraire, et, aidé par M. Mazères, le vainquit glorieusement avec la *Mère et la Fille* (1830). Dans cette pièce nouvelle la critique remarqua plusieurs qualités qu'on ignorait encore chez son auteur, et qui, disait-elle, approchait de très-près l'art des maîtres. Le public ne goûta pas moins *la Dame et la Demoiselle* (quatre actes, en prose), dont la représentation eut lieu à quelques jours de distance de la première, et à laquelle M. Mazères attacha également son talent et son nom. Le sujet et le dénoûment en sont peut-être un peu faibles; mais l'habileté du dialogue, la force du comique, l'inattendu ou la grâce des incidents, l'emportèrent sur des défauts légers. *Un Changement de ministère* (1831) (cinq actes, en prose), avec M. Mazères, comédie inspirée par de généreux et louables sentiments politiques, obtint le beau succès qu'elle méritait. « Les partis, disait M. Viennet le jour de la réception de M. Empis, les partis y trouveront des enseignements

utiles, le peuple des avis sages, les intrigants des leçons sévères. » *Julie, ou une séparation* (1837, cinq actes, en prose), de M. Empis seul, nous paraît être l'une des meilleures de notre écrivain. Pleine de raison et d'esprit, d'observation et de comique, cette comédie est traitée avec beaucoup de verve et d'habileté. On lui a néanmoins reproché la fragilité de son sujet ; c'est, il est vrai, un monde bâti sur la pointe d'une aiguille, un conte fait sur un bruit qui court, sur le premier prétexte venu, mais l'auteur a su le rendre très-vraisemblable et surtout très-agréable en y brodant de fortes scènes et d'ingénieux détails. Nous saisirons ici l'occasion que nous offre M. Empis, d'insister sur la moralité et la saine philosophie qui ressortent du dénoûment de ses pièces ; c'est même un des côtés les plus distinctifs de son œuvre que le côté moral, et ce n'est pas le moindre, aujourd'hui que chacun affecte de le négliger. Il faut l'en louer, et M. Viennet n'y manquait pas en recevant M. Empis. « Je vous sais gré, lui disait-il, de respecter votre auditoire, lorsqu'il est si disposé à ne pas se respecter lui-même. Vous ne cherchez pas plus à corrompre notre scène que notre langue... et ce n'est pas un léger mérite aux yeux d'une Compagnie qui a pour mission de donner des prix à la vertu et des encouragements à la morale publique. »

Les trois derniers ouvrages de M. Empis : *Un jeune Ménage* (1838), l'*Héritière* (1844), l'*Ingénue à la cour*, comédies en cinq actes, dont les deux

premières furent représentées sur la scène du Théâtre-Français, et la dernière, refusée par Messieurs les comédiens du Roi, mais acceptée avec empressement par le directeur de l'Odéon et jouée avec beaucoup de succès sur ce théâtre en 1846, achevèrent d'asseoir sa réputation. Nous n'en parlons pas. L'époque de leur naissance n'est pas assez éloignée pour que le lecteur n'en ait pu faire lui-même la critique, critique, nous ne pouvons en douter, favorable à notre académicien, dont le talent si vif, si plein de verve et d'esprit, rarement plus brillant que dans ces dernières œuvres, faisait dire à M. Viennet « qu'il avait dignement compris la véritable mission de l'auteur dramatique, et qu'il l'avait entendue comme nos maîtres. »

Lorsque, pour se livrer plus librement aux lettres, M. Empis abandonna le palais, il ne renonça pas entièrement aux affaires; chef de division au ministère de la maison du roi avant 1830, il continua à faire partie du personnel de la liste civile après la révolution de Juillet, d'abord comme commissaire du gouvernement, puis comme secrétaire général de l'administration des biens, meubles et immeubles de la couronne. En 1852, il échangea cet emploi contre celui de directeur du domaine de la couronne et du contentieux de la liste civile, et l'a gardé jusqu'en 1848. Nous n'avons pas à dire l'exactitude et le zèle qu'il montra dans ces honorables et délicates fonctions, ce serait trop nous éloigner de notre cadre; nous annoncerons plus volontiers, et pour

mieux y rester, un grand travail littéraire dont s'occupe M. Empis depuis quelques années. Le bruit nous est venu que c'était un poëme dramatique. Nous regrettons de ne pas le connaître davantage; mais nous pouvons supposer que cet ouvrage, dont quelques amis font, tout bas, l'éloge, ne perdra rien en passant sous les yeux de lecteurs moins prévenus, et que certainement, il mettra le sceau à la renommée de notre académicien, auquel le titre de poëte dramatique distingué et celui de poëte comique éminent, ont assuré une place si importante parmi les littérateurs contemporains.

TABLE.

TABLE DES MATIÈRES.

XVI. LE FAUTEUIL DE SUARD.

I. Bourzeys. 1634........................ 3
II. Gallois. 1673........................ 5
III. Mongin. 1708........................ 8
IV. De la Ville. 1746........................ 10
V. Suard. 1774........................ 12
VI. Roger. 1817........................ 21
VII. M. Patin. 1843........................ 24

XVII. LE FAUTEUIL DE RACINE.

I. Méziriac. 1634........................ 33
II. La Mothe-le-Vayer. 1639........................ 36
III. Racine. 1673........................ 40
IV. Valincour. 1699........................ 56
V. Lafaye. 1730........................ 59
VI. Crébillon. 1731........................ 61
VII. Voisenon. 1763........................ 69
VIII. Boisgelin. 1776........................ 73
IX. Dureau de la Malle. 1805........................
X. Picard. 1807........................ 79
XI. Arnault. 1829........................ 88
XII. M. Scribe. 1836........................ 95

XVIII. LE FAUTEUIL DE CORNEILLE.

I. Maynard. 1634........................ 109
II. Corneille. 1647........................ 112
III. Thomas Corneille. 1684............... 122
IV. La Motte. 1710........................ 130
V. Bussy-Rabutin. 1732.................... 140
VI. Foncemagne. 1737...................... 141
VII. Chabanon. 1780....................... 144
VIII. Naigeon. 1795....................... 145
IX. Lemercier. 1810....................... 146
X. M. Hugo. 1841.......................... 160

XIX. LE FAUTEUIL DE DELILLE.

I. Colletet. 1634......................... 171
II. Gilles Boileau. 1659.................. 174
III. Montigny. 1670....................... 177
IV. Perrault. 1671........................ 178
V. Le cardinal de Rohan. 1704............. 183
VI. Vauréal. 1749......................... 185
VII. La Condamine. 1761................... 186
VIII. Delille. 1774....................... 191
IX. Campenon. 1814........................ 198
X. M. Saint-Marc Girardin. 1845........... 200

XX. LE FAUTEUIL DE LA HARPE.

I. Gomberville. 1634...................... 211
II. Huet. 1674............................ 213
III. Boivin. 1721......................... 219
IV. Le duc de Saint-Aignan. 1726.......... 224
V. Colardeau. 1776........................ 225

VI. La Harpe. 1776 229
VII. Lacretelle. 1803 238
VIII. Droz. 1825 247
IX. M. le comte de Montalembert. 1852 252

XXI. LE FAUTEUIL DE GAILLARD.

I. Saint-Amant. 1634 255
II. Cassagne. 1662 260
III. Le comte de Créci. 1679 262
IV. Le président de Mesmes. 1710 263
V. Alary. 1723 266
VI. Gaillard. 1771 268
VII. Le comte de Ségur. 1803 277
VIII. M. Viennet. 1831 285

XXII. LE FAUTEUIL DE MARMONTEL.

I. Colomby. 1634 303
II. Tristan. 1648 304
III. La Mesnardière. 1655 306
IV. Le duc de Saint-Aignan. 1663 309
V. L'abbé de Choisy. 1687 311
VI. Portail. 1724 315
VII. La Chaussée. 1736 316
VIII. Bougainville. 1754 319
IX. Marmontel. 1763 321
X. Fontanes. 1795 331
XI. M. Villemain. 1821 337

XXIII. LE FAUTEUIL DE M. DE TOCQUEVILLE.

I. Baudouin. 1634 349
II. Charpentier. 1650 350
III. Chamillart. 1723 353

IV. Le maréchal de Villars. 1714.......... 355
V. Le duc de Villars. 1734..... 361
VI. Loménie de Brienne. 1770............ 364
VII. Lacuée de Cessac. 1803.............. 366
VIII. M. le comte de Tocqueville. 1842..... 370

XXIV. LE FAUTEUIL DE D'ALEMBERT.

I. L'Etoile. 1634........................ 379
II. Le duc de Coislin. 1652............... 381
III. Le duc de Coislin. 1702............... 383
IV. Le duc de Coislin. 1710............... 383
V. Suriau. 1733.......................... 385
VI. D'Alembert. 1754..................... 388
VII. Le comte de Choiseul. 1784.......... 396
VIII. Regnault de Saint-Jean d'Angély. 1803 397
IX. Lainé. 1816.......................... 400
X. Dupaty. 1836.......................... 403
XI. M. Alfred de Musset. 1852............ 409

XXV. LE FAUTEUIL DE CHATEAUBRIAND.

I. D'Arbaud. 1634....................... 419
II. Patru. 1640.......................... 420
III. Potier de Novion. 1681............... 423
IV. Goibaud Dubois. 1693................ 425
V. Charles Boileau. 1694................ 427
VI. Abeille. 1704...... 428
VII. Mongault. 1718...................... 430
VIII. Duclos. 1747..... 433
IX. Beauzée. 1772....................... 438
X. Barthélemy. 1789..................... 440
XI. Chénier. 1795 445
XII. Chateaubriand. 1811-1816............ 451
XIII. M. le duc de Noailles. 1849.......... 461